MASTER EN ENSEIGNEMENT - SECTION 3

ÉDUCATION PHYSIQUE & À LA SANTÉ (M1-S3)

PROFIL D'ENSEIGNEMENT ENGAGEMENTS PÉDAGOGIQUES

heCh CHARLEMAGNE

WALLONIE-BRUXELLES ENSEIGNEMENT

CHARLEMAGNE Rivageois Liège

DESCRIPTION DU MÉTIER

Le-la professeur-e d'Éducation physique et à la Santé est, au même titre que tous les autres acteurs de l'enseignement, un intervenant essentiel pour accompagner l'enfant durant une bonne partie de son parcours scolaire. En effet, il assure l'enseignement des activités physiques, sportives et liées à l'éducation à la santé auprès des élèves, dès leur entrée en classe maternelle et ce, jusqu'à la fin de leur troisième année de l'enseignement secondaire inférieur (dans le cadre de ce Master). En ce sens, sa fonction au sein d'une école reste particulièrement importante. Le-la professeur-e d'éducation physique et à la Santé reste en effet un acteur majeur de promotion de l'activité physique, de la santé et du bien-être chez les élèves, à travers les disciplines sportives enseignées.

GRANDS AXES DE LA FORMATION

Les activités d'apprentissage forment un tout cohérent avec l'ensemble des cours de formation commune, mais aussi des unités d'enseignement théoriques plus spécifiques, à savoir scientifiques, méthodologiques et didactiques. Une solide formation physique et sportive, base de la discipline d'enseignement, s'ajoute à ces activités.

Ainsi, en plus des axes classiques de la formation (générale, psychologique, pédagogique, méthodologique) sont également définis d'autres axes dont un orienté sur la formation scientifique (anatomie, physiologie, biomécanique) et l'autre plutôt orienté sur la formation en tant qu'enseignant des futures disciplines enseignées (théorie technique, didactique, cours pratiques). Dans cette perspective, les unités d'enseignement articulent théorie et pratique et permettent d'apprendre et d'approfondir des notions liées aux disciplines d'enseignement telles que la gymnastique sportive et artistique, les activités gymniques et rythmiques, les sports collectifs, l'athlétisme, la natation, les sports de raquettes, la condition physique, le renforcement musculaire, la planification de l'entrainement, la psychomotricité sans oublier les sports « découvertes », nature, et sports santé. Le cursus intègre aussi plusieurs stages sportifs (aventure, remise en forme, ski) ainsi que plusieurs modules de formations complémentaires comme, par exemple, la possibilité d'obtention du brevet de Sauveteur en milieu aquatique du degré supérieur (BSSA).

Un incontournable axe de la formation concerne les ateliers de formation professionnelle et les stages. Les étudiant-e-s sont amené-e-s à découvrir la facette concrète du métier d'enseignant-e. Les activités en AFP seront centrées, entre autres, sur des constructions de préparations de leçons, des prestations d'enseignement dans nos salles (par exemple micro-training). Les étudiant-e-s se rendront évidemment aussi sur le terrain pour observer des leçons, assister le Maitre de stage et apprendre à enseigner sous son épaulement. Cet axe de la formation envisage aussi la réalisation de différents projets pédagogiques sur le terrain, en partenariat avec les écoles.

Concernant les stages, deux semaines s'effectuent dans l'enseignement primaire ordinaire en Bac1. En Bac 2, quatre semaines de stage sont organisées dans l'enseignement secondaire général du degré inférieur. Les 5 semaines de stage en Bac 3 s'effectuent en deux temps : deux semaines dans l'enseignement maternel ordinaire et trois semaines dans l'enseignement spécialisé et/ou inclusif. Enfin, en Master, une majeure partie de l'année académique est consacrée aux stages puisque 12 semaines y sont organisées.

NOTE LIMINAIRE

Le Master en Enseignement Section 3 (4 ans) est une formation de niveau 7 suivant le Cadre Européen des Certifications. Il vise l'acquisition de compétences au service d'une pratique professionnelle réfléchie et réflexive relative, entre autres, à la planification des enseignements et à la gestion de l'apprentissage, à la gestion des groupes-classes, à l'évaluation de l'apprentissage, à la détection et à la gestion des difficultés ou des troubles de l'apprentissage, à la proposition de dispositifs de différenciation … La formation de niveau 7 prend appui sur la recherche et inclut la participation à des projets de recherche, des séminaires et des stages professionnels. La réalisation d'un mémoire de recherche ou d'un projet similaire permet ainsi aux futur·e·s enseignant·e·s de développer des compétences de chercheur·euse, de proposer des dispositifs innovants en réponse à des besoins observés ou à des problèmes inédits et de contribuer, à leur niveau, à la base de connaissances de leur domaine professionnel.

Par ailleurs, les objectifs de la formation initiale des enseignant·e·s sont en étroite corrélation avec, d'une part, les quatre missions prioritaires définies pour l'enseignement obligatoire et, d'autre part, avec les cinq axes stratégiques fixés par le Pacte pour un Enseignement d'Excellence.

Les missions prioritaires de l'enseignement Obligatoire sont orientées vers le développement personnel, social et culturel de chacun et chacune des élèves, dans le souci de construire une société démocratique, solidaire, pluraliste, respectueuse de l'environnement et ouverte aux autres cultures, tout en assurant à tous les élèves des chances égales d'émancipation sociale.

Les axes stratégiques du Pacte, quant à eux, redessinent les contours d'un métier où il revient entre autres aux enseignant·e·s d'enseigner les savoirs et compétences de la société du XXIe siècle ; de favoriser le plaisir d'apprendre ; de développer autonomie et responsabilité face à l'évolution du système éducatif ; d'inscrire leur pratique professionnelle dans des dynamiques collectives ; de favoriser l'émancipation sociale, la mixité, l'école inclusive, contre l'échec scolaire, le décrochage et le redoublement ; de rendre l'école plus accessible, plus ouverte sur son environnement et mieux adaptée au bien-être de l'enfant.

Ainsi, dans le respect des valeurs qui lui sont chères, le Département pédagogique de la Haute École Charlemagne forme des enseignants capables de contribuer au mieux à l'amélioration de tout le système éducatif.

Son projet éducatif s'appuie sur deux principes fondamentaux :

- l'articulation renforcée du lien entre la théorie et la pratique professionnelle ;

- une organisation de la formation des enseignant·e·s autour de quatre axes prioritaires : le développement de leur identité professionnelle, la maitrise des contenus disciplinaires propres aux branches enseignées, la maitrise des compétences liées à la conception, la réalisation et la gestion des séquences d'apprentissage, et l'amorce d'une démarche de formation professionnelle continue, à poursuivre tout au long de la carrière.

Dans tous les cas, au terme de leur cursus, les enseignant·e·s auront acquis la maitrise des concepts et compétences disciplinaires, didactiques et pédagogiques leur permettant d'amener leurs futur·e·s élèves à la maitrise des référentiels de compétences d'application dans les niveaux d'enseignement concernés.

Bac 1

U.E.	ECTS	Activités d'apprentissage	H	Code info	Quadri
ASAFP		Activités sportives et Ateliers de formation professionnelle		PLEP3101	Q1+Q2
	23	Ateliers de formation professionnelle	72	PLEP3101-a	
		Sports : sports collectifs, sports de raquettes et activités rythmiques	70	PLEP3101-b	
		Athlétisme	20	PLEP3101-c	
		Gymnastique	30	PLEP3101-d	
		Activités aquatiques	20	PLEP3101-e	
		Condition physique, y compris élaboration du carnet de suivi	30	PLEP3101-f	
PedApp		Pédagogie appliquée		PLEP3114	Q1+Q2
	8	Stages de découverte dans l'enseignement fondamental (Q1) et d'observation participante dans l'enseignement primaire (Q2)	36	PLEP3114-a	
		Pédagogie générale	20	PLEP3114-b	
		Didactique (inter)disciplinaire dans une perspective de pratique professionnelle, axée sur l'enseignement primaire (Q2)	24	PLEP3114-c	
		Compétences numériques fondamentales pour les enseignants (Q2)	12	PLEP3114-d	
ML-1	5	Pratiques de la langue française 1	50	PLEP3103	Q1+Q2
Equi *(ULiège)*		Équité (*unité d'enseignement portée par l'Université de Liège*)		PLEP3104	Q1
	5	Philosophie de l'éducation, sociologie de l'éducation et introduction à l'équité des systèmes scolaires	30		
Iden		Identité enseignante		PLEP3105	Q1
	3	L'enseignant, acteur culturel	10	PLEP3105-a	
		L'enseignant, acteur social	10	PLEP3105-b	
		L'enseignant, acteur du système éducatif	10	PLEP3105-c	
PDev	2	Psychologie du développement	20	PLEP3106	Q1
Physio-1a	2	Approche physiologique du corps humain (partim 1)	20	PLEP3107	Q1
Anat-a	3	Approche anatomique du corps humain (partim 1)	30	PLEP3108	Q1
PApp	2	Psychologie des apprentissages	20	PLEP3109	Q2
ComOr	1	Techniques de communication orale	12	PLEP3110	Q2
ADAS	2	Approche des divers aspects de santé	20	PLEP3111	Q2
Physio-1b	2	Approche physiologique du corps humain (partim 2)	20	PLEP3112	Q2
Anat-b	2	Approche anatomique du corps humain (partim 2)	20	PLEP3113	Q2

Bac 2

U.E.	ECTS	Activités d'apprentissage	H	Code info	Quadri
AFPDid		Ateliers de formation professionnelle et Didactique		PLEP3201	Q1+Q2
	9	Ateliers de formation professionnelle	84	PLEP3201-a	
		Didactique (inter)disciplinaire en Préparation physique et sécurité dans une perspective de pratique professionnelle (Q1)	12	PLEP3201-b	
		Technopédagogie (Q2)	12	PLEP3201-c	
Stages [prérequis UE EnsPri & UE EnsPS]	8	Stages Q1 (2 semaines) et Q2 (2 semaines) dans l'enseignement secondaire inférieur général	96	PLEP3202	Q1+Q2
ML-2	2	Pratiques de la langue française 2	20	PLEP3203	Q1+Q2
AthAR	3	Athlétisme et Activités rythmiques	36	PLEP3204	Q1+Q2
Sports-2	3	Sports	36	PLEP3205	Q1+Q2
Gym-2	3	Gymnastique	36	PLEP3206	Q1+Q2
ActA-2	2	Activités aquatiques	24	PLEP3207	Q1+Q2
SysEdu *(ULiège)*		Système éducatif (*unité d'enseignement portée par l'ULiège*)		PLEP3208	Q1
	5	Politiques de l'éducation (organisation et fonctionnement du système éducatif, regards critiques sur l'institution scolaire en Fédération Wallonie-Bruxelles) et formation à la neutralité	30		
Methodo	2	Méthodologie de l'enseignement	20	PLEP3209	Q1
EApp	2	Évaluation des apprentissages	20	PLEP3210	Q1
GGTC	2	Gestion de groupes d'apprenants et techniques de communication appliquée	20	PLEP3211	Q1
EASCP	2	Évaluation des aspects de santé et de condition physique	20	PLEP3212	Q1
TTech-2	2	Théorie technique	20	PLEP3213	Q1
DEM		Dimensions éthiques du métier		PLEP3220	Q2
	2	Déontologie	10	PLEP3220-a	
		Stage socioéducatif	15	PLEP3220-b	
DCM		Dimensions critiques du métier		PLEP3221	Q2
	3	Éducation critique des élèves aux médias	10	PLEP3221-a	
		Approche de la diversité culturelle, de la dimension du genre et des inégalités socioéconomiques	20	PLEP3221-b	
CognApp *(ULiège)*		Cognition en contexte d'apprentissage (*unité d'enseignement portée par l'ULiège*)		PLEP3215	Q2
	3	Processus cognitifs en contexte d'apprentissage, en ce compris difficultés et troubles	18		
DidaDis *(ULiège)*		Didactique disciplinaire (*unité d'enseignement portée par l'ULiège*)		PLEP3216	Q2
	2	Didactique appliquée de l'Éducation à la santé : enseignement lié au champ de la gestion de la santé et de la sécurité (GSS)	12		
CP-2	1	Condition physique	12	PLEP3217	Q2
Physio-2	2	Physiologie	20	PLEP3218	Q2
PMot-2	2	Psychomotricité	24	PLEP3219	Q2

Bac 3

U.E.	ECTS	Activités d'apprentissage	H	Code info	Quadri
DiffOrtho [corequis EnsPS]	Différenciation et Orthopédagogie			PLEP3301	Q1+Q2
	4	Différenciation des apprentissages, diagnostic et remédiation des difficultés d'apprentissage (Q1)	20	PLEP3301-a	
		Troubles de l'apprentissage et du développement, dispositifs inclusifs et orthopédagogie (Q2)	20	PLEP3301-b	
Sports-3	2	Sports	24	PLEP3302	Q1+Q2
Gym-3	3	Activités gymniques et rythmiques	36	PLEP3303	Q1+Q2
ActA-3	2	Activités aquatiques	24	PLEP3304	Q1+Q2
CP-3	1	Approche théorique du conditionnement physique	12	PLEP3305	Q1+Q2
PMot-3	3	Psychomotricité	36	PLEP3306	Q1+Q2
EnsPri	Enseignement primaire			PLEP3307	Q1
	12	Ateliers de formation professionnelle Q1	36	PLEP3307-a	
		Stage (3 semaines) dans l'enseignement primaire	60	PLEP3307-b	
		Méthodologie de l'enseignement en Primaire	20	PLEP3307-c	
		Didactique (inter)disciplinaire dans une perspective professionnelle orientée vers l'enseignement primaire	12	PLEP3307-d	
		Technopédagogie	12	PLEP3307-e	
GHA-a *(ULiège)*	Gestion de l'hétérogénéité (*unité d'enseignement portée par l'ULiège*)			PLEP3308	Q1
	6	Gestion de l'hétérogénéité des apprenants : aspects didactiques en Éducation physique	36		
BDS	2	Brevet de Secourisme	24	PLEP3317	Q1
Physio-3	2	Physiologie	20	PLEP3310	Q1
BMeca-a	1	Analyse du mouvement : Biomécanique (partim 1)	12	PLEP3311	Q1
EnsPS [corequis DiffOrtho]	Enseignement préscolaire et spécialisé			PLEP3312	Q2
	11	Ateliers de formation professionnelle Q2	12	PLEP3312-a	
		Stage de différenciation (2 semaines - enseignement préscolaire) et stage orienté spécialisé et/ou inclusif (3 semaines - enseignement spécialisé primaire et/ou secondaire)	84	PLEP3312-b	
		L'enseignant, acteur collaboratif	12	PLEP3312-c	
		Didactique (inter)disciplinaire dans une perspective professionnelle liée à la différenciation et à l'orthopédagogie et/ou l'approche inclusive	20	PLEP3312-d	
RechEdu *(ULiège)*	Recherche en éducation (*unité d'enseignement portée par l'ULiège*)			PLEP3313	Q2
	5	Lecture critique de recherches et analyse de données, stratégies de compréhension de textes scientifiques, formation à la méthodologie et aux outils de la recherche en éducation et en didactique	30		
GHA-b *(ULiège)*	Gestion de l'hétérogénéité (*unité d'enseignement portée par l'ULiège*)			PLEP3314	Q2
	4	Gestion de l'hétérogénéité des apprenants : ateliers de formation professionnelle disciplinaires en Éducation physique	24		
PrepaPh	1	Conditionnement physique : applications pratiques	12	PLEP3315	Q2
BMeca-b	1	Analyse du mouvement : Biomécanique (partim 2)	12	PLEP3316	Q2

Master

U.E.	ECTS	Activités d'apprentissage	H	Code info	Quadri
Memoire (*HECh & ULiège*)		**Mémoire et dimensions préparatoires**		PLEP3401	Q1+Q2
	16	Mémoire et son suivi individuel		PLEP3401-a	
		Méthodologie et communication scientifique (*activité d'apprentissage portée par l'ULiège*)	30	PLEP3401-b	
ProjProf	1	Projet professionnel et amorce d'une démarche de formation continuée	12	PLEP3402	Q1+Q2
EdPhys-U (*ULiège*)		**Éducation physique** (*unité d'enseignement portée par l'ULiège*)		PLEP3403	Q1+Q2
	2	Éducation physique et sportive : perfectionnements individuels	12		
DAP-U (*ULiège*)		**Différenciation et Accompagnement personnalisé** (*unité d'enseignement portée par l'ULiège*)		PLEP3404	Q1
	7	Axe pédagogique	18	PLEP3404-a	
		Axe disciplinaire et didactique : éducation physique	24	PLEP3404-b	
EdSanPr-U (*ULiège*)		**Éducation à la santé (volet pratique)** (*unité d'enseignement portée par l'ULiège*)		PLEP3406	Q1
	4	Éducation à la sécurité	24		
ASE-M	1	Activités sportives extérieures	10	PLEP3407	Q1
ADSA-M	1	Activités découvertes et sports adaptés	10	PLEP3408	Q1
SAE-M	1	Escalade	10	PLEP3409	Q1
Physio-M	1	Physiologie	10	PLEP3410	Q1
SR-M	1	Sports de raquettes	10	PLEP3411	Q1
SSBE-M	1	Sports santé et bien-être	10	PLEP3412	Q1
AC-M	1	Arts du cirque	10	PLEP3413	Q1
Planif-M	1	Planification de l'entrainement	10	PLEP3414	Q1
EdSanTh-U (*ULiège*)		**Éducation à la santé (volet théorique)** (*unité d'enseignement portée par l'ULiège*)		PLEP3415	Q2
	2	Développement à long terme de l'éducation physique et à la santé	12		
Stage-M (*HECh & ULiège*)	20	Stage(s) long(s) et séminaires d'analyse des pratiques (notamment en éducation physique, en pédagogie) (*unité d'enseignement conjointement portée par l'ULiège et la Haute École Charlemagne*)	240	PLEP3416	Q2

Haute École Charlemagne - Département pédagogique		Domaine : Sciences de l'éducation et Enseignement	
En codiplômation avec l'Université de Liège		Secteur : Sciences humaines et sociales	Niveau du cycle : 1 (Bachelier)
Campus de formation : Liège - Rivageois		Cadre européen de certification : niveau 7	
Master en Enseignement : Section 3 - **Éducation physique et à la Santé**			
Bloc d'études : **Bac 1**		U.E. : Activités sportives et Ateliers de formation professionnelle	
Alias : ASAFP	Crédit(s) : 23 ECTS	Acronyme info : PLEP3101	Période : UE annuelle (Q1+Q2)
Cours : obligatoire		Cette UE est corequise à une ou plusieurs autres : ● Non ○ Oui (…)	
La réussite de cette UE constitue un prérequis à l'accès à une ou plusieurs UE de la suite du cursus : ● Non ○ Oui (…)			
Le choix de cette UE est conditionné par la réussite préalable d'une ou plusieurs UE : ● Non ○ Oui (…)			
Langue d'enseignement : ● Français ○ Autre (…)		Nombre d'heures présentielles : 242 h	
		Enseignant.e-référent.e d'UE : Olivier Hennen (olivier.hennen@hech.be)	

Structure de l'Unité d'enseignement

L'UE se compose des activités d'apprentissage (AA) suivantes :

- Activité 1 : Ateliers de formation professionnelle (72h)
- Activité 2 : Sports : sports collectifs, sports de raquettes et activités rythmiques (70h)
- Activité 3 : Athlétisme (20h)
- Activité 4 : Gymnastique (30h)
- Activité 5 : Activités aquatiques (20h)
- Activité 6 : Condition physique, y compris élaboration du carnet de suivi (30h)

Contribution de l'UE au Profil d'enseignement

La/les **compétence(s)** suivante(s) du Référentiel sera/seront prioritairement mobilisée(s) :

Les compétences de l'acteur institutionnel, social et culturel :

○ agir comme acteur social et culturel au sein de l'école et de la société, y compris dans leur transformation, intégrer la diversité et développer des pratiques citoyennes pour plus de cohésion sociale ;

○ comprendre les enjeux éthiques et respecter les cadres déontologiques et réglementaires de la profession dans uneperspective démocratique et de responsabilité ;

● analyser l'environnement organisationnel et institutionnel du système éducatif et agir en son sein notamment en interagissant avec les collègues, les parents, la direction et d'autres acteurs afin de :

- s'inscrire dans la démarche de pilotage de l'école et de participer aux démarches d'amélioration du système éducatif de la Communauté française ;
- faire de l'école un lieu où les élèves apprennent, se développent et se forment dans un climat positif, et non un lieu de sélection.

○ maîtriser sa situation administrative et le suivi de son dossier administratif personnel.

Les compétences de l'acteur d'une organisation apprenante dans une dynamique collective :

○ s'investir dans le travail collaboratif au sein d'une équipe éducative afin d'en augmenter le professionnalisme et l'expertise par la mobilisation de l'intelligence collective, notamment au cours de concertations ;

○ identifier ses besoins de formation individuelle et participer à l'identification des besoins de formation de l'équipe pédagogique ;

○ contribuer à la diffusion, au sein de l'équipe éducative, des acquis liés aux formations continues suivies ou des capacités développées par celles-ci ou par l'expérience.

Les compétences de l'organisateur et accompagnateur d'apprentissages dans une dynamique évolutive :

● maitriser les contenus disciplinaires, leurs fondements épistémologiques, leur évolution scientifique et technologique, leur didactique et la méthodologie de leur enseignement ;

○ maitriser les savoirs relatifs aux processus d'apprentissage, aux recherches sur les différents modèles et théories de l'enseignement ;

○ maitriser la langue française écrite et orale de manière approfondie pour enseigner et communiquer de manière adéquate dans les divers contextes et les différentes disciplines liés à la profession ;

● prendre en compte et développer les dimensions langagières des apprentissages et enseignements, en étant attentif à la langue de scolarisation ou langue d'apprentissage et conscient du caractère socialement et culturellement inégal de la familiarisation à celle-ci ;

● agir comme pédagogue au sein de la classe et au sein de l'établissement scolaire dans une perspective collective, notamment à travers :

- la conception et la mise en œuvre d'une démarche d'enseignement et d'apprentissage, comprenant des pratiques variées de nature à renforcer la motivation et la promotion de la confiance en soi des élèves et à développer leur créativité et leur esprit d'initiative et de coopération ;
- la conception, le choix et l'utilisation de supports didactiques, de manuels, de logiciels scolaires et d'autres outils pédagogiques ;

▪ la construction et l'utilisation de supports d'observation et d'évaluation, cette dernière étant spécifiquement à visée compréhensive et formative, favorisant la responsabilisation et la participation de l'élève dans ses apprentissages ;
▪ la conception et la mise en œuvre de pratiques de différenciation pédagogique, d'accompagnement personnalisé des élèves tenant compte de leurs acquis antérieurs, de leur profil d'apprenant et, s'il échet, de leurs besoins spécifiques et reposant notamment sur le co-enseignement ou la co-intervention pédagogique ;
▪ la mise en place d'activités d'apprentissage interdisciplinaires ;

- maîtriser l'intégration des technologies numériques dans ses pratiques pédagogiques ;
- prendre en compte l'éducation aux médias, l'EVRAS ainsi que le genre de manière transversale ;
- créer un cadre relationnel bienveillant pour faciliter la communication avec les élèves, leur entourage notamment familial, ainsi qu'avec les collègues ;
- gérer le groupe-classe en situation éducative et pédagogique de manière stimulante, structurante et sécurisante.

Les compétences du praticien réflexif :

- lire de manière critique les résultats de recherches scientifiques en éducation et en didactique et s'en inspirer pour son action d'enseignement ainsi que s'appuyer sur diverses disciplines des sciences humaines pour analyser et agir en situation professionnelle ;
- mener, individuellement et avec ses pairs, une observation et une analyse critique et rigoureuse de ses propres pratiques et de leur impact sur les élèves afin de réguler son enseignement et d'en faire évoluer les stratégies et conditions de mise en œuvre dans une perspective d'efficacité et d'équité ;
- construire progressivement son identité professionnelle, notamment en mobilisant des outils de développement professionnel personnel tel que le portfolio.

Les **objectifs** / **acquis d'apprentissage** spécifiques de l'UE, sanctionnés par l'évaluation, sont :

- Maîtriser les habiletés techniques de base dans les activités physiques, sportives et d'expression et y compris la sécurité.
- Connaître les progressions d'apprentissage dans les activités physiques, sportives et d'expression envisagées et y compris la sécurité passive et active.
- Connaître les règlements des différents sports ainsi que les règles d'arbitrage.
- Acquérir la connaissance théorique et pratique des critères de réussite et d'exécution des différents gestes techniques liés aux activités physiques, sportives et d'expression enseignées au cours.
- Acquérir une endurance générale et spécifique.
- Développer les capacités physiques de base (endurance, force, vitesse, vélocité, souplesse...).
- Développer les différentes filières énergétiques.
- Maîtriser les notions de rythme ainsi que faire preuve d'expression artistique et corporelle.
- Témoigner d'une attitude positive et de savoir-être tels que participation, ponctualité, fair-play, déontologie, esprit de corps, motivation, enthousiasme...
- Organiser et mettre en place des situations simples d'apprentissage dans les activités physiques, sportives et d'expression.
- Élaborer une préparation didactique en tenant compte des éléments essentiels (programme, référentiel, recherche documentaire, ...)
- Mettre en œuvre une situation d'apprentissage dans le cadre d'activités physique, sportive et d'expression en favorisant l'engagement moteur et la motivation des élèves
- Adopter une attitude professionnelle en adaptant sa communication (verbale et non verbale) à la situation d'apprentissage
- Développer chez le futur enseignant des capacités de réflexivité, d'analyse et de distanciation critique
- Organiser et animer des projets de terrain en psychomotricité et accoutumance à l'eau.
- Dépasser ses limites lors de la pratique de sports nature
- Être capable d'évaluer ses pairs et de s'autoévaluer à partir d'une grille critériée.

<u>Contenus minimaux envisagés au niveau de l'UE</u> (aspects a minima abordés en lien avec les Référentiels)

- de prendre conscience de ses possibilités ;
- d'apprendre en participant joyeusement ;
- de faire naitre le désir de s'améliorer ;
- d'identifier ses aptitudes ;
- de créer et de s'exprimer en utilisant le mouvement comme forme de langage corporel ;
- de favoriser les relations sociales et promouvoir la participation au sein d'un groupe ;
- d'apprendre en participant activement ;
- de progresser ;
- de prendre sa place, de s'affirmer au sein d'un groupe en respectant les différences.

Modalités d'évaluation intégrée de l'Unité d'enseignement

La note finale de cette UE est décidée par une Commission formée par les professeurs de l'UE elle-même, conformément aux dispositions précisées dans le *Règlement Général des Études et des Jurys* de la HECh.

Unité d'enseignement concernée	Quadrimestre 1			Quadrimestre 2			Seconde session		
	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral
ASAFP	*	…	…	100 %	…	…	100 %	…	…

Détails modalités / Précisions éventuelles :

Le jury de l'UE composé des titulaires des 6 activités rend une note collégiale sur base du travail annuel réalisé dans chaque activité. Un objectif/acquis d'apprentissage non-maîtrisé transversalement induira une note inférieure à 10/20. Le jury reste souverain dans sa note finale qui ne résulte pas d'un résultat sommatif.

* Une note formative sera fournie au terme du Q1. L'évaluation ne sera complète et signifiante que lors de la session de juin et au besoin renouvelée lors de la seconde session.

En cas de « Travail annuel » non améliorable entre les sessions d'examens, la mention « *Report* » indique que la note de Travail annuel précédemment obtenue est reportée telle quelle. Dans le cas contraire, l'amélioration de la note de Travail annuel fait l'objet d'un contrat écrit entre l'étudiant.e et l'enseignant.e.

Le **critère de réussite de l'UE** correspond à l'obtention d'une note globale et intégrée de minimum 10/20 à l'ensemble de l'Unité.

Master en Enseignement : Section 3 - **Éducation physique et à la Santé**		
Bloc d'études : **Bac 1**	U.E. : Activités sportives et Ateliers de formation professionnelle	
Alias : ASAFP	Langue d'enseignement : ● Français ○ Autre (…)	Période : UE annuelle (Q1+Q2)
Nbre d'heures présentielles : 72 h	A.A. : Ateliers de formation professionnelle	

Contenu de l'Activité d'apprentissage

Selon les textes officiels : « L'objectif central des AFP est de placer théorie et pratique dans un rapport de fonctionnalité réciproque : la théorie servant à élaborer et réguler les processus d'enseignement et la pratique servant à contextualiser, éprouver et réorganiser les contenus théoriques. L'objectif est de développer chez le futur enseignant des capacités de réflexivité, d'analyse et de distanciation critique. » (Circulaire ministérielle du 7 juin 2001)
-la préparation de leçon
-les référentiels de compétences
-les abréviations et schémas
-les champs de compétences
-l'organisation, l'animation et les interventions en microtraining (enseignement par et avec les pairs)
-projet pratique d'accoutumance à l'eau sur le terrain
-projet pratique de psychomotricité sur le terrain
-l'arbitrage
-l'interdisciplinarité par la course d'orientation
-stage "aventure"

Acquis d'apprentissage spécifiques / Objectifs

- Témoigner d'une attitude positive et de savoir-être tels que participation, ponctualité, fair-play, déontologie, esprit de corps, motivation, enthousiasme...
- Organiser et mettre en place des situations simples d'apprentissage dans les activités physiques, sportives et d'expression.
- Élaborer une préparation didactique en tenant compte des éléments essentiels (programme, référentiel, recherche documentaire, ...)
- Mettre en œuvre une situation d'apprentissage dans le cadre d'activités physique, sportive et d'expression en favorisant l'engagement moteur et la motivation des élèves
- Adopter une attitude professionnelle en adaptant sa communication (verbale et non verbale) à la situation d'apprentissage
- Organiser et animer des projets de terrain en psychomotricité et accoutumance à l'eau.
- Dépasser ses limites lors de la pratique de sports nature
- Être capable d'évaluer ses pairs et de s'autoévaluer à partir d'une grille critériée

Supports didactiques obligatoires

● Syllabus de cours ○ E-Learning ● Documents de travail ○ Portefeuille de lectures
● Dias de projection ○ Ouvrage de référence ○ Autres : (…)

Sources bibliographiques principales

1) Documents pédagogique N°57 : L'enfant et la balle, 1995. Ministère de l'Education de la Communauté Française.
2) Bernard Bourdon et col. Approche transversale des sports collectifs.2001. Revue EPS. Paris
3) Cathy Malfois. Basket Entraînement des jeunes. 2009. Amphora. Paris.
4) P. Vincent, Basket, Méthode d'entraînement, 2013, Chiron, Paris.
5) J. Sicard, Le Basket, une méthode complète et moderne pour apprendre ou se perfectionner, 1998, Solar
6) T. Claisse, Apprendre le Basket par le jeu, par le match, 2014 CUFOCEP LLN
7) C. Falguière, Basket-ball, contenus scolaires pour le collège et le lycée, 2001, Ed. Revue EPS, Paris
8) Documents Pédagogiques 27, 63 et 71 : Basket-ball I, II et III, Ministère de l'Education de la Communauté Française.
9) S. Rivière et coll, l'EPS à l'école cycles 2 et 3, 2010, Retz, Paris
10) FFHb, Coll, Handball à l'école, 2001, Ed. Revue EPS, Paris
11) L. Le Meur, P. Jeannin, Le guide du Handball, 2012, Ed. Revue EPS, Paris
12) P. Lammertyn, N. Lemoine, Jeux de Badminton, 2004, Ed. Revue EPS, Paris
13) H. Rolan, S. Geay, Le guide du Badminton, 2011, Ed. Revue EPS, Paris

14) JJ Benoit et coll, Jeux de mini-volley, 2006, Ed. Revue EPS, Paris
15) N. Lefrère, Les fondamentaux du basket, 2013, Ed. Amphora, Paris
16) M. Paoli, Les fondamentaux du volley, 2003, Ed. Amphora, Paris
17) Frugier E., Choque J., "Fitness: Lia, Hilow, step" Ed. Amphora, 2004

Méthodes d'enseignement-apprentissage

● Cours ex-cathedra
● Exposé par l'étudiant.e
● Travaux en autonomie
○ Classe inversée
○ Autre : (…)
○ Activités en laboratoire
○ Résolutions de problèmes
● Ateliers, travaux de groupes
● Projet sur le terrain
● Exercices, applications, travaux pratiques
● Enseignement mutuel (par les pairs)
● Observations de pratiques / de terrain
○ Séminaires, excursions, visites

Le calendrier et les méthodes de formation pourront faire l'objet d'adaptations selon la concrétisation et les besoins des phases d'apprentissages.

Modalités d'évaluation de l'Activité d'apprentissage

La note finale de cette UE est décidée par une Commission formée par les professeurs de l'UE elle-même, conformément aux dispositions précisées dans le *Règlement Général des Études et des Jurys* de la HECh.

Les modalités d'évaluation de l'Unité sont exposées ci-dessus, au niveau de la description générale de l'UE. Étant intégrée, pour les différentes activités qui la composent, cette évaluation est par nature indivisible.

Langue d'évaluation : ● Français ○ Autre (…)

Remarques éventuelles / Commentaires sur le déroulement de l'activité

La présence active à toutes les séances organisées dans cette activité est obligatoire conformément au règlement des études et aux acquis d'apprentissage à développer.

Un équipement sportif est obligatoire à chaque séance sauf indication contraire en cas de séance uniquement théorique.

L'équipement doit être composés des items suivants :
-une paire de chaussures pour les sports d'intérieur (semelle blanche).
-une paire de chaussure pour la course à pieds (athlétisme, condition physique).
-un short/legging de sport
-un t-shirt blanc et un t-shirt de couleur (les vareuses et t-shirts de publicité sont proscris).
-un sweat-shirt d'échauffement
-une tenue d'extérieur en cas de pluie
-un maillot, un bonnet, des lunettes de natation
-un cahier de note, un bic, un sifflet

(Retour à la grille de formation)

Master en Enseignement : Section 3 - **Éducation physique et à la Santé**		
Bloc d'études : **Bac 1**	U.E. : Activités sportives et Ateliers de formation professionnelle	
Alias : ASAFP	Langue d'enseignement : ● Français ○ Autre (…)	Période : UE annuelle (Q1+Q2)
Nbre d'heures présentielles : 70 h	A.A. : Sports : sports collectifs, sports de raquettes et activités rythmiques	

Contenu de l'Activité d'apprentissage

- Séances de cours basées sur la progression dans les habiletés gestuelles et les fondamentaux de base en basket-ball, futsal, handball, volley-ball et badminton
-Approche technique et tactique.
-Aérobic, step : pas de base, chorégraphies simples, éducation rythmique, développement de l'expression corporelle et de la créativité. Initiation au renforcement musculaire.

Acquis d'apprentissage spécifiques / Objectifs

- Maîtriser les habiletés techniques de base dans les activités physiques, sportives et d'expression et y compris la sécurité.
- Connaître les progressions d'apprentissage dans les activités physiques, sportives et d'expression envisagées et y compris la sécurité passive et active.
- Connaître les règlements des différents sports ainsi que les règles d'arbitrage.
- Acquérir la connaissance théorique et pratique des critères de réussite et d'exécution des différents gestes techniques liés aux activités physiques, sportives et d'expression enseignées au cours.
- Acquérir une endurance générale et spécifique.
- Développer les capacités physiques de base (endurance, force, vitesse, vélocité, souplesse...).
- Développer les différentes filières énergétiques.
- Maîtriser les notions de rythme ainsi que faire preuve d'expression artistique et corporelle.
- Témoigner d'une attitude positive et de savoir-être tels que participation, ponctualité, fair-play, déontologie, esprit de corps, motivation, enthousiasme...
- Organiser et mettre en place des situations simples d'apprentissage dans les activités physiques, sportives et d'expression.

Supports didactiques obligatoires

○ Syllabus de cours	○ E-Learning	● Documents de travail	○ Portefeuille de lectures
○ Dias de projection	● Ouvrage de référence	○ Autres : (…)	

Sources bibliographiques principales

1) Documents pédagogique N°57 : L'enfant et la balle, 1995. Ministère de l'Education de la Communauté Française.
2) Bernard Bourdon et col. Approche transversale des sports collectifs.2001. Revue EPS. Paris
3) Cathy Malf3ois. Basket Entraînement des jeunes. 2009. Amphora. Paris.
4) P. Vincent, Basket, Méthode d'entraînement, 2013, Chiron, Paris.
5) J. Sicard, Le Basket, une méthode complète et moderne pour apprendre ou se perfectionner, 1998, Solar
6) T. Claisse, Apprendre le Basket par le jeu, par le match, 2014 CUFOCEP LLN
7) C. Falguière, Basket-ball, contenus scolaires pour le collège et le lycée, 2001, Ed. Revue EPS, Paris
8) Documents Pédagogiques 27, 63 et 71 : Basket-ball I, II et III, Ministère de l'Education de la Communauté Française.
9) S. Rivière et coll, l'EPS à l'école cycles 2 et 3, 2010, Retz, Paris
10) FFHb, Coll, Handball à l'école, 2001, Ed. Revue EPS, Paris
11) L. Le Meur, P. Jeannin, Le guide du Handball, 2012, Ed. Revue EPS, Paris
12) P. Lammertyn, N. Lemoine, Jeux de Badminton, 2004, Ed. Revue EPS, Paris
13) H. Rolan, S. Geay, Le guide du Badminton, 2011, Ed. Revue EPS, Paris
14) JJ Benoit et coll, Jeux de mini-volley, 2006, Ed. Revue EPS, Paris
15) N. Lefrère, Les fondamentaux du basket, 2013, Ed. Amphora, Paris
16) M. Paoli, Les fondamentaux du volley, 2003, Ed. Amphora, Paris
17) Frugier E., Choque J., "Fitness: Lia, Hilow, step" Ed. Amphora, 2004

Méthodes d'enseignement-apprentissage

- ○ Cours ex-cathedra
- ○ Exposé par l'étudiant.e
- ○ Travaux en autonomie
- ○ Classe inversée
- ○ Autre : (…)
- ○ Activités en laboratoire
- ○ Résolutions de problèmes
- ○ Ateliers, travaux de groupes
- ○ Projet sur le terrain
- ● Exercices, applications, travaux pratiques
- ○ Enseignement mutuel (par les pairs)
- ○ Observations de pratiques / de terrain
- ○ Séminaires, excursions, visites

Le calendrier et les méthodes de formation pourront faire l'objet d'adaptations selon la concrétisation et les besoins des phases d'apprentissages.

Modalités d'évaluation de l'Activité d'apprentissage

La note finale de cette UE est décidée par une Commission formée par les professeurs de l'UE elle-même, conformément aux dispositions précisées dans le *Règlement Général des Études et des Jurys* de la HECh.

Les modalités d'évaluation de l'Unité sont exposées ci-dessus, au niveau de la description générale de l'UE. Étant intégrée, pour les différentes activités qui la composent, cette évaluation est par nature indivisible.

Langue d'évaluation : ● Français ○ Autre (…)

Remarques éventuelles / Commentaires sur le déroulement de l'activité

La présence active à toutes les séances organisées dans cette activité est obligatoire conformément au règlement des études et aux acquis d'apprentissage à développer.

Un équipement sportif est obligatoire à chaque séance sauf indication contraire en cas de séance uniquement théorique.

L'équipement doit être composés des items suivants :
-une paire de chaussures pour les sports d'intérieur (semelle blanche).
-un short/legging de sport
-un t-shirt blanc et un t-shirt de couleur (les vareuses et t-shirts de publicité sont proscris).
-un sweat-shirt d'échauffement
-un cahier de note, un bic, un sifflet

(Retour à la grille de formation)

Master en Enseignement : Section 3 - **Éducation physique et à la Santé**		
Bloc d'études : **Bac 1**	U.E. : Activités sportives et Ateliers de formation professionnelle	
Alias : ASAFP	Langue d'enseignement : ● Français ○ Autre (…)	Période : UE annuelle (Q1+Q2)
Nbre d'heures présentielles : 20 h	A.A. : Athlétisme	

Contenu de l'Activité d'apprentissage

Apprentissage de la technique de course.
Méthodologie et pratique de la course d'endurance.
Apprentissage technique des différentes disciplines suivantes :
- Lancer du javelot
- Lancer du poids
- Saut en Hauteur
- 60m

Acquis d'apprentissage spécifiques / Objectifs

- Maîtriser les habiletés techniques de base dans les activités physiques, sportives et d'expression et y compris la sécurité.
- Connaître les progressions d'apprentissage dans les activités physiques, sportives et d'expression envisagées et y compris la sécurité passive et active.
- Connaître les règlements des différents sports ainsi que les règles d'arbitrage.
- Acquérir la connaissance théorique et pratique des critères de réussite et d'exécution des différents gestes techniques liés aux activités physiques, sportives et d'expression enseignées au cours.
- Développer les capacités physiques de base (endurance, force, vitesse, vélocité, souplesse...).
- Développer les différentes filières énergétiques.
- Maîtriser les notions de rythme ainsi que faire preuve d'expression artistique et corporelle.
- Témoigner d'une attitude positive et de savoir-être tels que participation, ponctualité, fair-play, déontologie, esprit de corps, motivation, enthousiasme...
- Organiser et mettre en place des situations simples d'apprentissage dans les activités physiques, sportives et d'expression.

Supports didactiques obligatoires

○ Syllabus de cours ○ E-Learning ● Documents de travail ○ Portefeuille de lectures
○ Dias de projection ○ Ouvrage de référence ○ Autres : (…)

Sources bibliographiques principales

CESARI E., LAIGRET F., Les fondamentaux de l'athlétisme. Ed. Amphora, 1998

Méthodes d'enseignement-apprentissage

○ Cours ex-cathedra ○ Activités en laboratoire ● Exercices, applications, travaux pratiques
○ Exposé par l'étudiant.e ○ Résolutions de problèmes ○ Enseignement mutuel (par les pairs)
○ Travaux en autonomie ○ Ateliers, travaux de groupes ○ Observations de pratiques / de terrain
○ Classe inversée ○ Projet sur le terrain ○ Séminaires, excursions, visites
○ Autre : (…)

Le calendrier et les méthodes de formation pourront faire l'objet d'adaptations selon la concrétisation et les besoins des phases d'apprentissages.

Modalités d'évaluation de l'Activité d'apprentissage

La note finale de cette UE est décidée par une Commission formée par les professeurs de l'UE elle-même, conformément aux dispositions précisées dans le *Règlement Général des Études et des Jurys* de la HECh.

Les modalités d'évaluation de l'Unité sont exposées ci-dessus, au niveau de la description générale de l'UE. Étant intégrée, pour les différentes activités qui la composent, cette évaluation est par nature indivisible.

Langue d'évaluation : ● Français ○ Autre (…)

Remarques éventuelles / Commentaires sur le déroulement de l'activité

La présence active à toutes les séances organisées dans cette activité est obligatoire conformément au règlement des études et aux acquis d'apprentissage à développer.

Un équipement sportif est obligatoire à chaque séance sauf indication contraire en cas de séance uniquement théorique.

L'équipement doit être composés des items suivants :
-une paire de chaussure pour la course à pieds (athlétisme, condition physique).
-un short/legging de sport
-un t-shirt blanc et un t-shirt de couleur (les vareuses et t-shirts de publicité sont proscris).
-un sweat-shirt d'échauffement
-une tenue d'extérieur en cas de pluie
-un cahier de note, un bic, un sifflet

(Retour à la grille de formation)

Master en Enseignement : Section 3 - **Éducation physique et à la Santé**		
Bloc d'études : **Bac 1**	U.E. : Activités sportives et Ateliers de formation professionnelle	
Alias : ASAFP	Langue d'enseignement : ● Français ○ Autre (…)	Période : UE annuelle (Q1+Q2)
Nbre d'heures présentielles : 30 h	A.A. : Gymnastique	

Contenu de l'Activité d'apprentissage

-Maîtriser les exercices de base au sol et aux agrès
-Lier les éléments de base pour réaliser des enchaînements
-Assurer la sécurité tant passive qu'active.

Acquis d'apprentissage spécifiques / Objectifs

- Faire preuve d'assiduité, d'implication et de ponctualité aux cours.
- Maîtriser les habiletés techniques de base dans les activités physiques, sportives et d'expression et y compris la sécurité.
- Connaître les progressions d'apprentissage dans les activités physiques, sportives et d'expression envisagées et y compris la sécurité passive et active.
- Connaître les règlements des différents sports ainsi que les règles d'arbitrage.
- Acquérir la connaissance théorique et pratique des critères de réussite et d'exécution des différents gestes techniques liés aux activités physiques, sportives et d'expression enseignées au cours.
- Acquérir une endurance générale et spécifique.
- Développer les capacités physiques de base (endurance, force, vitesse, vélocité, souplesse...).
- Développer les différentes filières énergétiques.
- Maîtriser les notions de rythme ainsi que faire preuve d'expression artistique et corporelle.
- Témoigner d'une attitude positive et de savoir-être tels que fair-play, déontologie, esprit de corps, motivation, enthousiasme...
- Organiser et mettre en place des situations simples d'apprentissage dans les activités physiques, sportives et d'expression.

Supports didactiques obligatoires

○ Syllabus de cours ○ E-Learning ● Documents de travail ○ Portefeuille de lectures
○ Dias de projection ○ Ouvrage de référence ○ Autres : (…)

Sources bibliographiques principales

-Documents pédagogiques de la Communauté Française Gym au sol de P. Soler
-Pédagogie des agrès de P. Carrasco
-Gymnastique aux agrès de P. Carrasco
-Actions motrices en gymnastique sportive de J. Leguet
-1000 exercices et jeux de gymnastique de U. Spöhel
-Gymnastique sportive, de l'école aux associations de L. Thomas, J. Fiard, C. Soulard, G. Chautemp.

Méthodes d'enseignement-apprentissage

○ Cours ex-cathedra ○ Activités en laboratoire ● Exercices, applications, travaux pratiques
○ Exposé par l'étudiant.e ○ Résolutions de problèmes ○ Enseignement mutuel (par les pairs)
○ Travaux en autonomie ○ Ateliers, travaux de groupes ○ Observations de pratiques / de terrain
○ Classe inversée ○ Projet sur le terrain ○ Séminaires, excursions, visites
○ Autre : (…)

Le calendrier et les méthodes de formation pourront faire l'objet d'adaptations selon la concrétisation et les besoins des phases d'apprentissages.

Modalités d'évaluation de l'Activité d'apprentissage

La note finale de cette UE est décidée par une Commission formée par les professeurs de l'UE elle-même, conformément aux dispositions précisées dans le *Règlement Général des Études et des Jurys* de la HECh.

Les modalités d'évaluation de l'Unité sont exposées ci-dessus, au niveau de la description générale de l'UE. Étant intégrée, pour les différentes activités qui la composent, cette évaluation est par nature indivisible.

Langue d'évaluation : ● Français ○ Autre (…)

<u>Remarques éventuelles / Commentaires sur le déroulement de l'activité</u>

La présence active à toutes les séances organisées dans cette activité est obligatoire conformément au règlement des études et aux acquis d'apprentissage à développer.

Un équipement sportif est obligatoire à chaque séance sauf indication contraire en cas de séance uniquement théorique.

L'équipement doit être composés des items suivants :
-un short/legging de sport
-un t-shirt blanc et un t-shirt de couleur (les vareuses et t-shirts de publicité sont proscris).
-un sweat-shirt d'échauffement
-un cahier de note, un bic, un sifflet

(Retour à la grille de formation)

Master en Enseignement : Section 3 - **Éducation physique et à la Santé**		
Bloc d'études : **Bac 1**	U.E. : Activités sportives et Ateliers de formation professionnelle	
Alias : ASAFP	Langue d'enseignement : ● Français ○ Autre (…)	Période : UE annuelle (Q1+Q2)
Nbre d'heures présentielles : 20 h	A.A. : Activités aquatiques	

Contenu de l'Activité d'apprentissage

-Travail de l'accoutumance
-Perfectionnement de la technique des 4 nages
-Préparation à une distance d'endurance (400m en Cr)
-Perfectionnement de la technique des virages pour un 100 mètres brasse et un 100 mètres 4 nages.

Acquis d'apprentissage spécifiques / Objectifs

- Faire preuve d'assiduité, d'implication et de ponctualité aux cours.
- Maîtriser les habiletés techniques de base dans les activités physiques, sportives et d'expression et y compris la sécurité.
- Connaître les progressions d'apprentissage dans les activités physiques, sportives et d'expression envisagées et y compris la sécurité passive et active.
- Connaître les règlements des différents sports ainsi que les règles d'arbitrage.
- Acquérir la connaissance théorique et pratique des critères de réussite et d'exécution des différents gestes techniques liés aux activités physiques, sportives et d'expression enseignées au cours.
- Acquérir une endurance générale et spécifique.
- Développer les capacités physiques de base (endurance, force, vitesse, vélocité, souplesse...).
- Développer les différentes filières énergétiques.
- Maîtriser les notions de rythme ainsi que faire preuve d'expression artistique et corporelle.
- Témoigner d'une attitude positive et de savoir-être tels que fair-play, déontologie, esprit de corps, motivation, enthousiasme...
- Organiser et mettre en place des situations simples d'apprentissage dans les activités physiques, sportives et d'expression.

Supports didactiques obligatoires

○ Syllabus de cours ○ E-Learning ● Documents de travail ○ Portefeuille de lectures
○ Dias de projection ○ Ouvrage de référence ○ Autres : (…)

Sources bibliographiques principales

-Brisy Véronique dans CARLIER G., GERARD Ph., OBSOMER R., RENARD J-P., Education physique et sportive. -Innovations pédagogiques en formation continue, DE BOECK, 2002, pp.101-116.
-BUCHER W., MESSNER C., SALZMANN F., 1000 exercices et jeux de natation, VIGOT, 1986.
-COUNSILMAN J.E., La natation de compétition, collection sport + enseignement, VIGOT, 1986.
-CHOLLET D., Approche scientifique de la natation sportive, VIGOT, 1990.
-HELAL H., BOULLE B., L'enseignement de la natation, Les cahiers de l'INSEP n°28, INSEP, 1999.
-MAURY B., COUDRIER Ch., Natation pour les 6-12 ans, revue EPS, 2000.
-PEDROLETTI M., Natation du débutant à l'international exercices pratiques, AMPHORA, 1990.
-PEDROLETTI M., Les fondamentaux de la natation, Initiation et perfectionnement pour tous, AMPHORA, 2000. -PELAYOP., MAILLARD D., ROZIER D., CHOLLET D., Natation au collège et au lycée, revue EPS, 1999.
-Ressources en ligne : http://www.natationpourtous.com/technique/crawl/crawl-gainage.php Site intéressant, alliant des descriptions techniques, des descriptions d'éducatifs ainsi que des vidéos très intéressantes.

Méthodes d'enseignement-apprentissage

○ Cours ex-cathedra ○ Activités en laboratoire ● Exercices, applications, travaux pratiques
○ Exposé par l'étudiant.e ○ Résolutions de problèmes ○ Enseignement mutuel (par les pairs)
○ Travaux en autonomie ○ Ateliers, travaux de groupes ○ Observations de pratiques / de terrain
○ Classe inversée ○ Projet sur le terrain ○ Séminaires, excursions, visites
○ Autre : (…)

Le calendrier et les méthodes de formation pourront faire l'objet d'adaptations selon la concrétisation et les besoins des phases d'apprentissages.

Modalités d'évaluation de l'Activité d'apprentissage

La note finale de cette UE est décidée par une Commission formée par les professeurs de l'UE elle-même, conformément aux dispositions précisées dans le *Règlement Général des Études et des Jurys* de la HECh.

Les modalités d'évaluation de l'Unité sont exposées ci-dessus, au niveau de la description générale de l'UE. Étant intégrée, pour les différentes activités qui la composent, cette évaluation est par nature indivisible.

Langue d'évaluation : ● Français ○ Autre (…)

Remarques éventuelles / Commentaires sur le déroulement de l'activité

La présence active à toutes les séances organisées dans cette activité est obligatoire conformément règlement des études et aux acquis d'apprentissage à développer.

Un équipement sportif est obligatoire à chaque séance sauf indication contraire en cas de séance uniquement théorique.

L'équipement doit être composés des items suivants :
-un maillot
-une paire de lunette de natation
-un bonnet de natation en silicone/latex

(Retour à la grille de formation)

Master en Enseignement : Section 3 - **Éducation physique et à la Santé**		
Bloc d'études : **Bac 1**	U.E. : Activités sportives et Ateliers de formation professionnelle	
Alias : ASAFP	Langue d'enseignement : ● Français ○ Autre (…)	Période : UE annuelle (Q1+Q2)
Nbre d'heures présentielles : 30 h	A.A. : Condition physique, y compris élaboration du carnet de suivi	

Contenu de l'Activité d'apprentissage

- Préparation physique de base
- Développement des qualités physique de base
- Progression d'entraînement pour améliorer ses performances physiques (endurance-force-agilité-vitesse-souplesse).

Acquis d'apprentissage spécifiques / Objectifs

- Faire preuve d'assiduité, d'implication et de ponctualité aux cours.
- Maîtriser les habiletés techniques de base dans les activités physiques, sportives et d'expression et y compris la sécurité.
- Connaître les progressions d'apprentissage dans les activités physiques, sportives et d'expression envisagées et y compris la sécurité passive et active.
- Connaître les règlements des différents sports ainsi que les règles d'arbitrage.
- Acquérir la connaissance théorique et pratique des critères de réussite et d'exécution des différents gestes techniques liés aux activités physiques, sportives et d'expression enseignées au cours.
- Acquérir une endurance générale et spécifique.
- Développer les capacités physiques de base (endurance, force, vitesse, vélocité, souplesse...).
- Développer les différentes filières énergétiques.
- Maîtriser les notions de rythme ainsi que faire preuve d'expression artistique et corporelle.
- Témoigner d'une attitude positive et de savoir-être tels que fair-play, déontologie, esprit de corps, motivation, enthousiasme...
- Organiser et mettre en place des situations simples d'apprentissage dans les activités physiques, sportives et d'expression.

Supports didactiques obligatoires

○ Syllabus de cours ○ E-Learning ● Documents de travail ○ Portefeuille de lectures
○ Dias de projection ○ Ouvrage de référence ○ Autres : (…)

Sources bibliographiques principales

1) Billat V, Physiologie & méthodologie de l'entraînement : de la pratique à la théorie. De Boeck
2) Reiss D, La bible de la préparation physique - Le guide scientifique et pratique pour tous. Amphora
3) Jeffreys I, Développer la vitesse. 4trainers.
4) McCuighan, Développer la Puissance. 4trainer
5) Williardson, Développer le gainage. 4trainer
6) Radclife J, Pliométrie. 4trainer

Méthodes d'enseignement-apprentissage

○ Cours ex-cathedra ○ Activités en laboratoire ● Exercices, applications, travaux pratiques
○ Exposé par l'étudiant.e ○ Résolutions de problèmes ○ Enseignement mutuel (par les pairs)
○ Travaux en autonomie ○ Ateliers, travaux de groupes ○ Observations de pratiques / de terrain
○ Classe inversée ○ Projet sur le terrain ○ Séminaires, excursions, visites
○ Autre : (…)

Le calendrier et les méthodes de formation pourront faire l'objet d'adaptations selon la concrétisation et les besoins des phases d'apprentissages.

Modalités d'évaluation de l'Activité d'apprentissage

La note finale de cette UE est décidée par une Commission formée par les professeurs de l'UE elle-même, conformément aux dispositions précisées dans le *Règlement Général des Études et des Jurys* de la HECh.

Les modalités d'évaluation de l'Unité sont exposées ci-dessus, au niveau de la description générale de l'UE. Étant intégrée, pour les différentes activités qui la composent, cette évaluation est par nature indivisible.

Langue d'évaluation : ● Français ○ Autre (…)

Remarques éventuelles / Commentaires sur le déroulement de l'activité

La présence active à toutes les séances organisées dans cette activité est obligatoire conformément règlement des études et aux acquis d'apprentissage à développer.

Un équipement sportif est obligatoire à chaque séance sauf indication contraire en cas de séance uniquement théorique.

L'équipement doit être composés des items suivants :
-une paire de chaussures pour la course à pieds
-une paire de chaussures indoor
-un short/legging de sport
-un t-shirt blanc et un t-shirt de couleur (les vareuses et t-shirts de publicité sont proscris).
-un sweat-shirt d'échauffement
-un cahier de note, un bic, un sifflet
-une montre cardio-fréquencemètre est souhaitée

(Retour à la grille de formation)

Haute École Charlemagne - Département pédagogique		Domaine : Sciences de l'éducation et Enseignement	
En codiplômation avec l'Université de Liège		Secteur : Sciences humaines et sociales	Niveau du cycle : 1 (Bachelier)
Campus de formation : Liège - Rivageois		Cadre européen de certification : niveau 7	
Master en Enseignement : Section 3 - **Éducation physique et à la Santé**			
Bloc d'études : **Bac 1**		U.E. : Pédagogie appliquée	
Alias : PedApp	Crédit(s) : 8 ECTS	Acronyme info : PLEP3114	Période : UE annuelle (Q1+Q2)
Cours : obligatoire		Cette UE est corequise à une ou plusieurs autres : ● Non ○ Oui (…)	
La réussite de cette UE constitue un prérequis à l'accès à une ou plusieurs UE de la suite du cursus : ● Non ○ Oui (…)			
Le choix de cette UE est conditionné par la réussite préalable d'une ou plusieurs UE : ● Non ○ Oui (…)			
Langue d'enseignement : ● Français ○ Autre (…)		Nombre d'heures présentielles : 92 h	
		Enseignant.e-référent.e d'UE : Laetitia L'Hoest (laetitia.lhoest@hech.be)	

Structure de l'Unité d'enseignement

L'UE se compose des activités d'apprentissage (AA) suivantes :

- Activité 1 : Stages de découverte dans l'enseignement fondamental (Q1) et d'observation participante dans l'enseignement primaire (Q2)
- Activité 2 : Pédagogie générale
- Activité 3 : Didactique (inter)disciplinaire dans une perspective de pratique professionnelle, axée sur l'enseignement primaire (Q2)
- Activité 4 : Compétences numériques fondamentales pour les enseignants (Q2)

Contribution de l'UE au Profil d'enseignement

La/les **compétence(s)** suivante(s) du Référentiel sera/seront prioritairement mobilisée(s) :

Les compétences de l'acteur institutionnel, social et culturel :

○ agir comme acteur social et culturel au sein de l'école et de la société, y compris dans leur transformation, intégrer la diversité et développer des pratiques citoyennes pour plus de cohésion sociale ;

● comprendre les enjeux éthiques et respecter les cadres déontologiques et réglementaires de la profession dans uneperspective démocratique et de responsabilité ;

● analyser l'environnement organisationnel et institutionnel du système éducatif et agir en son sein notamment en interagissant avec les collègues, les parents, la direction et d'autres acteurs afin de :

- ▫ s'inscrire dans la démarche de pilotage de l'école et de participer aux démarches d'amélioration du système éducatif de la Communauté française ;
- ▪ faire de l'école un lieu où les élèves apprennent, se développent et se forment dans un climat positif, et non un lieu de sélection.

○ maîtriser sa situation administrative et le suivi de son dossier administratif personnel.

Les compétences de l'acteur d'une organisation apprenante dans une dynamique collective :

○ s'investir dans le travail collaboratif au sein d'une équipe éducative afin d'en augmenter le professionnalisme et l'expertise par la mobilisation de l'intelligence collective, notamment au cours de concertations ;

○ identifier ses besoins de formation individuelle et participer à l'identification des besoins de formation de l'équipe pédagogique ;

○ contribuer à la diffusion, au sein de l'équipe éducative, des acquis liés aux formations continues suivies ou des capacités développées par celles-ci ou par l'expérience.

Les compétences de l'organisateur et accompagnateur d'apprentissages dans une dynamique évolutive :

● maitriser les contenus disciplinaires, leurs fondements épistémologiques, leur évolution scientifique et technologique, leur didactique et la méthodologie de leur enseignement ;

● maitriser les savoirs relatifs aux processus d'apprentissage, aux recherches sur les différents modèles et théories de l'enseignement ;

● maitriser la langue française écrite et orale de manière approfondie pour enseigner et communiquer de manière adéquate dans les divers contextes et les différentes disciplines liés à la profession ;

○ prendre en compte et développer les dimensions langagières des apprentissages et enseignements, en étant attentif à la langue de scolarisation ou langue d'apprentissage et conscient du caractère socialement et culturellement inégal de la familiarisation à celle-ci ;

● agir comme pédagogue au sein de la classe et au sein de l'établissement scolaire dans une perspective collective, notamment à travers :

- ▪ la conception et la mise en œuvre d'une démarche d'enseignement et d'apprentissage, comprenant des pratiques variées de nature à renforcer la motivation et la promotion de la confiance en soi des élèves et à développer leur créativité et leur esprit d'initiative et de coopération ;
- ▪ la conception, le choix et l'utilisation de supports didactiques, de manuels, de logiciels scolaires et d'autres outils pédagogiques ;

▫ la construction et l'utilisation de supports d'observation et d'évaluation, cette dernière étant spécifiquement à visée compréhensive et formative, favorisant la responsabilisation et la participation de l'élève dans ses apprentissages ;
▫ la conception et la mise en œuvre de pratiques de différenciation pédagogique, d'accompagnement personnalisé des élèves tenant compte de leurs acquis antérieurs, de leur profil d'apprenant et, s'il échet, de leurs besoins spécifiques et reposant notamment sur le co-enseignement ou la co-intervention pédagogique ;
▫ la mise en place d'activités d'apprentissage interdisciplinaires ;

- maîtriser l'intégration des technologies numériques dans ses pratiques pédagogiques ;
- prendre en compte l'éducation aux médias, l'EVRAS ainsi que le genre de manière transversale ;
- créer un cadre relationnel bienveillant pour faciliter la communication avec les élèves, leur entourage notamment familial, ainsi qu'avec les collègues ;
- gérer le groupe-classe en situation éducative et pédagogique de manière stimulante, structurante et sécurisante.

Les compétences du praticien réflexif :

- lire de manière critique les résultats de recherches scientifiques en éducation et en didactique et s'en inspirer pour son action d'enseignement ainsi que s'appuyer sur diverses disciplines des sciences humaines pour analyser et agir en situation professionnelle ;
- mener, individuellement et avec ses pairs, une observation et une analyse critique et rigoureuse de ses propres pratiques et de leur impact sur les élèves afin de réguler son enseignement et d'en faire évoluer les stratégies et conditions de mise en œuvre dans une perspective d'efficacité et d'équité ;
- construire progressivement son identité professionnelle, notamment en mobilisant des outils de développement professionnel personnel tel que le portfolio.

Les **objectifs** / **acquis d'apprentissage** spécifiques de l'UE, sanctionnés par l'évaluation, sont :

L'objectif principal de l'UE vise à préparer les étudiants à leurs prestations d'enseignement axées sur l'enseignement primaire.
A l'issue de l'UE, l'étudiant sera capable de :

- Concevoir des séquences d'apprentissage adaptées auxx élèves du primaire et conformes aux référentiels
- Mobiliser des savoirs théoriques et pratiques issus de de la psychopédagogie, de la didactique, et de la technopédagogie pour enrichir ses prestations
- Evaluer les apprentissages des élèves à l'aide d'outils pertinents
- Analyser sa pratique professionnelle dans une démarche réflexive à travers le rapport de stage
- Utiliser des outils numériques et des supports didactiques pour renforcer l'efficacité de son enseignement

<u>Contenus minimaux envisagés au niveau de l'UE</u> (aspects a minima abordés en lien avec les Référentiels)

1. Formation disciplinaire pouvant inclure les aspects de la didactique de la discipline ou appliquée à la discipline
- maîtrise des contenus d'apprentissage visés par les référentiels d'application dans le ou les niveaux d'enseignement concernés et capacité d'adaptation à l'évolution de ces référentiels

2. Formation à et par la communication
- communication verbale et non-verbale en situation professionnelle

3. Formation à et par la pratique
- articulation théorie - pratique à travers l'observation, la mise en œuvre d'actions éducatives et leur régulation dans le cadre de situations professionnelles variées et supervisées

4. Formation didactique et pédagogique
- méthodologies d'enseignement, y compris la prise en compte des différences en matière d'apprentissage
- processus d'apprentissage
- didactique des disciplines associées aux contenus couverts par les référentiels d'application dans le ou les niveaux d'enseignement concernés
- gestion de groupes d'apprenants y compris par des pratiques de co-enseignement et de cointervention pédagogique
- éléments théoriques permettant une pratique réflexive documentée

7. Formation visant à la maîtrise orale et écrite de la langue française
- maîtrise approfondie écrite et orale de la langue française en contexte professionnel

Modalités d'évaluation intégrée de l'Unité d'enseignement

La note finale de cette UE est décidée par une Commission formée par les professeurs de l'UE elle-même, conformément aux dispositions précisées dans le *Règlement Général des Études et des Jurys* de la HECh.

Unité d'enseignement concernée	Quadrimestre 1			Quadrimestre 2			Seconde session		
	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral
PedApp	…	…	…	…	…	100 %	…	…	100 %

Détails modalités / Précisions éventuelles :

L'examen oral consistera en une épreuve intégrée évaluant les différentes notions théoriques du cours de pédagogie et la capacité de l'étudiant à tisser des liens entre ses prestations en stage et les différentes notions théoriques.
Une analyse réflexive se basant sur les différentes préparations réalisées en stage sera également demandée.
Cette épreuve tiendra également compte des différents travaux réalisés dans les cours de technopédagogie et de didactique qui ont pour objectif de donner des outils concrets permettant l'amélioration des prestations de l'étudiant en stage.
Une participation active régulière dans les quatre activités d'apprentissage constituant l'UE sera demandée à l'étudiant afin de pouvoir valider la réussite de celle-ci.

En cas de « Travail annuel » non améliorable entre les sessions d'examens, la mention « *Report* » indique que la note de Travail annuel précédemment obtenue est reportée telle quelle. Dans le cas contraire, l'amélioration de la note de Travail annuel fait l'objet d'un contrat écrit entre l'étudiant.e et l'enseignant.e.

Le **critère de réussite de l'UE** correspond à l'obtention d'une note globale et intégrée de minimum 10/20 à l'ensemble de l'Unité.

Master en Enseignement : Section 3 - **Éducation physique et à la Santé**		
Bloc d'études : **Bac 1**	U.E. : Pédagogie appliquée	
Alias : PedApp	Langue d'enseignement : ● Français ○ Autre (…)	Période : UE annuelle (Q1+Q2)
Nbre d'heures présentielles : 36 h	A.A. : Stages de découverte dans l'enseignement fondamental (Q1) et d'observation participante dans l'enseignement primaire (Q2)	

Contenu de l'Activité d'apprentissage

Les stages pédagogiques, préparés et débriefés dans le cadre des Ateliers de Formation Professionnelle, permettront aux étudiant(e)s d'observer de manière plus approfondie le métier d'enseignant en contexte réel, c'est à dire, dans l'enseignement fondamental. Ils pourront ainsi se confronter aux réalités de terrain, échanger avec les différents acteurs et se familiariser avec le fonctionnement d'un établissement scolaire. Durant une première semaine, ils pourront assister à différentes leçons en éducation physique, psychomotricité et en classe.

Le stage d'observation participante, lui, est un stage au cours duquel les étudiants observent des périodes d'enseignement dans l'enseignement fondamental et réalisent des prestations de manière individuelle pour 6 périodes minimum avec les préparations écrites s'y rapportant.

Acquis d'apprentissage spécifiques / Objectifs

Analyser et poser un regard critique sur la récolte d'informations du stage d'observation et de sensibilisation dans l'enseignement fondamental selon les prismes :
- du métier d'enseignement tel qu'envisagé par les prescrits légaux,
- des valeurs et finalités de l'enseignement
- des compétences de l'enseignant

Au terme de l'AA, l'étudiant.e sera capable :
- de mener une observation objective et une analyse critique de pratiques d'enseignement et de leur impact sur les élèves dans une perspective d'efficacité et d'équité.
- de concevoir des préparations de leçon en tenant compte des référentiels, des éléments théoriques vus au cours de pédagogie et en choisissant une démarche d'enseignement adaptée à la discipline et au public
- de choisir et/ou concevoir des supports didactiques
- de gérer une activité en privilégiant l'engagement moteur des élèves dans l'activité, en favorisant la motivation des élèves et en adaptant sa communication (verbale et non verbale) à la situation d'apprentissage
- de porter un regard réflexif sur sa propre pratique et d'être capable d'autorégulation.

Le tout étant compilé dans un rapport de stage.

Supports didactiques obligatoires

○ Syllabus de cours ○ E-Learning ● Documents de travail ○ Portefeuille de lectures
○ Dias de projection ● Ouvrage de référence ○ Autres : (…)

Sources bibliographiques principales

- Référentiel d'éducation physique et à la santé
- Sources bibliographiques d'aide la planification et la rédaction de rapports.

Méthodes d'enseignement-apprentissage

○ Cours ex-cathedra ○ Activités en laboratoire ○ Exercices, applications, travaux pratiques
○ Exposé par l'étudiant.e ○ Résolutions de problèmes ○ Enseignement mutuel (par les pairs)
○ Travaux en autonomie ○ Ateliers, travaux de groupes ● Observations de pratiques / de terrain
○ Classe inversée ○ Projet sur le terrain ○ Séminaires, excursions, visites
● Autre : stage

Le calendrier et les méthodes de formation pourront faire l'objet d'adaptations selon la concrétisation et les besoins des phases d'apprentissages.

Modalités d'évaluation de l'Activité d'apprentissage

La note finale de cette UE est décidée par une Commission formée par les professeurs de l'UE elle-même, conformément aux dispositions précisées dans le *Règlement Général des Études et des Jurys* de la HECh.

Les modalités d'évaluation de l'Unité sont exposées ci-dessus, au niveau de la description générale de l'UE. Étant intégrée, pour les différentes activités qui la composent, cette évaluation est par nature indivisible.

Langue d'évaluation : ● Français ○ Autre (…)

Remarques éventuelles / Commentaires sur le déroulement de l'activité

En l'absence de documents administratifs ou en cas de retard abusif, l'étudiant ne pourra pas se rendre sur le lieu de stage.

(Retour à la grille de formation)

Master en Enseignement : Section 3 - **Éducation physique et à la Santé**		
Bloc d'études : **Bac 1**	U.E. : Pédagogie appliquée	
Alias : PedApp	Langue d'enseignement : ● Français ○ Autre (…)	Période : UE annuelle (Q1+Q2)
Nbre d'heures présentielles : 20 h	A.A. : Pédagogie générale	

Contenu de l'Activité d'apprentissage

En lien étroit avec les Ateliers de Formation Professionnelle (A.F.P.), le cours de Pédagogie générale abordera de manière plus systématique un ensemble de concepts et de domaines particulièrement utiles aux étudiants, pour effectuer leur stage d'observation « participante » dans l'enseignement fondamental et pour structurer et intégrer de manière théorique les divers apports de ces A.F.P.

Au terme de chaque « module de contenu » proposé, les étudiants seront ainsi capables de dégager l'essentiel des notions introduites au cours pour les transposer et les utiliser dans divers autres contextes de formation (pratiques sportives, préparations de séances, stages, activités de terrain sur site, etc.).

Contenus abordés :
- Les référentiels
- La préparation de leçon
- La planification de leçons et de séquences d'enseignement/apprentissage
- La motivation scolaire
- L'observation et la construction d'une grille d'analyse
- Les feedbacks
- L'autoévaluation
- La pédagogie différenciée
- Les gestes professionnels de l'enseignant au niveau de la gestion de la classe et de la gestion des apprentissages.

Acquis d'apprentissage spécifiques / Objectifs

L'étudiant.e sera capable :

- de mobiliser l'ensemble des savoirs méthodologiques, pédagogiques et psychologiques dans la conduite de toute activité d'enseignement-apprentissage

- de concevoir et planifier une séquence d'apprentissage en tenant compte des documents de référence

- de créer des conditions d'apprentissages pour que chaque élève s'engage dans des tâches et des projets signifiants

Supports didactiques obligatoires

○ Syllabus de cours	○ E-Learning	● Documents de travail	● Portefeuille de lectures
○ Dias de projection	○ Ouvrage de référence	○ Autres : (…)	

Sources bibliographiques principales

Beckers, J. (2012). Compétences et identité professionnelles. L'enseignement et autres métiers de l'interaction. Bruxelles, Belgique : De Boeck.
Viau, R. (2009). La motivation en contexte scolaire. De Boeck.
Galand, B & Bourgeois, E. (2006). (Se) motiver à apprendre. Presses Universitaires de France.
Raynal, F & Rieunier, A. (2014). Pédagogie, dictionnaire des concepts clés. ESF éditeur.
Florence, J. Brunelle, J & Carlier, G. (1998). Enseigner l'éducation physique au secondaire. De Boeck
Altet, M., Postic, M. & De Ketele, J-M. (1989). Observer les situations éducatives. In: Revue française de pédagogie, volume 89 pp. 112-115.
De Vecchi, G. (1992). Aider les élèves à apprendre. Paris : Hachette.

Méthodes d'enseignement-apprentissage

● Cours ex-cathedra
○ Exposé par l'étudiant.e
○ Travaux en autonomie
○ Classe inversée
○ Autre : (…)
○ Activités en laboratoire
○ Résolutions de problèmes
● Ateliers, travaux de groupes
○ Projet sur le terrain
○ Exercices, applications, travaux pratiques
○ Enseignement mutuel (par les pairs)
● Observations de pratiques / de terrain
○ Séminaires, excursions, visites

Le calendrier et les méthodes de formation pourront faire l'objet d'adaptations selon la concrétisation et les besoins des phases d'apprentissages.

Modalités d'évaluation de l'Activité d'apprentissage

La note finale de cette UE est décidée par une Commission formée par les professeurs de l'UE elle-même, conformément aux dispositions précisées dans le *Règlement Général des Études et des Jurys* de la HECh.

Les modalités d'évaluation de l'Unité sont exposées ci-dessus, au niveau de la description générale de l'UE. Étant intégrée, pour les différentes activités qui la composent, cette évaluation est par nature indivisible.

Langue d'évaluation : ● Français ○ Autre (…)

Remarques éventuelles / Commentaires sur le déroulement de l'activité

Néant

(Retour à la grille de formation)

Master en Enseignement : Section 3 - **Éducation physique et à la Santé**		
Bloc d'études : **Bac 1**	U.E. : Pédagogie appliquée	
Alias : PedApp	Langue d'enseignement : ● Français ○ Autre (…)	Période : Quadrimestre 2
Nbre d'heures présentielles : 24 h	A.A. : Didactique (inter)disciplinaire dans une perspective de pratique professionnelle, axée sur l'enseignement primaire	

Contenu de l'Activité d'apprentissage

L'AA « didactique (inter)disciplinaire » vise à initier les étudiants à la préparation de séquences d'enseignement à destination du primaire.

Les contenus seront abordés à travers certaines disciplines :

a) Athlétisme sous forme ludique (jeux de course, jeux de saut, jeux de lancer) dans une perspective d'amélioration des habiletés motrices de base.

b) Approche simplifiée d'un sport de raquette : développement des invariants liés au jeux (perception de la trajectoire, déplacement, adaptation du jeu selon la relation partenaire/adversaire, ...)

c) Gymnastique :
- décomposition d'un élément technique en étapes d'apprentissage, analyse vidéo des éléments de base pour développer les compétences d'observation.
- approche ludique sous forme de jeux travaillant les techniques d'aide, la coopération entre pairs et la mixité

d) Sports ballon : construction de séquences d'apprentissage (identification des étapes de progression) en relation avec, d'une part, les gestes de base et d'autre part, les situations jouées simplifiées.

Acquis d'apprentissage spécifiques / Objectifs

A l'issue de l'AA, l'étudiant sera capable de :

1) Concevoir des séquences d'apprentissage adaptées au contexte de l'enseignement primaire
2) Décomposer un élément technique ou un geste sportif en étapes progressives d'apprentissage
3) Observer sa pratique à l'aide de vidéos afin d'identifier les erreurs courantes
4) Elaborer des outils didactiques pertinents (fiches techniques, kinogrammes…)

Supports didactiques obligatoires

○ Syllabus de cours ○ E-Learning ● Documents de travail ○ Portefeuille de lectures
○ Dias de projection ● Ouvrage de référence ○ Autres : (…)

Sources bibliographiques principales

Cette liste sera construite progressivement au fil des séances en collaboration avec les étudiants.

Méthodes d'enseignement-apprentissage

● Cours ex-cathedra ○ Activités en laboratoire ● Exercices, applications, travaux pratiques
○ Exposé par l'étudiant.e ● Résolutions de problèmes ○ Enseignement mutuel (par les pairs)
● Travaux en autonomie ● Ateliers, travaux de groupes ● Observations de pratiques / de terrain
○ Classe inversée ○ Projet sur le terrain ○ Séminaires, excursions, visites
○ Autre : (…)

Le calendrier et les méthodes de formation pourront faire l'objet d'adaptations selon la concrétisation et les besoins des phases d'apprentissages.

Modalités d'évaluation de l'Activité d'apprentissage

La note finale de cette UE est décidée par une Commission formée par les professeurs de l'UE elle-même, conformément aux dispositions précisées dans le *Règlement Général des Études et des Jurys* de la HECh.

Les modalités d'évaluation de l'Unité sont exposées ci-dessus, au niveau de la description générale de l'UE. Étant intégrée, pour les différentes activités qui la composent, cette évaluation est par nature indivisible.

Langue d'évaluation : ● Français ○ Autre (…)

<u>Remarques éventuelles / Commentaires sur le déroulement de l'activité</u>

Néant

(Retour à la grille de formation)

Master en Enseignement : Section 3 - **Éducation physique et à la Santé**		
Bloc d'études : **Bac 1**	U.E. : Pédagogie appliquée	
Alias : PedApp	Langue d'enseignement : ● Français ○ Autre (…)	Période : Quadrimestre 2
Nbre d'heures présentielles : 12 h	A.A. : Compétences numériques fondamentales pour les enseignants	

Contenu de l'Activité d'apprentissage

Ce module vise à développer les compétences numériques de base et essentielles des étudiants, en s'alignant sur le référentiel Pix pour le domaine du Traitement de texte et création de contenu.
L'enseignement sera structuré autour des axes suivants, permettant aux étudiants de maîtriser la production de documents et de supports numériques :

1. Production et structuration de documents

Les étudiants apprendront à mettre en page et à produire des documents complexes et structurés. Cela inclut l'utilisation des fonctions avancées d'un logiciel de traitement de texte, telles que :
• La gestion des polices de caractères et des espacements.
• La création et l'application des styles.
• La génération automatique d'une table des matières
• L'automatisation des tâches (en-têtes et pieds de page).

2. Collaboration et révision Le cours permettra aux étudiants de travailler en mode révision et collaboratif pour échanger efficacement sur un document. Ils se familiariseront avec les outils de gestion de documents partagés :
• L'utilisation du suivi des modifications et des commentaires pour centraliser les retours et les ajustements.
• Le travail collaboratif en temps réel à plusieurs sur un même document.

3. Création de supports et multimédia

Les étudiants apprendront à concevoir des supports de présentation et à gérer les éléments multimédias :
• Utilisation des fonctionnalités de base de PowerPoint, la création de masques, l'insertion d'images et pied de page.
• Compréhension des formats de fichiers (JPEG, PNG, MP4, MP3).
• Manipulation de médias (retoucher, redimensionner, convertir des fichiers multimédias) à l'aide d'outils en ligne.

4. Droit d'auteur et éthique numérique

• Initiation à la notion de licence Creative Commons.
• Utilisation de banques d'images et de vidéos libres de droits (Pexels, Unsplash, Pixabay) et de méthodes de vérification pour s'assurer qu'un contenu est réutilisable.

Acquis d'apprentissage spécifiques / Objectifs

L'étudiant.e sera capable de :
Comprendre l'environnement numérique et ses outils.
Comprendre l'architecture d'un traitement de texte.
Comprendre la notion d'invariants pour "apprendre à apprendre" la logique d'un logiciel.
Maîtriser la création d'un plan en 3D d'une salle de Gym
Comprendre l'impact écologique du numérique et être réflexif quant à son empreinte numérique écologique en tant qu'enseignant.
Réfléchir et utiliser de manière responsable et cohérente (dans le cadre de son enseignement) des outils d'Intelligence Artificielle.

Supports didactiques obligatoires

● Syllabus de cours ○ E-Learning ● Documents de travail ○ Portefeuille de lectures
● Dias de projection ○ Ouvrage de référence ○ Autres : (…)

Sources bibliographiques principales

DigCom 2.2., The Digital Competence framework for citizens
European Framework for the Digital Competence of Educators : DigCompEdu
Degeer M., Kumps A., Les compétences numériques des élèves et des enseignants

Méthodes d'enseignement-apprentissage

● Cours ex-cathedra
○ Exposé par l'étudiant.e
○ Travaux en autonomie
○ Classe inversée
○ Autre : (…)
○ Activités en laboratoire
○ Résolutions de problèmes
○ Ateliers, travaux de groupes
○ Projet sur le terrain
○ Exercices, applications, travaux pratiques
○ Enseignement mutuel (par les pairs)
○ Observations de pratiques / de terrain
○ Séminaires, excursions, visites

Le calendrier et les méthodes de formation pourront faire l'objet d'adaptations selon la concrétisation et les besoins des phases d'apprentissages.

Modalités d'évaluation de l'Activité d'apprentissage

La note finale de cette UE est décidée par une Commission formée par les professeurs de l'UE elle-même, conformément aux dispositions précisées dans le *Règlement Général des Études et des Jurys* de la HECh.

Les modalités d'évaluation de l'Unité sont exposées ci-dessus, au niveau de la description générale de l'UE. Étant intégrée, pour les différentes activités qui la composent, cette évaluation est par nature indivisible.

Langue d'évaluation : ● Français ○ Autre (…)

Remarques éventuelles / Commentaires sur le déroulement de l'activité

Concernant cet axe numérique, les étudiants seront évalués sur leurs connaissances à travers la réalisation de leurs différents Devoirs réalisés sur TEAMS en présentiel.

(Retour à la grille de formation)

Haute École Charlemagne - Département pédagogique		Domaine : Sciences de l'éducation et Enseignement	
En codiplômation avec l'Université de Liège		Secteur : Sciences humaines et sociales	Niveau du cycle : 1 (Bachelier)
Campus de formation : Liège - Rivageois		Cadre européen de certification : niveau 7	
Master en Enseignement : Section 3 - **Éducation physique et à la Santé**			
Bloc d'études : **Bac 1**		**U.E. : Pratiques de la langue française 1**	
Alias : ML-1	Crédit(s) : 5 ECTS	Acronyme info : PLEP3103	Période : UE annuelle (Q1+Q2)
Cours : obligatoire		Cette UE est corequise à une ou plusieurs autres : ● Non ○ Oui (…)	
La réussite de cette UE constitue un prérequis à l'accès à une ou plusieurs UE de la suite du cursus : ● Non ○ Oui (…)			
Le choix de cette UE est conditionné par la réussite préalable d'une ou plusieurs UE : ● Non ○ Oui (…)			
Langue d'enseignement : ● Français ○ Autre (…)		Nombre d'heures présentielles : 50 h	
		Enseignant.e-référent.e d'UE : Maud Beets (maud.beets@hech.be)	

Contribution de l'UE au Profil d'enseignement

La/les **compétence(s)** suivante(s) du Référentiel sera/seront prioritairement mobilisée(s) :

O Les compétences de l'acteur institutionnel, social et culturel :

○ agir comme acteur social et culturel au sein de l'école et de la société, y compris dans leur transformation, intégrer la diversité et développer des pratiques citoyennes pour plus de cohésion sociale ;

○ comprendre les enjeux éthiques et respecter les cadres déontologiques et réglementaires de la profession dans uneperspective démocratique et de responsabilité ;

○ analyser l'environnement organisationnel et institutionnel du système éducatif et agir en son sein notamment en interagissant avec les collègues, les parents, la direction et d'autres acteurs afin de :

- ▫ s'inscrire dans la démarche de pilotage de l'école et de participer aux démarches d'amélioration du système éducatif de la Communauté française ;
- ▫ faire de l'école un lieu où les élèves apprennent, se développent et se forment dans un climat positif, et non un lieu de sélection.

○ maîtriser sa situation administrative et le suivi de son dossier administratif personnel.

O Les compétences de l'acteur d'une organisation apprenante dans une dynamique collective :

○ s'investir dans le travail collaboratif au sein d'une équipe éducative afin d'en augmenter le professionnalisme et l'expertise par la mobilisation de l'intelligence collective, notamment au cours de concertations ;

○ identifier ses besoins de formation individuelle et participer à l'identification des besoins de formation de l'équipe pédagogique ;

○ contribuer à la diffusion, au sein de l'équipe éducative, des acquis liés aux formations continues suivies ou des capacités développées par celles-ci ou par l'expérience.

Les compétences de l'organisateur et accompagnateur d'apprentissages dans une dynamique évolutive :

○ maitriser les contenus disciplinaires, leurs fondements épistémologiques, leur évolution scientifique et technologique, leur didactique et la méthodologie de leur enseignement ;

○ maitriser les savoirs relatifs aux processus d'apprentissage, aux recherches sur les différents modèles et théories de l'enseignement ;

● maitriser la langue française écrite et orale de manière approfondie pour enseigner et communiquer de manière adéquate dans les divers contextes et les différentes disciplines liés à la profession ;

○ prendre en compte et développer les dimensions langagières des apprentissages et enseignements, en étant attentif à la langue de scolarisation ou langue d'apprentissage et conscient du caractère socialement et culturellement inégal de la familiarisation à celle-ci ;

○ agir comme pédagogue au sein de la classe et au sein de l'établissement scolaire dans une perspective collective, notamment à travers :

- ▫ la conception et la mise en œuvre d'une démarche d'enseignement et d'apprentissage, comprenant des pratiques variées de nature à renforcer la motivation et la promotion de la confiance en soi des élèves et à développer leur créativité et leur esprit d'initiative et de coopération ;
- ▫ la conception, le choix et l'utilisation de supports didactiques, de manuels, de logiciels scolaires et d'autres outils pédagogiques ;
- ▫ la construction et l'utilisation de supports d'observation et d'évaluation, cette dernière étant spécifiquement à visée compréhensive et formative, favorisant la responsabilisation et la participation de l'élève dans ses apprentissages ;
- ▫ la conception et la mise en œuvre de pratiques de différenciation pédagogique, d'accompagnement personnalisé des élèves tenant compte de leurs acquis antérieurs, de leur profil d'apprenant et, s'il échet, de leurs besoins spécifiques et reposant notamment sur le co-enseignement ou la co-intervention pédagogique ;
- ▫ la mise en place d'activités d'apprentissage interdisciplinaires ;

○ maîtriser l'intégration des technologies numériques dans ses pratiques pédagogiques ;

○ prendre en compte l'éducation aux médias, l'EVRAS ainsi que le genre de manière transversale ;

○ créer un cadre relationnel bienveillant pour faciliter la communication avec les élèves, leur entourage notamment familial, ainsi qu'avec les collègues ;

○ gérer le groupe-classe en situation éducative et pédagogique de manière stimulante, structurante et sécurisante.

O Les compétences du praticien réflexif :

- lire de manière critique les résultats de recherches scientifiques en éducation et en didactique et s'en inspirer pour son action d'enseignement ainsi que s'appuyer sur diverses disciplines des sciences humaines pour analyser et agir en situation professionnelle ;
- mener, individuellement et avec ses pairs, une observation et une analyse critique et rigoureuse de ses propres pratiques et de leur impact sur les élèves afin de réguler son enseignement et d'en faire évoluer les stratégies et conditions de mise en œuvre dans une perspective d'efficacité et d'équité ;
- construire progressivement son identité professionnelle, notamment en mobilisant des outils de développement professionnel personnel tel que le portfolio.

Les **objectifs** / **acquis d'apprentissage** spécifiques de l'UE, sanctionnés par l'évaluation, sont :

Le niveau de maitrise des compétences langagières attendu en fin de 1re année pour les futur.e.s enseignant.e.s est un niveau C1, selon le Cadre Européen Commun de référence pour les langues (CECR). Ce niveau est fixé par décret.
Le niveau C1 correspond à celui de l'utilisateur dit « expérimenté » de la langue française en tant qu'émetteur et récepteur. Il est jugé nécessaire pour parvenir à lire, comprendre et utiliser adéquatement et finement l'information écrite dans le contexte d'études supérieures.
Selon le CECR, l'utilisateur expérimenté doit ainsi pouvoir
• comprendre une grande gamme de textes longs et exigeants ;
• saisir des significations implicites ;
• s'exprimer spontanément et couramment sans devoir chercher ses mots ;
• utiliser la langue de façon efficace et souple dans sa vie professionnelle ou académique ;
• s'exprimer sur des sujets complexes de façon claire et bien structurée ;
• manifester son contrôle des outils d'organisation, d'articulation et de cohésion du discours.
En d'autres mots, à la fin de l'année, les étudiant.e.s devront être capables de démontrer la maitrise de compétences communicationnelles et langagières de niveau C1, à l'écrit. Concrètement, la maitrise de ces compétences se traduit par la capacité à
• comprendre finement des textes longs appartenant à des genres diversifiés et répondant à des intentions et des structures textuelles variées propres à l'enseignement supérieur et au futur contexte professionnel ;
• exprimer un propos complexe sur un sujet donné en étant capable d'orienter son écrit, d'en élaborer les contenus en vue de produire du sens ;
• mobiliser des savoirs langagiers (lexique, morphosyntaxe, orthographe) au service des compétences de compréhension et d'expression à l'écrit ;
• apprécier la qualité d'un texte sur le fond et la forme en vue d'y réagir et d'adopter un positionnement personnel critique.

<u>Contenu de l'activité</u>

Pour atteindre ces objectifs, les étudiant.e.s seront régulièrement amené.e.s à réaliser des exercices pratiques visant l'analyse et la production de textes longs, dont des textes argumentatifs et informatifs sur des thématiques propres à leur futur contexte professionnel.
Ces analyses et exercices d'écriture seront éclairés par les apports d'éléments théoriques et méthodologiques autour des axes suivants :
• Stratégies de compréhension en lecture et techniques d'écriture appliquées à la littératie de l'enseignement supérieur.
• Éléments d'analyse du discours, dont une réflexion approfondie autour des genres de textes, une étude des mécanismes de fonctionnement des textes dans leur intention, leur structure et leur mise en mots.
Les supports analysés et les textes produits pourront relever de canaux multimédias et/ou numériques.
C'est la nouvelle orthographe qui est d'application pour tous les exercices de production écrite, conformément aux recommandations du référentiel de français et langues anciennes.
Des activités complémentaires seront proposées aux étudiant.e.s souhaitant se remettre à niveau en ce qui concerne la maitrise des savoirs langagiers (lexique, morphosyntaxe, orthographe). Ces savoirs sont considérés comme prérequis. À ce titre, ils font partie intégrante de la matière.

<u>Contenus minimaux envisagés au niveau de l'UE</u> (aspects a minima abordés en lien avec les Référentiels)

Maitrise approfondie de la langue écrite en contexte professionnel.

Supports didactiques obligatoires

● Syllabus de cours ● E-Learning ● Documents de travail ● Portefeuille de lectures
● Dias de projection ● Ouvrage de référence ○ Autres : (…)

Sources bibliographiques principales

Cf. cours.

Méthodes d'enseignement-apprentissage

● Cours ex-cathedra ○ Activités en laboratoire ● Exercices, applications, travaux pratiques
● Exposé par l'étudiant.e ● Résolutions de problèmes ● Enseignement mutuel (par les pairs)
● Travaux en autonomie ● Ateliers, travaux de groupes ● Observations de pratiques / de terrain
● Classe inversée ○ Projet sur le terrain ● Séminaires, excursions, visites
○ Autre : (…)

Le calendrier et les méthodes de formation pourront faire l'objet d'adaptations selon la concrétisation et les besoins des phases d'apprentissages.

Modalités d'évaluation de l'Unité d'enseignement

La note finale de l'UE est décidée par le formateur titulaire ou par une Commission formée par les professeurs de l'UE elle-même, conformément aux dispositions précisées dans le *Règlement Général des Études et des Jurys* de la HECh.

Unité d'enseignement concernée	Quadrimestre 1			Quadrimestre 2			Seconde session		
	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral
ML-1	…	20 %	…	…	80 %	…	…	100 %	…

Détails modalités / Précisions éventuelles :

Les modalités des évaluations du Q1 et du Q2 seront précisées par chaque titulaire de cours.

En cas de « Travail annuel » non améliorable entre les sessions d'examens, la mention « *Report* » indique que la note de Travail annuel précédemment obtenue est reportée telle quelle. Dans le cas contraire, l'amélioration de la note de Travail annuel fait l'objet d'un contrat écrit entre l'étudiant.e et l'enseignant.e.

Langue d'évaluation : ● Français ○ Autre (…)

Remarques éventuelles / Commentaires sur le déroulement de l'UE

Les étudiants ont la possibilité de passer, en début d'année, l'épreuve liminaire de maitrise de la langue française organisée par l'ARES. La réussite de cette épreuve permet d'obtenir une dispense de l'UE Maitrise de la langue.
La participation à cette épreuve est facultative et est proposée en marge du cours de maitrise de la langue.
Tout renseignement quant à l'organisation de cette épreuve peut être obtenu via le site mesetudes.be .

(Retour à la grille de formation)

Haute École Charlemagne - Département pédagogique		Domaine : Sciences de l'éducation et Enseignement	
En codiplômation avec l'Université de Liège		Secteur : Sciences humaines et sociales	Niveau du cycle : 1 (Bachelier)
Campus de formation : Liège - Rivageois		Cadre européen de certification : niveau 7	
Master en Enseignement : Section 3 - **Éducation physique et à la Santé**			
Bloc d'études : **Bac 1**		U.E. : Équité	
Alias : Equi	Crédit(s) : 5 ECTS	Acronyme info : PLEP3104	Période : Quadrimestre 1
Cours : obligatoire		Cette UE est corequise à une ou plusieurs autres : ● Non ○ Oui (…)	
La réussite de cette UE constitue un prérequis à l'accès à une ou plusieurs UE de la suite du cursus : ● Non ○ Oui (…)			
Le choix de cette UE est conditionné par la réussite préalable d'une ou plusieurs UE : ● Non ○ Oui (…)			
Langue d'enseignement : ● Français ○ Autre (…)		Nombre d'heures présentielles : 30 h	
		Enseignant.e-référent.e d'UE : Corentin Tresnie (corentin.tresnie@uliege.be)	

Contribution de l'UE au Profil d'enseignement

La/les **compétence(s)** suivante(s) du Référentiel sera/seront prioritairement mobilisée(s) :

Les compétences de l'acteur institutionnel, social et culturel :

- ● agir comme acteur social et culturel au sein de l'école et de la société, y compris dans leur transformation, intégrer la diversité et développer des pratiques citoyennes pour plus de cohésion sociale ;
- ○ comprendre les enjeux éthiques et respecter les cadres déontologiques et réglementaires de la profession dans uneperspective démocratique et de responsabilité ;
- ● analyser l'environnement organisationnel et institutionnel du système éducatif et agir en son sein notamment en interagissant avec les collègues, les parents, la direction et d'autres acteurs afin de :
  - ▫ s'inscrire dans la démarche de pilotage de l'école et de participer aux démarches d'amélioration du système éducatif de la Communauté française ;
  - ▫ faire de l'école un lieu où les élèves apprennent, se développent et se forment dans un climat positif, et non un lieu de sélection.
- ○ maîtriser sa situation administrative et le suivi de son dossier administratif personnel.

○ Les compétences de l'acteur d'une organisation apprenante dans une dynamique collective :

- ○ s'investir dans le travail collaboratif au sein d'une équipe éducative afin d'en augmenter le professionnalisme et l'expertise par la mobilisation de l'intelligence collective, notamment au cours de concertations ;
- ○ identifier ses besoins de formation individuelle et participer à l'identification des besoins de formation de l'équipe pédagogique ;
- ○ contribuer à la diffusion, au sein de l'équipe éducative, des acquis liés aux formations continues suivies ou des capacités développées par celles-ci ou par l'expérience.

○ Les compétences de l'organisateur et accompagnateur d'apprentissages dans une dynamique évolutive :

- ○ maitriser les contenus disciplinaires, leurs fondements épistémologiques, leur évolution scientifique et technologique, leur didactique et la méthodologie de leur enseignement ;
- ○ maitriser les savoirs relatifs aux processus d'apprentissage, aux recherches sur les différents modèles et théories de l'enseignement ;
- ○ maitriser la langue française écrite et orale de manière approfondie pour enseigner et communiquer de manière adéquate dans les divers contextes et les différentes disciplines liés à la profession ;
- ○ prendre en compte et développer les dimensions langagières des apprentissages et enseignements, en étant attentif à la langue de scolarisation ou langue d'apprentissage et conscient du caractère socialement et culturellement inégal de la familiarisation à celle-ci ;
- ○ agir comme pédagogue au sein de la classe et au sein de l'établissement scolaire dans une perspective collective, notamment à travers :
  - ▫ la conception et la mise en œuvre d'une démarche d'enseignement et d'apprentissage, comprenant des pratiques variées de nature à renforcer la motivation et la promotion de la confiance en soi des élèves et à développer leur créativité et leur esprit d'initiative et de coopération ;
  - ▫ la conception, le choix et l'utilisation de supports didactiques, de manuels, de logiciels scolaires et d'autres outils pédagogiques ;
  - ▫ la construction et l'utilisation de supports d'observation et d'évaluation, cette dernière étant spécifiquement à visée compréhensive et formative, favorisant la responsabilisation et la participation de l'élève dans ses apprentissages ;
  - ▫ la conception et la mise en œuvre de pratiques de différenciation pédagogique, d'accompagnement personnalisé des élèves tenant compte de leurs acquis antérieurs, de leur profil d'apprenant et, s'il échet, de leurs besoins spécifiques et reposant notamment sur le co-enseignement ou la co-intervention pédagogique ;
  - ▫ la mise en place d'activités d'apprentissage interdisciplinaires ;
- ○ maîtriser l'intégration des technologies numériques dans ses pratiques pédagogiques ;
- ○ prendre en compte l'éducation aux médias, l'EVRAS ainsi que le genre de manière transversale ;
- ○ créer un cadre relationnel bienveillant pour faciliter la communication avec les élèves, leur entourage notamment familial, ainsi qu'avec les collègues ;
- ○ gérer le groupe-classe en situation éducative et pédagogique de manière stimulante, structurante et sécurisante.

Les compétences du praticien réflexif :

- ○ lire de manière critique les résultats de recherches scientifiques en éducation et en didactique et s'en inspirer pour son action d'enseignement ainsi que s'appuyer sur diverses disciplines des sciences humaines pour analyser et agir en situation professionnelle ;
- ● mener, individuellement et avec ses pairs, une observation et une analyse critique et rigoureuse de ses propres pratiques et de leur impact sur les élèves afin de réguler son enseignement et d'en faire évoluer les stratégies et conditions de mise en œuvre dans une perspective d'efficacité et d'équité ;
- ○ construire progressivement son identité professionnelle, notamment en mobilisant des outils de développement professionnel personnel tel que le portfolio.

Les **objectifs** / **acquis d'apprentissage** spécifiques de l'UE, sanctionnés par l'évaluation, sont :

À l'issue du cours d'Équité, l'étudiant sera capable d'envisager de façon critique et réflexive des affirmations de sens commun ou des problèmes concrets susceptibles de se poser dans l'exercice de la fonction d'enseignant. Par exemple, comment se positionner face aux besoins spécifiques des élèves ? Qu'est-il juste de faire devant les attentes divergentes du législateur, des parents, de l'école, de la société civile... ?

Pour répondre à ces questions, l'étudiant mobilisera de manière pertinente les concepts présentés durant les différentes séances de cours.

Contenu de l'activité

À la grille de formation, cette U.E. « Équité » comprend trois dimensions qui sont intégrées :
>> Philosophie de l'éducation
>> Sociologie de l'éducation
>> Introduction à l'équité des systèmes scolaires

Ce cours imbriqué propose un tableau général des inégalités constatées entre les catégories sociales. Il en examine certaines causes possibles, tant innées que sociales. Il propose une réflexion sur les inégalités qui émergent au sein de la relation élève-enseignant, ainsi que sur la manière dont ces inégalités se traduisent dans l'évaluation. Il présente enfin une étude de cas sur la mise en place d'un dispositif visant à diminuer les inégalités éducatives dans une école et les réactions de parents et du corps enseignant qui peuvent en découler.

Ces différentes thématiques sont examinées à travers quatre conceptions fréquentes de l'équité : égalité de traitement, égalité des chances, égalité des acquis et inclusion.

Contenus minimaux envisagés au niveau de l'UE (aspects a minima abordés en lien avec les Référentiels)

Pour l'ensemble des Sections de formation auxquelles cette Unité s'adresse, le principal axe des contenus minimaux qui sera mobilisé concernera, pour plusieurs aspects, le cinquième : Formation en sciences humaines et sociales.

Supports didactiques obligatoires

○ Syllabus de cours	○ E-Learning	○ Documents de travail	○ Portefeuille de lectures
● Dias de projection	○ Ouvrage de référence	○ Autres : (…)	

Sources bibliographiques principales

Un support de cours sera mis à la disposition des étudiants, sous format électronique sur la plateforme eCampus de l'ULiège.

Des lectures complémentaires pourront être proposées.

Méthodes d'enseignement-apprentissage

● Cours ex-cathedra	○ Activités en laboratoire	● Exercices, applications, travaux pratiques
○ Exposé par l'étudiant.e	○ Résolutions de problèmes	○ Enseignement mutuel (par les pairs)
○ Travaux en autonomie	○ Ateliers, travaux de groupes	○ Observations de pratiques / de terrain
○ Classe inversée	○ Projet sur le terrain	○ Séminaires, excursions, visites
○ Autre : (…)		

Le calendrier et les méthodes de formation pourront faire l'objet d'adaptations selon la concrétisation et les besoins des phases d'apprentissages.

Modalités d'évaluation de l'Unité d'enseignement

La note finale de l'UE est décidée par le formateur titulaire ou par une Commission formée par les professeurs de l'UE elle-même, conformément aux dispositions précisées dans le *Règlement Général des Études et des Jurys* de la HECh.

Unité d'enseignement concernée	Quadrimestre 1			Quadrimestre 2			Seconde session		
	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral
Equi	…	100 %	…	…	100 %	…	…	100 %	…

Détails modalités / Précisions éventuelles :

Un examen écrit, sous forme de QCM, sera organisé lors de chacune des trois sessions.
L'épreuve aura lieu sur l'implantation des Rivageois, de façon synchrone pour l'ensemble des Sections de formation.
Plus de détails sur les modalités d'évaluation sont disponibles via :
https://www.programmes.uliege.be/cocoon/20262027/cours/ZENS0001-1.html

En cas de « Travail annuel » non améliorable entre les sessions d'examens, la mention « *Report* » indique que la note de Travail annuel précédemment obtenue est reportée telle quelle. Dans le cas contraire, l'amélioration de la note de Travail annuel fait l'objet d'un contrat écrit entre l'étudiant.e et l'enseignant.e.

Langue d'évaluation : ● Français ○ Autre (…)

Remarques éventuelles / Commentaires sur le déroulement de l'UE

Le cours est organisé en 10 séances ex cathedra de 3 heures, au premier quadrimestre. Les étudiants sont mis à contribution par des questions fréquentes du professeur. Les étudiants seront invités à remplir régulièrement un cahier réflexif.

Le code-UE spécifique de l'ULiège est : ZENS0001-1

En cas de question administrative relative à cette U.E. (codes d'accès, ressources...), contactez l'Apparitorat ULiège :
Alix Dassargues => Administration.cefen@uliege.be

(Retour à la grille de formation)

Haute École Charlemagne - Département pédagogique		Domaine : Sciences de l'éducation et Enseignement	
En codiplômation avec l'Université de Liège		Secteur : Sciences humaines et sociales	Niveau du cycle : 1 (Bachelier)
Campus de formation : Liège - Rivageois		Cadre européen de certification : niveau 7	
Master en Enseignement : Section 3 - **Éducation physique et à la Santé**			
Bloc d'études : **Bac 1**		**U.E. : Identité enseignante**	
Alias : Iden	Crédit(s) : 3 ECTS	Acronyme info : PLEP3105	Période : Quadrimestre 1
Cours : obligatoire		Cette UE est corequise à une ou plusieurs autres : ● Non ○ Oui (…)	
La réussite de cette UE constitue un prérequis à l'accès à une ou plusieurs UE de la suite du cursus : ● Non ○ Oui (…)			
Le choix de cette UE est conditionné par la réussite préalable d'une ou plusieurs UE : ● Non ○ Oui (…)			
Langue d'enseignement : ● Français ○ Autre (…)		Nombre d'heures présentielles : 30 h	
		Enseignant.e-référent.e d'UE : Céline Fievez (celine.fievez@hech.be)	

Structure de l'Unité d'enseignement

L'UE se compose des activités d'apprentissage (AA) suivantes :

- Activité 1 : L'enseignant, acteur culturel
- Activité 2 : L'enseignant, acteur social
- Activité 3 : L'enseignant, acteur du système éducatif

Contribution de l'UE au Profil d'enseignement

La/les **compétence(s)** suivante(s) du Référentiel sera/seront prioritairement mobilisée(s) :

Les compétences de l'acteur institutionnel, social et culturel :

● agir comme acteur social et culturel au sein de l'école et de la société, y compris dans leur transformation, intégrer la diversité et développer des pratiques citoyennes pour plus de cohésion sociale ;

● comprendre les enjeux éthiques et respecter les cadres déontologiques et réglementaires de la profession dans uneperspective démocratique et de responsabilité ;

● analyser l'environnement organisationnel et institutionnel du système éducatif et agir en son sein notamment en interagissant avec les collègues, les parents, la direction et d'autres acteurs afin de :

- ▫ s'inscrire dans la démarche de pilotage de l'école et de participer aux démarches d'amélioration du système éducatif de la Communauté française ;
- ▫ faire de l'école un lieu où les élèves apprennent, se développent et se forment dans un climat positif, et non un lieu de sélection.

● maîtriser sa situation administrative et le suivi de son dossier administratif personnel.

O Les compétences de l'acteur d'une organisation apprenante dans une dynamique collective :

○ s'investir dans le travail collaboratif au sein d'une équipe éducative afin d'en augmenter le professionnalisme et l'expertise par la mobilisation de l'intelligence collective, notamment au cours de concertations ;

○ identifier ses besoins de formation individuelle et participer à l'identification des besoins de formation de l'équipe pédagogique ;

○ contribuer à la diffusion, au sein de l'équipe éducative, des acquis liés aux formations continues suivies ou des capacités développées par celles-ci ou par l'expérience.

Les compétences de l'organisateur et accompagnateur d'apprentissages dans une dynamique évolutive :

● maitriser les contenus disciplinaires, leurs fondements épistémologiques, leur évolution scientifique et technologique, leur didactique et la méthodologie de leur enseignement ;

● maitriser les savoirs relatifs aux processus d'apprentissage, aux recherches sur les différents modèles et théories de l'enseignement ;

○ maitriser la langue française écrite et orale de manière approfondie pour enseigner et communiquer de manière adéquate dans les divers contextes et les différentes disciplines liés à la profession ;

● prendre en compte et développer les dimensions langagières des apprentissages et enseignements, en étant attentif à la langue de scolarisation ou langue d'apprentissage et conscient du caractère socialement et culturellement inégal de la familiarisation à celle-ci ;

○ agir comme pédagogue au sein de la classe et au sein de l'établissement scolaire dans une perspective collective, notamment à travers :

- ▫ la conception et la mise en œuvre d'une démarche d'enseignement et d'apprentissage, comprenant des pratiques variées de nature à renforcer la motivation et la promotion de la confiance en soi des élèves et à développer leur créativité et leur esprit d'initiative et de coopération ;
- ▫ la conception, le choix et l'utilisation de supports didactiques, de manuels, de logiciels scolaires et d'autres outils pédagogiques ;
- ▫ la construction et l'utilisation de supports d'observation et d'évaluation, cette dernière étant spécifiquement à visée compréhensive et formative, favorisant la responsabilisation et la participation de l'élève dans ses apprentissages ;

- ▫ la conception et la mise en œuvre de pratiques de différenciation pédagogique, d'accompagnement personnalisé des élèves tenant compte de leurs acquis antérieurs, de leur profil d'apprenant et, s'il échet, de leurs besoins spécifiques et reposant notamment sur le co-enseignement ou la co-intervention pédagogique ;
- ▫ la mise en place d'activités d'apprentissage interdisciplinaires ;

- ○ maîtriser l'intégration des technologies numériques dans ses pratiques pédagogiques ;
- ○ prendre en compte l'éducation aux médias, l'EVRAS ainsi que le genre de manière transversale ;
- ○ créer un cadre relationnel bienveillant pour faciliter la communication avec les élèves, leur entourage notamment familial, ainsi qu'avec les collègues ;
- ○ gérer le groupe-classe en situation éducative et pédagogique de manière stimulante, structurante et sécurisante.

Les compétences du praticien réflexif :

- lire de manière critique les résultats de recherches scientifiques en éducation et en didactique et s'en inspirer pour son action d'enseignement ainsi que s'appuyer sur diverses disciplines des sciences humaines pour analyser et agir en situation professionnelle ;
- mener, individuellement et avec ses pairs, une observation et une analyse critique et rigoureuse de ses propres pratiques et de leur impact sur les élèves afin de réguler son enseignement et d'en faire évoluer les stratégies et conditions de mise en œuvre dans une perspective d'efficacité et d'équité ;
- construire progressivement son identité professionnelle, notamment en mobilisant des outils de développement professionnel personnel tel que le portfolio.

Les **objectifs** / **acquis d'apprentissage** spécifiques de l'UE, sanctionnés par l'évaluation, sont :

Cette UE au Q1 du B1 offre un cadre théorique pour observer et analyser les pratiques scolaires sur les plans institutionnel, politique, socio-économique et culturel. Ce travail permet de découvrir les différents aspects du métier d'enseignant et constitue une amorce de la construction de l'identité professionnelle.

Au terme de l'UE, l'étudiant sera capable d' :
- Identifier ses identités multiples (sphères privée, publique, socio- professionnelle) et en évaluer l'impact sur son identité professionnelle.
- Identifier les enjeux, les devoirs, les valeurs du métier d'enseignant tel qu'il est envisagé aujourd'hui.
- Expliquer le rôle de l'Ecole par rapport à la société et à l'Etat (rapports sociaux et institutionnels).
- Expliquer le cadre légal qui définit les valeurs et objectifs de l'Ecole et de l'Etat belge.
- Adopter un regard critique sur l'Ecole et le métier d'enseignant en observant et/ou en analysant la diversité des pratiques scolaires et en les confrontant au cadre légal sur les plans institutionnel, social et culturel.
- Sélectionner et analyser des alternatives aux pratiques observées qui permettraient de rencontrer les attendus des textes légaux.

<u>Contenus minimaux envisagés au niveau de l'UE</u> (aspects a minima abordés en lien avec les Référentiels)

I. Le cours « *L'enseignant, acteur culturel* » (12h) porte notamment sur les contenus suivants :
1. S'ouvrir à soi, aux autres et au monde sur le plan culturel, en ce compris la culture scolaire ;
2. S'éveiller à la culture et aux arts ; vivre des expériences culturelles et artistiques de manière individuelle et collective ;
3. Comprendre le rôle d'enseignant comme 'éveilleur d'esprit', 'passeur culturel', 'acteur culturel' en lien avec le PECA

II. Le cours « *L'enseignant, acteur social* » (12h) porte notamment sur les contenus suivants :
1. Comprendre le rôle d'enseignant comme acteur social et politique ;
2. S'éveiller à la citoyenneté en démocratie et à ses pratiques ;
3. S'éveiller aux enjeux de la laïcité et du pluralisme

III. Le cours « *L'enseignant, acteur du système éducatif* » (12h) porte notamment sur l'organisation du système scolaire en FWB, le Pacte pour un enseignement d'excellence et le métier d'enseignant

<u>Modalités d'évaluation intégrée de l'Unité d'enseignement</u>

La note finale de cette UE est décidée par une Commission formée par les professeurs de l'UE elle-même, conformément aux dispositions précisées dans le *Règlement Général des Études et des Jurys* de la HECh.

Unité d'enseignement concernée	Quadrimestre 1			Quadrimestre 2			Seconde session		
	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral
Iden	…	…	100 %	…	…	100 %	…	…	100 %

Détails modalités / Précisions éventuelles :

L'évaluation intégrée consistera en une défense orale face à un jury composé des trois professeurs de l'UE. L'étudiant devra être en mesure d'analyser des situations de terrains observées ou rapportées à la lumière des différents concepts abordés dans les trois cours de l'UE. Ensuite, il est attendu que l'étudiant réalise une analyse réflexive portant sur la construction identitaire naissante de l'enseignant.

En cas de « Travail annuel » non améliorable entre les sessions d'examens, la mention « *Report* » indique que la note de Travail annuel précédemment obtenue est reportée telle quelle. Dans le cas contraire, l'amélioration de la note de Travail annuel fait l'objet d'un contrat écrit entre l'étudiant.e et l'enseignant.e.

Le **critère de réussite de l'UE** correspond à l'obtention d'une note globale et intégrée de minimum 10/20 à l'ensemble de l'Unité.

Master en Enseignement : Section 3 - **Éducation physique et à la Santé**		
Bloc d'études : **Bac 1**	**U.E.** : Identité enseignante	
Alias : Iden	Langue d'enseignement : ● Français ○ Autre (…)	Période : Quadrimestre 1
Nbre d'heures présentielles : 10 h	**A.A.** : L'enseignant, acteur culturel	

Contenu de l'Activité d'apprentissage

Axe essentiel de l'identité enseignante, la fonction d'acteur culturel est désormais inscrite dans le Parcours d'Éducation Culturelle et Artistique (PECA) et représente le premier axe stratégique du Pacte pour un Enseignement d'excellence.
"Le PECA a pour objectifs de permettre à chaque élève d'accéder à la vie culturelle, de rencontrer des œuvres, des artistes et des pratiques culturelles, de fréquenter des lieux culturels, mais aussi d'acquérir des savoirs, des connaissances et des compétences, dans une perspective de développement de l'esprit critique et de l'expression personnelle."

Ce parcours offre également l'opportunité d'expérimenter, de manière individuelle ou collective, des pratiques culturelles et artistiques, individuelles et collectives, porteuses de diversité, et de prendre une part active dans la vie culturelle, sans oublier le plaisir et la motivation que ces matières procurent aux élèves. Il se base sur trois composantes : connaître, pratiquer et rencontrer. Ces dernières seront également celles de l'AA "acteur culturel".

Acquis d'apprentissage spécifiques / Objectifs

- Définir le vocabulaire en lien avec le cadre institutionnel autour de la culture ;
- Prise de conscience par l'étudiant de son univers culturel, de l'univers culturel de l'autre ;
- Vivre une médiation culturelle ;
- Découvrir différents collaborateurs de terrains et de comprendre la médiation culturelle ;
- Observer les pratiques culturelles de l'école ; la place de l'éducation sensible au sein de l'établissement ;
- Confronter ses observations avec des textes légaux (PECA, décret mission, référentiel ECA, etc.) ;
- Initier une réflexion sur la place de l'art et de la culture comme vecteur d'éducation : le droit à la culture pour tous, enjeux éthique, démocratique et citoyen.

Supports didactiques obligatoires

○ Syllabus de cours ○ E-Learning ○ Documents de travail ○ Portefeuille de lectures
● Dias de projection ○ Ouvrage de référence ● Autres : capsules vidéo en ligne

Sources bibliographiques principales

- Fédération Wallonie-Bruxelles. **PECA en ligne :** https://www.peca.be/
- Lauret J.-M. (2014) L'art fait-il grandir les enfants ?, Essai sur l'évaluation de l'éducation artistique et culturelle , Editions de l'attribut

Méthodes d'enseignement-apprentissage

● Cours ex-cathedra ○ Activités en laboratoire ○ Exercices, applications, travaux pratiques
● Exposé par l'étudiant.e ○ Résolutions de problèmes ○ Enseignement mutuel (par les pairs)
● Travaux en autonomie ● Ateliers, travaux de groupes ○ Observations de pratiques / de terrain
○ Classe inversée ○ Projet sur le terrain ○ Séminaires, excursions, visites
○ Autre : (…)

Le calendrier et les méthodes de formation pourront faire l'objet d'adaptations selon la concrétisation et les besoins des phases d'apprentissages.

Modalités d'évaluation de l'Activité d'apprentissage

La note finale de cette UE est décidée par une Commission formée par les professeurs de l'UE elle-même, conformément aux dispositions précisées dans le *Règlement Général des Études et des Jurys* de la HECh.

Les modalités d'évaluation de l'Unité sont exposées ci-dessus, au niveau de la description générale de l'UE. Étant intégrée, pour les différentes activités qui la composent, cette évaluation est par nature indivisible.

Langue d'évaluation : ● Français ○ Autre (…)

<u>Remarques éventuelles / Commentaires sur le déroulement de l'activité</u>

En fonction de l'actualité le/les contenus de cours pourraient varier.

(Retour à la grille de formation)

Master en Enseignement : Section 3 - **Éducation physique et à la Santé**		
Bloc d'études : **Bac 1**	**U.E.** : Identité enseignante	
Alias : Iden	Langue d'enseignement : ● Français ○ Autre (…)	Période : Quadrimestre 1
Nbre d'heures présentielles : 10 h	**A.A.** : L'enseignant, acteur social	

Contenu de l'Activité d'apprentissage

Les valeurs et les missions « sociales » de l'enseignement de la FWB telles que définies dans les Décrets s'enracinent dans les principes de l'État belge : un État de droit démocratique et pluraliste. Pour appréhender l'identité sociale de l'enseignant, il convient d'abord de comprendre les fondements politiques belges et leurs enjeux. Il convient ensuite d'évaluer en quoi les pratiques sociales concrètement exercées à l'école mais aussi dans notre société sont conformes ou non au cadre juridico-politique. Avec l'apport des sciences humaines et de la philosophie sociale et politique, à l'aide de divers supports (articles de presse scientifique ou généraliste, films, etc.) et à travers l'analyse du vécu personnel, seront mises en lumière des pratiques non conformes telles que les discriminations, la reproduction de l'inégalité des chances, la non mise en œuvre de la démocratie au sein de l'école - constats qui sont à l'origine des réformes contemporaines de l'enseignement. Par ailleurs, seront observées et analysées les pratiques scolaires qui, à l'inverse, tentent de ou parviennent à mettre en œuvre les objectifs et valeurs démocratiques telles que prescrites par le cadre. Le stage sera l'occasion de faire une observation de terrain qui viendra compléter et affiner les constats travaillés dans le cours.

Acquis d'apprentissage spécifiques / Objectifs

- Comprendre le cadre juridico-politique étatique dans lequel l'enseignement de la FWB s'enracine (l'État belge comme État fédéral, de droit, démocratique, pluraliste et neutre) afin d'expliciter les missions et valeurs démocratiques prioritaires de l'institution scolaire telles que définies dans les décrets ("Code", "Neutralité", EPC-CPC, etc.) et projets éducatifs, pédagogiques et d'école : citoyenneté, égalité, liberté, solidarité, pluralisme, interculturalité, esprit critique, etc. Appréhender la dernière réforme de l'enseignement (Pacte pour un enseignement d'excellence) comme une nouvelle tentative de mise en œuvre des principes démocratiques à l'école et par l'école.

- Confronter ces principes et objectifs démocratiques à ses propres actions et convictions d'une part, aux pratiques sociétales d'autre part, aux pratiques scolaires enfin :

- Observer et identifier les constats à l'origine des diverses réformes de l'enseignement : les pratiques et postures discriminantes (focus sur trois discriminations majeures : celles de classes sociales, de genres et de races) et anti-démocratiques qui sont au cœur des rapports sociaux à l'échelle de la société et à l'échelle de l'école ;

- Observer et identifier les pratiques scolaires et/ou les pédagogies qui, a contrario, mettent en œuvre les objectifs et valeurs démocratiques.

- Prendre acte de l'importance, en tant qu'acteur social, des pratiques qui permettent d'atteindre les objectifs démocratiques et pouvoir en imaginer d'autres qui le permettraient.

Supports didactiques obligatoires

○ Syllabus de cours ○ E-Learning ● Documents de travail ○ Portefeuille de lectures
● Dias de projection ○ Ouvrage de référence ○ Autres : (…)

Sources bibliographiques principales

1) Cadre juridico-politique :
- Textes fondateurs :
Déclaration des droits de l'homme et du citoyen (1789, France) ;
Déclaration universelle des droits de l'homme (1948, ONU) ;
Convention européenne des droits de l'homme (1950, UE) ;
Convention internationale des droits de l'enfant (1989, ONU).
- Belgique : Constitution belge (1831) ; Loi du 10 mai 2007 tendant à lutter contre certaines formes de discrimination.
- Fédération Wallonie-Bruxelles : Décrets : Neutralité (1994, 2003) ; Missions (1997) ; Education citoyenne (2007, 2015) ; Code (2019).

2) Analyse des pratiques sociales et politiques :
- Articles de presse scientifique et généraliste ;
- Ressources associatives (CGé, Fondation Roi Baudouin, Aide et Action, etc.) et institutionnelles (UNIA, RWLP, UNICEF, FWB, Annoncer la couleur, etc.).

Méthodes d'enseignement-apprentissage

● Cours ex-cathedra
○ Exposé par l'étudiant.e
● Travaux en autonomie
○ Classe inversée
○ Autre : (…)
○ Activités en laboratoire
○ Résolutions de problèmes
● Ateliers, travaux de groupes
○ Projet sur le terrain
● Exercices, applications, travaux pratiques
○ Enseignement mutuel (par les pairs)
● Observations de pratiques / de terrain
○ Séminaires, excursions, visites

Le calendrier et les méthodes de formation pourront faire l'objet d'adaptations selon la concrétisation et les besoins des phases d'apprentissages.

Modalités d'évaluation de l'Activité d'apprentissage

La note finale de cette UE est décidée par une Commission formée par les professeurs de l'UE elle-même, conformément aux dispositions précisées dans le *Règlement Général des Études et des Jurys* de la HECh.

Les modalités d'évaluation de l'Unité sont exposées ci-dessus, au niveau de la description générale de l'UE. Étant intégrée, pour les différentes activités qui la composent, cette évaluation est par nature indivisible.

Langue d'évaluation : ● Français ○ Autre (…)

Remarques éventuelles / Commentaires sur le déroulement de l'activité

Néant.

(Retour à la grille de formation)

Master en Enseignement : Section 3 - **Éducation physique et à la Santé**		
Bloc d'études : **Bac 1**	**U.E.** : Identité enseignante	
Alias : Iden	Langue d'enseignement : ● Français ○ Autre (…)	Période : Quadrimestre 1
Nbre d'heures présentielles : 10 h	**A.A.** : L'enseignant, acteur du système éducatif	

Contenu de l'Activité d'apprentissage

L'AA "L'enseignant, acteur du système éducatif" a pour but de confronter les représentations que l'étudiant a du métier d'enseignant à celles de ses condisciples, à des témoignages d'acteurs de l'école (membres de l'équipe éducative, élèves, parents), à des documents officiels qui régissent la profession et aux théoriciens qui tentent de définir les contours du métier d'un point de vue sociologique, psychologique et pédagogique.

Sur la base de ce premier travail de réflexion, le cours vise à définir et à comprendre les différentes facettes du métier d'enseignant, les compétences indispensables pour enseigner et les tâches dans et en dehors de la classe.

Le cours abordera donc :
1. L'expression individuelle (par écrit) des conceptions initiales des étudiants sous la forme de diverses activités d'introduction. Dans la perspective de participer à la construction d'une identité professionnelle, les représentations sur le métier d'enseignant et les gestes professionnels prescrits sont confrontés. L'échange entre pairs et la lecture de textes inhérents à la profession enseignante participeront également à cette construction.
2. La présentation d'éléments essentiels du système éducatif belge (la structure générale de l'enseignement fondamental et de l'enseignement secondaire et l'organisation en "réseaux", le pacte pour un enseignement d'excellence) fournit les premiers outils nécessaires pour appréhender les dimensions institutionnelles de l'école.
3. Les enjeux actuels de l'école et ce notamment à travers l'analyse des visées du pacte pour un enseignement d'excellence (les composantes et les objectifs généraux du tronc commun, les rythmes scolaires, l'élargissement de la gratuité, la discrimination).
4. Prérogatives du code de l'enseignement fondamental et secondaire (amélioration de l'efficacité et de l'équité du système éducatif).
5. Les compétences attendues de l'enseignant et les fonctions constitutives de la charge d'un enseignant sont mises en lien avec les finalités actuelles de l'école.
6. Une partie spécifique à "l'éducation physique, santé, bien-être" sera abordée.

En lien direct avec chaque thématique abordée, les étudiants sont invités à se positionner en tant que futur professionnel afin d'entamer le travail de construction des attitudes et aptitudes professionnelles visées par la formation.

Acquis d'apprentissage spécifiques / Objectifs

Au terme de cette activité d'enseignement, l'étudiant(e) sera capable de/d' :

- Définir les différents aspects, dimensions et composantes du métier d'enseignant, en regard des prescrits légaux.
- Expliquer l'organisation et la structure générale de l'enseignement en Fédération Wallonie-Bruxelles, à l'aune des textes fondateurs de l'enseignement en Belgique.
- Confronter et mettre à jour ses représentations mentales à la fonction du métier avec les finalités et les valeurs de l'enseignement en FWB exprimées dans le pacte pour un enseignement d'excellence et traduites dans le code de l'enseignement fondamental et de l'enseignement secondaire.
- Analyser et poser un regard critique sur la récolte d'informations du stage de découverte selon les prismes :
* du métier d'enseignement tel qu'envisagé par les prescrits légaux,
* des valeurs et finalités de l'enseignement.

Supports didactiques obligatoires

○ Syllabus de cours	○ E-Learning	● Documents de travail	○ Portefeuille de lectures
● Dias de projection	● Ouvrage de référence	○ Autres : (…)	

Sources bibliographiques principales

• Des textes législatifs : le Décret portant. Sur les Livres 1 et 2 du Code de l'enseignement fondamental et de l'enseignement secondaire, le Décret Missions, le Pacte pour un enseignement d'excellence, ...
• Parents – école : comment mieux connaître l'école et s'y impliquer ? (2016) - Fédération Wallonie-Bruxelles
• Guide : Enseigner pour WBE (septembre 2022). Direction générale du pilotage et des affaires pédagogiques.
• Fédération Wallonie-Bruxelles. (14/03/2019). Décret portant diverses dispositions relatives à l'organisation du travail des membres du personnel de l'enseignement et octroyant plus de souplesse organisationnelle aux pouvoirs organisateurs.
• Fédération Wallonie-Bruxelles. (03/05/2019). Le Code de l'enseignement fondamental et de l'enseignement secondaire.
• Fédération Wallonie-Bruxelles. (s.d.). Le Pacte pour un enseignement d'excellence. https://pactepourunenseignementdexcellence.cfwb.be/
• Fédération Wallonie-Bruxelles. (11/2022). Les indicateurs de l'enseignement 2022. (17e éd.).

Méthodes d'enseignement-apprentissage

● Cours ex-cathedra
○ Exposé par l'étudiant.e
● Travaux en autonomie
○ Classe inversée
○ Autre : (…)
○ Activités en laboratoire
● Résolutions de problèmes
● Ateliers, travaux de groupes
○ Projet sur le terrain
● Exercices, applications, travaux pratiques
○ Enseignement mutuel (par les pairs)
● Observations de pratiques / de terrain
○ Séminaires, excursions, visites

Le calendrier et les méthodes de formation pourront faire l'objet d'adaptations selon la concrétisation et les besoins des phases d'apprentissages.

Modalités d'évaluation de l'Activité d'apprentissage

La note finale de cette UE est décidée par une Commission formée par les professeurs de l'UE elle-même, conformément aux dispositions précisées dans le *Règlement Général des Études et des Jurys* de la HECh.

Les modalités d'évaluation de l'Unité sont exposées ci-dessus, au niveau de la description générale de l'UE. Étant intégrée, pour les différentes activités qui la composent, cette évaluation est par nature indivisible.

Langue d'évaluation : ● Français ○ Autre (…)

Remarques éventuelles / Commentaires sur le déroulement de l'activité

(Néant)

(Retour à la grille de formation)

Haute École Charlemagne - Département pédagogique		Domaine : Sciences de l'éducation et Enseignement	
En codiplômation avec l'Université de Liège		Secteur : Sciences humaines et sociales	Niveau du cycle : 1 (Bachelier)
Campus de formation : Liège - Rivageois		Cadre européen de certification : niveau 7	
Master en Enseignement : Section 3 - **Éducation physique et à la Santé**			
Bloc d'études : **Bac 1**		U.E. : **Psychologie du développement**	
Alias : PDev	Crédit(s) : 2 ECTS	Acronyme info : PLEP3106	Période : Quadrimestre 1
Cours : obligatoire		Cette UE est corequise à une ou plusieurs autres : ● Non ○ Oui (…)	
La réussite de cette UE constitue un prérequis à l'accès à une ou plusieurs UE de la suite du cursus : ● Non ○ Oui (…)			
Le choix de cette UE est conditionné par la réussite préalable d'une ou plusieurs UE : ● Non ○ Oui (…)			
Langue d'enseignement : ● Français ○ Autre (…)		Nombre d'heures présentielles : 20 h	
		Enseignant.e-référent.e d'UE : Laetitia L'Hoest (laetitia.lhoest@hech.be)	

Contribution de l'UE au Profil d'enseignement

La/les **compétence(s)** suivante(s) du Référentiel sera/seront prioritairement mobilisée(s) :

O Les compétences de l'acteur institutionnel, social et culturel :

○ agir comme acteur social et culturel au sein de l'école et de la société, y compris dans leur transformation, intégrer la diversité et développer des pratiques citoyennes pour plus de cohésion sociale ;

○ comprendre les enjeux éthiques et respecter les cadres déontologiques et réglementaires de la profession dans uneperspective démocratique et de responsabilité ;

○ analyser l'environnement organisationnel et institutionnel du système éducatif et agir en son sein notamment en interagissant avec les collègues, les parents, la direction et d'autres acteurs afin de :

- ▫ s'inscrire dans la démarche de pilotage de l'école et de participer aux démarches d'amélioration du système éducatif de la Communauté française ;
- ▫ faire de l'école un lieu où les élèves apprennent, se développent et se forment dans un climat positif, et non un lieu de sélection.

○ maîtriser sa situation administrative et le suivi de son dossier administratif personnel.

O Les compétences de l'acteur d'une organisation apprenante dans une dynamique collective :

○ s'investir dans le travail collaboratif au sein d'une équipe éducative afin d'en augmenter le professionnalisme et l'expertise par la mobilisation de l'intelligence collective, notamment au cours de concertations ;

○ identifier ses besoins de formation individuelle et participer à l'identification des besoins de formation de l'équipe pédagogique ;

○ contribuer à la diffusion, au sein de l'équipe éducative, des acquis liés aux formations continues suivies ou des capacités développées par celles-ci ou par l'expérience.

Les compétences de l'organisateur et accompagnateur d'apprentissages dans une dynamique évolutive :

○ maitriser les contenus disciplinaires, leurs fondements épistémologiques, leur évolution scientifique et technologique, leur didactique et la méthodologie de leur enseignement ;

● maitriser les savoirs relatifs aux processus d'apprentissage, aux recherches sur les différents modèles et théories de l'enseignement ;

○ maitriser la langue française écrite et orale de manière approfondie pour enseigner et communiquer de manière adéquate dans les divers contextes et les différentes disciplines liés à la profession ;

○ prendre en compte et développer les dimensions langagières des apprentissages et enseignements, en étant attentif à la langue de scolarisation ou langue d'apprentissage et conscient du caractère socialement et culturellement inégal de la familiarisation à celle-ci ;

○ agir comme pédagogue au sein de la classe et au sein de l'établissement scolaire dans une perspective collective, notamment à travers :

- ▫ la conception et la mise en œuvre d'une démarche d'enseignement et d'apprentissage, comprenant des pratiques variées de nature à renforcer la motivation et la promotion de la confiance en soi des élèves et à développer leur créativité et leur esprit d'initiative et de coopération ;
- ▫ la conception, le choix et l'utilisation de supports didactiques, de manuels, de logiciels scolaires et d'autres outils pédagogiques ;
- ▫ la construction et l'utilisation de supports d'observation et d'évaluation, cette dernière étant spécifiquement à visée compréhensive et formative, favorisant la responsabilisation et la participation de l'élève dans ses apprentissages ;
- ▫ la conception et la mise en œuvre de pratiques de différenciation pédagogique, d'accompagnement personnalisé des élèves tenant compte de leurs acquis antérieurs, de leur profil d'apprenant et, s'il échet, de leurs besoins spécifiques et reposant notamment sur le co-enseignement ou la co-intervention pédagogique ;
- ▫ la mise en place d'activités d'apprentissage interdisciplinaires ;

○ maîtriser l'intégration des technologies numériques dans ses pratiques pédagogiques ;

○ prendre en compte l'éducation aux médias, l'EVRAS ainsi que le genre de manière transversale ;

○ créer un cadre relationnel bienveillant pour faciliter la communication avec les élèves, leur entourage notamment familial, ainsi qu'avec les collègues ;

○ gérer le groupe-classe en situation éducative et pédagogique de manière stimulante, structurante et sécurisante.

O Les compétences du praticien réflexif :
- lire de manière critique les résultats de recherches scientifiques en éducation et en didactique et s'en inspirer pour son action d'enseignement ainsi que s'appuyer sur diverses disciplines des sciences humaines pour analyser et agir en situation professionnelle ;
- mener, individuellement et avec ses pairs, une observation et une analyse critique et rigoureuse de ses propres pratiques et de leur impact sur les élèves afin de réguler son enseignement et d'en faire évoluer les stratégies et conditions de mise en œuvre dans une perspective d'efficacité et d'équité ;
- construire progressivement son identité professionnelle, notamment en mobilisant des outils de développement professionnel personnel tel que le portfolio.

Les **objectifs** / **acquis d'apprentissage** spécifiques de l'UE, sanctionnés par l'évaluation, sont :

L'étudiant sera capable de :
- de connaître et comprendre les différentes étapes du développement cognitif, physique, moteur, social et moral de la naissance à 16 ans.
- de pouvoir identifier les caractéristiques propres au développement de l'enfant et de pouvoir adapter son attitude, sa communication et ses activités didactiques en fonction de l'âge de l'enfant.
- d'identifier les besoins de l'enfant en fonction de son âge.
- de comprendre l'apport des neurosciences.

Contenu de l'activité

Les théories du développement humain : perspective cognitive (Piaget, Vygotsky).

Le développement physique et moteur de 0 à 16 ans
- la latéralité

Le développement socio-affectif et moral de 0 à 16 ans
- la théorie de l'attachement
- le développement de la personnalité / de l'identité / de l'estime de soi
- l'autonomie

Le développement cognitif de 0 à 16 ans
- les différents stades de Piaget (Stade sensori-moteur - Stade préopératoire - Stade des opérations concrètes - Stade des opérations formelles)
- l'apport des neurosciences
- le langage

L'adolescence

Contenus minimaux envisagés au niveau de l'UE (aspects a minima abordés en lien avec les Référentiels)

4. Formation didactique et pédagogique
- méthodologies d'enseignement, y compris la prise en compte des différences en matière d'apprentissage

Supports didactiques obligatoires

○ Syllabus de cours	○ E-Learning	○ Documents de travail	● Portefeuille de lectures
● Dias de projection	○ Ouvrage de référence	○ Autres : (…)	

Sources bibliographiques principales

Lacombe, J. (2012). Le développement de l'enfant. Bruxelles : De Boeck
Boyd, D., Bee, H. (2017). Les âges de la vie. Erpi Sciences humaines
Piaget, J. (1998). La naissance de l'intelligence chez l'enfant. Paris : éds. Delachaux et Niestlé
Piaget J. (2005). Le jugement moral chez l'enfant. Paris : PUF Presses universitaires de France.
Masson, M. (2019). Rythmes et besoins de l'enfant.
Cannard, C. (2010). Le développement de l'adolescent. L'adolescent à la recherche de son identité. Bruxelles : De Boeck.
Segond, V. (2022). Cours de psychologie du développement

Méthodes d'enseignement-apprentissage

● Cours ex-cathedra
○ Exposé par l'étudiant.e
○ Travaux en autonomie
○ Classe inversée
○ Autre : (…)
○ Activités en laboratoire
○ Résolutions de problèmes
○ Ateliers, travaux de groupes
○ Projet sur le terrain
○ Exercices, applications, travaux pratiques
○ Enseignement mutuel (par les pairs)
○ Observations de pratiques / de terrain
○ Séminaires, excursions, visites

Le calendrier et les méthodes de formation pourront faire l'objet d'adaptations selon la concrétisation et les besoins des phases d'apprentissages.

Modalités d'évaluation de l'Unité d'enseignement

La note finale de l'UE est décidée par le formateur titulaire ou par une Commission formée par les professeurs de l'UE elle-même, conformément aux dispositions précisées dans le *Règlement Général des Études et des Jurys* de la HECh.

Unité d'enseignement concernée	Quadrimestre 1			Quadrimestre 2			Seconde session		
	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral
PDev	10 %	90 %	…	Report	90 %	…	…	100 %	…

Détails modalités / Précisions éventuelles :

Néant

En cas de « Travail annuel » non améliorable entre les sessions d'examens, la mention « *Report* » indique que la note de Travail annuel précédemment obtenue est reportée telle quelle. Dans le cas contraire, l'amélioration de la note de Travail annuel fait l'objet d'un contrat écrit entre l'étudiant.e et l'enseignant.e.

Langue d'évaluation : ● Français ○ Autre (…)

Remarques éventuelles / Commentaires sur le déroulement de l'UE

Néant

(Retour à la grille de formation)

Haute École Charlemagne - Département pédagogique		Domaine : Sciences de l'éducation et Enseignement	
En codiplômation avec l'Université de Liège		Secteur : Sciences humaines et sociales	Niveau du cycle : 1 (Bachelier)
Campus de formation : Liège - Rivageois		Cadre européen de certification : niveau 7	
Master en Enseignement : Section 3 - **Éducation physique et à la Santé**			
Bloc d'études : **Bac 1**		**U.E. : Approche physiologique du corps humain (partim 1)**	
Alias : Physio-1a	Crédit(s) : 2 ECTS	Acronyme info : PLEP3107	Période : Quadrimestre 1
Cours : obligatoire		Cette UE est corequise à une ou plusieurs autres : ● Non ○ Oui (…)	
La réussite de cette UE constitue un prérequis à l'accès à une ou plusieurs UE de la suite du cursus : ● Non ○ Oui (…)			
Le choix de cette UE est conditionné par la réussite préalable d'une ou plusieurs UE : ● Non ○ Oui (…)			
Langue d'enseignement : ● Français ○ Autre (…)		Nombre d'heures présentielles : 20 h	
		Enseignant.e-référent.e d'UE : Dominique Noël (dominique.noel@hech.be)	

Contribution de l'UE au Profil d'enseignement

La/les **compétence(s)** suivante(s) du Référentiel sera/seront prioritairement mobilisée(s) :

O Les compétences de l'acteur institutionnel, social et culturel :

○ agir comme acteur social et culturel au sein de l'école et de la société, y compris dans leur transformation, intégrer la diversité et développer des pratiques citoyennes pour plus de cohésion sociale ;

○ comprendre les enjeux éthiques et respecter les cadres déontologiques et réglementaires de la profession dans uneperspective démocratique et de responsabilité ;

○ analyser l'environnement organisationnel et institutionnel du système éducatif et agir en son sein notamment en interagissant avec les collègues, les parents, la direction et d'autres acteurs afin de :

- ▫ s'inscrire dans la démarche de pilotage de l'école et de participer aux démarches d'amélioration du système éducatif de la Communauté française ;
- ▫ faire de l'école un lieu où les élèves apprennent, se développent et se forment dans un climat positif, et non un lieu de sélection.

○ maîtriser sa situation administrative et le suivi de son dossier administratif personnel.

O Les compétences de l'acteur d'une organisation apprenante dans une dynamique collective :

○ s'investir dans le travail collaboratif au sein d'une équipe éducative afin d'en augmenter le professionnalisme et l'expertise par la mobilisation de l'intelligence collective, notamment au cours de concertations ;

○ identifier ses besoins de formation individuelle et participer à l'identification des besoins de formation de l'équipe pédagogique ;

○ contribuer à la diffusion, au sein de l'équipe éducative, des acquis liés aux formations continues suivies ou des capacités développées par celles-ci ou par l'expérience.

Les compétences de l'organisateur et accompagnateur d'apprentissages dans une dynamique évolutive :

● maitriser les contenus disciplinaires, leurs fondements épistémologiques, leur évolution scientifique et technologique, leur didactique et la méthodologie de leur enseignement ;

○ maitriser les savoirs relatifs aux processus d'apprentissage, aux recherches sur les différents modèles et théories de l'enseignement ;

○ maitriser la langue française écrite et orale de manière approfondie pour enseigner et communiquer de manière adéquate dans les divers contextes et les différentes disciplines liés à la profession ;

○ prendre en compte et développer les dimensions langagières des apprentissages et enseignements, en étant attentif à la langue de scolarisation ou langue d'apprentissage et conscient du caractère socialement et culturellement inégal de la familiarisation à celle-ci ;

○ agir comme pédagogue au sein de la classe et au sein de l'établissement scolaire dans une perspective collective, notamment à travers :

- ▫ la conception et la mise en œuvre d'une démarche d'enseignement et d'apprentissage, comprenant des pratiques variées de nature à renforcer la motivation et la promotion de la confiance en soi des élèves et à développer leur créativité et leur esprit d'initiative et de coopération ;
- ▫ la conception, le choix et l'utilisation de supports didactiques, de manuels, de logiciels scolaires et d'autres outils pédagogiques ;
- ▫ la construction et l'utilisation de supports d'observation et d'évaluation, cette dernière étant spécifiquement à visée compréhensive et formative, favorisant la responsabilisation et la participation de l'élève dans ses apprentissages ;
- ▫ la conception et la mise en œuvre de pratiques de différenciation pédagogique, d'accompagnement personnalisé des élèves tenant compte de leurs acquis antérieurs, de leur profil d'apprenant et, s'il échet, de leurs besoins spécifiques et reposant notamment sur le co-enseignement ou la co-intervention pédagogique ;
- ▫ la mise en place d'activités d'apprentissage interdisciplinaires ;

○ maîtriser l'intégration des technologies numériques dans ses pratiques pédagogiques ;

○ prendre en compte l'éducation aux médias, l'EVRAS ainsi que le genre de manière transversale ;

○ créer un cadre relationnel bienveillant pour faciliter la communication avec les élèves, leur entourage notamment familial, ainsi qu'avec les collègues ;

○ gérer le groupe-classe en situation éducative et pédagogique de manière stimulante, structurante et sécurisante.

O Les compétences du praticien réflexif :

- o lire de manière critique les résultats de recherches scientifiques en éducation et en didactique et s'en inspirer pour son action d'enseignement ainsi que s'appuyer sur diverses disciplines des sciences humaines pour analyser et agir en situation professionnelle ;
- o mener, individuellement et avec ses pairs, une observation et une analyse critique et rigoureuse de ses propres pratiques et de leur impact sur les élèves afin de réguler son enseignement et d'en faire évoluer les stratégies et conditions de mise en œuvre dans une perspective d'efficacité et d'équité ;
- o construire progressivement son identité professionnelle, notamment en mobilisant des outils de développement professionnel personnel tel que le portfolio.

Les **objectifs** / **acquis d'apprentissage** spécifiques de l'UE, sanctionnés par l'évaluation, sont :

Comprendre et connaître la structure et le fonctionnement de la cellule et des principaux tissus qui composent l'organisme, leurs adaptations aux variations externes et internes, et leurs adaptations à l'effort physique.
Comprendre et connaître le fonctionnement du système musculaire en lien avec les filières énergétiques.
Établir des liens entre les éléments physiologiques abordés et la santé.

L'étudiant sera capable de :
- Connaitre l'organisation de la cellule et son fonctionnement, ainsi que les différentes réactions métaboliques du corps humain (métabolisme du glucose, des lipides et des protéines, division cellulaire, etc.)
- Connaître l'organisation des différents tissus (épithélial, osseux, musculaire, nerveux)
- Connaitre et comprendre le système musculaire (la cellule musculaire, la contraction musculaire et son innervation, les différents types de contractions musculaires, les filières énergétiques, etc.)

Contenu de l'activité

L'étudiant sera amené à comprendre le fonctionnement de la cellule et des principaux tissus qui composent le corps humain. Le fonctionnement du système musculaire sera également étudié en détails.

Contenus minimaux envisagés au niveau de l'UE (aspects a minima abordés en lien avec les Référentiels)

Axe 1 : Formation disciplinaire pouvant inclure les aspects de la didactique de la discipline ou appliquée à la discipline

Contenu/matière : maîtrise des contenus d'apprentissage visés par les référentiels d'application dans le ou les niveaux d'enseignement concernés et capacité d'adaptation à l'évolution de ces référentiels

Supports didactiques obligatoires

- ● Syllabus de cours
- o E-Learning
- o Documents de travail
- o Portefeuille de lectures
- o Dias de projection
- o Ouvrage de référence
- o Autres : (…)

Sources bibliographiques principales

Biologie humaine Elaine Marieb, Suzanne Keller. Edition Pearson
Anatomie et physiologie humaines Gérard J. Tortora, Bryan Derrickson. Edition De Boeck

Méthodes d'enseignement-apprentissage

- ● Cours ex-cathedra
- o Activités en laboratoire
- ● Exercices, applications, travaux pratiques
- o Exposé par l'étudiant.e
- o Résolutions de problèmes
- o Enseignement mutuel (par les pairs)
- ● Travaux en autonomie
- o Ateliers, travaux de groupes
- o Observations de pratiques / de terrain
- o Classe inversée
- o Projet sur le terrain
- o Séminaires, excursions, visites
- o Autre : (…)

Le calendrier et les méthodes de formation pourront faire l'objet d'adaptations selon la concrétisation et les besoins des phases d'apprentissages.

Modalités d'évaluation de l'Unité d'enseignement

La note finale de l'UE est décidée par le formateur titulaire ou par une Commission formée par les professeurs de l'UE elle-même, conformément aux dispositions précisées dans le *Règlement Général des Études et des Jurys* de la HECh.

Unité d'enseignement concernée	Quadrimestre 1			Quadrimestre 2			Seconde session		
	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral
Physio-1a	…	…	100 %	…	…	100 %	…	…	100 %

Détails modalités / Précisions éventuelles :

Néant

En cas de « Travail annuel » non améliorable entre les sessions d'examens, la mention « *Report* » indique que la note de Travail annuel précédemment obtenue est reportée telle quelle. Dans le cas contraire, l'amélioration de la note de Travail annuel fait l'objet d'un contrat écrit entre l'étudiant.e et l'enseignant.e.

Langue d'évaluation : ● Français ○ Autre (…)

Remarques éventuelles / Commentaires sur le déroulement de l'UE

Néant

(Retour à la grille de formation)

Haute École Charlemagne - Département pédagogique		Domaine : Sciences de l'éducation et Enseignement	
En codiplômation avec l'Université de Liège		Secteur : Sciences humaines et sociales	Niveau du cycle : 1 (Bachelier)
Campus de formation : Liège - Rivageois		Cadre européen de certification : niveau 7	
Master en Enseignement : Section 3 - **Éducation physique et à la Santé**			
Bloc d'études : **Bac 1**		**U.E. : Approche anatomique du corps humain (partim 1)**	
Alias : Anat-a	Crédit(s) : 3 ECTS	Acronyme info : PLEP3108	Période : Quadrimestre 1
Cours : obligatoire		Cette UE est corequise à une ou plusieurs autres : ● Non ○ Oui (…)	
La réussite de cette UE constitue un prérequis à l'accès à une ou plusieurs UE de la suite du cursus : ● Non ○ Oui (…)			
Le choix de cette UE est conditionné par la réussite préalable d'une ou plusieurs UE : ● Non ○ Oui (…)			
Langue d'enseignement : ● Français ○ Autre (…)		Nombre d'heures présentielles : 30 h	
		Enseignant.e-référent.e d'UE : Nicolas Wintgens (nicolas.wintgens@hech.be)	

Contribution de l'UE au Profil d'enseignement

La/les **compétence(s)** suivante(s) du Référentiel sera/seront prioritairement mobilisée(s) :

O Les compétences de l'acteur institutionnel, social et culturel :

○ agir comme acteur social et culturel au sein de l'école et de la société, y compris dans leur transformation, intégrer la diversité et développer des pratiques citoyennes pour plus de cohésion sociale ;

○ comprendre les enjeux éthiques et respecter les cadres déontologiques et réglementaires de la profession dans uneperspective démocratique et de responsabilité ;

○ analyser l'environnement organisationnel et institutionnel du système éducatif et agir en son sein notamment en interagissant avec les collègues, les parents, la direction et d'autres acteurs afin de :

- ▫ s'inscrire dans la démarche de pilotage de l'école et de participer aux démarches d'amélioration du système éducatif de la Communauté française ;
- ▫ faire de l'école un lieu où les élèves apprennent, se développent et se forment dans un climat positif, et non un lieu de sélection.

○ maîtriser sa situation administrative et le suivi de son dossier administratif personnel.

O Les compétences de l'acteur d'une organisation apprenante dans une dynamique collective :

○ s'investir dans le travail collaboratif au sein d'une équipe éducative afin d'en augmenter le professionnalisme et l'expertise par la mobilisation de l'intelligence collective, notamment au cours de concertations ;

○ identifier ses besoins de formation individuelle et participer à l'identification des besoins de formation de l'équipe pédagogique ;

○ contribuer à la diffusion, au sein de l'équipe éducative, des acquis liés aux formations continues suivies ou des capacités développées par celles-ci ou par l'expérience.

Les compétences de l'organisateur et accompagnateur d'apprentissages dans une dynamique évolutive :

● maitriser les contenus disciplinaires, leurs fondements épistémologiques, leur évolution scientifique et technologique, leur didactique et la méthodologie de leur enseignement ;

○ maitriser les savoirs relatifs aux processus d'apprentissage, aux recherches sur les différents modèles et théories de l'enseignement ;

○ maitriser la langue française écrite et orale de manière approfondie pour enseigner et communiquer de manière adéquate dans les divers contextes et les différentes disciplines liés à la profession ;

○ prendre en compte et développer les dimensions langagières des apprentissages et enseignements, en étant attentif à la langue de scolarisation ou langue d'apprentissage et conscient du caractère socialement et culturellement inégal de la familiarisation à celle-ci ;

○ agir comme pédagogue au sein de la classe et au sein de l'établissement scolaire dans une perspective collective, notamment à travers :

- ▫ la conception et la mise en œuvre d'une démarche d'enseignement et d'apprentissage, comprenant des pratiques variées de nature à renforcer la motivation et la promotion de la confiance en soi des élèves et à développer leur créativité et leur esprit d'initiative et de coopération ;
- ▫ la conception, le choix et l'utilisation de supports didactiques, de manuels, de logiciels scolaires et d'autres outils pédagogiques ;
- ▫ la construction et l'utilisation de supports d'observation et d'évaluation, cette dernière étant spécifiquement à visée compréhensive et formative, favorisant la responsabilisation et la participation de l'élève dans ses apprentissages ;
- ▫ la conception et la mise en œuvre de pratiques de différenciation pédagogique, d'accompagnement personnalisé des élèves tenant compte de leurs acquis antérieurs, de leur profil d'apprenant et, s'il échet, de leurs besoins spécifiques et reposant notamment sur le co-enseignement ou la co-intervention pédagogique ;
- ▫ la mise en place d'activités d'apprentissage interdisciplinaires ;

○ maîtriser l'intégration des technologies numériques dans ses pratiques pédagogiques ;

○ prendre en compte l'éducation aux médias, l'EVRAS ainsi que le genre de manière transversale ;

○ créer un cadre relationnel bienveillant pour faciliter la communication avec les élèves, leur entourage notamment familial, ainsi qu'avec les collègues ;

○ gérer le groupe-classe en situation éducative et pédagogique de manière stimulante, structurante et sécurisante.

O Les compétences du praticien réflexif :

- lire de manière critique les résultats de recherches scientifiques en éducation et en didactique et s'en inspirer pour son action d'enseignement ainsi que s'appuyer sur diverses disciplines des sciences humaines pour analyser et agir en situation professionnelle ;
- mener, individuellement et avec ses pairs, une observation et une analyse critique et rigoureuse de ses propres pratiques et de leur impact sur les élèves afin de réguler son enseignement et d'en faire évoluer les stratégies et conditions de mise en œuvre dans une perspective d'efficacité et d'équité ;
- construire progressivement son identité professionnelle, notamment en mobilisant des outils de développement professionnel personnel tel que le portfolio.

Les **objectifs** / **acquis d'apprentissage** spécifiques de l'UE, sanctionnés par l'évaluation, sont :

Objectif :

Acquérir les éléments anatomiques indispensables à la compréhension et à l'exécution en toute sécurité d'un geste sportif ou du quotidien (ostéologie/arthrologie/myologie)

Acquis d'apprentissage :

L'étudiant sera capable de :
• maîtriser les principes de base relatifs aux différents mouvements du corps humain
• maîtriser diverses pathologies du tronc et des membres supérieurs
• connaître les particularités osseuses et articulaires du tronc et du membre supérieur
• connaître les actions et les insertions des muscles du tronc
• transférer ses connaissances à des gestes sportifs ou de manutention

Contenu de l'activité

La théorique est découpée en une introduction, une partie ostéologie/arthrologie (tronc et membres supérieurs) et une partie myologie (tronc et membres supérieurs). Elle sera soutenue par un syllabus, des diapositives interactives et des vidéos.

La partie pratique en salle servira à mieux envisager les applications de l'anatomie.

Contenus minimaux envisagés au niveau de l'UE (aspects a minima abordés en lien avec les Référentiels)

1. Formation disciplinaire pouvant inclure les aspects de la didactique de la discipline ou appliquée à la discipline

- maîtrise des contenus d'apprentissage visés par les référentiels d'application dans le ou les niveaux d'enseignement concernés et capacité d'adaptation à l'évolution de ces référentiels

Supports didactiques obligatoires

● Syllabus de cours	○ E-Learning	● Documents de travail	○ Portefeuille de lectures
● Dias de projection	○ Ouvrage de référence	○ Autres : (…)	

Sources bibliographiques principales

- Schémas de travaux pratiques. Olivier Depreux et Libersa Ed Vigot
- Physiologie articulaire. Kapandji. Ed Maloine
- Principes d'anatomie et de physiologie. Tortora et Grabowski. Ed De Boeck
- Guide des mouvements de musculation. Delavier. Ed Vigot
- Les muscles : anatomie fonctionnelle des muscles de l'appareil locomoteur. Valerius, Franck, Kolster, Hirsch, Hamilton, Lafont. Ed Maloine

Méthodes d'enseignement-apprentissage

● Cours ex-cathedra
● Exposé par l'étudiant.e
○ Travaux en autonomie
○ Classe inversée
○ Autre : (…)
○ Activités en laboratoire
○ Résolutions de problèmes
● Ateliers, travaux de groupes
○ Projet sur le terrain
● Exercices, applications, travaux pratiques
○ Enseignement mutuel (par les pairs)
○ Observations de pratiques / de terrain
○ Séminaires, excursions, visites

Le calendrier et les méthodes de formation pourront faire l'objet d'adaptations selon la concrétisation et les besoins des phases d'apprentissages.

Modalités d'évaluation de l'Unité d'enseignement

La note finale de l'UE est décidée par le formateur titulaire ou par une Commission formée par les professeurs de l'UE elle-même, conformément aux dispositions précisées dans le *Règlement Général des Études et des Jurys* de la HECh.

Unité d'enseignement concernée	Quadrimestre 1			Quadrimestre 2			Seconde session		
	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral
Anat-a	10 %	…	90 %	Report	…	90 %	Report	…	90 %

Détails modalités / Précisions éventuelles :

Report du TA en seconde session

En cas de « Travail annuel » non améliorable entre les sessions d'examens, la mention « *Report* » indique que la note de Travail annuel précédemment obtenue est reportée telle quelle. Dans le cas contraire, l'amélioration de la note de Travail annuel fait l'objet d'un contrat écrit entre l'étudiant.e et l'enseignant.e.

Langue d'évaluation : ● Français ○ Autre (…)

Remarques éventuelles / Commentaires sur le déroulement de l'UE

(néant)

(Retour à la grille de formation)

Haute École Charlemagne - Département pédagogique		Domaine : Sciences de l'éducation et Enseignement	
En codiplômation avec l'Université de Liège		Secteur : Sciences humaines et sociales	Niveau du cycle : 1 (Bachelier)
Campus de formation : Liège - Rivageois		Cadre européen de certification : niveau 7	
Master en Enseignement : Section 3 - **Éducation physique et à la Santé**			
Bloc d'études : **Bac 1**		U.E. : **Psychologie des apprentissages**	
Alias : PApp	Crédit(s) : 2 ECTS	Acronyme info : PLEP3109	Période : Quadrimestre 2
Cours : obligatoire		Cette UE est corequise à une ou plusieurs autres : ● Non ○ Oui (…)	
La réussite de cette UE constitue un prérequis à l'accès à une ou plusieurs UE de la suite du cursus : ● Non ○ Oui (…)			
Le choix de cette UE est conditionné par la réussite préalable d'une ou plusieurs UE : ● Non ○ Oui (…)			
Langue d'enseignement : ● Français ○ Autre (…)		Nombre d'heures présentielles : 20 h	
		Enseignant.e-référent.e d'UE : Céline Fievez (celine.fievez@hech.be)	

Contribution de l'UE au Profil d'enseignement

La/les **compétence(s)** suivante(s) du Référentiel sera/seront prioritairement mobilisée(s) :

O Les compétences de l'acteur institutionnel, social et culturel :

○ agir comme acteur social et culturel au sein de l'école et de la société, y compris dans leur transformation, intégrer la diversité et développer des pratiques citoyennes pour plus de cohésion sociale ;

○ comprendre les enjeux éthiques et respecter les cadres déontologiques et réglementaires de la profession dans uneperspective démocratique et de responsabilité ;

○ analyser l'environnement organisationnel et institutionnel du système éducatif et agir en son sein notamment en interagissant avec les collègues, les parents, la direction et d'autres acteurs afin de :

- ▫ s'inscrire dans la démarche de pilotage de l'école et de participer aux démarches d'amélioration du système éducatif de la Communauté française ;
- ▫ faire de l'école un lieu où les élèves apprennent, se développent et se forment dans un climat positif, et non un lieu de sélection.

○ maîtriser sa situation administrative et le suivi de son dossier administratif personnel.

O Les compétences de l'acteur d'une organisation apprenante dans une dynamique collective :

○ s'investir dans le travail collaboratif au sein d'une équipe éducative afin d'en augmenter le professionnalisme et l'expertise par la mobilisation de l'intelligence collective, notamment au cours de concertations ;

○ identifier ses besoins de formation individuelle et participer à l'identification des besoins de formation de l'équipe pédagogique ;

○ contribuer à la diffusion, au sein de l'équipe éducative, des acquis liés aux formations continues suivies ou des capacités développées par celles-ci ou par l'expérience.

Les compétences de l'organisateur et accompagnateur d'apprentissages dans une dynamique évolutive :

○ maitriser les contenus disciplinaires, leurs fondements épistémologiques, leur évolution scientifique et technologique, leur didactique et la méthodologie de leur enseignement ;

● maitriser les savoirs relatifs aux processus d'apprentissage, aux recherches sur les différents modèles et théories de l'enseignement ;

○ maitriser la langue française écrite et orale de manière approfondie pour enseigner et communiquer de manière adéquate dans les divers contextes et les différentes disciplines liés à la profession ;

○ prendre en compte et développer les dimensions langagières des apprentissages et enseignements, en étant attentif à la langue de scolarisation ou langue d'apprentissage et conscient du caractère socialement et culturellement inégal de la familiarisation à celle-ci ;

○ agir comme pédagogue au sein de la classe et au sein de l'établissement scolaire dans une perspective collective, notamment à travers :

- ▫ la conception et la mise en œuvre d'une démarche d'enseignement et d'apprentissage, comprenant des pratiques variées de nature à renforcer la motivation et la promotion de la confiance en soi des élèves et à développer leur créativité et leur esprit d'initiative et de coopération ;
- ▫ la conception, le choix et l'utilisation de supports didactiques, de manuels, de logiciels scolaires et d'autres outils pédagogiques ;
- ▫ la construction et l'utilisation de supports d'observation et d'évaluation, cette dernière étant spécifiquement à visée compréhensive et formative, favorisant la responsabilisation et la participation de l'élève dans ses apprentissages ;
- ▫ la conception et la mise en œuvre de pratiques de différenciation pédagogique, d'accompagnement personnalisé des élèves tenant compte de leurs acquis antérieurs, de leur profil d'apprenant et, s'il échet, de leurs besoins spécifiques et reposant notamment sur le co-enseignement ou la co-intervention pédagogique ;
- ▫ la mise en place d'activités d'apprentissage interdisciplinaires ;

○ maîtriser l'intégration des technologies numériques dans ses pratiques pédagogiques ;

○ prendre en compte l'éducation aux médias, l'EVRAS ainsi que le genre de manière transversale ;

○ créer un cadre relationnel bienveillant pour faciliter la communication avec les élèves, leur entourage notamment familial, ainsi qu'avec les collègues ;

○ gérer le groupe-classe en situation éducative et pédagogique de manière stimulante, structurante et sécurisante.

O Les compétences du praticien réflexif :

- lire de manière critique les résultats de recherches scientifiques en éducation et en didactique et s'en inspirer pour son action d'enseignement ainsi que s'appuyer sur diverses disciplines des sciences humaines pour analyser et agir en situation professionnelle ;
- mener, individuellement et avec ses pairs, une observation et une analyse critique et rigoureuse de ses propres pratiques et de leur impact sur les élèves afin de réguler son enseignement et d'en faire évoluer les stratégies et conditions de mise en œuvre dans une perspective d'efficacité et d'équité ;
- construire progressivement son identité professionnelle, notamment en mobilisant des outils de développement professionnel personnel tel que le portfolio.

Les **objectifs** / **acquis d'apprentissage** spécifiques de l'UE, sanctionnés par l'évaluation, sont :

En première bac, les acquis évalués seront théoriques.

L'étudiant sera capable de
- comprendre et connaître l'histoire et les différents courants pédagogiques qui composent les piliers de l'apprentissage
- comprendre et connaitre les différents concepts liés à l'apprentissage ainsi que leurs conditions d'efficacité
- comprendre l'apport des neurosciences et leurs implications dans l'enseignement

Contenu de l'activité

Les concepts de base relatifs à l'apprentissage - Apprendre / enseigner
Le béhaviorisme (apprentissage opérant et répondant)
Le socioconstructivisme (Bandura - l'apprentissage vicariant. Vygotsky - la zone proximale de développement - le conflit socio cognitif)
Le constructivisme (Piaget)
Les neurosciences
Les styles d'enseignement
Les 4 piliers de l'apprentissage selon les neurosciences
Le fonctionnement de la mémoire
La métacognition
Les pédagogies alternatives
Les fonctions exécutives

Contenus minimaux envisagés au niveau de l'UE (aspects a minima abordés en lien avec les Référentiels)

4. Formation didactique et pédagogique
- méthodologies d'enseignement, y compris la prise en compte des différences en matière d'apprentissage
- processus d'apprentissage

Supports didactiques obligatoires

○ Syllabus de cours	○ E-Learning	○ Documents de travail	○ Portefeuille de lectures
● Dias de projection	○ Ouvrage de référence	○ Autres : (…)	

Sources bibliographiques principales

Bee, H., et Boyd, D. (2017). Les âges de la vie. Pearson
Berthier, J. L., Borst, G., & Guilleray, F. (2021). Les neurosciences cognitives dans la classe : Guide pour expérimenter et adapter ses pratiques pédagogiques. ESF sciences humaines.
Crahay, M., et Dutrévis, M. (2011). Psychologie des apprentissages scolaires. De Boeck
Stordeur, J. (2006). Enseigner et/ou apprendre. Bruxelles : De Boeck.
Les piliers de l'apprentissage : Houdé, Dehaene
Les styles d'enseignement : Grille de Therer et Willemart

Méthodes d'enseignement-apprentissage

● Cours ex-cathedra
○ Exposé par l'étudiant.e
○ Travaux en autonomie
○ Classe inversée
○ Autre : (…)
○ Activités en laboratoire
○ Résolutions de problèmes
○ Ateliers, travaux de groupes
○ Projet sur le terrain
○ Exercices, applications, travaux pratiques
○ Enseignement mutuel (par les pairs)
○ Observations de pratiques / de terrain
○ Séminaires, excursions, visites

Le calendrier et les méthodes de formation pourront faire l'objet d'adaptations selon la concrétisation et les besoins des phases d'apprentissages.

Modalités d'évaluation de l'Unité d'enseignement

La note finale de l'UE est décidée par le formateur titulaire ou par une Commission formée par les professeurs de l'UE elle-même, conformément aux dispositions précisées dans le *Règlement Général des Études et des Jurys* de la HECh.

Unité d'enseignement concernée	Quadrimestre 1			Quadrimestre 2			Seconde session		
	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral
PApp	…	…	…	…	100 %	…	…	100 %	…

Détails modalités / Précisions éventuelles :

Néant

En cas de « Travail annuel » non améliorable entre les sessions d'examens, la mention « *Report* » indique que la note de Travail annuel précédemment obtenue est reportée telle quelle. Dans le cas contraire, l'amélioration de la note de Travail annuel fait l'objet d'un contrat écrit entre l'étudiant.e et l'enseignant.e.

Langue d'évaluation : ● Français ○ Autre (…)

Remarques éventuelles / Commentaires sur le déroulement de l'UE

Néant

(Retour à la grille de formation)

Haute École Charlemagne - Département pédagogique		Domaine : Sciences de l'éducation et Enseignement	
En codiplômation avec l'Université de Liège		Secteur : Sciences humaines et sociales	Niveau du cycle : 1 (Bachelier)
Campus de formation : Liège - Rivageois		Cadre européen de certification : niveau 7	
Master en Enseignement : Section 3 - **Éducation physique et à la Santé**			
Bloc d'études : **Bac 1**		**U.E. : Techniques de communication orale**	
Alias : ComOr	Crédit(s) : 1 ECTS	Acronyme info : PLEP3110	Période : Quadrimestre 2
Cours : obligatoire		Cette UE est corequise à une ou plusieurs autres : ● Non ○ Oui (…)	
La réussite de cette UE constitue un prérequis à l'accès à une ou plusieurs UE de la suite du cursus : ● Non ○ Oui (…)			
Le choix de cette UE est conditionné par la réussite préalable d'une ou plusieurs UE : ● Non ○ Oui (…)			
Langue d'enseignement : ● Français ○ Autre (…)		Nombre d'heures présentielles : 12 h	
		Enseignant.e-référent.e d'UE : Maud Beets (maud.beets@hech.be)	

Contribution de l'UE au Profil d'enseignement

La/les **compétence(s)** suivante(s) du Référentiel sera/seront prioritairement mobilisée(s) :

O Les compétences de l'acteur institutionnel, social et culturel :

○ agir comme acteur social et culturel au sein de l'école et de la société, y compris dans leur transformation, intégrer la diversité et développer des pratiques citoyennes pour plus de cohésion sociale ;

○ comprendre les enjeux éthiques et respecter les cadres déontologiques et réglementaires de la profession dans uneperspective démocratique et de responsabilité ;

○ analyser l'environnement organisationnel et institutionnel du système éducatif et agir en son sein notamment en interagissant avec les collègues, les parents, la direction et d'autres acteurs afin de :

- ▫ s'inscrire dans la démarche de pilotage de l'école et de participer aux démarches d'amélioration du système éducatif de la Communauté française ;
- ▫ faire de l'école un lieu où les élèves apprennent, se développent et se forment dans un climat positif, et non un lieu de sélection.

○ maîtriser sa situation administrative et le suivi de son dossier administratif personnel.

O Les compétences de l'acteur d'une organisation apprenante dans une dynamique collective :

○ s'investir dans le travail collaboratif au sein d'une équipe éducative afin d'en augmenter le professionnalisme et l'expertise par la mobilisation de l'intelligence collective, notamment au cours de concertations ;

○ identifier ses besoins de formation individuelle et participer à l'identification des besoins de formation de l'équipe pédagogique ;

○ contribuer à la diffusion, au sein de l'équipe éducative, des acquis liés aux formations continues suivies ou des capacités développées par celles-ci ou par l'expérience.

Les compétences de l'organisateur et accompagnateur d'apprentissages dans une dynamique évolutive :

○ maitriser les contenus disciplinaires, leurs fondements épistémologiques, leur évolution scientifique et technologique, leur didactique et la méthodologie de leur enseignement ;

○ maitriser les savoirs relatifs aux processus d'apprentissage, aux recherches sur les différents modèles et théories de l'enseignement ;

● maitriser la langue française écrite et orale de manière approfondie pour enseigner et communiquer de manière adéquate dans les divers contextes et les différentes disciplines liés à la profession ;

○ prendre en compte et développer les dimensions langagières des apprentissages et enseignements, en étant attentif à la langue de scolarisation ou langue d'apprentissage et conscient du caractère socialement et culturellement inégal de la familiarisation à celle-ci ;

○ agir comme pédagogue au sein de la classe et au sein de l'établissement scolaire dans une perspective collective, notamment à travers :

- ▫ la conception et la mise en œuvre d'une démarche d'enseignement et d'apprentissage, comprenant des pratiques variées de nature à renforcer la motivation et la promotion de la confiance en soi des élèves et à développer leur créativité et leur esprit d'initiative et de coopération ;
- ▫ la conception, le choix et l'utilisation de supports didactiques, de manuels, de logiciels scolaires et d'autres outils pédagogiques ;
- ▫ la construction et l'utilisation de supports d'observation et d'évaluation, cette dernière étant spécifiquement à visée compréhensive et formative, favorisant la responsabilisation et la participation de l'élève dans ses apprentissages ;
- ▫ la conception et la mise en œuvre de pratiques de différenciation pédagogique, d'accompagnement personnalisé des élèves tenant compte de leurs acquis antérieurs, de leur profil d'apprenant et, s'il échet, de leurs besoins spécifiques et reposant notamment sur le co-enseignement ou la co-intervention pédagogique ;
- ▫ la mise en place d'activités d'apprentissage interdisciplinaires ;

○ maîtriser l'intégration des technologies numériques dans ses pratiques pédagogiques ;

○ prendre en compte l'éducation aux médias, l'EVRAS ainsi que le genre de manière transversale ;

○ créer un cadre relationnel bienveillant pour faciliter la communication avec les élèves, leur entourage notamment familial, ainsi qu'avec les collègues ;

○ gérer le groupe-classe en situation éducative et pédagogique de manière stimulante, structurante et sécurisante.

O Les compétences du praticien réflexif :
- o lire de manière critique les résultats de recherches scientifiques en éducation et en didactique et s'en inspirer pour son action d'enseignement ainsi que s'appuyer sur diverses disciplines des sciences humaines pour analyser et agir en situation professionnelle ;
- o mener, individuellement et avec ses pairs, une observation et une analyse critique et rigoureuse de ses propres pratiques et de leur impact sur les élèves afin de réguler son enseignement et d'en faire évoluer les stratégies et conditions de mise en œuvre dans une perspective d'efficacité et d'équité ;
- o construire progressivement son identité professionnelle, notamment en mobilisant des outils de développement professionnel personnel tel que le portfolio.

Les **objectifs** / **acquis d'apprentissage** spécifiques de l'UE, sanctionnés par l'évaluation, sont :

- utiliser des techniques de communication orale adaptées au public et au contexte d'apprentissage ;
- employer une diction intelligible, une syntaxe correcte ainsi qu'un vocabulaire riche, précis et varié ;
- utiliser la complémentarité du langage verbal, non verbal et paraverbal.

Contenu de l'activité

Cette activité d'apprentissage vise à faire acquérir une maitrise du français oral qui corresponde au niveau requis pour exercer le métier d'enseignant en éducation physique et à la santé. Les étudiant(e)s seront amené(e)s d'une part à prendre conscience de leurs éventuels défauts de langage et à les corriger et d'autre part à prendre confiance en eux et à réguler leurs comportements non verbaux et paraverbaux.

Contenus minimaux envisagés au niveau de l'UE (aspects a minima abordés en lien avec les Référentiels)

Cette Unité mobilisera principalement l'axe 7 des contenus minimaux : Formation visant à la maitrise orale de la langue française (> maitrise approfondie écrite et orale de la langue française en contexte professionnel).

Le deuxième axe de ces mêmes contenus minimaux sera également prioritairement travaillé : Formation à et par la communication (> communication verbale et non-verbale en situation professionnelle).

Supports didactiques obligatoires

- ● Syllabus de cours
- ● Dias de projection
- o E-Learning
- ● Ouvrage de référence
- ● Documents de travail
- o Autres : (…)
- ● Portefeuille de lectures

Sources bibliographiques principales

Cf. syllabus.

Méthodes d'enseignement-apprentissage

- ● Cours ex-cathedra
- ● Exposé par l'étudiant.e
- ● Travaux en autonomie
- o Classe inversée
- o Autre : (…)
- o Activités en laboratoire
- o Résolutions de problèmes
- ● Ateliers, travaux de groupes
- o Projet sur le terrain
- ● Exercices, applications, travaux pratiques
- ● Enseignement mutuel (par les pairs)
- ● Observations de pratiques / de terrain
- ● Séminaires, excursions, visites

Le calendrier et les méthodes de formation pourront faire l'objet d'adaptations selon la concrétisation et les besoins des phases d'apprentissages.

Modalités d'évaluation de l'Unité d'enseignement

La note finale de l'UE est décidée par le formateur titulaire ou par une Commission formée par les professeurs de l'UE elle-même, conformément aux dispositions précisées dans le *Règlement Général des Études et des Jurys* de la HECh.

Unité d'enseignement concernée	Quadrimestre 1			Quadrimestre 2			Seconde session		
	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral
ComOr	…	…	…	20 %	…	80 %	Report	…	80 %

Détails modalités / Précisions éventuelles :

Néant.

En cas de « Travail annuel » non améliorable entre les sessions d'examens, la mention « *Report* » indique que la note de Travail annuel précédemment obtenue est reportée telle quelle. Dans le cas contraire, l'amélioration de la note de Travail annuel fait l'objet d'un contrat écrit entre l'étudiant.e et l'enseignant.e.

Langue d'évaluation : ● Français ○ Autre (…)

<u>Remarques éventuelles / Commentaires sur le déroulement de l'UE</u>

Néant.

(Retour à la grille de formation)

Haute École Charlemagne - Département pédagogique		Domaine : Sciences de l'éducation et Enseignement	
En codiplômation avec l'Université de Liège		Secteur : Sciences humaines et sociales	Niveau du cycle : 1 (Bachelier)
Campus de formation : Liège - Rivageois		Cadre européen de certification : niveau 7	
Master en Enseignement : Section 3 - **Éducation physique et à la Santé**			
Bloc d'études : **Bac 1**		**U.E. : Approche des divers aspects de santé**	
Alias : ADAS	Crédit(s) : 2 ECTS	Acronyme info : PLEP3111	Période : Quadrimestre 2
Cours : obligatoire		Cette UE est corequise à une ou plusieurs autres : ● Non ○ Oui (…)	
La réussite de cette UE constitue un prérequis à l'accès à une ou plusieurs UE de la suite du cursus : ● Non ○ Oui (…)			
Le choix de cette UE est conditionné par la réussite préalable d'une ou plusieurs UE : ● Non ○ Oui (…)			
Langue d'enseignement : ● Français ○ Autre (…)		Nombre d'heures présentielles : 20 h	
		Enseignant.e-référent.e d'UE : Qu. Forthomme (quentin.forthomme@hech.be)	

Contribution de l'UE au Profil d'enseignement

La/les **compétence(s)** suivante(s) du Référentiel sera/seront prioritairement mobilisée(s) :

O Les compétences de l'acteur institutionnel, social et culturel :

○ agir comme acteur social et culturel au sein de l'école et de la société, y compris dans leur transformation, intégrer la diversité et développer des pratiques citoyennes pour plus de cohésion sociale ;

○ comprendre les enjeux éthiques et respecter les cadres déontologiques et réglementaires de la profession dans uneperspective démocratique et de responsabilité ;

○ analyser l'environnement organisationnel et institutionnel du système éducatif et agir en son sein notamment en interagissant avec les collègues, les parents, la direction et d'autres acteurs afin de :

- ▫ s'inscrire dans la démarche de pilotage de l'école et de participer aux démarches d'amélioration du système éducatif de la Communauté française ;
- ▫ faire de l'école un lieu où les élèves apprennent, se développent et se forment dans un climat positif, et non un lieu de sélection.

○ maîtriser sa situation administrative et le suivi de son dossier administratif personnel.

O Les compétences de l'acteur d'une organisation apprenante dans une dynamique collective :

○ s'investir dans le travail collaboratif au sein d'une équipe éducative afin d'en augmenter le professionnalisme et l'expertise par la mobilisation de l'intelligence collective, notamment au cours de concertations ;

○ identifier ses besoins de formation individuelle et participer à l'identification des besoins de formation de l'équipe pédagogique ;

○ contribuer à la diffusion, au sein de l'équipe éducative, des acquis liés aux formations continues suivies ou des capacités développées par celles-ci ou par l'expérience.

Les compétences de l'organisateur et accompagnateur d'apprentissages dans une dynamique évolutive :

● maitriser les contenus disciplinaires, leurs fondements épistémologiques, leur évolution scientifique et technologique, leur didactique et la méthodologie de leur enseignement ;

○ maitriser les savoirs relatifs aux processus d'apprentissage, aux recherches sur les différents modèles et théories de l'enseignement ;

○ maitriser la langue française écrite et orale de manière approfondie pour enseigner et communiquer de manière adéquate dans les divers contextes et les différentes disciplines liés à la profession ;

● prendre en compte et développer les dimensions langagières des apprentissages et enseignements, en étant attentif à la langue de scolarisation ou langue d'apprentissage et conscient du caractère socialement et culturellement inégal de la familiarisation à celle-ci ;

○ agir comme pédagogue au sein de la classe et au sein de l'établissement scolaire dans une perspective collective, notamment à travers :

- ▫ la conception et la mise en œuvre d'une démarche d'enseignement et d'apprentissage, comprenant des pratiques variées de nature à renforcer la motivation et la promotion de la confiance en soi des élèves et à développer leur créativité et leur esprit d'initiative et de coopération ;
- ▫ la conception, le choix et l'utilisation de supports didactiques, de manuels, de logiciels scolaires et d'autres outils pédagogiques ;
- ▫ la construction et l'utilisation de supports d'observation et d'évaluation, cette dernière étant spécifiquement à visée compréhensive et formative, favorisant la responsabilisation et la participation de l'élève dans ses apprentissages ;
- ▫ la conception et la mise en œuvre de pratiques de différenciation pédagogique, d'accompagnement personnalisé des élèves tenant compte de leurs acquis antérieurs, de leur profil d'apprenant et, s'il échet, de leurs besoins spécifiques et reposant notamment sur le co-enseignement ou la co-intervention pédagogique ;
- ▫ la mise en place d'activités d'apprentissage interdisciplinaires ;

○ maîtriser l'intégration des technologies numériques dans ses pratiques pédagogiques ;

○ prendre en compte l'éducation aux médias, l'EVRAS ainsi que le genre de manière transversale ;

○ créer un cadre relationnel bienveillant pour faciliter la communication avec les élèves, leur entourage notamment familial, ainsi qu'avec les collègues ;

○ gérer le groupe-classe en situation éducative et pédagogique de manière stimulante, structurante et sécurisante.

O Les compétences du praticien réflexif :

- ○ lire de manière critique les résultats de recherches scientifiques en éducation et en didactique et s'en inspirer pour son action d'enseignement ainsi que s'appuyer sur diverses disciplines des sciences humaines pour analyser et agir en situation professionnelle ;
- ○ mener, individuellement et avec ses pairs, une observation et une analyse critique et rigoureuse de ses propres pratiques et de leur impact sur les élèves afin de réguler son enseignement et d'en faire évoluer les stratégies et conditions de mise en œuvre dans une perspective d'efficacité et d'équité ;
- ○ construire progressivement son identité professionnelle, notamment en mobilisant des outils de développement professionnel personnel tel que le portfolio.

Les **objectifs** / **acquis d'apprentissage** spécifiques de l'UE, sanctionnés par l'évaluation, sont :

L'étudiant.e sera capable de :

- Connaître les bases de la santé et du bien-être.
- Comprendre la prévention des maladies et des pathologies.
- Être en mesure d'enseigner et de promouvoir les connaissances, les valeurs et les attitudes permettant aux élèves de mener une vie saine, en s'appuyant sur les recommandations de l'OMS, et de devenir des citoyens responsables en matière de santé.

Contenu de l'activité

Le cours d'ADAS vise à informer et sensibiliser les étudiants aux différents facteurs ayant un impact sur la santé. Il couvre les sujets suivants : l'hygiène et les soins corporels généraux, le sommeil, l'activité physique et ses effets sur l'organisme, les maladies, l'alimentation et les notions de diététique, les notions de premiers secours, les dépendances et l'activité physique dans des environnements spécifiques.

En tant que futur professeur d'éducation physique, le rôle de l'étudiant ne se limitera pas à l'enseignement du sport, mais inclura également la transmission d'une image saine et la capacité à informer ses futurs élèves sur les comportements sains à adopter dans divers domaines liés à la santé, tels que l'hygiène corporelle, les pratiques sportives, l'alimentation et les dépendances.

Contenus minimaux envisagés au niveau de l'UE (aspects a minima abordés en lien avec les Référentiels)

- maîtrise des contenus d'apprentissage visés par les référentiels d'application dans le ou les niveaux d'enseignement concernés et capacité d'adaptation à l'évolution de ces référentiels.
- articulation théorie- pratique à travers l'observation, la mise en œuvre d'actions éducatives et leur régulation dans le cadre de situations professionnelles variées et supervisées.
- éléments théoriques permettant une pratique réflexive documentée.

Supports didactiques obligatoires

○ Syllabus de cours	○ E-Learning	○ Documents de travail	○ Portefeuille de lectures
● Dias de projection	○ Ouvrage de référence	○ Autres : (…)	

Sources bibliographiques principales

Documents divers repris dans l'actualité pour illustrer les différents sujets (journaux, revues...)
Revues "Body Talk"
Revues "Equilibre"
Cours de la Croix Rouge
Cours supérieur de sauvetage
Documents diffusés par les associations spécialisées

Méthodes d'enseignement-apprentissage

● Cours ex-cathedra	○ Activités en laboratoire	○ Exercices, applications, travaux pratiques
● Exposé par l'étudiant.e	○ Résolutions de problèmes	○ Enseignement mutuel (par les pairs)
● Travaux en autonomie	● Ateliers, travaux de groupes	○ Observations de pratiques / de terrain
○ Classe inversée	○ Projet sur le terrain	○ Séminaires, excursions, visites
○ Autre : (…)		

Le calendrier et les méthodes de formation pourront faire l'objet d'adaptations selon la concrétisation et les besoins des phases d'apprentissages.

Modalités d'évaluation de l'Unité d'enseignement

La note finale de l'UE est décidée par le formateur titulaire ou par une Commission formée par les professeurs de l'UE elle-même, conformément aux dispositions précisées dans le *Règlement Général des Études et des Jurys* de la HECh.

Unité d'enseignement concernée	Quadrimestre 1			Quadrimestre 2			Seconde session		
	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral
ADAS	…	…	…	10 %	90 %	…	…	100 %	…

Détails modalités / Précisions éventuelles :

Néant

En cas de « Travail annuel » non améliorable entre les sessions d'examens, la mention « *Report* » indique que la note de Travail annuel précédemment obtenue est reportée telle quelle. Dans le cas contraire, l'amélioration de la note de Travail annuel fait l'objet d'un contrat écrit entre l'étudiant.e et l'enseignant.e.

Langue d'évaluation : ● Français ○ Autre (…)

Remarques éventuelles / Commentaires sur le déroulement de l'UE

Néant

(Retour à la grille de formation)

Haute École Charlemagne - Département pédagogique		Domaine : Sciences de l'éducation et Enseignement	
En codiplômation avec l'Université de Liège		Secteur : Sciences humaines et sociales	Niveau du cycle : 1 (Bachelier)
Campus de formation : Liège - Rivageois		Cadre européen de certification : niveau 7	
Master en Enseignement : Section 3 - **Éducation physique et à la Santé**			
Bloc d'études : **Bac 1**		**U.E. : Approche physiologique du corps humain (partim 2)**	
Alias : Physio-1b	Crédit(s) : 2 ECTS	Acronyme info : PLEP3112	Période : Quadrimestre 2
Cours : obligatoire		Cette UE est corequise à une ou plusieurs autres : ● Non ○ Oui (…)	
La réussite de cette UE constitue un prérequis à l'accès à une ou plusieurs UE de la suite du cursus : ● Non ○ Oui (…)			
Le choix de cette UE est conditionné par la réussite préalable d'une ou plusieurs UE : ● Non ○ Oui (…)			
Langue d'enseignement : ● Français ○ Autre (…)		Nombre d'heures présentielles : 20 h	
		Enseignant.e-référent.e d'UE : Marc Francotte (marc.francotte@hech.be)	

Contribution de l'UE au Profil d'enseignement

La/les **compétence(s)** suivante(s) du Référentiel sera/seront prioritairement mobilisée(s) :

O Les compétences de l'acteur institutionnel, social et culturel :

○ agir comme acteur social et culturel au sein de l'école et de la société, y compris dans leur transformation, intégrer la diversité et développer des pratiques citoyennes pour plus de cohésion sociale ;

○ comprendre les enjeux éthiques et respecter les cadres déontologiques et réglementaires de la profession dans uneperspective démocratique et de responsabilité ;

○ analyser l'environnement organisationnel et institutionnel du système éducatif et agir en son sein notamment en interagissant avec les collègues, les parents, la direction et d'autres acteurs afin de :

- ▫ s'inscrire dans la démarche de pilotage de l'école et de participer aux démarches d'amélioration du système éducatif de la Communauté française ;
- ▫ faire de l'école un lieu où les élèves apprennent, se développent et se forment dans un climat positif, et non un lieu de sélection.

○ maîtriser sa situation administrative et le suivi de son dossier administratif personnel.

O Les compétences de l'acteur d'une organisation apprenante dans une dynamique collective :

○ s'investir dans le travail collaboratif au sein d'une équipe éducative afin d'en augmenter le professionnalisme et l'expertise par la mobilisation de l'intelligence collective, notamment au cours de concertations ;

○ identifier ses besoins de formation individuelle et participer à l'identification des besoins de formation de l'équipe pédagogique ;

○ contribuer à la diffusion, au sein de l'équipe éducative, des acquis liés aux formations continues suivies ou des capacités développées par celles-ci ou par l'expérience.

Les compétences de l'organisateur et accompagnateur d'apprentissages dans une dynamique évolutive :

● maitriser les contenus disciplinaires, leurs fondements épistémologiques, leur évolution scientifique et technologique, leur didactique et la méthodologie de leur enseignement ;

○ maitriser les savoirs relatifs aux processus d'apprentissage, aux recherches sur les différents modèles et théories de l'enseignement ;

○ maitriser la langue française écrite et orale de manière approfondie pour enseigner et communiquer de manière adéquate dans les divers contextes et les différentes disciplines liés à la profession ;

○ prendre en compte et développer les dimensions langagières des apprentissages et enseignements, en étant attentif à la langue de scolarisation ou langue d'apprentissage et conscient du caractère socialement et culturellement inégal de la familiarisation à celle-ci ;

○ agir comme pédagogue au sein de la classe et au sein de l'établissement scolaire dans une perspective collective, notamment à travers :

- ▫ la conception et la mise en œuvre d'une démarche d'enseignement et d'apprentissage, comprenant des pratiques variées de nature à renforcer la motivation et la promotion de la confiance en soi des élèves et à développer leur créativité et leur esprit d'initiative et de coopération ;
- ▫ la conception, le choix et l'utilisation de supports didactiques, de manuels, de logiciels scolaires et d'autres outils pédagogiques ;
- ▫ la construction et l'utilisation de supports d'observation et d'évaluation, cette dernière étant spécifiquement à visée compréhensive et formative, favorisant la responsabilisation et la participation de l'élève dans ses apprentissages ;
- ▫ la conception et la mise en œuvre de pratiques de différenciation pédagogique, d'accompagnement personnalisé des élèves tenant compte de leurs acquis antérieurs, de leur profil d'apprenant et, s'il échet, de leurs besoins spécifiques et reposant notamment sur le co-enseignement ou la co-intervention pédagogique ;
- ▫ la mise en place d'activités d'apprentissage interdisciplinaires ;

○ maîtriser l'intégration des technologies numériques dans ses pratiques pédagogiques ;

○ prendre en compte l'éducation aux médias, l'EVRAS ainsi que le genre de manière transversale ;

○ créer un cadre relationnel bienveillant pour faciliter la communication avec les élèves, leur entourage notamment familial, ainsi qu'avec les collègues ;

○ gérer le groupe-classe en situation éducative et pédagogique de manière stimulante, structurante et sécurisante.

O Les compétences du praticien réflexif :

- lire de manière critique les résultats de recherches scientifiques en éducation et en didactique et s'en inspirer pour son action d'enseignement ainsi que s'appuyer sur diverses disciplines des sciences humaines pour analyser et agir en situation professionnelle ;
- mener, individuellement et avec ses pairs, une observation et une analyse critique et rigoureuse de ses propres pratiques et de leur impact sur les élèves afin de réguler son enseignement et d'en faire évoluer les stratégies et conditions de mise en œuvre dans une perspective d'efficacité et d'équité ;
- construire progressivement son identité professionnelle, notamment en mobilisant des outils de développement professionnel personnel tel que le portfolio.

Les **objectifs** / **acquis d'apprentissage** spécifiques de l'UE, sanctionnés par l'évaluation, sont :

Comprendre la structure et le fonctionnement des systèmes cardio-vasculaire et respiratoire, leurs adaptations aux variations extérieures et intérieures, et leurs adaptations à l'effort physique et ce, en lien avec l'éducation à la santé.

L'étudiant devra être capable de :

- Connaitre d'un point de vue anatomique l'appareil cardio-vasculaire et respiratoire
- Comprendre le fonctionnement des systèmes décrits ci-dessus
- Effectuer des liens entre ces 2 systèmes ainsi qu'avec le métabolisme cellulaire

Contenu de l'activité

L'étudiant sera amené à comprendre la structure et le fonctionnement des systèmes cardio-vasculaire et respiratoire, leurs adaptations aux variations extérieures et intérieures, et leurs adaptations à l'effort physique et ce, en lien avec l'éducation à la santé.

Contenus minimaux envisagés au niveau de l'UE (aspects a minima abordés en lien avec les Référentiels)

Axe 1 : Formation disciplinaire pouvant inclure les aspects de la didactique de la discipline ou appliquée à la discipline
Contenu/matière : maîtrise des contenus d'apprentissage visés par les référentiels d'application dans le ou les niveaux d'enseignement concernés et capacité d'adaptation à l'évolution de ces référentiels

Supports didactiques obligatoires

● Syllabus de cours
O E-Learning
O Documents de travail
O Portefeuille de lectures
O Dias de projection
O Ouvrage de référence
O Autres : (…)

Sources bibliographiques principales

Biologie humaine
Elaine Marieb, Suzanne Keller. Edition Pearson

Anatomie et physiologie humaines
Gérard J. Tortora, Bryan Derrickson. Edition De Boeck

Méthodes d'enseignement-apprentissage

● Cours ex-cathedra
O Activités en laboratoire
● Exercices, applications, travaux pratiques
O Exposé par l'étudiant.e
O Résolutions de problèmes
O Enseignement mutuel (par les pairs)
● Travaux en autonomie
O Ateliers, travaux de groupes
O Observations de pratiques / de terrain
O Classe inversée
O Projet sur le terrain
O Séminaires, excursions, visites
O Autre : (…)

Le calendrier et les méthodes de formation pourront faire l'objet d'adaptations selon la concrétisation et les besoins des phases d'apprentissages.

Modalités d'évaluation de l'Unité d'enseignement

La note finale de l'UE est décidée par le formateur titulaire ou par une Commission formée par les professeurs de l'UE elle-même, conformément aux dispositions précisées dans le *Règlement Général des Études et des Jurys* de la HECh.

Unité d'enseignement concernée	Quadrimestre 1			Quadrimestre 2			Seconde session		
	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral
Physio-1b	…	…	…	…	…	100 %	…	…	100 %

Détails modalités / Précisions éventuelles :

(néant)

En cas de « Travail annuel » non améliorable entre les sessions d'examens, la mention « *Report* » indique que la note de Travail annuel précédemment obtenue est reportée telle quelle. Dans le cas contraire, l'amélioration de la note de Travail annuel fait l'objet d'un contrat écrit entre l'étudiant.e et l'enseignant.e.

Langue d'évaluation : ● Français ○ Autre (…)

Remarques éventuelles / Commentaires sur le déroulement de l'UE

(néant)

(Retour à la grille de formation)

Haute École Charlemagne - Département pédagogique		Domaine : Sciences de l'éducation et Enseignement	
En codiplômation avec l'Université de Liège		Secteur : Sciences humaines et sociales	Niveau du cycle : 1 (Bachelier)
Campus de formation : Liège - Rivageois		Cadre européen de certification : niveau 7	
Master en Enseignement : Section 3 - **Éducation physique et à la Santé**			
Bloc d'études : **Bac 1**		**U.E. : Approche anatomique du corps humain (partim 2)**	
Alias : Anat-b	Crédit(s) : 2 ECTS	Acronyme info : PLEP3113	Période : Quadrimestre 2
Cours : obligatoire		Cette UE est corequise à une ou plusieurs autres : ● Non ○ Oui (…)	
La réussite de cette UE constitue un prérequis à l'accès à une ou plusieurs UE de la suite du cursus : ● Non ○ Oui (…)			
Le choix de cette UE est conditionné par la réussite préalable d'une ou plusieurs UE : ● Non ○ Oui (…)			
Langue d'enseignement : ● Français ○ Autre (…)		Nombre d'heures présentielles : 20 h	
		Enseignant.e-référent.e d'UE : Nicolas Wintgens (nicolas.wintgens@hech.be)	

Contribution de l'UE au Profil d'enseignement

La/les **compétence(s)** suivante(s) du Référentiel sera/seront prioritairement mobilisée(s) :

O Les compétences de l'acteur institutionnel, social et culturel :

○ agir comme acteur social et culturel au sein de l'école et de la société, y compris dans leur transformation, intégrer la diversité et développer des pratiques citoyennes pour plus de cohésion sociale ;

○ comprendre les enjeux éthiques et respecter les cadres déontologiques et réglementaires de la profession dans uneperspective démocratique et de responsabilité ;

○ analyser l'environnement organisationnel et institutionnel du système éducatif et agir en son sein notamment en interagissant avec les collègues, les parents, la direction et d'autres acteurs afin de :

- ▫ s'inscrire dans la démarche de pilotage de l'école et de participer aux démarches d'amélioration du système éducatif de la Communauté française ;
- ▫ faire de l'école un lieu où les élèves apprennent, se développent et se forment dans un climat positif, et non un lieu de sélection.

○ maîtriser sa situation administrative et le suivi de son dossier administratif personnel.

O Les compétences de l'acteur d'une organisation apprenante dans une dynamique collective :

○ s'investir dans le travail collaboratif au sein d'une équipe éducative afin d'en augmenter le professionnalisme et l'expertise par la mobilisation de l'intelligence collective, notamment au cours de concertations ;

○ identifier ses besoins de formation individuelle et participer à l'identification des besoins de formation de l'équipe pédagogique ;

○ contribuer à la diffusion, au sein de l'équipe éducative, des acquis liés aux formations continues suivies ou des capacités développées par celles-ci ou par l'expérience.

Les compétences de l'organisateur et accompagnateur d'apprentissages dans une dynamique évolutive :

● maitriser les contenus disciplinaires, leurs fondements épistémologiques, leur évolution scientifique et technologique, leur didactique et la méthodologie de leur enseignement ;

○ maitriser les savoirs relatifs aux processus d'apprentissage, aux recherches sur les différents modèles et théories de l'enseignement ;

○ maitriser la langue française écrite et orale de manière approfondie pour enseigner et communiquer de manière adéquate dans les divers contextes et les différentes disciplines liés à la profession ;

○ prendre en compte et développer les dimensions langagières des apprentissages et enseignements, en étant attentif à la langue de scolarisation ou langue d'apprentissage et conscient du caractère socialement et culturellement inégal de la familiarisation à celle-ci ;

○ agir comme pédagogue au sein de la classe et au sein de l'établissement scolaire dans une perspective collective, notamment à travers :

- ▫ la conception et la mise en œuvre d'une démarche d'enseignement et d'apprentissage, comprenant des pratiques variées de nature à renforcer la motivation et la promotion de la confiance en soi des élèves et à développer leur créativité et leur esprit d'initiative et de coopération ;
- ▫ la conception, le choix et l'utilisation de supports didactiques, de manuels, de logiciels scolaires et d'autres outils pédagogiques ;
- ▫ la construction et l'utilisation de supports d'observation et d'évaluation, cette dernière étant spécifiquement à visée compréhensive et formative, favorisant la responsabilisation et la participation de l'élève dans ses apprentissages ;
- ▫ la conception et la mise en œuvre de pratiques de différenciation pédagogique, d'accompagnement personnalisé des élèves tenant compte de leurs acquis antérieurs, de leur profil d'apprenant et, s'il échet, de leurs besoins spécifiques et reposant notamment sur le co-enseignement ou la co-intervention pédagogique ;
- ▫ la mise en place d'activités d'apprentissage interdisciplinaires ;

○ maîtriser l'intégration des technologies numériques dans ses pratiques pédagogiques ;

○ prendre en compte l'éducation aux médias, l'EVRAS ainsi que le genre de manière transversale ;

○ créer un cadre relationnel bienveillant pour faciliter la communication avec les élèves, leur entourage notamment familial, ainsi qu'avec les collègues ;

○ gérer le groupe-classe en situation éducative et pédagogique de manière stimulante, structurante et sécurisante.

O Les compétences du praticien réflexif :

- lire de manière critique les résultats de recherches scientifiques en éducation et en didactique et s'en inspirer pour son action d'enseignement ainsi que s'appuyer sur diverses disciplines des sciences humaines pour analyser et agir en situation professionnelle ;
- mener, individuellement et avec ses pairs, une observation et une analyse critique et rigoureuse de ses propres pratiques et de leur impact sur les élèves afin de réguler son enseignement et d'en faire évoluer les stratégies et conditions de mise en œuvre dans une perspective d'efficacité et d'équité ;
- construire progressivement son identité professionnelle, notamment en mobilisant des outils de développement professionnel personnel tel que le portfolio.

Les **objectifs** / **acquis d'apprentissage** spécifiques de l'UE, sanctionnés par l'évaluation, sont :

Objectif :

Acquérir les éléments anatomiques indispensables à la compréhension et à l'exécution en toute sécurité d'un geste sportif ou du quotidien (ostéologie/arthrologie/myologie)

Acquis d'apprentissage :

L'étudiant sera capable de :
• maîtriser les principes de base relatifs aux différents mouvements du corps humain
• maîtriser diverses pathologies du tronc et des membres supérieurs
• connaître les particularités osseuses et articulaires du tronc et du membre supérieur
• connaître les actions et les insertions des muscles du tronc
• Transférer ses connaissances à des gestes sportifs ou de manutention

Contenu de l'activité

La théorique est découpée en une partie ostéologie/arthrologie (membres inférieurs) et une partie myologie (membres inférieurs). Elle sera soutenue par un syllabus, des diapositives interactives et des vidéos.

La partie pratique en salle servira à mieux envisager les applications de l'anatomie.

Contenus minimaux envisagés au niveau de l'UE (aspects a minima abordés en lien avec les Référentiels)

1. Formation disciplinaire pouvant inclure les aspects de la didactique de la discipline ou appliquée à la discipline

- maîtrise des contenus d'apprentissage visés par les référentiels d'application dans le ou les niveaux d'enseignement concernés et capacité d'adaptation à l'évolution de ces référentiels

Supports didactiques obligatoires

● Syllabus de cours ○ E-Learning ● Documents de travail ○ Portefeuille de lectures
● Dias de projection ○ Ouvrage de référence ○ Autres : (…)

Sources bibliographiques principales

- Schémas de travaux pratiques. Olivier Depreux et Libersa Ed Vigot
- Physiologie articulaire. Kapandji. Ed Maloine
- Principes d'anatomie et de physiologie. Tortora et Grabowski. Ed De Boeck
- Guide des mouvements de musculation. Delavier. Ed Vigot
- Les muscles : anatomie fonctionnelle des muscles de l'appareil locomoteur. Valerius, Franck, Kolster, Hirsch, Hamilton, Lafont. Ed Maloine

Méthodes d'enseignement-apprentissage

● Cours ex-cathedra
○ Activités en laboratoire
● Exercices, applications, travaux pratiques
● Exposé par l'étudiant.e
○ Résolutions de problèmes
○ Enseignement mutuel (par les pairs)
○ Travaux en autonomie
● Ateliers, travaux de groupes
○ Observations de pratiques / de terrain
○ Classe inversée
○ Projet sur le terrain
○ Séminaires, excursions, visites
○ Autre : (…)

Le calendrier et les méthodes de formation pourront faire l'objet d'adaptations selon la concrétisation et les besoins des phases d'apprentissages.

Modalités d'évaluation de l'Unité d'enseignement

La note finale de l'UE est décidée par le formateur titulaire ou par une Commission formée par les professeurs de l'UE elle-même, conformément aux dispositions précisées dans le *Règlement Général des Études et des Jurys* de la HECh.

Unité d'enseignement concernée	Quadrimestre 1			Quadrimestre 2			Seconde session		
	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral
Anat-b	0	0	0	10 %	0	90 %	Report	0	90 %

Détails modalités / Précisions éventuelles :

Report du TA en seconde session

En cas de « Travail annuel » non améliorable entre les sessions d'examens, la mention « *Report* » indique que la note de Travail annuel précédemment obtenue est reportée telle quelle. Dans le cas contraire, l'amélioration de la note de Travail annuel fait l'objet d'un contrat écrit entre l'étudiant.e et l'enseignant.e.

Langue d'évaluation : ● Français ○ Autre (…)

Remarques éventuelles / Commentaires sur le déroulement de l'UE

(néant)

(Retour à la grille de formation)

Haute École Charlemagne - Département pédagogique		Domaine : Sciences de l'éducation et Enseignement	
En codiplômation avec l'Université de Liège		Secteur : Sciences humaines et sociales	Niveau du cycle : 1 (Bachelier)
Campus de formation : Liège - Rivageois		Cadre européen de certification : niveau 7	
Master en Enseignement : Section 3 - **Éducation physique et à la Santé**			
Bloc d'études : **Bac 2**		**U.E. : Ateliers de formation professionnelle et Didactique**	
Alias : AFPDid	Crédit(s) : 9 ECTS	Acronyme info : PLEP3201	Période : UE annuelle (Q1+Q2)
Cours : obligatoire		Cette UE est corequise à une ou plusieurs autres : ● Non ○ Oui (…)	
La réussite de cette UE constitue un prérequis à l'accès à une ou plusieurs UE de la suite du cursus : ● Non ○ Oui (…)			
Le choix de cette UE est conditionné par la réussite préalable d'une ou plusieurs UE : ● Non ○ Oui (…)			
Langue d'enseignement : ● Français ○ Autre (…)		Nombre d'heures présentielles : 108 h	
		Enseignant.e-référent.e d'UE : Bérengère Lange (berengere.lange@hech.be)	

Structure de l'Unité d'enseignement

L'UE se compose des activités d'apprentissage (AA) suivantes :

- Activité 1 : Ateliers de formation professionnelle
- Activité 2 : Didactique (inter)disciplinaire en Préparation physique et sécurité dans une perspective de pratique professionnelle (Q1)
- Activité 3 : Technopédagogie (Q2)

Contribution de l'UE au Profil d'enseignement

La/les **compétence(s)** suivante(s) du Référentiel sera/seront prioritairement mobilisée(s) :

O Les compétences de l'acteur institutionnel, social et culturel :

○ agir comme acteur social et culturel au sein de l'école et de la société, y compris dans leur transformation, intégrer la diversité et développer des pratiques citoyennes pour plus de cohésion sociale ;

○ comprendre les enjeux éthiques et respecter les cadres déontologiques et réglementaires de la profession dans uneperspective démocratique et de responsabilité ;

○ analyser l'environnement organisationnel et institutionnel du système éducatif et agir en son sein notamment en interagissant avec les collègues, les parents, la direction et d'autres acteurs afin de :

▫ s'inscrire dans la démarche de pilotage de l'école et de participer aux démarches d'amélioration du système éducatif de la Communauté française ;

▫ faire de l'école un lieu où les élèves apprennent, se développent et se forment dans un climat positif, et non un lieu de sélection.

○ maîtriser sa situation administrative et le suivi de son dossier administratif personnel.

O Les compétences de l'acteur d'une organisation apprenante dans une dynamique collective :

○ s'investir dans le travail collaboratif au sein d'une équipe éducative afin d'en augmenter le professionnalisme et l'expertise par la mobilisation de l'intelligence collective, notamment au cours de concertations ;

○ identifier ses besoins de formation individuelle et participer à l'identification des besoins de formation de l'équipe pédagogique ;

○ contribuer à la diffusion, au sein de l'équipe éducative, des acquis liés aux formations continues suivies ou des capacités développées par celles-ci ou par l'expérience.

Les compétences de l'organisateur et accompagnateur d'apprentissages dans une dynamique évolutive :

● maitriser les contenus disciplinaires, leurs fondements épistémologiques, leur évolution scientifique et technologique, leur didactique et la méthodologie de leur enseignement ;

● maitriser les savoirs relatifs aux processus d'apprentissage, aux recherches sur les différents modèles et théories de l'enseignement ;

● maitriser la langue française écrite et orale de manière approfondie pour enseigner et communiquer de manière adéquate dans les divers contextes et les différentes disciplines liés à la profession ;

● prendre en compte et développer les dimensions langagières des apprentissages et enseignements, en étant attentif à la langue de scolarisation ou langue d'apprentissage et conscient du caractère socialement et culturellement inégal de la familiarisation à celle-ci ;

● agir comme pédagogue au sein de la classe et au sein de l'établissement scolaire dans une perspective collective, notamment à travers :

▪ la conception et la mise en œuvre d'une démarche d'enseignement et d'apprentissage, comprenant des pratiques variées de nature à renforcer la motivation et la promotion de la confiance en soi des élèves et à développer leur créativité et leur esprit d'initiative et de coopération ;

▪ la conception, le choix et l'utilisation de supports didactiques, de manuels, de logiciels scolaires et d'autres outils pédagogiques ;

▪ la construction et l'utilisation de supports d'observation et d'évaluation, cette dernière étant spécifiquement à visée compréhensive et formative, favorisant la responsabilisation et la participation de l'élève dans ses apprentissages ;

- la conception et la mise en œuvre de pratiques de différenciation pédagogique, d'accompagnement personnalisé des élèves tenant compte de leurs acquis antérieurs, de leur profil d'apprenant et, s'il échet, de leurs besoins spécifiques et reposant notamment sur le co-enseignement ou la co-intervention pédagogique ;
- la mise en place d'activités d'apprentissage interdisciplinaires ;

- maîtriser l'intégration des technologies numériques dans ses pratiques pédagogiques ;
- prendre en compte l'éducation aux médias, l'EVRAS ainsi que le genre de manière transversale ;
- créer un cadre relationnel bienveillant pour faciliter la communication avec les élèves, leur entourage notamment familial, ainsi qu'avec les collègues ;
- gérer le groupe-classe en situation éducative et pédagogique de manière stimulante, structurante et sécurisante.

Les compétences du praticien réflexif :

- lire de manière critique les résultats de recherches scientifiques en éducation et en didactique et s'en inspirer pour son action d'enseignement ainsi que s'appuyer sur diverses disciplines des sciences humaines pour analyser et agir en situation professionnelle ;
- mener, individuellement et avec ses pairs, une observation et une analyse critique et rigoureuse de ses propres pratiques et de leur impact sur les élèves afin de réguler son enseignement et d'en faire évoluer les stratégies et conditions de mise en œuvre dans une perspective d'efficacité et d'équité ;
- construire progressivement son identité professionnelle, notamment en mobilisant des outils de développement professionnel personnel tel que le portfolio.

Les **objectifs** / **acquis d'apprentissage** spécifiques de l'UE, sanctionnés par l'évaluation, sont :

-Faire preuve d'assiduité, d'implication et de ponctualité aux cours et lors des projets
-Faire preuve d'une attitude professionnelle en adaptant sa communication (verbale et non-verbale) à la situation d'apprentissage
-Gérer le groupe classe de manière stimulante et structurante
-Faire preuve de respect et de bienveillance lors des retours sur les prestations de pairs, mais également de distanciation critique par rapport à ses propres prestations
-Maîtriser les progressions d'apprentissage dans les activités physiques, sportives et d'expression
-Utiliser à bon escient les outils numériques afin de professionnaliser ses interventions (analyse vidéo, …) et/ou ses supports didactiques (création d'outils, fiches techniques, site internet, …)
-Être capable de proposer des exercices de différenciation
-Être à même de mettre en pratique la sécurité des activités enseignée (aide et parade, et sécurité matérielle)
-Faire preuve de recherche et de pertinence dans le choix de ses sources bibliographiques
-Élaborer des préparations en ciblant les attendus repris dans le référentiel et le programme
-Utiliser des outils numériques pour améliorer ses pratiques d'enseignement
-Créer de contenu pédagogique et partage en ligne

<u>Contenus minimaux envisagés au niveau de l'UE</u> (aspects a minima abordés en lien avec les Référentiels)

1.Formation disciplinaire pouvant inclure les aspects de la didactique de la discipline ou appliquée à la discipline
-maîtrise des contenus d'apprentissage visés par les référentiels d'application dans les niveaux d'enseignement concernés et capacité d'adaptation à l'évolution de ces référentiels

2. Formation à et par la communication
-communication verbale et non-verbale en situation professionnelle

3. Formation à et par la pratique
-articulation théorie-pratique à travers l'observation, la mise en œuvre d'actions éducatives et leur régulation dans le cadre de situations professionnelles variées et supervisées

4. Formation didactique et pédagogique
-méthodologies d'enseignement, y compris la prise en compte des différences en matière d'apprentissage
-processus d'apprentissage
-approche évolutive et accompagnement personnalisé

<u>Modalités d'évaluation intégrée de l'Unité d'enseignement</u>

La note finale de cette UE est décidée par une Commission formée par les professeurs de l'UE elle-même, conformément aux dispositions précisées dans le *Règlement Général des Études et des Jurys* de la HECh.

Unité d'enseignement concernée	Quadrimestre 1			Quadrimestre 2			Seconde session		
	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral
AFPDid	…	…	…	100 %*	…	…	100 %*	…	…

Détails modalités / Précisions éventuelles :

Le jury de l'UE composé des titulaires des 3 activités d'apprentissage rend une note collégiale sur base du travail annuel réalisé dans chaque activité. Un ou plusieurs objectifs/acquis d'apprentissage non maîtrisés induiront une note inférieure à 10/20. Le jury est souverain dans sa note finale.

*La réussite du travail annuel repose sur une participation active et continue aux différentes séances proposées, notamment dans l'AA Ateliers de Formation Professionnelle (AFP) incluant des prestations de terrain et des projets collectifs.
En cas d'absence non justifiée, de non-réalisation de certaines activités ou d'un ou plusieurs manquements, un travail de remplacement équivalent ne pourra pas être exigé en seconde session. L'étudiant pourra toutefois présenter les éléments améliorables dans les autres AA.

En cas de « Travail annuel » non améliorable entre les sessions d'examens, la mention « *Report* » indique que la note de Travail annuel précédemment obtenue est reportée telle quelle. Dans le cas contraire, l'amélioration de la note de Travail annuel fait l'objet d'un contrat écrit entre l'étudiant.e et l'enseignant.e.

Le **critère de réussite de l'UE** correspond à l'obtention d'une note globale et intégrée de minimum 10/20 à l'ensemble de l'Unité.

Master en Enseignement : Section 3 - **Éducation physique et à la Santé**		
Bloc d'études : **Bac 2**	**U.E.** : Ateliers de formation professionnelle et Didactique	
Alias : AFPDid	Langue d'enseignement : ● Français ○ Autre (…)	Période : UE annuelle (Q1+Q2)
Nbre d'heures présentielles : 84 h	**A.A.** : Ateliers de formation professionnelle	

Contenu de l'Activité d'apprentissage

Selon les textes officiels : « L'objectif central des AFP est de placer théorie et pratique dans un rapport de fonctionnalité réciproque : la théorie servant à élaborer et à réguler les processus d'enseignement et la pratique servant à contextualiser, éprouver et réorganiser les contenus théoriques. L'objectif est de développer chez le futur enseignant des capacités de réflexivité, d'analyse et de distanciation critique. »
Les Ateliers de formation Professionnelle seront donc l'interface de formation entre la théorie et la pratique, en lien direct avec les semaines de stages pédagogiques.

Les contenus ciblés sont :
-la préparation et la prestation de séances de macrotraining dans les disciplines d'enseignement (phases de documentation, de concertation avec ses pairs, de préparation écrite, de prestation et de régulation orale et écrite)
-la préparation au stage (guide de stage, référentiels et programmes, documentation, …)
-la préparation et la prestation d'un cycle de séances d'enseignement de la natation en milieu scolaire
-la participation à des activités extérieures (fitness, paddle, hockey, …)
-l'encadrement de journées sportives

Acquis d'apprentissage spécifiques / Objectifs

-Les préparations de leçons demandées dans le cadre des macrotraining organisés à la Haute Ecole
-Les prestations de macro training à la Haute Ecole ciblées sur les disciplines d'enseignement (sport-co, gymnastique, sport raquette, ...)
-L'exploitation des référentiels selon l'axe « éducation physique » ou l'axe « éducation à la santé »
-La qualité des supports didactiques utilisés (fiches techniques, outils numériques, …)
-Les préparations et prestations de leçon effectuées au travers d'un cycle d'enseignement de la natation dans les écoles maternelles, primaires ou secondaires
-La participation et l'implication dans des projets de types journées sportives au sein de la Haute Ecole et/ou en partenariat avec une autre école
-Les retours de stage sous forme d'entretien oral individuel et/ou sous forme d'une approche réflexive rétroactive en groupe classe
-Toute autre activité pratique jugée nécessaire, au fil de l'année, pour répondre aux éventuels besoins méthodologiques et didactiques des étudiants
-Les aptitudes et attitudes des étudiants lors des stages sportifs complémentaires (Fraineuse à Spa et ski)

Supports didactiques obligatoires

○ Syllabus de cours ○ E-Learning ● Documents de travail ● Portefeuille de lectures
● Dias de projection ○ Ouvrage de référence ● Autres : (…)

Sources bibliographiques principales

-Notes de cours personnelles des différents professeurs
-Décrets et référentiels officiels
-Programmes et référentiels de compétences en éducation physique

Méthodes d'enseignement-apprentissage

● Cours ex-cathedra ○ Activités en laboratoire ● Exercices, applications, travaux pratiques
● Exposé par l'étudiant.e ○ Résolutions de problèmes ● Enseignement mutuel (par les pairs)
● Travaux en autonomie ● Ateliers, travaux de groupes ● Observations de pratiques / de terrain
○ Classe inversée ● Projet sur le terrain ● Séminaires, excursions, visites
○ Autre : (…)

Le calendrier et les méthodes de formation pourront faire l'objet d'adaptations selon la concrétisation et les besoins des phases d'apprentissages.

Modalités d'évaluation de l'Activité d'apprentissage

La note finale de cette UE est décidée par une Commission formée par les professeurs de l'UE elle-même, conformément aux dispositions précisées dans le *Règlement Général des Études et des Jurys* de la HECh.

Les modalités d'évaluation de l'Unité sont exposées ci-dessus, au niveau de la description générale de l'UE. Étant intégrée, pour les différentes activités qui la composent, cette évaluation est par nature indivisible.

Langue d'évaluation : ● Français ○ Autre (…)

Remarques éventuelles / Commentaires sur le déroulement de l'activité

La présence active à toutes les séances organisées dans cette activité est obligatoire conformément au règlement des études et aux acquis d'apprentissage à développer.
Un équipement sportif est obligatoire à chaque séance sauf indication contraire en cas de séance se déroulant exclusivement en classe.

(Retour à la grille de formation)

Master en Enseignement : Section 3 - **Éducation physique et à la Santé**		
Bloc d'études : **Bac 2**	**U.E.** : Ateliers de formation professionnelle et Didactique	
Alias : AFPDid	Langue d'enseignement : ● Français ○ Autre (…)	Période : Quadrimestre 1
Nbre d'heures présentielles : 12 h	**A.A.** : Didactique (inter)disciplinaire en Préparation physique et sécurité dans une perspective de pratique professionnelle	

Contenu de l'Activité d'apprentissage

-Entrainement aux techniques d'aide
-Découverte/approche des agrès masculins pour les filles et des agrès féminins pour les garçons
-Mise en place de constructions d'apprentissage
-Observation et détection des erreurs courantes, création d'ateliers de progression et de remédiation avec exploitation numérique
-Méthodologie de l'apprentissage d'un enchainement chorégraphié au sol en musique

Acquis d'apprentissage spécifiques / Objectifs

-Construction d'un support didactique sous forme d'un cahier numérique intégrant une analyse d'éléments gymniques, ainsi qu'un répertoire d'ateliers d'apprentissage
-Maîtrise des techniques d'aide aux différents agrès

Supports didactiques obligatoires

○ Syllabus de cours ○ E-Learning ● Documents de travail ○ Portefeuille de lectures
○ Dias de projection ○ Ouvrage de référence ● Autres : supports vidéos

Sources bibliographiques principales

Pédagogie des agrès de P. Carrasco
Gymnastiques aux agrès de P. Carrasco
Actions motrices en gymnastique de J. Leguet
Gymnastique sportive, de l'école aux associations de I. Thomas, J. Fiard, C. Soulard, G. Chautemps

Méthodes d'enseignement-apprentissage

○ Cours ex-cathedra ○ Activités en laboratoire ● Exercices, applications, travaux pratiques
○ Exposé par l'étudiant.e ○ Résolutions de problèmes ● Enseignement mutuel (par les pairs)
● Travaux en autonomie ● Ateliers, travaux de groupes ● Observations de pratiques / de terrain
○ Classe inversée ○ Projet sur le terrain ○ Séminaires, excursions, visites
○ Autre : (…)

Le calendrier et les méthodes de formation pourront faire l'objet d'adaptations selon la concrétisation et les besoins des phases d'apprentissages.

Modalités d'évaluation de l'Activité d'apprentissage

La note finale de cette UE est décidée par une Commission formée par les professeurs de l'UE elle-même, conformément aux dispositions précisées dans le *Règlement Général des Études et des Jurys* de la HECh.

Les modalités d'évaluation de l'Unité sont exposées ci-dessus, au niveau de la description générale de l'UE. Étant intégrée, pour les différentes activités qui la composent, cette évaluation est par nature indivisible.

Langue d'évaluation : ● Français ○ Autre (…)

Remarques éventuelles / Commentaires sur le déroulement de l'activité

La participation active de l'étudiant aux différentes activités d'enseignement est indispensable à la réussite de l'AA.

(Retour à la grille de formation)

Master en Enseignement : Section 3 - **Éducation physique et à la Santé**		
Bloc d'études : **Bac 2**	**U.E.** : Ateliers de formation professionnelle et Didactique	
Alias : AFPDid	Langue d'enseignement : ● Français ○ Autre (…)	Période : Quadrimestre 2
Nbre d'heures présentielles : 12 h	**A.A.** : Technopédagogie	

Contenu de l'Activité d'apprentissage

L'activité d'apprentissage développe les compétences numériques nécessaires à la conception de ressources pédagogiques adaptées à l'enseignement de l'éducation physique.

• **Concevoir des supports visuels pédagogiques** : application des principes de lisibilité, de composition et de hiérarchisation de l'information. Utilisation d'un outil tel que Canva pour créer des fiches d'exercices ou d'ateliers présentant les objectifs, les consignes, l'organisation et les critères de réussite.

• **Réaliser une captation vidéo pédagogique** : maîtrise des techniques de base du cadrage, de l'éclairage et de la stabilité. Choix des angles de prise de vue permettant de rendre un geste moteur, un exercice ou une situation d'apprentissage compréhensible.

• **Monter et sonoriser une vidéo pédagogique** : importation, sélection et découpage des séquences. Ajout de titres, de sous-titres et d'un commentaire sonore. Exportation d'une courte vidéo destinée à expliquer un exercice ou à soutenir l'observation d'un geste moteur.

• **Créer des contenus sonores pédagogiques** : utilisation des fonctions essentielles d'enregistrement et de montage audio, notamment le découpage et l'ajustement du volume. Production de consignes orales, de commentaires explicatifs ou de supports sonores pour des activités rythmiques, d'expression corporelle ou de relaxation.

• **Concevoir une image interactive avec Genially** : création d'un visuel enrichi de zones interactives associant textes, images, vidéos ou contenus sonores. Présentation de l'organisation d'ateliers, du matériel ou des étapes d'un geste moteur, avec des consignes et des critères de réussite accessibles aux élèves.

• **Exploiter pédagogiquement le Tableau Blanc Interactif (TBI)** : utilisation des fonctionnalités de présentation et d'annotation pour expliquer une activité, observer un geste moteur et analyser une situation d'apprentissage. Préparation de supports favorisant les échanges et la participation des élèves.

• **Produire et utiliser des ressources numériques de manière responsable** : prise en compte du public visé et des objectifs d'apprentissage, accessibilité des supports, respect du droit à l'image et du droit d'auteur, mention des sources et protection des données personnelles.

Acquis d'apprentissage spécifiques / Objectifs

Les acquis d'apprentissage du cours de technopédagogie pour les futurs enseignants en éducation physique se déclinent en plusieurs compétences clés :

1. **Maîtrise des outils numériques pour la gestion pédagogique :**
   Les étudiants seront capables d'utiliser efficacement des applications telles que les journaux de classe numériques, Google Drive et les QR codes pour organiser et structurer leurs cours, améliorer la communication avec leurs élèves, et faciliter le suivi des apprentissages.
2. **Utilisation d'applications spécifiques à l'éducation physique :**
   Ils sauront intégrer des outils pour la composition d'équipes, l'organisation de tournois, et le comptage de points dans leurs cours, rendant l'enseignement plus interactif et dynamique.
3. **Analyse et évaluation des performances sportives :**
   Les étudiants seront en mesure d'utiliser des applications d'analyse vidéo (comme Kinovea) pour observer, analyser, et corriger les mouvements des élèves. Ils pourront également évaluer la condition physique avec des applications de suivi des performances (Tabata, Strava).
4. **Création de contenus pédagogiques en ligne :**
   Enfin, les futurs enseignants seront capables de créer des sites web pédagogiques sur Wix ou WordPress pour partager des ressources éducatives, des vidéos, et des exercices, soutenant ainsi l'apprentissage autonome des élèves.

Supports didactiques obligatoires

● Syllabus de cours ○ E-Learning ○ Documents de travail ○ Portefeuille de lectures
● Dias de projection ○ Ouvrage de référence ○ Autres : (…)

Sources bibliographiques principales

Puren, C. (2016). *L'intégration du numérique en éducation physique et sportive*. *Cahiers Pédagogiques*.
République Française - Ministère de l'Éducation Nationale (2018). *Les outils numériques pour l'éducation physique et sportive*.
Legros, P. (2017). *L'usage des applications numériques en EPS*. *Revue EPS*.
Réseau Canopé (2019). *Applis et outils numériques pour l'éducation physique et sportive*.
Guillot, A. (2021). *Analyser les mouvements en EPS à l'aide de vidéos et d'outils numériques*. *Académie de Grenoble*.

Méthodes d'enseignement-apprentissage

● Cours ex-cathedra
○ Exposé par l'étudiant.e
○ Travaux en autonomie
○ Classe inversée
○ Autre : (…)
○ Activités en laboratoire
○ Résolutions de problèmes
● Ateliers, travaux de groupes
○ Projet sur le terrain
● Exercices, applications, travaux pratiques
○ Enseignement mutuel (par les pairs)
○ Observations de pratiques / de terrain
○ Séminaires, excursions, visites

Le calendrier et les méthodes de formation pourront faire l'objet d'adaptations selon la concrétisation et les besoins des phases d'apprentissages.

Modalités d'évaluation de l'Activité d'apprentissage

La note finale de cette UE est décidée par une Commission formée par les professeurs de l'UE elle-même, conformément aux dispositions précisées dans le *Règlement Général des Études et des Jurys* de la HECh.

Les modalités d'évaluation de l'Unité sont exposées ci-dessus, au niveau de la description générale de l'UE. Étant intégrée, pour les différentes activités qui la composent, cette évaluation est par nature indivisible.

Langue d'évaluation : ● Français ○ Autre (…)

Remarques éventuelles / Commentaires sur le déroulement de l'activité

Concernant cet axe technopédagogique, les étudiants seront évalués tout au long de la formation par des devoirs qui leur seront assignés sur Teams au terme de chaque module.

(Retour à la grille de formation)

Haute École Charlemagne - Département pédagogique		Domaine : Sciences de l'éducation et Enseignement	
En codiplômation avec l'Université de Liège		Secteur : Sciences humaines et sociales	Niveau du cycle : 1 (Bachelier)
Campus de formation : Liège - Rivageois		Cadre européen de certification : niveau 7	
Master en Enseignement : Section 3 - **Éducation physique et à la Santé**			
Bloc d'études : **Bac 2**		**U.E. : Stages Q1 et Q2 dans l'enseignement secondaire inférieur général**	
Alias : Stages	Crédit(s) : 8 ECTS	Acronyme info : PLEP3202	Période : UE annuelle (Q1+Q2)
Cours : obligatoire		Cette UE est corequise à une ou plusieurs autres : ● Non ○ Oui (…)	
La réussite de cette UE constitue un prérequis à l'accès à une ou plusieurs UE de la suite du cursus : ○ Non ● Oui (**EnsPri & EnsPS**)			
Le choix de cette UE est conditionné par la réussite préalable d'une ou plusieurs UE : ● Non ○ Oui (…)			
Langue d'enseignement : ● Français ○ Autre (…)		Nombre d'heures présentielles : 96 h	
		Enseignant.e-référent.e d'UE : Michel Horin (michel.horin@hech.be)	

Contribution de l'UE au Profil d'enseignement

La/les **compétence(s)** suivante(s) du Référentiel sera/seront prioritairement mobilisée(s) :

Les compétences de l'acteur institutionnel, social et culturel :

○ agir comme acteur social et culturel au sein de l'école et de la société, y compris dans leur transformation, intégrer la diversité et développer des pratiques citoyennes pour plus de cohésion sociale ;

○ comprendre les enjeux éthiques et respecter les cadres déontologiques et réglementaires de la profession dans uneperspective démocratique et de responsabilité ;

● analyser l'environnement organisationnel et institutionnel du système éducatif et agir en son sein notamment en interagissant avec les collègues, les parents, la direction et d'autres acteurs afin de :

- ▫ s'inscrire dans la démarche de pilotage de l'école et de participer aux démarches d'amélioration du système éducatif de la Communauté française ;
- ▪ faire de l'école un lieu où les élèves apprennent, se développent et se forment dans un climat positif, et non un lieu de sélection.

○ maîtriser sa situation administrative et le suivi de son dossier administratif personnel.

Les compétences de l'acteur d'une organisation apprenante dans une dynamique collective :

○ s'investir dans le travail collaboratif au sein d'une équipe éducative afin d'en augmenter le professionnalisme et l'expertise par la mobilisation de l'intelligence collective, notamment au cours de concertations ;

○ identifier ses besoins de formation individuelle et participer à l'identification des besoins de formation de l'équipe pédagogique ;

○ contribuer à la diffusion, au sein de l'équipe éducative, des acquis liés aux formations continues suivies ou des capacités développées par celles-ci ou par l'expérience.

Les compétences de l'organisateur et accompagnateur d'apprentissages dans une dynamique évolutive :

● maitriser les contenus disciplinaires, leurs fondements épistémologiques, leur évolution scientifique et technologique, leur didactique et la méthodologie de leur enseignement ;

● maitriser les savoirs relatifs aux processus d'apprentissage, aux recherches sur les différents modèles et théories de l'enseignement ;

● maitriser la langue française écrite et orale de manière approfondie pour enseigner et communiquer de manière adéquate dans les divers contextes et les différentes disciplines liés à la profession ;

● prendre en compte et développer les dimensions langagières des apprentissages et enseignements, en étant attentif à la langue de scolarisation ou langue d'apprentissage et conscient du caractère socialement et culturellement inégal de la familiarisation à celle-ci ;

● agir comme pédagogue au sein de la classe et au sein de l'établissement scolaire dans une perspective collective, notamment à travers :

- ▪ la conception et la mise en œuvre d'une démarche d'enseignement et d'apprentissage, comprenant des pratiques variées de nature à renforcer la motivation et la promotion de la confiance en soi des élèves et à développer leur créativité et leur esprit d'initiative et de coopération ;
- ▪ la conception, le choix et l'utilisation de supports didactiques, de manuels, de logiciels scolaires et d'autres outils pédagogiques ;
- ▪ la construction et l'utilisation de supports d'observation et d'évaluation, cette dernière étant spécifiquement à visée compréhensive et formative, favorisant la responsabilisation et la participation de l'élève dans ses apprentissages ;
- ▪ la conception et la mise en œuvre de pratiques de différenciation pédagogique, d'accompagnement personnalisé des élèves tenant compte de leurs acquis antérieurs, de leur profil d'apprenant et, s'il échet, de leurs besoins spécifiques et reposant notamment sur le co-enseignement ou la co-intervention pédagogique ;
- ▪ la mise en place d'activités d'apprentissage interdisciplinaires ;

● maîtriser l'intégration des technologies numériques dans ses pratiques pédagogiques ;

● prendre en compte l'éducation aux médias, l'EVRAS ainsi que le genre de manière transversale ;

● créer un cadre relationnel bienveillant pour faciliter la communication avec les élèves, leur entourage notamment familial, ainsi qu'avec les collègues ;

● gérer le groupe-classe en situation éducative et pédagogique de manière stimulante, structurante et sécurisante.

Les compétences du praticien réflexif :

- lire de manière critique les résultats de recherches scientifiques en éducation et en didactique et s'en inspirer pour son action d'enseignement ainsi que s'appuyer sur diverses disciplines des sciences humaines pour analyser et agir en situation professionnelle ;
- mener, individuellement et avec ses pairs, une observation et une analyse critique et rigoureuse de ses propres pratiques et de leur impact sur les élèves afin de réguler son enseignement et d'en faire évoluer les stratégies et conditions de mise en œuvre dans une perspective d'efficacité et d'équité ;
- construire progressivement son identité professionnelle, notamment en mobilisant des outils de développement professionnel personnel tel que le portfolio.

Les **objectifs** / **acquis d'apprentissage** spécifiques de l'UE, sanctionnés par l'évaluation, sont :

- D'approfondir l'appropriation des compétences didactiques afin de pouvoir maîtriser en fin d'année les compétences de base (en « surligné » sur la fiche d'évaluation des stages), concernant la fonction enseignante en éducation physique (Voir fiche de compétences définie à travers la fiche d'évaluation des stages).
- De maîtriser les connaissances relatives au Décret-Mission et étude approfondie des différents programmes d'enseignement de l'éducation physique et de la santé, du fondamental au secondaire et ce, y compris les nouveaux référentiels de compétence, en se centrant toutefois, en B2, sur l'enseignement secondaire inférieur général.
- De construire et d'exploiter à bon escient les différents outils de l'enseignant, principalement la préparation de leçon mais aussi le journal de classe, le cahier de compétences et le carnet d'autocritiques.
- De transférer les acquis construits lors des séances d'AFP, les stages pédagogiques constituant ainsi l'interface de formation entre apprentissage en séminaires (les AFP) et enseignement en situation réelle.
- De s'impliquer personnellement dans un établissement. Cette implication sera également progressive, allant de l'observation de leçons, à la pratique formative d'enseignement (dans le cadre des AFP) jusqu'à des prestations d'enseignement individuelles, en situation réelle d'enseignement (Cadre des deux fois deux semaines de stage).
- Assurer un processus d'auto-régulation à l'issue de ses stages, par un travail d'argumentation réflexive notamment effectué en classe devant les professeurs d'AFP (retour oral à l'issue du stage)

<u>Contenu de l'activité</u>

Deux fois deux semaines de stage dans l'enseignement secondaire inférieur général, dans le même établissement scolaire (2 au Q1 et 2 au Q2). Le futur enseignant sera confié à un Maitre de stage qui lui cèdera toute ses classes, avec l'équivalent d'un horaire complet dans l'enseignement secondaire inférieur, pour une durée de deux semaines à chaque fois. L'évaluation sera menée sur base du rapport de stage établi par le Maitre de stage (à l'issue du stage) ainsi que sur base des différents rapports de visite établis par les professeurs de la Haute Ecole.
L'appréciation sera fondée principalement sur base de la qualité de la prestation d'enseignement mais aussi sur base de la qualité des documents pédagogiques et administratifs ; les préparations de leçon, les supports didactique (fiches techniques, les kinogrammes…), la farde de stage, le journal de classe, le carnet d'autocritique… Un premier conseil de classe didactique sera organisé à l'issue du premier stage. Un feed-back formatif et certificatif sera rendu à l'étudiant. Un second conseil de classe didactique sera organisé en fin d'année pour établir, d'une part, l'appréciation de la performance de l'étudiant au second stage et, d'autre part, établir la note finale ayant valeur de note d'examen pour l'évaluation de cette unité d'enseignement.

<u>Contenus minimaux envisagés au niveau de l'UE</u> (aspects a minima abordés en lien avec les Référentiels)

En lien avec le référentiel de compétences en EPS, construire, entre autres, des préparations de leçon intégrant les nouveaux indicateurs de contenus, d'attendus et d'évaluation ainsi que les visées d'apprentissage selon les trois champs de compétences. Aussi, il sera tenu compte également du lien établi avec les contenus minimums envisagés au sein de l'UE AFPDid :

1.Formation disciplinaire pouvant inclure les aspects de la didactique de la discipline ou appliquée à la discipline
-maîtrise des contenus d'apprentissage visés par les référentiels d'application dans les niveaux d'enseignement concernés et capacité d'adaptation à l'évolution de ces référentiels

2. Formation à et par la communication
-communication verbale et non-verbale en situation professionnelle

3. Formation à et par la pratique
-articulation théorie-pratique à travers l'observation, la mise en œuvre d'actions éducatives et leur régulation dans le cadre de situations professionnelles variées et supervisées.

4. Formation didactique et pédagogique
-méthodologies d'enseignement, y compris la prise en compte des différences en matière d'apprentissage
-processus d'apprentissage
-approche évolutive et accompagnement personnalisé.

Supports didactiques obligatoires

○ Syllabus de cours ○ E-Learning ○ Documents de travail ○ Portefeuille de lectures
○ Dias de projection ○ Ouvrage de référence ● Autres : (Farde de stage, préparations de leçon, journal de classe, carnet d'autocritiques…)

Sources bibliographiques principales

Croisement et transfert en stage de toutes les matières enseignées (intégrant les différents auteurs), tant scientifique, que sportives que celles liées à la pédagogie et à la didactique.

Méthodes d'enseignement-apprentissage

○ Cours ex-cathedra ○ Activités en laboratoire ○ Exercices, applications, travaux pratiques
○ Exposé par l'étudiant.e ○ Résolutions de problèmes ○ Enseignement mutuel (par les pairs)
○ Travaux en autonomie ○ Ateliers, travaux de groupes ○ Observations de pratiques / de terrain
○ Classe inversée ○ Projet sur le terrain ○ Séminaires, excursions, visites
● Autre : Stages d'enseignement

Le calendrier et les méthodes de formation pourront faire l'objet d'adaptations selon la concrétisation et les besoins des phases d'apprentissages.

Modalités d'évaluation de l'Unité d'enseignement

La note finale de l'UE est décidée par le formateur titulaire ou par une Commission formée par les professeurs de l'UE elle-même, conformément aux dispositions précisées dans le *Règlement Général des Études et des Jurys* de la HECh.

Unité d'enseignement concernée	Quadrimestre 1			Quadrimestre 2			Seconde session		
	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral
Stages	*	…	…	100 %	…	…	Report	…	…

Détails modalités / Précisions éventuelles :

Évaluation collégiale suite aux visites de stage effectuées par les membres de l'équipe, évaluation qui tiendra compte aussi de l'évaluation effectuée par le (ou la) Maitre de stage.
* Un premier bulletin didactique sera établi suite au premier stage (Q1), un second, suite au deuxième stage (Q2). Ces bulletins serviront de référence pour l'évaluation finale certificative annuelle établie par l'équipe pédagogique, en fin d'année.

En cas de « Travail annuel » non améliorable entre les sessions d'examens, la mention « *Report* » indique que la note de Travail annuel précédemment obtenue est reportée telle quelle. Dans le cas contraire, l'amélioration de la note de Travail annuel fait l'objet d'un contrat écrit entre l'étudiant.e et l'enseignant.e.

Langue d'évaluation : ● Français ○ Autre (…)

Remarques éventuelles / Commentaires sur le déroulement de l'UE

(néant)

(Retour à la grille de formation)

Haute École Charlemagne - Département pédagogique		Domaine : Sciences de l'éducation et Enseignement	
En codiplômation avec l'Université de Liège		Secteur : Sciences humaines et sociales	Niveau du cycle : 1 (Bachelier)
Campus de formation : Liège - Rivageois		Cadre européen de certification : niveau 7	
Master en Enseignement : Section 3 - **Éducation physique et à la Santé**			
Bloc d'études : **Bac 2**		U.E. : **Pratiques de la langue française 2**	
Alias : ML-2	Crédit(s) : 2 ECTS	Acronyme info : PLEP3203	Période : UE annuelle (Q1+Q2)
Cours : obligatoire		Cette UE est corequise à une ou plusieurs autres : ● Non ○ Oui (…)	
La réussite de cette UE constitue un prérequis à l'accès à une ou plusieurs UE de la suite du cursus : ● Non ○ Oui (…)			
Le choix de cette UE est conditionné par la réussite préalable d'une ou plusieurs UE : ● Non ○ Oui (…)			
Langue d'enseignement : ● Français ○ Autre (…)		Nombre d'heures présentielles : 20 h	
		Enseignant.e-référent.e d'UE : Maud Beets (maud.beets@hech.be)	

Contribution de l'UE au Profil d'enseignement

La/les **compétence(s)** suivante(s) du Référentiel sera/seront prioritairement mobilisée(s) :

O Les compétences de l'acteur institutionnel, social et culturel :

○ agir comme acteur social et culturel au sein de l'école et de la société, y compris dans leur transformation, intégrer la diversité et développer des pratiques citoyennes pour plus de cohésion sociale ;

○ comprendre les enjeux éthiques et respecter les cadres déontologiques et réglementaires de la profession dans uneperspective démocratique et de responsabilité ;

○ analyser l'environnement organisationnel et institutionnel du système éducatif et agir en son sein notamment en interagissant avec les collègues, les parents, la direction et d'autres acteurs afin de :

- s'inscrire dans la démarche de pilotage de l'école et de participer aux démarches d'amélioration du système éducatif de la Communauté française ;
- faire de l'école un lieu où les élèves apprennent, se développent et se forment dans un climat positif, et non un lieu de sélection.

○ maîtriser sa situation administrative et le suivi de son dossier administratif personnel.

O Les compétences de l'acteur d'une organisation apprenante dans une dynamique collective :

○ s'investir dans le travail collaboratif au sein d'une équipe éducative afin d'en augmenter le professionnalisme et l'expertise par la mobilisation de l'intelligence collective, notamment au cours de concertations ;

○ identifier ses besoins de formation individuelle et participer à l'identification des besoins de formation de l'équipe pédagogique ;

○ contribuer à la diffusion, au sein de l'équipe éducative, des acquis liés aux formations continues suivies ou des capacités développées par celles-ci ou par l'expérience.

Les compétences de l'organisateur et accompagnateur d'apprentissages dans une dynamique évolutive :

○ maitriser les contenus disciplinaires, leurs fondements épistémologiques, leur évolution scientifique et technologique, leur didactique et la méthodologie de leur enseignement ;

○ maitriser les savoirs relatifs aux processus d'apprentissage, aux recherches sur les différents modèles et théories de l'enseignement ;

● maitriser la langue française écrite et orale de manière approfondie pour enseigner et communiquer de manière adéquate dans les divers contextes et les différentes disciplines liés à la profession ;

○ prendre en compte et développer les dimensions langagières des apprentissages et enseignements, en étant attentif à la langue de scolarisation ou langue d'apprentissage et conscient du caractère socialement et culturellement inégal de la familiarisation à celle-ci ;

○ agir comme pédagogue au sein de la classe et au sein de l'établissement scolaire dans une perspective collective, notamment à travers :

- la conception et la mise en œuvre d'une démarche d'enseignement et d'apprentissage, comprenant des pratiques variées de nature à renforcer la motivation et la promotion de la confiance en soi des élèves et à développer leur créativité et leur esprit d'initiative et de coopération ;
- la conception, le choix et l'utilisation de supports didactiques, de manuels, de logiciels scolaires et d'autres outils pédagogiques ;
- la construction et l'utilisation de supports d'observation et d'évaluation, cette dernière étant spécifiquement à visée compréhensive et formative, favorisant la responsabilisation et la participation de l'élève dans ses apprentissages ;
- la conception et la mise en œuvre de pratiques de différenciation pédagogique, d'accompagnement personnalisé des élèves tenant compte de leurs acquis antérieurs, de leur profil d'apprenant et, s'il échet, de leurs besoins spécifiques et reposant notamment sur le co-enseignement ou la co-intervention pédagogique ;
- la mise en place d'activités d'apprentissage interdisciplinaires ;

○ maîtriser l'intégration des technologies numériques dans ses pratiques pédagogiques ;

○ prendre en compte l'éducation aux médias, l'EVRAS ainsi que le genre de manière transversale ;

○ créer un cadre relationnel bienveillant pour faciliter la communication avec les élèves, leur entourage notamment familial, ainsi qu'avec les collègues ;

○ gérer le groupe-classe en situation éducative et pédagogique de manière stimulante, structurante et sécurisante.

O Les compétences du praticien réflexif :

- lire de manière critique les résultats de recherches scientifiques en éducation et en didactique et s'en inspirer pour son action d'enseignement ainsi que s'appuyer sur diverses disciplines des sciences humaines pour analyser et agir en situation professionnelle ;
- mener, individuellement et avec ses pairs, une observation et une analyse critique et rigoureuse de ses propres pratiques et de leur impact sur les élèves afin de réguler son enseignement et d'en faire évoluer les stratégies et conditions de mise en œuvre dans une perspective d'efficacité et d'équité ;
- construire progressivement son identité professionnelle, notamment en mobilisant des outils de développement professionnel personnel tel que le portfolio.

Les **objectifs** / **acquis d'apprentissage** spécifiques de l'UE, sanctionnés par l'évaluation, sont :

Consolidation du niveau de maitrise des compétences langagières attendu en fin de 1re année pour les futur.e.s enseignant.e.s, à savoir un niveau C1, selon le Cadre Européen Commun de référence pour les langues (CECR). Ce niveau est fixé par décret.
Le niveau C1 correspond à celui de l'utilisateur dit « expérimenté » de la langue française en tant qu'émetteur et récepteur. Il est jugé nécessaire pour parvenir à lire, comprendre et utiliser adéquatement et finement l'information écrite dans le contexte d'études supérieures.
Selon le CECR, l'utilisateur expérimenté doit ainsi pouvoir :

- comprendre une grande gamme de textes longs et exigeants ;
- saisir des significations implicites ;
- s'exprimer spontanément et couramment sans devoir chercher ses mots ;
- utiliser la langue de façon efficace et souple dans sa vie professionnelle ou académique ;
- s'exprimer sur des sujets complexes de façon claire et bien structurée ;
- manifester son contrôle des outils d'organisation, d'articulation et de cohésion du discours.

En B2, les étudiant.e.s devront être capables de démontrer la maitrise de compétences communicationnelles et langagière (niveau C1), et plus particulièrement :

- synthétiser des textes longs appartenant à des genres diversifiés et répondant à des intentions et des structures textuelles variées ;
- comprendre la structure d'un texte, faire le lien entre différentes informations, faire preuve d'esprit critique par rapport à ces informations ;
- chercher des documents adéquats par rapport à une thématique précise, et les synthétiser ;
- exprimer un propos complexe sur un sujet donné en étant capable d'orienter son écrit, d'en élaborer les contenus en vue de produire du sens ;
- mobiliser des savoirs langagiers (lexique, morphosyntaxe, orthographe) au service des compétences de compréhension et d'expression à l'écrit ;
- présenter un exposé oral claire et précis sur une thématique donnée ;
- défendre son point de vue oralement face à un groupe.

<u>Contenu de l'activité</u>

- Révision des savoirs langagiers : lexique, morphosyntaxe, orthographe ;
- plan d'un texte ;
- synthèse de textes ;
- rédaction de différents types de documents, dont des écrits professionnels ;
- exposés de groupe et exposés individuels ;
- argumentation à l'oral et intervention dans un cadre professionnel.

<u>Contenus minimaux envisagés au niveau de l'UE</u> (aspects a minima abordés en lien avec les Référentiels)

Maitrise approfondie de la langue écrite et orale en contexte professionnel.

<u>Supports didactiques obligatoires</u>

- Syllabus de cours
- E-Learning
- Documents de travail
- Portefeuille de lectures
- Dias de projection
- Ouvrage de référence
- Autres : (…)

Sources bibliographiques principales

Cf. syllabus.

Méthodes d'enseignement-apprentissage

- ● Cours ex-cathedra
- ● Exposé par l'étudiant.e
- ● Travaux en autonomie
- ● Classe inversée
- ○ Autre : (…)
- ○ Activités en laboratoire
- ● Résolutions de problèmes
- ● Ateliers, travaux de groupes
- ○ Projet sur le terrain
- ● Exercices, applications, travaux pratiques
- ● Enseignement mutuel (par les pairs)
- ● Observations de pratiques / de terrain
- ● Séminaires, excursions, visites

Le calendrier et les méthodes de formation pourront faire l'objet d'adaptations selon la concrétisation et les besoins des phases d'apprentissages.

Modalités d'évaluation de l'Unité d'enseignement

La note finale de l'UE est décidée par le formateur titulaire ou par une Commission formée par les professeurs de l'UE elle-même, conformément aux dispositions précisées dans le *Règlement Général des Études et des Jurys* de la HECh.

Unité d'enseignement concernée	Quadrimestre 1			Quadrimestre 2			Seconde session		
	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral
ML-2	…	40 %	…	20 %	40 %	…	Report	80 %	…

Détails modalités / Précisions éventuelles :

Néant.

En cas de « Travail annuel » non améliorable entre les sessions d'examens, la mention « *Report* » indique que la note de Travail annuel précédemment obtenue est reportée telle quelle. Dans le cas contraire, l'amélioration de la note de Travail annuel fait l'objet d'un contrat écrit entre l'étudiant.e et l'enseignant.e.

Langue d'évaluation : ● Français ○ Autre (…)

Remarques éventuelles / Commentaires sur le déroulement de l'UE

Néant.

(Retour à la grille de formation)

Haute École Charlemagne - Département pédagogique		Domaine : Sciences de l'éducation et Enseignement	
En codiplômation avec l'Université de Liège		Secteur : Sciences humaines et sociales	Niveau du cycle : 1 (Bachelier)
Campus de formation : Liège - Rivageois		Cadre européen de certification : niveau 7	
Master en Enseignement : Section 3 - **Éducation physique et à la Santé**			
Bloc d'études : **Bac 2**		U.E. : **Athlétisme et Activités rythmiques**	
Alias : AthAR	Crédit(s) : 3 ECTS	Acronyme info : PLEP3204	Période : UE annuelle (Q1+Q2)
Cours : obligatoire		Cette UE est corequise à une ou plusieurs autres : ● Non ○ Oui (…)	
La réussite de cette UE constitue un prérequis à l'accès à une ou plusieurs UE de la suite du cursus : ● Non ○ Oui (…)			
Le choix de cette UE est conditionné par la réussite préalable d'une ou plusieurs UE : ● Non ○ Oui (…)			
Langue d'enseignement : ● Français ○ Autre (…)		Nombre d'heures présentielles : 36 h	
		Enseignant.e-référent.e d'UE : Valérie Henrion (valerie.henrion@hech.be)	

Contribution de l'UE au Profil d'enseignement

La/les **compétence(s)** suivante(s) du Référentiel sera/seront prioritairement mobilisée(s) :

O Les compétences de l'acteur institutionnel, social et culturel :

○ agir comme acteur social et culturel au sein de l'école et de la société, y compris dans leur transformation, intégrer la diversité et développer des pratiques citoyennes pour plus de cohésion sociale ;

○ comprendre les enjeux éthiques et respecter les cadres déontologiques et réglementaires de la profession dans uneperspective démocratique et de responsabilité ;

○ analyser l'environnement organisationnel et institutionnel du système éducatif et agir en son sein notamment en interagissant avec les collègues, les parents, la direction et d'autres acteurs afin de :

- ▫ s'inscrire dans la démarche de pilotage de l'école et de participer aux démarches d'amélioration du système éducatif de la Communauté française ;
- ▫ faire de l'école un lieu où les élèves apprennent, se développent et se forment dans un climat positif, et non un lieu de sélection.

○ maîtriser sa situation administrative et le suivi de son dossier administratif personnel.

O Les compétences de l'acteur d'une organisation apprenante dans une dynamique collective :

○ s'investir dans le travail collaboratif au sein d'une équipe éducative afin d'en augmenter le professionnalisme et l'expertise par la mobilisation de l'intelligence collective, notamment au cours de concertations ;

○ identifier ses besoins de formation individuelle et participer à l'identification des besoins de formation de l'équipe pédagogique ;

○ contribuer à la diffusion, au sein de l'équipe éducative, des acquis liés aux formations continues suivies ou des capacités développées par celles-ci ou par l'expérience.

Les compétences de l'organisateur et accompagnateur d'apprentissages dans une dynamique évolutive :

● maitriser les contenus disciplinaires, leurs fondements épistémologiques, leur évolution scientifique et technologique, leur didactique et la méthodologie de leur enseignement ;

○ maitriser les savoirs relatifs aux processus d'apprentissage, aux recherches sur les différents modèles et théories de l'enseignement ;

○ maitriser la langue française écrite et orale de manière approfondie pour enseigner et communiquer de manière adéquate dans les divers contextes et les différentes disciplines liés à la profession ;

● prendre en compte et développer les dimensions langagières des apprentissages et enseignements, en étant attentif à la langue de scolarisation ou langue d'apprentissage et conscient du caractère socialement et culturellement inégal de la familiarisation à celle-ci ;

● agir comme pédagogue au sein de la classe et au sein de l'établissement scolaire dans une perspective collective, notamment à travers :

- ▫ la conception et la mise en œuvre d'une démarche d'enseignement et d'apprentissage, comprenant des pratiques variées de nature à renforcer la motivation et la promotion de la confiance en soi des élèves et à développer leur créativité et leur esprit d'initiative et de coopération ;
- ▫ la conception, le choix et l'utilisation de supports didactiques, de manuels, de logiciels scolaires et d'autres outils pédagogiques ;
- ▫ la construction et l'utilisation de supports d'observation et d'évaluation, cette dernière étant spécifiquement à visée compréhensive et formative, favorisant la responsabilisation et la participation de l'élève dans ses apprentissages ;
- ▫ la conception et la mise en œuvre de pratiques de différenciation pédagogique, d'accompagnement personnalisé des élèves tenant compte de leurs acquis antérieurs, de leur profil d'apprenant et, s'il échet, de leurs besoins spécifiques et reposant notamment sur le co-enseignement ou la co-intervention pédagogique ;
- ▫ la mise en place d'activités d'apprentissage interdisciplinaires ;

○ maîtriser l'intégration des technologies numériques dans ses pratiques pédagogiques ;

○ prendre en compte l'éducation aux médias, l'EVRAS ainsi que le genre de manière transversale ;

○ créer un cadre relationnel bienveillant pour faciliter la communication avec les élèves, leur entourage notamment familial, ainsi qu'avec les collègues ;

○ gérer le groupe-classe en situation éducative et pédagogique de manière stimulante, structurante et sécurisante.

O Les compétences du praticien réflexif :

- lire de manière critique les résultats de recherches scientifiques en éducation et en didactique et s'en inspirer pour son action d'enseignement ainsi que s'appuyer sur diverses disciplines des sciences humaines pour analyser et agir en situation professionnelle ;
- mener, individuellement et avec ses pairs, une observation et une analyse critique et rigoureuse de ses propres pratiques et de leur impact sur les élèves afin de réguler son enseignement et d'en faire évoluer les stratégies et conditions de mise en œuvre dans une perspective d'efficacité et d'équité ;
- construire progressivement son identité professionnelle, notamment en mobilisant des outils de développement professionnel personnel tel que le portfolio.

Les **objectifs** / **acquis d'apprentissage** spécifiques de l'UE, sanctionnés par l'évaluation, sont :

Athlétisme (garçons + filles)

Au terme de l'UE, l'étudiant sera capable de :

- Réaliser les performances requises dans les différentes disciplines citées ci-dessous.
- Maitriser les progressions d'apprentissage en relation avec ces différentes disciplines.
- Maîtriser la didactique de ces apprentissage (ainsi que de ceux réalisés en bloc 1)

Disciplines : Course de haies, saut en longueur, lancer du poids et/ou disque, 800 mètres, relais …

Danse (filles)

Au terme de l'UE, l'étudiante sera capable de :

- Réaliser les performances requises dans les différentes disciplines citées ci-dessous.
- Maîtriser la didactique de ces apprentissages (ainsi que ceux réalisés en bloc 1)

Disciplines : Step, Aérobic, Jazz-funky et renforcement musculaire en musique.

Danse (garçons)

Au terme de l'UE, l'étudiant sera capable de :

- Réaliser les performances requises dans les différentes disciplines citées ci-dessous.
- Maîtriser la didactique de ces apprentissages (ainsi que ceux réalisés en bloc 1)

Disciplines : Step, Aérobic.

Contenu de l'activité

Les activités proposées ont pour objectif d'enseigner aux étudiants différentes disciplines en relation avec l'athlétisme et l'expression corporelle (danse) ainsi que la didactique associée à celles-ci.

Grâce aux différents enseignements dispensés dans le cadre de cette UE, l'étudiant va se projeter dans son futur métier d'enseignant. Il sera ainsi capable, au terme de celle-ci, de familiariser les élèves avec les différentes pratiques sportives (athlétisme – danse) susceptibles d'être enseignées conformément au programme.

Les activités proposées auront pour objectif de proposer à l'étudiant un répertoire d'activités large et diversifié lui permettant d'enseigner avec des publics aussi variés que possible (âge, sexe, niveau d'habileté, type d'enseignement…)

Contenus minimaux envisagés au niveau de l'UE (aspects a minima abordés en lien avec les Référentiels)

- maîtrise des contenus d'apprentissage visés par les référentiels d'application dans le ou les niveaux d'enseignement concernés et capacité d'adaptation à l'évolution de ces référentiels
- articulation théorie - pratique à travers l'observation, la mise en œuvre d'actions éducatives
- méthodologies d'enseignement, y compris la prise en compte des différences en matière d'apprentissage

Supports didactiques obligatoires

O Syllabus de cours	O E-Learning	O Documents de travail	O Portefeuille de lectures
O Dias de projection	O Ouvrage de référence	O Autres : (…)	

Sources bibliographiques principales

Frugier E., Choque J. (2004) « Fitness : Lia, hilow, step » Ed. Amphora.
Cesari E., Laigret F. (1998) « Les fondamentaux de l'athlétisme » Ed. Amphora, 1998.

Méthodes d'enseignement-apprentissage

● Cours ex-cathedra
○ Exposé par l'étudiant.e
● Travaux en autonomie
○ Classe inversée
○ Autre : (…)
○ Activités en laboratoire
○ Résolutions de problèmes
● Ateliers, travaux de groupes
○ Projet sur le terrain
● Exercices, applications, travaux pratiques
○ Enseignement mutuel (par les pairs)
○ Observations de pratiques / de terrain
○ Séminaires, excursions, visites

Le calendrier et les méthodes de formation pourront faire l'objet d'adaptations selon la concrétisation et les besoins des phases d'apprentissages.

Modalités d'évaluation de l'Unité d'enseignement

La note finale de l'UE est décidée par le formateur titulaire ou par une Commission formée par les professeurs de l'UE elle-même, conformément aux dispositions précisées dans le *Règlement Général des Études et des Jurys* de la HECh.

Unité d'enseignement concernée	Quadrimestre 1			Quadrimestre 2			Seconde session		
	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral
AthAR	10 % (Athlé) 10 % (Danse)	…	…	20 % (Athlé) 10 % (Danse)	…	70 % (Athlé) 80 % (Danse)	30 % (Athlé) 20 % (Danse)	…	70 % (Athlé) 80 % (Danse)

Détails modalités / Précisions éventuelles :

Examens oraux = épreuves pratiques réalisées endéans ou hors session.

En cas de « Travail annuel » non améliorable entre les sessions d'examens, la mention « *Report* » indique que la note de Travail annuel précédemment obtenue est reportée telle quelle. Dans le cas contraire, l'amélioration de la note de Travail annuel fait l'objet d'un contrat écrit entre l'étudiant.e et l'enseignant.e.

Langue d'évaluation : ● Français ○ Autre (…)

Remarques éventuelles / Commentaires sur le déroulement de l'UE

Néant

(Retour à la grille de formation)

Haute École Charlemagne - Département pédagogique		Domaine : Sciences de l'éducation et Enseignement	
En codiplômation avec l'Université de Liège		Secteur : Sciences humaines et sociales	Niveau du cycle : 1 (Bachelier)
Campus de formation : Liège - Rivageois		Cadre européen de certification : niveau 7	
Master en Enseignement : Section 3 - **Éducation physique et à la Santé**			
Bloc d'études : **Bac 2**		**U.E. : Sports**	
Alias : Sports-2	Crédit(s) : 3 ECTS	Acronyme info : PLEP3205	Période : UE annuelle (Q1+Q2)
Cours : obligatoire		Cette UE est corequise à une ou plusieurs autres : ● Non ○ Oui (…)	
La réussite de cette UE constitue un prérequis à l'accès à une ou plusieurs UE de la suite du cursus : ● Non ○ Oui (…)			
Le choix de cette UE est conditionné par la réussite préalable d'une ou plusieurs UE : ● Non ○ Oui (…)			
Langue d'enseignement : ● Français ○ Autre (…)		Nombre d'heures présentielles : 36 h	
		Enseignant.e-référent.e d'UE : Marc Francotte (marc.francotte@hech.be)	

Contribution de l'UE au Profil d'enseignement

La/les **compétence(s)** suivante(s) du Référentiel sera/seront prioritairement mobilisée(s) :

O Les compétences de l'acteur institutionnel, social et culturel :

○ agir comme acteur social et culturel au sein de l'école et de la société, y compris dans leur transformation, intégrer la diversité et développer des pratiques citoyennes pour plus de cohésion sociale ;

○ comprendre les enjeux éthiques et respecter les cadres déontologiques et réglementaires de la profession dans uneperspective démocratique et de responsabilité ;

○ analyser l'environnement organisationnel et institutionnel du système éducatif et agir en son sein notamment en interagissant avec les collègues, les parents, la direction et d'autres acteurs afin de :

- ▫ s'inscrire dans la démarche de pilotage de l'école et de participer aux démarches d'amélioration du système éducatif de la Communauté française ;
- ▫ faire de l'école un lieu où les élèves apprennent, se développent et se forment dans un climat positif, et non un lieu de sélection.

○ maîtriser sa situation administrative et le suivi de son dossier administratif personnel.

O Les compétences de l'acteur d'une organisation apprenante dans une dynamique collective :

○ s'investir dans le travail collaboratif au sein d'une équipe éducative afin d'en augmenter le professionnalisme et l'expertise par la mobilisation de l'intelligence collective, notamment au cours de concertations ;

○ identifier ses besoins de formation individuelle et participer à l'identification des besoins de formation de l'équipe pédagogique ;

○ contribuer à la diffusion, au sein de l'équipe éducative, des acquis liés aux formations continues suivies ou des capacités développées par celles-ci ou par l'expérience.

Les compétences de l'organisateur et accompagnateur d'apprentissages dans une dynamique évolutive :

● maitriser les contenus disciplinaires, leurs fondements épistémologiques, leur évolution scientifique et technologique, leur didactique et la méthodologie de leur enseignement ;

○ maitriser les savoirs relatifs aux processus d'apprentissage, aux recherches sur les différents modèles et théories de l'enseignement ;

○ maitriser la langue française écrite et orale de manière approfondie pour enseigner et communiquer de manière adéquate dans les divers contextes et les différentes disciplines liés à la profession ;

○ prendre en compte et développer les dimensions langagières des apprentissages et enseignements, en étant attentif à la langue de scolarisation ou langue d'apprentissage et conscient du caractère socialement et culturellement inégal de la familiarisation à celle-ci ;

○ agir comme pédagogue au sein de la classe et au sein de l'établissement scolaire dans une perspective collective, notamment à travers :

- ▫ la conception et la mise en œuvre d'une démarche d'enseignement et d'apprentissage, comprenant des pratiques variées de nature à renforcer la motivation et la promotion de la confiance en soi des élèves et à développer leur créativité et leur esprit d'initiative et de coopération ;
- ▫ la conception, le choix et l'utilisation de supports didactiques, de manuels, de logiciels scolaires et d'autres outils pédagogiques ;
- ▫ la construction et l'utilisation de supports d'observation et d'évaluation, cette dernière étant spécifiquement à visée compréhensive et formative, favorisant la responsabilisation et la participation de l'élève dans ses apprentissages ;
- ▫ la conception et la mise en œuvre de pratiques de différenciation pédagogique, d'accompagnement personnalisé des élèves tenant compte de leurs acquis antérieurs, de leur profil d'apprenant et, s'il échet, de leurs besoins spécifiques et reposant notamment sur le co-enseignement ou la co-intervention pédagogique ;
- ▫ la mise en place d'activités d'apprentissage interdisciplinaires ;

○ maîtriser l'intégration des technologies numériques dans ses pratiques pédagogiques ;

○ prendre en compte l'éducation aux médias, l'EVRAS ainsi que le genre de manière transversale ;

○ créer un cadre relationnel bienveillant pour faciliter la communication avec les élèves, leur entourage notamment familial, ainsi qu'avec les collègues ;

○ gérer le groupe-classe en situation éducative et pédagogique de manière stimulante, structurante et sécurisante.

O Les compétences du praticien réflexif :

O lire de manière critique les résultats de recherches scientifiques en éducation et en didactique et s'en inspirer pour son action d'enseignement ainsi que s'appuyer sur diverses disciplines des sciences humaines pour analyser et agir en situation professionnelle ;

O mener, individuellement et avec ses pairs, une observation et une analyse critique et rigoureuse de ses propres pratiques et de leur impact sur les élèves afin de réguler son enseignement et d'en faire évoluer les stratégies et conditions de mise en œuvre dans une perspective d'efficacité et d'équité ;

O construire progressivement son identité professionnelle, notamment en mobilisant des outils de développement professionnel personnel tel que le portfolio.

Les **objectifs** / **acquis d'apprentissage** spécifiques de l'UE, sanctionnés par l'évaluation, sont :

L'étudiant sera capable de :

- Maîtriser les habiletés motrices requises dans les différentes disciplines enseignées
- Progresser techniquement et tactiquement grâce aux outils didactique mis en place
- Se familiariser avec la didactique et la culture de la discipline
- Participer de façon active aux cours

Contenu de l'activité

- Les cours pratiques seront découpés en modules.
- Les disciplines sportives abordées sont : volley-ball, mini-foot, hand-ball, basket-ball, badminton, tennis de table, …
- La didactique sera approchée de façon globale et plus précisément sur les séquences d'apprentissages des gestes techniques et sur l'évolution tactique.

Contenus minimaux envisagés au niveau de l'UE (aspects a minima abordés en lien avec les Référentiels)

3.1. Maitriser les **contenus disciplinaires**, leurs fondements épistémologiques, leur évolution scientifique et technologique**, leur didactique** et la méthodologie de leur enseignement ;

Déployer la didactique et les méthodes pédagogiques propres à la discipline enseignée

Supports didactiques obligatoires

O Syllabus de cours O E-Learning ● Documents de travail O Portefeuille de lectures
O Dias de projection O Ouvrage de référence O Autres : (…)

Sources bibliographiques principales

- Jean Keller. Activité physique et sportive et motricité de l'enfant. VIGOT, Paris, 1992.
- E. THILL, R. THOMAS, J. CAJA. Manuel de l'éducateur sportif. VIGOT, Paris, 1997.
- Maurice PIERON. Pédagogie des activités physiques et du sport. 1992. Edition « Revue E.P.S. »-11,avnue du Tremblay-75012 Paris.
- Maurice PIERON. Analyser l'Enseignement pour mieux Enseigner.1996. Dossier E.P.S. n°16. Edition «Revue E.P.S.»-11,avenue du Tremblay-75012 Paris.
- Bernard Bourdon et col. Approche transversale des sports collectifs.2001. Revue EPS. Paris
- Claude Doucet. Football Psychomotricité du jeune joueur. 2007. Amphora. Paris
- Cathy Malfois. Basket Entaînement des jeunes.2009. Amphora. Paris.
- P. Vincent, Basket, Méthode d'entraînement, 2013, Chiron, Paris.
- Claisse, Apprendre le Basket par le jeu, par le match, 2014 CUFOCEP LLN
- Documents Pédagogiques 27, 63 et 71 : Basket-ball I, II et III, Ministère de l'Education de la Communauté Française.
- S. Rivière et coll, l'EPS à l'école cycles 2 et 3, 2010, Retz, Paris
- L. Le Meur, P. Jeannin, Le guide du Handball, 2012, Ed. Revue EPS, Paris
- JJ Benoit et coll, Jeux de mini-volley, 2006, Ed. Revue EPS, Paris
- P. Lammertyn, N. Lemoine, Jeux de Badminton, 2004, Ed. Revue EPS, Paris
- H. Rolan, S. Geay, Le guide du Badminton, 2011, Ed. Revue EPS, Paris

Méthodes d'enseignement-apprentissage

○ Cours ex-cathedra
○ Exposé par l'étudiant.e
● Travaux en autonomie
○ Classe inversée
○ Autre : (…)
○ Activités en laboratoire
○ Résolutions de problèmes
● Ateliers, travaux de groupes
○ Projet sur le terrain
● Exercices, applications, travaux pratiques
○ Enseignement mutuel (par les pairs)
○ Observations de pratiques / de terrain
○ Séminaires, excursions, visites

Le calendrier et les méthodes de formation pourront faire l'objet d'adaptations selon la concrétisation et les besoins des phases d'apprentissages.

Modalités d'évaluation de l'Unité d'enseignement

La note finale de l'UE est décidée par le formateur titulaire ou par une Commission formée par les professeurs de l'UE elle-même, conformément aux dispositions précisées dans le *Règlement Général des Études et des Jurys* de la HECh.

Unité d'enseignement concernée	Quadrimestre 1			Quadrimestre 2			Seconde session		
	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral
Sports-2	10 %	…	…	20 %	…	70 % *	Report	…	70 % *

Détails modalités / Précisions éventuelles :

* évaluation des performances sous forme d'épreuve écrite, orale et/ou pratique

En cas de « Travail annuel » non améliorable entre les sessions d'examens, la mention « *Report* » indique que la note de Travail annuel précédemment obtenue est reportée telle quelle. Dans le cas contraire, l'amélioration de la note de Travail annuel fait l'objet d'un contrat écrit entre l'étudiant.e et l'enseignant.e.

Langue d'évaluation : ● Français ○ Autre (…)

Remarques éventuelles / Commentaires sur le déroulement de l'UE

(néant)

(Retour à la grille de formation)

Haute École Charlemagne - Département pédagogique		Domaine : Sciences de l'éducation et Enseignement	
En codiplômation avec l'Université de Liège		Secteur : Sciences humaines et sociales	Niveau du cycle : 1 (Bachelier)
Campus de formation : Liège - Rivageois		Cadre européen de certification : niveau 7	
Master en Enseignement : Section 3 - **Éducation physique et à la Santé**			
Bloc d'études : **Bac 2**		U.E. : **Gymnastique**	
Alias : Gym-2	Crédit(s) : 3 ECTS	Acronyme info : PLEP3206	Période : UE annuelle (Q1+Q2)
Cours : obligatoire		Cette UE est corequise à une ou plusieurs autres : ● Non ○ Oui (…)	
La réussite de cette UE constitue un prérequis à l'accès à une ou plusieurs UE de la suite du cursus : ● Non ○ Oui (…)			
Le choix de cette UE est conditionné par la réussite préalable d'une ou plusieurs UE : ● Non ○ Oui (…)			
Langue d'enseignement : ● Français ○ Autre (…)		Nombre d'heures présentielles : 36 h	
		Enseignant.e-référent.e d'UE : Nicolas Wintgens (nicolas.wintgens@hech.be)	

Contribution de l'UE au Profil d'enseignement

La/les **compétence(s)** suivante(s) du Référentiel sera/seront prioritairement mobilisée(s) :

O Les compétences de l'acteur institutionnel, social et culturel :

○ agir comme acteur social et culturel au sein de l'école et de la société, y compris dans leur transformation, intégrer la diversité et développer des pratiques citoyennes pour plus de cohésion sociale ;

○ comprendre les enjeux éthiques et respecter les cadres déontologiques et réglementaires de la profession dans uneperspective démocratique et de responsabilité ;

○ analyser l'environnement organisationnel et institutionnel du système éducatif et agir en son sein notamment en interagissant avec les collègues, les parents, la direction et d'autres acteurs afin de :

- ▫ s'inscrire dans la démarche de pilotage de l'école et de participer aux démarches d'amélioration du système éducatif de la Communauté française ;
- ▫ faire de l'école un lieu où les élèves apprennent, se développent et se forment dans un climat positif, et non un lieu de sélection.

○ maîtriser sa situation administrative et le suivi de son dossier administratif personnel.

O Les compétences de l'acteur d'une organisation apprenante dans une dynamique collective :

○ s'investir dans le travail collaboratif au sein d'une équipe éducative afin d'en augmenter le professionnalisme et l'expertise par la mobilisation de l'intelligence collective, notamment au cours de concertations ;

○ identifier ses besoins de formation individuelle et participer à l'identification des besoins de formation de l'équipe pédagogique ;

○ contribuer à la diffusion, au sein de l'équipe éducative, des acquis liés aux formations continues suivies ou des capacités développées par celles-ci ou par l'expérience.

Les compétences de l'organisateur et accompagnateur d'apprentissages dans une dynamique évolutive :

● maitriser les contenus disciplinaires, leurs fondements épistémologiques, leur évolution scientifique et technologique, leur didactique et la méthodologie de leur enseignement ;

○ maitriser les savoirs relatifs aux processus d'apprentissage, aux recherches sur les différents modèles et théories de l'enseignement ;

○ maitriser la langue française écrite et orale de manière approfondie pour enseigner et communiquer de manière adéquate dans les divers contextes et les différentes disciplines liés à la profession ;

● prendre en compte et développer les dimensions langagières des apprentissages et enseignements, en étant attentif à la langue de scolarisation ou langue d'apprentissage et conscient du caractère socialement et culturellement inégal de la familiarisation à celle-ci ;

● agir comme pédagogue au sein de la classe et au sein de l'établissement scolaire dans une perspective collective, notamment à travers :

- ▫ la conception et la mise en œuvre d'une démarche d'enseignement et d'apprentissage, comprenant des pratiques variées de nature à renforcer la motivation et la promotion de la confiance en soi des élèves et à développer leur créativité et leur esprit d'initiative et de coopération ;
- ▫ la conception, le choix et l'utilisation de supports didactiques, de manuels, de logiciels scolaires et d'autres outils pédagogiques ;
- ▪ la construction et l'utilisation de supports d'observation et d'évaluation, cette dernière étant spécifiquement à visée compréhensive et formative, favorisant la responsabilisation et la participation de l'élève dans ses apprentissages ;
- ▫ la conception et la mise en œuvre de pratiques de différenciation pédagogique, d'accompagnement personnalisé des élèves tenant compte de leurs acquis antérieurs, de leur profil d'apprenant et, s'il échet, de leurs besoins spécifiques et reposant notamment sur le co-enseignement ou la co-intervention pédagogique ;
- ▫ la mise en place d'activités d'apprentissage interdisciplinaires ;

○ maîtriser l'intégration des technologies numériques dans ses pratiques pédagogiques ;

○ prendre en compte l'éducation aux médias, l'EVRAS ainsi que le genre de manière transversale ;

○ créer un cadre relationnel bienveillant pour faciliter la communication avec les élèves, leur entourage notamment familial, ainsi qu'avec les collègues ;

● gérer le groupe-classe en situation éducative et pédagogique de manière stimulante, structurante et sécurisante.

O Les compétences du praticien réflexif :

- O lire de manière critique les résultats de recherches scientifiques en éducation et en didactique et s'en inspirer pour son action d'enseignement ainsi que s'appuyer sur diverses disciplines des sciences humaines pour analyser et agir en situation professionnelle ;
- O mener, individuellement et avec ses pairs, une observation et une analyse critique et rigoureuse de ses propres pratiques et de leur impact sur les élèves afin de réguler son enseignement et d'en faire évoluer les stratégies et conditions de mise en œuvre dans une perspective d'efficacité et d'équité ;
- O construire progressivement son identité professionnelle, notamment en mobilisant des outils de développement professionnel personnel tel que le portfolio.

Les **objectifs** / **acquis d'apprentissage** spécifiques de l'UE, sanctionnés par l'évaluation, sont :

Au terme de l'UE, l'étudiant sera capable de :
-Maîtriser des éléments gymniques isolés
-Reproduire des enchainements imposés
-Créer des séries aux différents agrès

Les agrès sont : le saut, les barres asymétriques, la poutre et le sol pour les filles ; le saut, la barre fixe, les barres parallèles et le sol pour les garçons

Contenu de l'activité

-Perfectionnement des éléments de base aux agrès.
-Apprentissage d'éléments plus complexes au travers de nombreux ateliers permettant l'exploitation du matériel en situations variées ainsi qu'une prise de conscience des progressions méthodologiques.
-Intégration des éléments isolés dans des séries en vue d'aboutir à la création/reproduction d'enchainements.

Contenus minimaux envisagés au niveau de l'UE (aspects a minima abordés en lien avec les Référentiels)

-maîtrise des contenus d'apprentissage visés par les référentiels d'application dans le ou les niveaux d'enseignement concernés et capacité d'adaptation à l'évolution de ces référentiels
-méthodologie d'enseignement, y compris la prise en compte des différences en matière d'apprentissage
-approche évolutive et accompagnement personnalisé

Supports didactiques obligatoires

O Syllabus de cours	O E-Learning	● Documents de travail	O Portefeuille de lectures
O Dias de projection	O Ouvrage de référence	● Autres : (kinogrammes et vidéo des séries)	

Sources bibliographiques principales

Pédagogie des agrès de P. Carrasco
Gymnastiques aux agrès de P. Carrasco
Actions motrices en gymnastique de J. Leguet
Gymnastique sportive, de l'école aux associations de I. Thomas, J. Fiard, C. Soulard, G. Chautemps

Méthodes d'enseignement-apprentissage

O Cours ex-cathedra	O Activités en laboratoire	● Exercices, applications, travaux pratiques
O Exposé par l'étudiant.e	O Résolutions de problèmes	O Enseignement mutuel (par les pairs)
● Travaux en autonomie	● Ateliers, travaux de groupes	● Observations de pratiques / de terrain
O Classe inversée	O Projet sur le terrain	O Séminaires, excursions, visites
O Autre : (…)		

Le calendrier et les méthodes de formation pourront faire l'objet d'adaptations selon la concrétisation et les besoins des phases d'apprentissages.

Modalités d'évaluation de l'Unité d'enseignement

La note finale de l'UE est décidée par le formateur titulaire ou par une Commission formée par les professeurs de l'UE elle-même, conformément aux dispositions précisées dans le *Règlement Général des Études et des Jurys* de la HECh.

Unité d'enseignement concernée	Quadrimestre 1			Quadrimestre 2			Seconde session		
	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral
Gym-2	20 %	…	…	80 %	…	…	100 %	…	…

Détails modalités / Précisions éventuelles :

Le travail annuel est apparenté à des épreuves pratiques aux différents agrès, réalisées en fin de chacun des cycles abordés, selon les contraintes organisationnelles. Ces épreuves sont pondérées et genrées.

En cas de « Travail annuel » non améliorable entre les sessions d'examens, la mention « *Report* » indique que la note de Travail annuel précédemment obtenue est reportée telle quelle. Dans le cas contraire, l'amélioration de la note de Travail annuel fait l'objet d'un contrat écrit entre l'étudiant.e et l'enseignant.e.

Langue d'évaluation : ● Français ○ Autre (…)

Remarques éventuelles / Commentaires sur le déroulement de l'UE

(néant)

(Retour à la grille de formation)

Haute École Charlemagne - Département pédagogique		Domaine : Sciences de l'éducation et Enseignement	
En codiplômation avec l'Université de Liège		Secteur : Sciences humaines et sociales	Niveau du cycle : 1 (Bachelier)
Campus de formation : Liège - Rivageois		Cadre européen de certification : niveau 7	
Master en Enseignement : Section 3 - **Éducation physique et à la Santé**			
Bloc d'études : **Bac 2**		U.E. : **Activités aquatiques**	
Alias : ActA-2	Crédit(s) : 2 ECTS	Acronyme info : PLEP3207	Période : UE annuelle (Q1+Q2)
Cours : obligatoire		Cette UE est corequise à une ou plusieurs autres : ● Non ○ Oui (…)	
La réussite de cette UE constitue un prérequis à l'accès à une ou plusieurs UE de la suite du cursus : ● Non ○ Oui (…)			
Le choix de cette UE est conditionné par la réussite préalable d'une ou plusieurs UE : ● Non ○ Oui (…)			
Langue d'enseignement : ● Français ○ Autre (…)		Nombre d'heures présentielles : 24 h	
		Enseignant.e-référent.e d'UE : Bérengère Lange (berengere.lange@hech.be)	

Contribution de l'UE au Profil d'enseignement

La/les **compétence(s)** suivante(s) du Référentiel sera/seront prioritairement mobilisée(s) :

O Les compétences de l'acteur institutionnel, social et culturel :

○ agir comme acteur social et culturel au sein de l'école et de la société, y compris dans leur transformation, intégrer la diversité et développer des pratiques citoyennes pour plus de cohésion sociale ;

○ comprendre les enjeux éthiques et respecter les cadres déontologiques et réglementaires de la profession dans uneperspective démocratique et de responsabilité ;

○ analyser l'environnement organisationnel et institutionnel du système éducatif et agir en son sein notamment en interagissant avec les collègues, les parents, la direction et d'autres acteurs afin de :

- ▫ s'inscrire dans la démarche de pilotage de l'école et de participer aux démarches d'amélioration du système éducatif de la Communauté française ;
- ▫ faire de l'école un lieu où les élèves apprennent, se développent et se forment dans un climat positif, et non un lieu de sélection.

○ maîtriser sa situation administrative et le suivi de son dossier administratif personnel.

O Les compétences de l'acteur d'une organisation apprenante dans une dynamique collective :

○ s'investir dans le travail collaboratif au sein d'une équipe éducative afin d'en augmenter le professionnalisme et l'expertise par la mobilisation de l'intelligence collective, notamment au cours de concertations ;

○ identifier ses besoins de formation individuelle et participer à l'identification des besoins de formation de l'équipe pédagogique ;

○ contribuer à la diffusion, au sein de l'équipe éducative, des acquis liés aux formations continues suivies ou des capacités développées par celles-ci ou par l'expérience.

Les compétences de l'organisateur et accompagnateur d'apprentissages dans une dynamique évolutive :

● maitriser les contenus disciplinaires, leurs fondements épistémologiques, leur évolution scientifique et technologique, leur didactique et la méthodologie de leur enseignement ;

○ maitriser les savoirs relatifs aux processus d'apprentissage, aux recherches sur les différents modèles et théories de l'enseignement ;

○ maitriser la langue française écrite et orale de manière approfondie pour enseigner et communiquer de manière adéquate dans les divers contextes et les différentes disciplines liés à la profession ;

○ prendre en compte et développer les dimensions langagières des apprentissages et enseignements, en étant attentif à la langue de scolarisation ou langue d'apprentissage et conscient du caractère socialement et culturellement inégal de la familiarisation à celle-ci ;

● agir comme pédagogue au sein de la classe et au sein de l'établissement scolaire dans une perspective collective, notamment à travers :

- ▫ la conception et la mise en œuvre d'une démarche d'enseignement et d'apprentissage, comprenant des pratiques variées de nature à renforcer la motivation et la promotion de la confiance en soi des élèves et à développer leur créativité et leur esprit d'initiative et de coopération ;
- ▫ la conception, le choix et l'utilisation de supports didactiques, de manuels, de logiciels scolaires et d'autres outils pédagogiques ;
- ▪ la construction et l'utilisation de supports d'observation et d'évaluation, cette dernière étant spécifiquement à visée compréhensive et formative, favorisant la responsabilisation et la participation de l'élève dans ses apprentissages ;
- ▫ la conception et la mise en œuvre de pratiques de différenciation pédagogique, d'accompagnement personnalisé des élèves tenant compte de leurs acquis antérieurs, de leur profil d'apprenant et, s'il échet, de leurs besoins spécifiques et reposant notamment sur le co-enseignement ou la co-intervention pédagogique ;
- ▫ la mise en place d'activités d'apprentissage interdisciplinaires ;

○ maîtriser l'intégration des technologies numériques dans ses pratiques pédagogiques ;

○ prendre en compte l'éducation aux médias, l'EVRAS ainsi que le genre de manière transversale ;

○ créer un cadre relationnel bienveillant pour faciliter la communication avec les élèves, leur entourage notamment familial, ainsi qu'avec les collègues ;

● gérer le groupe-classe en situation éducative et pédagogique de manière stimulante, structurante et sécurisante.

O Les compétences du praticien réflexif :

- lire de manière critique les résultats de recherches scientifiques en éducation et en didactique et s'en inspirer pour son action d'enseignement ainsi que s'appuyer sur diverses disciplines des sciences humaines pour analyser et agir en situation professionnelle ;
- mener, individuellement et avec ses pairs, une observation et une analyse critique et rigoureuse de ses propres pratiques et de leur impact sur les élèves afin de réguler son enseignement et d'en faire évoluer les stratégies et conditions de mise en œuvre dans une perspective d'efficacité et d'équité ;
- construire progressivement son identité professionnelle, notamment en mobilisant des outils de développement professionnel personnel tel que le portfolio.

Les **objectifs** / **acquis d'apprentissage** spécifiques de l'UE, sanctionnés par l'évaluation, sont :

Au terme du cours l'étudiant sera capable de :
- Nager correctement dans les quatre styles de nage, effectuer les départs et les virages recommandés par le code FINA.
- Être capable de comprendre et d'utiliser les principes élémentaires de mécanique des fluides et de biomécanique afin d'améliorer sa technique.
- Utiliser les connaissances acquises, théoriques et pratiques dans l'enseignement de cette discipline.
- Réaliser une démonstration de qualité de deux techniques de nage différentes.
- Détecter et corriger les défauts techniques des différentes nages.

Contenu de l'activité

Les pistes pédagogiques privilégiées sont :
1. L'entraînement (fractionné, intervalle, distance, essais de modification de variables : fréquence et amplitude des mouvements).
2. Les différentes techniques de nage : progressions méthodologiques. Détection des fautes techniques, corrections, remédiations et évaluation.
3. Les virages et départs des différentes techniques de nage.
4. Ces notions utilisées pour un 200m 4N
5. Perfectionnement des techniques de nages, des virages. Travail des différents paramètres en lien avec la performance en natation : fréquence, amplitude, appui, portance.
6. Mise en place de progressions méthodologiques permettant l'apprentissage des différentes nages.
7. Détection des fautes techniques, corrections et remédiations.
8. Elaboration de fiches d'évaluation.
9. Développement des capacités de sprint sur 50 m.
10. Démonstration des différentes nages dans l'eau et hors de l'eau.

Contenus minimaux envisagés au niveau de l'UE (aspects a minima abordés en lien avec les Référentiels)

A travers diverses activités, les étudiants aborderont les différentes notions en lien avec les trois compétences du référentiel suivantes : HM3, GSS2 et GSS4.

Supports didactiques obligatoires

○ Syllabus de cours	○ E-Learning	● Documents de travail	○ Portefeuille de lectures
○ Dias de projection	○ Ouvrage de référence	● Autres : (Maillot, Bonnet, Lunettes)	

Sources bibliographiques principales

-Brisy Véronique dans CARLIER G., GERARD Ph., OBSOMER R., RENARD J-P., Education physique et sportive. -Innovations pédagogiques en formation continue, DE BOECK, 2002, pp.101-116.
-BUCHER W., MESSNER C., SALZMANN F., 1000 exercices et jeux de natation, VIGOT, 1986.
-COUNSILMAN J.E., La natation de compétition, collection sport + enseignement, VIGOT, 1986.
-CHOLLET D., Approche scientifique de la natation sportive, VIGOT, 1990.
-HELAL H., BOULLE B., L'enseignement de la natation, Les cahiers de l'INSEP n°28, INSEP, 1999.
-MAURY B., COUDRIER Ch., Natation pour les 6-12 ans, revue EPS, 2000.
-PEDROLETTI M., Natation du débutant à l'international exercices pratiques, AMPHORA, 1990.
-PEDROLETTI M., Les fondamentaux de la natation, Initiation et perfectionnement pour tous, AMPHORA, 2000.
-PELAYOP., MAILLARD D., ROZIER D., CHOLLET D., Natation au collège et au lycée, revue EPS, 1999.

-Ressources en ligne : http://www.natationpourtous.com/technique/crawl/crawl-gainage.php Site intéressant, alliant des descriptions techniques, des descriptions d'éducatifs ainsi que des vidéos très intéressantes.

Méthodes d'enseignement-apprentissage

○ Cours ex-cathedra
○ Exposé par l'étudiant.e
● Travaux en autonomie
○ Classe inversée
○ Autre : (…)
○ Activités en laboratoire
● Résolutions de problèmes
○ Ateliers, travaux de groupes
○ Projet sur le terrain
● Exercices, applications, travaux pratiques
○ Enseignement mutuel (par les pairs)
● Observations de pratiques / de terrain
○ Séminaires, excursions, visites

Le calendrier et les méthodes de formation pourront faire l'objet d'adaptations selon la concrétisation et les besoins des phases d'apprentissages.

Modalités d'évaluation de l'Unité d'enseignement

La note finale de l'UE est décidée par le formateur titulaire ou par une Commission formée par les professeurs de l'UE elle-même, conformément aux dispositions précisées dans le *Règlement Général des Études et des Jurys* de la HECh.

Unité d'enseignement concernée	Quadrimestre 1			Quadrimestre 2			Seconde session		
	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral
ActA-2	*	…	…	100 % *	…	…	100 %	…	…

Détails modalités / Précisions éventuelles :

* L'évaluation comprend différentes épreuves de natation qui se déroulent durant l'année. Notamment : un 200 4N, un 100Dos, une épreuve de sprint, un travail d'apnée, … De plus, la participation et l'implication font partie intégrante de l'évaluation.

En cas de « Travail annuel » non améliorable entre les sessions d'examens, la mention « *Report* » indique que la note de Travail annuel précédemment obtenue est reportée telle quelle. Dans le cas contraire, l'amélioration de la note de Travail annuel fait l'objet d'un contrat écrit entre l'étudiant.e et l'enseignant.e.

Langue d'évaluation : ● Français ○ Autre (…)

Remarques éventuelles / Commentaires sur le déroulement de l'UE

Cette activité est soumise aux aléas des disponibilités du bassin de natation !

(Retour à la grille de formation)

Haute École Charlemagne - Département pédagogique		Domaine : Sciences de l'éducation et Enseignement	
En codiplômation avec l'Université de Liège		Secteur : Sciences humaines et sociales	Niveau du cycle : 1 (Bachelier)
Campus de formation : Centre-ville (ULiège)		Cadre européen de certification : niveau 7	
Master en Enseignement : Section 3 - **Éducation physique et à la Santé**			
Bloc d'études : **Bac 2**		U.E. : Système éducatif	
Alias : SysEdu	Crédit(s) : 5 ECTS	Acronyme info : PLEP3208	Période : Quadrimestre 1
Cours : obligatoire		Cette UE est corequise à une ou plusieurs autres : ● Non ○ Oui (…)	
La réussite de cette UE constitue un prérequis à l'accès à une ou plusieurs UE de la suite du cursus : ● Non ○ Oui (…)			
Le choix de cette UE est conditionné par la réussite préalable d'une ou plusieurs UE : ● Non ○ Oui (…)			
Langue d'enseignement : ● Français ○ Autre (…)		Nombre d'heures présentielles : 30 h	
		Enseignant.e-référent.e d'UE : Corentin Tresnie (corentin.tresnie@uliege.be)	

Contribution de l'UE au Profil d'enseignement

La/les **compétence(s)** suivante(s) du Référentiel sera/seront prioritairement mobilisée(s) :

Les compétences de l'acteur institutionnel, social et culturel :

○ agir comme acteur social et culturel au sein de l'école et de la société, y compris dans leur transformation, intégrer la diversité et développer des pratiques citoyennes pour plus de cohésion sociale ;

● comprendre les enjeux éthiques et respecter les cadres déontologiques et réglementaires de la profession dans uneperspective démocratique et de responsabilité ;

● analyser l'environnement organisationnel et institutionnel du système éducatif et agir en son sein notamment en interagissant avec les collègues, les parents, la direction et d'autres acteurs afin de :

- s'inscrire dans la démarche de pilotage de l'école et de participer aux démarches d'amélioration du système éducatif de la Communauté française ;
- faire de l'école un lieu où les élèves apprennent, se développent et se forment dans un climat positif, et non un lieu de sélection.

○ maîtriser sa situation administrative et le suivi de son dossier administratif personnel.

○ Les compétences de l'acteur d'une organisation apprenante dans une dynamique collective :

○ s'investir dans le travail collaboratif au sein d'une équipe éducative afin d'en augmenter le professionnalisme et l'expertise par la mobilisation de l'intelligence collective, notamment au cours de concertations ;

○ identifier ses besoins de formation individuelle et participer à l'identification des besoins de formation de l'équipe pédagogique ;

○ contribuer à la diffusion, au sein de l'équipe éducative, des acquis liés aux formations continues suivies ou des capacités développées par celles-ci ou par l'expérience.

○ Les compétences de l'organisateur et accompagnateur d'apprentissages dans une dynamique évolutive :

○ maitriser les contenus disciplinaires, leurs fondements épistémologiques, leur évolution scientifique et technologique, leur didactique et la méthodologie de leur enseignement ;

○ maitriser les savoirs relatifs aux processus d'apprentissage, aux recherches sur les différents modèles et théories de l'enseignement ;

○ maitriser la langue française écrite et orale de manière approfondie pour enseigner et communiquer de manière adéquate dans les divers contextes et les différentes disciplines liés à la profession ;

○ prendre en compte et développer les dimensions langagières des apprentissages et enseignements, en étant attentif à la langue de scolarisation ou langue d'apprentissage et conscient du caractère socialement et culturellement inégal de la familiarisation à celle-ci ;

○ agir comme pédagogue au sein de la classe et au sein de l'établissement scolaire dans une perspective collective, notamment à travers :

- la conception et la mise en œuvre d'une démarche d'enseignement et d'apprentissage, comprenant des pratiques variées de nature à renforcer la motivation et la promotion de la confiance en soi des élèves et à développer leur créativité et leur esprit d'initiative et de coopération ;
- la conception, le choix et l'utilisation de supports didactiques, de manuels, de logiciels scolaires et d'autres outils pédagogiques ;
- la construction et l'utilisation de supports d'observation et d'évaluation, cette dernière étant spécifiquement à visée compréhensive et formative, favorisant la responsabilisation et la participation de l'élève dans ses apprentissages ;
- la conception et la mise en œuvre de pratiques de différenciation pédagogique, d'accompagnement personnalisé des élèves tenant compte de leurs acquis antérieurs, de leur profil d'apprenant et, s'il échet, de leurs besoins spécifiques et reposant notamment sur le co-enseignement ou la co-intervention pédagogique ;
- la mise en place d'activités d'apprentissage interdisciplinaires ;

○ maîtriser l'intégration des technologies numériques dans ses pratiques pédagogiques ;

○ prendre en compte l'éducation aux médias, l'EVRAS ainsi que le genre de manière transversale ;

○ créer un cadre relationnel bienveillant pour faciliter la communication avec les élèves, leur entourage notamment familial, ainsi qu'avec les collègues ;

○ gérer le groupe-classe en situation éducative et pédagogique de manière stimulante, structurante et sécurisante.

Les compétences du praticien réflexif :

- lire de manière critique les résultats de recherches scientifiques en éducation et en didactique et s'en inspirer pour son action d'enseignement ainsi que s'appuyer sur diverses disciplines des sciences humaines pour analyser et agir en situation professionnelle ;
- mener, individuellement et avec ses pairs, une observation et une analyse critique et rigoureuse de ses propres pratiques et de leur impact sur les élèves afin de réguler son enseignement et d'en faire évoluer les stratégies et conditions de mise en œuvre dans une perspective d'efficacité et d'équité ;
- construire progressivement son identité professionnelle, notamment en mobilisant des outils de développement professionnel personnel tel que le portfolio.

Les **objectifs** / **acquis d'apprentissage** spécifiques de l'UE, sanctionnés par l'évaluation, sont :

Au terme du cours, l'étudiant devra être capable :
* de comprendre le rôle de l'éducation dans un contexte de mondialisation
* de situer les conceptualisations de l'école, de l'élève et de l'enseignant (y compris en matière de neutralité) dans leur contexte (actuel)
* de relier certaines pratiques éducatives à ces conceptualisations, en tenant compte de la pluralité des valeurs qui les sous-tendent
* d'examiner de manière critique ces différentes conceptualisations de l'éducation
* de développer de manière argumentée leur propre position vis-à-vis du rôle de l'éducation
* d'intégrer les résultats de la recherche aux réflexions sus-mentionnées

<u>Contenu de l'activité</u>

À la grille de formation, cette U.E. « Système éducatif » comprend trois dimensions qui sont intégrées :
>> Politique de l'éducation, organisation et fonctionnement du système éducatif en Fédération Wallonie-Bruxelles
>> Stratégies de compréhension de textes scientifiques sur les thématiques de politique de l'éducation
>> Formation à la neutralité

Le cours imbriqué sera divisé en trois parties :

L'une des parties sera consacrée à la sociologie des systèmes éducatifs, au rôle de **l'école** et de l'éducation. Elle présente en premier lieu quelques textes fondateurs de la sociologie de l'éducation. Elle permet aux étudiants de développer une approche critique du système éducatif dans une perspective de mondialisation du « marché » de l'enseignement. D'un point de vue méthodologique, elle s'attarde sur l'évaluation des systèmes éducatifs et les comparaisons internationales en éducation à travers plusieurs concepts issus de la sociologie des organisations appliquée au contexte scolaire. Elle se conclut par des apports liés à l'éducation en situation d'urgence, notamment en contexte dit humanitaire.

Une seconde partie de ce cours explore le rôle de **l'élève** au sein des institutions éducatives. En s'appuyant sur diverses ressources-telles que des données statistiques, des documents de politique publique et des articles de recherche-elle examine comment l'éducation et les élèves sont conceptualisés, en soulignant la nature intrinsèquement construite socialement de ces conceptualisations. Actuellement, ces conceptions sont façonnées par des forces telles que le néolibéralisme, la mondialisation, l'émergence de la société de la connaissance, et le recul des États-providence. Au niveau méthodologique, elle analyse les implications de ces conceptualisations pour la pratique éducative et les élèves, offrant une analyse critique et encourageant l'exploration de perspectives alternatives.

Une troisième partie (« Neutralité ») propose un aperçu des obligations qui incombent à **l'enseignant** en matière de neutralité et de respect des convictions des élèves, en FW-B. Elle propose d'élargir le cadre traditionnel du débat, centré sur le respect des croyances religieuses, à la pluralité des visions du monde que l'on rencontre dans la classe. Au niveau méthodologique, elle présente quelques problèmes courants de neutralité pédagogique, puis passe en revue quatre positions fréquemment mobilisées pour y répondre. Elle en articule les principaux arguments et certaines de leurs limites.

Comme exposé ci-dessus, les trois parties du cours aborderont des stratégies de lecture critique de textes scientifiques et théoriques portant sur l'éducation.

Contenus minimaux envisagés au niveau de l'UE (aspects a minima abordés en lien avec les Référentiels)

(à concerter avec les formateurs titulaires)

Supports didactiques obligatoires

● Syllabus de cours
○ E-Learning
○ Documents de travail
● Portefeuille de lectures
○ Dias de projection
○ Ouvrage de référence
○ Autres : (…)

Sources bibliographiques principales

Plate-forme(s) utilisée(s) pour les supports de cours : eCampus

Informations complémentaires
1. La partie « sociologie des systèmes éducatifs » reposant sur les conceptions de l'école et de l'éducation disposera d'un syllabus disponible sur eCampus.
2. La partie « Politique de l'éducation : conception de l'élève » disposera d'un livre disponible dans les librairies en ligne et sur eCampus.
3. La partie « Neutralité » disposera d'un syllabus disponible sur eCampus.

Il y aura trois lectures obligatoires. Elles seront disponibles dans une rubrique consacrée sur eCampus.
Un dossier de textes recommandés sera disponible sur eCampus.

Méthodes d'enseignement-apprentissage

● Cours ex-cathedra
○ Activités en laboratoire
○ Exercices, applications, travaux pratiques
○ Exposé par l'étudiant.e
○ Résolutions de problèmes
○ Enseignement mutuel (par les pairs)
○ Travaux en autonomie
○ Ateliers, travaux de groupes
○ Observations de pratiques / de terrain
○ Classe inversée
○ Projet sur le terrain
○ Séminaires, excursions, visites
○ Autre : (…)

Le cours est organisé en 15 séances ex cathedra de 2 heures, au premier quadrimestre.

Le calendrier et les méthodes de formation pourront faire l'objet d'adaptations selon la concrétisation et les besoins des phases d'apprentissages.

Modalités d'évaluation de l'Unité d'enseignement

La note finale de l'UE est décidée par le formateur titulaire ou par une Commission formée par les professeurs de l'UE elle-même, conformément aux dispositions précisées dans le *Règlement Général des Études et des Jurys* de la HECh.

Unité d'enseignement concernée	Quadrimestre 1			Quadrimestre 2			Seconde session		
	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral
SysEdu	…	100 %	…	…	…	…	…	100 %	…

Détails modalités / Précisions éventuelles :

L'évaluation écrite (les deux sessions confondues) consistera en des QCM et question(s) ouverte(s).
Informations complémentaires : Le cours sera évalué par 1) un questionnaire à choix multiples portant sur l'ensemble de la matière vue et 2) par une question ouverte de réflexion.
Plus de détails sur les modalités d'évaluation sont disponibles via :
https://www.programmes.uliege.be/cocoon/20262027/cours/ZENS0002-1.html

Les critères d'évaluation de la question ouverte seront la mobilisation pertinente des contenus présentés et discutés au cours ainsi que la cohérence de l'argumentation. La clarté et la maîtrise de la langue pourront être prises en compte.

En cas de « Travail annuel » non améliorable entre les sessions d'examens, la mention « *Report* » indique que la note de Travail annuel précédemment obtenue est reportée telle quelle. Dans le cas contraire, l'amélioration de la note de Travail annuel fait l'objet d'un contrat écrit entre l'étudiant.e et l'enseignant.e.

Langue d'évaluation : ● Français ○ Autre (…)

<u>Remarques éventuelles / Commentaires sur le déroulement de l'UE</u>

Savoirs et compétences prérequis : Les étudiants doivent être capables de s'exprimer par écrit dans un français clair et correct, ainsi que de lire de manière autonome un texte suivi en français.
La lecture à domicile des textes obligatoires fait partie des activités d'apprentissage.

Les formateurs titulaires de cette UE sont : Corentin Tresnie (corentin.tresnie@uliege.be), Mickaël Idrac (midrac@uliege.be) et Cédric Goossens (cedric.goossens@uliege.be).

Le code-UE spécifique de l'ULiège est : ZENS0002-1

En cas de question administrative relative à cette U.E. (codes d'accès, ressources...), contactez l'Apparitorat ULiège :
Alix Dassargues => Administration.cefen@uliege.be

(Retour à la grille de formation)

Haute École Charlemagne - Département pédagogique		Domaine : Sciences de l'éducation et Enseignement	
En codiplômation avec l'Université de Liège		Secteur : Sciences humaines et sociales	Niveau du cycle : 1 (Bachelier)
Campus de formation : Liège - Rivageois		Cadre européen de certification : niveau 7	
Master en Enseignement : Section 3 - **Éducation physique et à la Santé**			
Bloc d'études : **Bac 2**		U.E. : **Méthodologie de l'enseignement**	
Alias : Methodo	Crédit(s) : 2 ECTS	Acronyme info : PLEP3209	Période : Quadrimestre 1
Cours : obligatoire		Cette UE est corequise à une ou plusieurs autres : ● Non ○ Oui (…)	
La réussite de cette UE constitue un prérequis à l'accès à une ou plusieurs UE de la suite du cursus : ● Non ○ Oui (…)			
Le choix de cette UE est conditionné par la réussite préalable d'une ou plusieurs UE : ● Non ○ Oui (…)			
Langue d'enseignement : ● Français ○ Autre (…)		Nombre d'heures présentielles : 20 h	
		Enseignant.e-référent.e d'UE : Michel Horin (michel.horin@hech.be)	

Contribution de l'UE au Profil d'enseignement

La/les **compétence(s)** suivante(s) du Référentiel sera/seront prioritairement mobilisée(s) :

O Les compétences de l'acteur institutionnel, social et culturel :

○ agir comme acteur social et culturel au sein de l'école et de la société, y compris dans leur transformation, intégrer la diversité et développer des pratiques citoyennes pour plus de cohésion sociale ;

○ comprendre les enjeux éthiques et respecter les cadres déontologiques et réglementaires de la profession dans uneperspective démocratique et de responsabilité ;

○ analyser l'environnement organisationnel et institutionnel du système éducatif et agir en son sein notamment en interagissant avec les collègues, les parents, la direction et d'autres acteurs afin de :

- ▫ s'inscrire dans la démarche de pilotage de l'école et de participer aux démarches d'amélioration du système éducatif de la Communauté française ;
- ▫ faire de l'école un lieu où les élèves apprennent, se développent et se forment dans un climat positif, et non un lieu de sélection.

○ maîtriser sa situation administrative et le suivi de son dossier administratif personnel.

O Les compétences de l'acteur d'une organisation apprenante dans une dynamique collective :

○ s'investir dans le travail collaboratif au sein d'une équipe éducative afin d'en augmenter le professionnalisme et l'expertise par la mobilisation de l'intelligence collective, notamment au cours de concertations ;

○ identifier ses besoins de formation individuelle et participer à l'identification des besoins de formation de l'équipe pédagogique ;

○ contribuer à la diffusion, au sein de l'équipe éducative, des acquis liés aux formations continues suivies ou des capacités développées par celles-ci ou par l'expérience.

Les compétences de l'organisateur et accompagnateur d'apprentissages dans une dynamique évolutive :

● maitriser les contenus disciplinaires, leurs fondements épistémologiques, leur évolution scientifique et technologique, leur didactique et la méthodologie de leur enseignement ;

● maitriser les savoirs relatifs aux processus d'apprentissage, aux recherches sur les différents modèles et théories de l'enseignement ;

● maitriser la langue française écrite et orale de manière approfondie pour enseigner et communiquer de manière adéquate dans les divers contextes et les différentes disciplines liés à la profession ;

○ prendre en compte et développer les dimensions langagières des apprentissages et enseignements, en étant attentif à la langue de scolarisation ou langue d'apprentissage et conscient du caractère socialement et culturellement inégal de la familiarisation à celle-ci ;

● agir comme pédagogue au sein de la classe et au sein de l'établissement scolaire dans une perspective collective, notamment à travers :

- ▪ la conception et la mise en œuvre d'une démarche d'enseignement et d'apprentissage, comprenant des pratiques variées de nature à renforcer la motivation et la promotion de la confiance en soi des élèves et à développer leur créativité et leur esprit d'initiative et de coopération ;
- ▫ la conception, le choix et l'utilisation de supports didactiques, de manuels, de logiciels scolaires et d'autres outils pédagogiques ;
- ▫ la construction et l'utilisation de supports d'observation et d'évaluation, cette dernière étant spécifiquement à visée compréhensive et formative, favorisant la responsabilisation et la participation de l'élève dans ses apprentissages ;
- ▪ la conception et la mise en œuvre de pratiques de différenciation pédagogique, d'accompagnement personnalisé des élèves tenant compte de leurs acquis antérieurs, de leur profil d'apprenant et, s'il échet, de leurs besoins spécifiques et reposant notamment sur le co-enseignement ou la co-intervention pédagogique ;
- ▫ la mise en place d'activités d'apprentissage interdisciplinaires ;

○ maîtriser l'intégration des technologies numériques dans ses pratiques pédagogiques ;

○ prendre en compte l'éducation aux médias, l'EVRAS ainsi que le genre de manière transversale ;

○ créer un cadre relationnel bienveillant pour faciliter la communication avec les élèves, leur entourage notamment familial, ainsi qu'avec les collègues ;

● gérer le groupe-classe en situation éducative et pédagogique de manière stimulante, structurante et sécurisante.

O Les compétences du praticien réflexif :

- O lire de manière critique les résultats de recherches scientifiques en éducation et en didactique et s'en inspirer pour son action d'enseignement ainsi que s'appuyer sur diverses disciplines des sciences humaines pour analyser et agir en situation professionnelle ;
- O mener, individuellement et avec ses pairs, une observation et une analyse critique et rigoureuse de ses propres pratiques et de leur impact sur les élèves afin de réguler son enseignement et d'en faire évoluer les stratégies et conditions de mise en œuvre dans une perspective d'efficacité et d'équité ;
- O construire progressivement son identité professionnelle, notamment en mobilisant des outils de développement professionnel personnel tel que le portfolio.

Les **objectifs** / **acquis d'apprentissage** spécifiques de l'UE, sanctionnés par l'évaluation, sont :

Basé sur le cours de Pédagogie générale, Psychologie des apprentissages et des AFP (B1), cette UE a pour but d'en approfondir les aspects méthodologiques liés à l'acte d'enseignement, afin de former le futur enseignant aux méthodes qu'il utilisera et de leurs implications pour optimiser l'apprentissage chez l'élève. Ce cours met l'accent sur les différentes méthodes d'enseignement de l'éducation physique et de la santé dans l'enseignement fondamental et secondaire.

Contenu de l'activité

Approche conceptuelle de la méthodologie – Le référentiel de compétences en EPS (contenus, attendus et évaluation, visées d'apprentissage en EPS selon les trois champs) – Pédagogie sportive centrée sur la conception, l'enseignement et l'évaluation des activités d'enseignement en EPS – La planification – le polygone des paramètres de l'action didactique – Les objectifs d'apprentissage – La motivation – les styles cognitifs et d'apprentissage

Contenus minimaux envisagés au niveau de l'UE (aspects a minima abordés en lien avec les Référentiels)

En lien avec les contenus enseignés, croisés avec le référentiel de compétence EPS – Tronc commun (voir ci-dessus)
+ Formation didactique et pédagogique
-méthodologies d'enseignement, y compris la prise en compte des différences en matière d'apprentissage
-processus d'apprentissage

Supports didactiques obligatoires

● Syllabus de cours	O E-Learning	O Documents de travail	● Portefeuille de lectures
● Dias de projection	O Ouvrage de référence	O Autres : (…)	

Sources bibliographiques principales

Fievez, C. (2023). *Cours de Psychologie des apprentissages* (B1-Section EPS). Haute Ecole Charlemagne, Liège.
Florence, J. Brunelle, J et Carlier, G (1998). *Enseigner l'éducation physique au secondaire*. Ed. De Boeck Université, pages 60 à 67.
Jackson, P.W. (1968). *Life in Classrooms.* New-York : HRW.
Papillon, X. (2003). *Gérer la classe : Une compétence à développer*. Lyon, France : ChroniqueSociale.
Fagnant, A. (2012). *Didactique générale – AESS et CAPAES* : *Notes de cours*. (p.30). Université de Liège.
Gilles et al (2006). *Le polygone des paramètres de l'action didactique*.
Pantanella R., *Un certain regard*, Cahiers pédagogiques, n° 300, page 10
Papillon, X. (2003). *Gérer la classe : Une compétence à développer* (p.117). Lyon, France : Chronique Sociale.
Therer, J. (1996). *Les styles d'apprentissage* - LEM -Université de Liège.
Target, C & Cathelineau, J. (1990). *Pédagogie sportive* – Module de formation et méthode d'enseignement des standards.
Zakhartchouk, J.M. (1999). *Comprendre les énoncés et les consignes* (p.18). CRDP de Picardie-Amiens.
Référentiel d'éducation physique et à la santé - Tronc commun - Pacte pour un enseignement d'excellence – FWB- 2023
Service de développement pédagogique Cégep de Rimouski : *Pédagotrucs* vol.4 numéro 1 – Septembre 2004.

Méthodes d'enseignement-apprentissage

● Cours ex-cathedra	O Activités en laboratoire	O Exercices, applications, travaux pratiques
● Exposé par l'étudiant.e	O Résolutions de problèmes	O Enseignement mutuel (par les pairs)
● Travaux en autonomie	● Ateliers, travaux de groupes	● Observations de pratiques / de terrain
O Classe inversée	O Projet sur le terrain	O Séminaires, excursions, visites
O Autre : (…)		

Le calendrier et les méthodes de formation pourront faire l'objet d'adaptations selon la concrétisation et les besoins des phases d'apprentissages.

Modalités d'évaluation de l'Unité d'enseignement

La note finale de l'UE est décidée par le formateur titulaire ou par une Commission formée par les professeurs de l'UE elle-même, conformément aux dispositions précisées dans le *Règlement Général des Études et des Jurys* de la HECh.

Unité d'enseignement concernée	Quadrimestre 1			Quadrimestre 2			Seconde session		
	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral
Methodo	…	…	100 %	…	…	…	…	…	100 %

Détails modalités / Précisions éventuelles :

(néant)

En cas de « Travail annuel » non améliorable entre les sessions d'examens, la mention « *Report* » indique que la note de Travail annuel précédemment obtenue est reportée telle quelle. Dans le cas contraire, l'amélioration de la note de Travail annuel fait l'objet d'un contrat écrit entre l'étudiant.e et l'enseignant.e.

Langue d'évaluation : ● Français ○ Autre (…)

Remarques éventuelles / Commentaires sur le déroulement de l'UE

(néant)

(Retour à la grille de formation)

Haute École Charlemagne - Département pédagogique		Domaine : Sciences de l'éducation et Enseignement	
En codiplômation avec l'Université de Liège		Secteur : Sciences humaines et sociales	Niveau du cycle : 1 (Bachelier)
Campus de formation : Liège - Rivageois		Cadre européen de certification : niveau 7	
Master en Enseignement : Section 3 - **Éducation physique et à la Santé**			
Bloc d'études : **Bac 2**		**U.E. : Évaluation des apprentissages**	
Alias : EApp	Crédit(s) : 2 ECTS	Acronyme info : PLEP3210	Période : Quadrimestre 1
Cours : obligatoire		Cette UE est corequise à une ou plusieurs autres : ● Non ○ Oui (…)	
La réussite de cette UE constitue un prérequis à l'accès à une ou plusieurs UE de la suite du cursus : ● Non ○ Oui (…)			
Le choix de cette UE est conditionné par la réussite préalable d'une ou plusieurs UE : ● Non ○ Oui (…)			
Langue d'enseignement : ● Français ○ Autre (…)		Nombre d'heures présentielles : 20 h	
		Enseignant.e-référent.e d'UE : Céline Fievez (celine.fievez@hech.be)	

Contribution de l'UE au Profil d'enseignement

La/les **compétence(s)** suivante(s) du Référentiel sera/seront prioritairement mobilisée(s) :

Les compétences de l'acteur institutionnel, social et culturel :

○ agir comme acteur social et culturel au sein de l'école et de la société, y compris dans leur transformation, intégrer la diversité et développer des pratiques citoyennes pour plus de cohésion sociale ;

○ comprendre les enjeux éthiques et respecter les cadres déontologiques et réglementaires de la profession dans uneperspective démocratique et de responsabilité ;

● analyser l'environnement organisationnel et institutionnel du système éducatif et agir en son sein notamment en interagissant avec les collègues, les parents, la direction et d'autres acteurs afin de :

- ▫ s'inscrire dans la démarche de pilotage de l'école et de participer aux démarches d'amélioration du système éducatif de la Communauté française ;
- ▪ faire de l'école un lieu où les élèves apprennent, se développent et se forment dans un climat positif, et non un lieu de sélection.

○ maîtriser sa situation administrative et le suivi de son dossier administratif personnel.

Les compétences de l'acteur d'une organisation apprenante dans une dynamique collective :

○ s'investir dans le travail collaboratif au sein d'une équipe éducative afin d'en augmenter le professionnalisme et l'expertise par la mobilisation de l'intelligence collective, notamment au cours de concertations ;

○ identifier ses besoins de formation individuelle et participer à l'identification des besoins de formation de l'équipe pédagogique ;

○ contribuer à la diffusion, au sein de l'équipe éducative, des acquis liés aux formations continues suivies ou des capacités développées par celles-ci ou par l'expérience.

Les compétences de l'organisateur et accompagnateur d'apprentissages dans une dynamique évolutive :

○ maitriser les contenus disciplinaires, leurs fondements épistémologiques, leur évolution scientifique et technologique, leur didactique et la méthodologie de leur enseignement ;

● maitriser les savoirs relatifs aux processus d'apprentissage, aux recherches sur les différents modèles et théories de l'enseignement ;

○ maitriser la langue française écrite et orale de manière approfondie pour enseigner et communiquer de manière adéquate dans les divers contextes et les différentes disciplines liés à la profession ;

○ prendre en compte et développer les dimensions langagières des apprentissages et enseignements, en étant attentif à la langue de scolarisation ou langue d'apprentissage et conscient du caractère socialement et culturellement inégal de la familiarisation à celle-ci ;

● agir comme pédagogue au sein de la classe et au sein de l'établissement scolaire dans une perspective collective, notamment à travers :

- ▫ la conception et la mise en œuvre d'une démarche d'enseignement et d'apprentissage, comprenant des pratiques variées de nature à renforcer la motivation et la promotion de la confiance en soi des élèves et à développer leur créativité et leur esprit d'initiative et de coopération ;
- ▫ la conception, le choix et l'utilisation de supports didactiques, de manuels, de logiciels scolaires et d'autres outils pédagogiques ;
- ▪ la construction et l'utilisation de supports d'observation et d'évaluation, cette dernière étant spécifiquement à visée compréhensive et formative, favorisant la responsabilisation et la participation de l'élève dans ses apprentissages ;
- ▫ la conception et la mise en œuvre de pratiques de différenciation pédagogique, d'accompagnement personnalisé des élèves tenant compte de leurs acquis antérieurs, de leur profil d'apprenant et, s'il échet, de leurs besoins spécifiques et reposant notamment sur le co-enseignement ou la co-intervention pédagogique ;
- ▫ la mise en place d'activités d'apprentissage interdisciplinaires ;

● maîtriser l'intégration des technologies numériques dans ses pratiques pédagogiques ;

○ prendre en compte l'éducation aux médias, l'EVRAS ainsi que le genre de manière transversale ;

○ créer un cadre relationnel bienveillant pour faciliter la communication avec les élèves, leur entourage notamment familial, ainsi qu'avec les collègues ;

○ gérer le groupe-classe en situation éducative et pédagogique de manière stimulante, structurante et sécurisante.

Les compétences du praticien réflexif :

- ○ lire de manière critique les résultats de recherches scientifiques en éducation et en didactique et s'en inspirer pour son action d'enseignement ainsi que s'appuyer sur diverses disciplines des sciences humaines pour analyser et agir en situation professionnelle ;
- ● mener, individuellement et avec ses pairs, une observation et une analyse critique et rigoureuse de ses propres pratiques et de leur impact sur les élèves afin de réguler son enseignement et d'en faire évoluer les stratégies et conditions de mise en œuvre dans une perspective d'efficacité et d'équité ;
- ○ construire progressivement son identité professionnelle, notamment en mobilisant des outils de développement professionnel personnel tel que le portfolio.

Les **objectifs** / **acquis d'apprentissage** spécifiques de l'UE, sanctionnés par l'évaluation, sont :

- Citer et expliquer les concepts, principes théoriques abordés à travers les différents chapitres du cours.
- Cerner et présenter les idées-clés et foyers véhiculés et développés dans les différentes matières.
- Traiter l'information, en utilisant et en exemplifiant les éléments théoriques relatifs à la pratique docimologique, sur base de cas concrets proposés en classe ou observés sur le terrain et rapportés en classe.
- Concrétiser, à partir de situations réelles d'enseignement vécues (entre autres grâce aux pratiques formatives d'enseignement) les concepts liés à la docimologie, les illustrer.
- Élargir le registre de connaissances docimologiques, à partir de revues de littérature spécifiques à l'éducation physique.
- Asseoir les connaissances relatives à l'évaluation, à partir d'exercices sur des cas concrets.
- Exploiter les informations docimologiques prévues dans les programmes spécifiques d'enseignement de l'éducation physique (Ministère et Inspection), afin de construire et d'enrichir son registre de compétences en la matière.
- S'inscrire, à partir de la formation scientifique reçue, dans une pratique réflexive où s'articuleront les informations et connaissances construites sur le terrain, car vécues en stage avec les informations et connaissances élaborées en classe.
- Faire émerger et enrichir ses compétences professionnelles en tant qu'"enseignant-évaluateur", cela, selon une logique de progression vers la troisième année avec une pratique d'enseignement de plus en plus fréquente, par un travail de recherche de transfert, d'exploitation et de nécessaire adaptation et personnalisation en situation réelle d'enseignement.
- Construire, tester et évaluer des supports d'observation et d'évaluation des apprentissages en éducation physique et de la santé

Contenu de l'activité

1. Approche conceptuelle.
2. L'évaluation et sa fonction de régulation (Allal...).
3. Les différentes fonctions de l'évaluation.
4. Les différents types d'évaluation.
5. Les qualités de base d'une bonne évaluation.
6. Les pièges de l'évaluation. L'aspect des Feed-back.
7. Les hypothèses de base de la pédagogie de la maîtrise, y compris l'approche de l'enseignement différencié et individualisé.
8. Étude de leur impact sur la qualité du processus d'évaluation formative.
9. Analyse des référentiels officiels (programmes, socles...).
10. Élaboration d'une grille d'évaluation en stage et critiques de grilles diverses.
11. Utilisation de la vidéo en Education physique avec des dispositifs numériques tels que les tablettes, IPad, ...

Contenus minimaux envisagés au niveau de l'UE (aspects a minima abordés en lien avec les Référentiels)

…

Supports didactiques obligatoires

○ Syllabus de cours	○ E-Learning	● Documents de travail	● Portefeuille de lectures
● Dias de projection	○ Ouvrage de référence	○ Autres : (…)	

Sources bibliographiques principales

- Documents du Ministère de l'Éducation ;
- Documents de différents services universitaires de l'U.Lg.
- Documents de travail de l'Inspection...
- Diverses références de livres (détaillées dans le cours)

Supports : Syllabus et documentation – Programmes d'éducation physique (Ministère)

Conseil de lecture : Peut-on lutter contre l'échec scolaire ?, Crahay M, De Boeck, 1996

Méthodes d'enseignement-apprentissage

● Cours ex-cathedra
● Exposé par l'étudiant.e
● Travaux en autonomie
○ Classe inversée
○ Autre : (…)
○ Activités en laboratoire
○ Résolutions de problèmes
● Ateliers, travaux de groupes
○ Projet sur le terrain
● Exercices, applications, travaux pratiques
○ Enseignement mutuel (par les pairs)
○ Observations de pratiques / de terrain
○ Séminaires, excursions, visites

Le calendrier et les méthodes de formation pourront faire l'objet d'adaptations selon la concrétisation et les besoins des phases d'apprentissages.

Modalités d'évaluation de l'Unité d'enseignement

La note finale de l'UE est décidée par le formateur titulaire ou par une Commission formée par les professeurs de l'UE elle-même, conformément aux dispositions précisées dans le *Règlement Général des Études et des Jurys* de la HECh.

Unité d'enseignement concernée	Quadrimestre 1			Quadrimestre 2			Seconde session		
	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral
EApp	10 %	…	90 % *	…	…	…	…	…	100 % *

Détails modalités / Précisions éventuelles :

* Le portfolio fera partie intégrante de l'examen.

En cas de « Travail annuel » non améliorable entre les sessions d'examens, la mention « *Report* » indique que la note de Travail annuel précédemment obtenue est reportée telle quelle. Dans le cas contraire, l'amélioration de la note de Travail annuel fait l'objet d'un contrat écrit entre l'étudiant.e et l'enseignant.e.

Langue d'évaluation : ● Français ○ Autre (…)

Remarques éventuelles / Commentaires sur le déroulement de l'UE

Néant

(Retour à la grille de formation)

Haute École Charlemagne - Département pédagogique		Domaine : Sciences de l'éducation et Enseignement	
En codiplômation avec l'Université de Liège		Secteur : Sciences humaines et sociales	Niveau du cycle : 1 (Bachelier)
Campus de formation : Liège - Rivageois		Cadre européen de certification : niveau 7	
Master en Enseignement : Section 3 - **Éducation physique et à la Santé**			
Bloc d'études : **Bac 2**		**U.E. : Gestion de groupes d'apprenants et techniques de communication appliquée**	
Alias : GGTC	Crédit(s) : 2 ECTS	Acronyme info : PLEP3211	Période : Quadrimestre 1
Cours : obligatoire		Cette UE est corequise à une ou plusieurs autres : ● Non ○ Oui (…)	
La réussite de cette UE constitue un prérequis à l'accès à une ou plusieurs UE de la suite du cursus : ● Non ○ Oui (…)			
Le choix de cette UE est conditionné par la réussite préalable d'une ou plusieurs UE : ● Non ○ Oui (…)			
Langue d'enseignement : ● Français ○ Autre (…)		Nombre d'heures présentielles : 20 h	
		Enseignant.e-référent.e d'UE : Michel Horin (michel.horin@hech.be)	

Contribution de l'UE au Profil d'enseignement

La/les **compétence(s)** suivante(s) du Référentiel sera/seront prioritairement mobilisée(s) :

O Les compétences de l'acteur institutionnel, social et culturel :

○ agir comme acteur social et culturel au sein de l'école et de la société, y compris dans leur transformation, intégrer la diversité et développer des pratiques citoyennes pour plus de cohésion sociale ;

○ comprendre les enjeux éthiques et respecter les cadres déontologiques et réglementaires de la profession dans uneperspective démocratique et de responsabilité ;

○ analyser l'environnement organisationnel et institutionnel du système éducatif et agir en son sein notamment en interagissant avec les collègues, les parents, la direction et d'autres acteurs afin de :

- ▫ s'inscrire dans la démarche de pilotage de l'école et de participer aux démarches d'amélioration du système éducatif de la Communauté française ;
- ▫ faire de l'école un lieu où les élèves apprennent, se développent et se forment dans un climat positif, et non un lieu de sélection.

○ maîtriser sa situation administrative et le suivi de son dossier administratif personnel.

O Les compétences de l'acteur d'une organisation apprenante dans une dynamique collective :

○ s'investir dans le travail collaboratif au sein d'une équipe éducative afin d'en augmenter le professionnalisme et l'expertise par la mobilisation de l'intelligence collective, notamment au cours de concertations ;

○ identifier ses besoins de formation individuelle et participer à l'identification des besoins de formation de l'équipe pédagogique ;

○ contribuer à la diffusion, au sein de l'équipe éducative, des acquis liés aux formations continues suivies ou des capacités développées par celles-ci ou par l'expérience.

Les compétences de l'organisateur et accompagnateur d'apprentissages dans une dynamique évolutive :

● maitriser les contenus disciplinaires, leurs fondements épistémologiques, leur évolution scientifique et technologique, leur didactique et la méthodologie de leur enseignement ;

● maitriser les savoirs relatifs aux processus d'apprentissage, aux recherches sur les différents modèles et théories de l'enseignement ;

○ maitriser la langue française écrite et orale de manière approfondie pour enseigner et communiquer de manière adéquate dans les divers contextes et les différentes disciplines liés à la profession ;

● prendre en compte et développer les dimensions langagières des apprentissages et enseignements, en étant attentif à la langue de scolarisation ou langue d'apprentissage et conscient du caractère socialement et culturellement inégal de la familiarisation à celle-ci ;

● agir comme pédagogue au sein de la classe et au sein de l'établissement scolaire dans une perspective collective, notamment à travers :

- ▪ la conception et la mise en œuvre d'une démarche d'enseignement et d'apprentissage, comprenant des pratiques variées de nature à renforcer la motivation et la promotion de la confiance en soi des élèves et à développer leur créativité et leur esprit d'initiative et de coopération ;
- ▫ la conception, le choix et l'utilisation de supports didactiques, de manuels, de logiciels scolaires et d'autres outils pédagogiques ;
- ▫ la construction et l'utilisation de supports d'observation et d'évaluation, cette dernière étant spécifiquement à visée compréhensive et formative, favorisant la responsabilisation et la participation de l'élève dans ses apprentissages ;
- ▪ la conception et la mise en œuvre de pratiques de différenciation pédagogique, d'accompagnement personnalisé des élèves tenant compte de leurs acquis antérieurs, de leur profil d'apprenant et, s'il échet, de leurs besoins spécifiques et reposant notamment sur le co-enseignement ou la co-intervention pédagogique ;
- ▫ la mise en place d'activités d'apprentissage interdisciplinaires ;

○ maîtriser l'intégration des technologies numériques dans ses pratiques pédagogiques ;

● prendre en compte l'éducation aux médias, l'EVRAS ainsi que le genre de manière transversale ;

● créer un cadre relationnel bienveillant pour faciliter la communication avec les élèves, leur entourage notamment familial, ainsi qu'avec les collègues ;

- gérer le groupe-classe en situation éducative et pédagogique de manière stimulante, structurante et sécurisante.

O Les compétences du praticien réflexif :

O lire de manière critique les résultats de recherches scientifiques en éducation et en didactique et s'en inspirer pour son action d'enseignement ainsi que s'appuyer sur diverses disciplines des sciences humaines pour analyser et agir en situation professionnelle ;

O mener, individuellement et avec ses pairs, une observation et une analyse critique et rigoureuse de ses propres pratiques et de leur impact sur les élèves afin de réguler son enseignement et d'en faire évoluer les stratégies et conditions de mise en œuvre dans une perspective d'efficacité et d'équité ;

O construire progressivement son identité professionnelle, notamment en mobilisant des outils de développement professionnel personnel tel que le portfolio.

Les **objectifs** / **acquis d'apprentissage** spécifiques de l'UE, sanctionnés par l'évaluation, sont :

- Maîtriser la langue orale et écrite, tant du point de vue normatif que discursif.
- Utiliser la complémentarité du langage verbal et du non verbal.
- Gérer les groupes en adoptant stratégiquement et sur base de sa personnalité plusieurs styles d'enseignement.
- Construire et gérer des groupes-classes sur base de critères divers (discipline enseignée, sécurité, organisation).
- Pratiquer une communication adaptée et la plus efficace possible en fonction du contexte (public, matière, environnement...)
- Témoigner d'une connaissance et de la mise en application des principaux concepts liés aux compétences interpersonnelles, intrapersonnelles, à la gestion des conflits en classe ou lors d'un cours d'éducation physique.
- Traiter l'information, en utilisant et en exemplifiant les éléments théoriques, sur base de cas concrets proposés en classe, en AFP ou observés en stage ou encore en PFE et rapportés en classe.
- S'inscrire, à partir de la formation scientifique reçue et en fonction de son épanouissement personnel, dans une pratique réflexive où s'articuleront les informations et connaissances construites sur le terrain, car vécues en stage avec les informations et connaissances élaborées en classe.
- Faire émerger et enrichir ses compétences personnelles et professionnelles, cela, selon une logique de progression vers la « Bac 3 » avec une pratique d'enseignement de plus en plus fréquente, par un travail de recherche de transfert, d'exploitation et de nécessaire adaptation et personnalisation en situation réelle d'enseignement.

Contenu de l'activité

Cette unité d'enseignement de deux crédits abordera les notions relatives à la gestion des classes et des groupes d'élèves dans l'enseignement. Au-delà d'une approche générale commune pour tout enseignant dans le cadre de la gestion des groupes, sera évidemment aussi développée en profondeur une approche plus focale de la gestion des classes et des groupes dans l'enseignement de l'éducation physique et de l'éducation à la santé. En effet, plusieurs particularités dominent telles que la nécessaire adaptation du langage en fonction de l'âge très diversifié du public (depuis l'enseignement maternel jusqu'à l'enseignement secondaire), la capacité d'adaptabilité du futur enseignant à pouvoir gérer les classes au sein de l'école comme en lieux publics (piscines communales…), ou encore la capacité de s'adapter aux conditions environnementales influençant la conduite des groupes telles que le travail à l'extérieur ou dans des espaces étendus de travail. Autant de capacités qui seront exercées et aiguisées au fur et à mesure de la formation du futur enseignant, dans le cadre des cours et de ses stages.

Gestion des groupes et enseignement en éducation physique et éducation à la santé :

- Les styles et stratégies dans l'enseignement.
- Transposition didactique des concepts en éducation physique.
- La communication et l'accueil.
- Gestion des groupes difficiles : Inconduites, conflits et violence – Approche globale puis centrée en éducation physique, enrichie par l'étude du concept d'intelligence multiple, dont l'intelligence émotionnelle. Recherche de solutions sur base de cas observés et/ou vécus en stage.
- Concepts d'intelligence émotionnelle et d'anxiété sociale ; approche générale puis centrée sur l'enseignement, la gestion relationnelle au sein des classes d'élèves…
- Animation de sketches humoristiques, mini jeux de rôle…
- Enseignement avec appui numérique (Lü, tablettes…)

Contenus minimaux envisagés au niveau de l'UE (aspects a minima abordés en lien avec les Référentiels)

Formation à et par la communication, en relation avec la capacité à gérer des groupes d'apprenants, en situation d'apprentissage. Sensibilisation et formation à la gestion des inconduites et conflits, communication verbale et non-verbale en situation professionnelle, développement du sens de l'écoute active, de l'enrichissement de la gestion des émotions, pour soi comme pour les élèves (intelligence multiple et émotionnelle, estime de soi => lien avec Education à la santé).

Supports didactiques obligatoires

● Syllabus de cours
○ E-Learning
○ Documents de travail
○ Portefeuille de lectures
● Dias de projection
● Ouvrage de référence
○ Autres : (Lecture complémentaire d'ouvrages…)

Sources bibliographiques principales

- Clément, M. et Lorca, P. 1997 - Violence scolaire et enseignement : L'EPS a-t-elle un rôle à jouer ? EPS - N° 267 - septembre et octobre 1997 - PP 59,60 et 61 .
- Florence, J.Brunelle, J et Carlier G, 1998, « Enseigner l'éducation physique au secondaire », Ed. De Boeck Université, pages 60 à 67.
- Goleman, D. 1995 - Emotional intelligence : Why it can matter more than I.Q. New-York Bantan Books.
- Le guide de l'enseignant - Tome 1 - Revue EPS - Ministère de l'Education Nationale - France - 1994 -p 185.
- Horin, M. 1996 - L'intelligence émotionnelle au service d'un meilleur apprentissage en éducation physique et d'une meilleure qualité de vie - Revue Education Formation - n ° 243 pp 13 à 28.
- Petit Larousse grand format – 1995
- Meirieu, P. 1991 - L'éducation est un lieu de la parole tenue, vie pédagogique, 74, p8.
- Target, C & Cathelineau, J. 1990 - Pédagogie sportive – Module de formation et méthode d'enseignement des standards – Edition Vigot – 1990 – pp165 à 203.
- Thérer, J. – 1998 - Université de Liège - Faculté de Psychologie et des Sciences de l'Education Service de Didactique générale et de Pragmatique de la Formation - Laboratoire d'enseignement multimédia (LEM) - Documents de travail.

Méthodes d'enseignement-apprentissage

● Cours ex-cathedra
○ Activités en laboratoire
● Exercices, applications, travaux pratiques
● Exposé par l'étudiant.e
○ Résolutions de problèmes
○ Enseignement mutuel (par les pairs)
● Travaux en autonomie
● Ateliers, travaux de groupes
● Observations de pratiques / de terrain
○ Classe inversée
○ Projet sur le terrain
○ Séminaires, excursions, visites
○ Autre : (…)

Le calendrier et les méthodes de formation pourront faire l'objet d'adaptations selon la concrétisation et les besoins des phases d'apprentissages.

Modalités d'évaluation de l'Unité d'enseignement

La note finale de l'UE est décidée par le formateur titulaire ou par une Commission formée par les professeurs de l'UE elle-même, conformément aux dispositions précisées dans le *Règlement Général des Études et des Jurys* de la HECh.

Unité d'enseignement concernée	Quadrimestre 1			Quadrimestre 2			Seconde session		
	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral
GGTC	…	…	100 %	…	…	…	…	…	100 %

Détails modalités / Précisions éventuelles :

La présence, l'assiduité et la participation active aux séances de cours restent essentielles, vu le caractère pratique et concret des thématiques qui seront abordées en classe. Ainsi, lors de l'examen oral, la discussion pourrait donc faire également référence à des éléments théoriques supplémentaires à ceux abordés au sein du support de cours, ceci dans le cadre des mises en situations concrètes relatives à la gestion des groupes, abordées durant les heures d'activités du cours (liens avec le stage…).

En cas de « Travail annuel » non améliorable entre les sessions d'examens, la mention « *Report* » indique que la note de Travail annuel précédemment obtenue est reportée telle quelle. Dans le cas contraire, l'amélioration de la note de Travail annuel fait l'objet d'un contrat écrit entre l'étudiant.e et l'enseignant.e.

Langue d'évaluation : ● Français ○ Autre (…)

<u>Remarques éventuelles / Commentaires sur le déroulement de l'UE</u>

(néant)

(Retour à la grille de formation)

Haute École Charlemagne - Département pédagogique		Domaine : Sciences de l'éducation et Enseignement	
En codiplômation avec l'Université de Liège		Secteur : Sciences humaines et sociales	Niveau du cycle : 1 (Bachelier)
Campus de formation : Liège - Rivageois		Cadre européen de certification : niveau 7	
Master en Enseignement : Section 3 - **Éducation physique et à la Santé**			
Bloc d'études : **Bac 2**		**U.E. : Évaluation des aspects de santé et de condition physique**	
Alias : EASCP	Crédit(s) : 2 ECTS	Acronyme info : PLEP3212	Période : Quadrimestre 1
Cours : obligatoire		Cette UE est corequise à une ou plusieurs autres : ● Non ○ Oui (…)	
La réussite de cette UE constitue un prérequis à l'accès à une ou plusieurs UE de la suite du cursus : ● Non ○ Oui (…)			
Le choix de cette UE est conditionné par la réussite préalable d'une ou plusieurs UE : ● Non ○ Oui (…)			
Langue d'enseignement : ● Français ○ Autre (…)		Nombre d'heures présentielles : 20 h	
		Enseignant.e-référent.e d'UE : Dominique Noël (dominique.noel@hech.be)	

Contribution de l'UE au Profil d'enseignement

La/les **compétence(s)** suivante(s) du Référentiel sera/seront prioritairement mobilisée(s) :

O Les compétences de l'acteur institutionnel, social et culturel :

○ agir comme acteur social et culturel au sein de l'école et de la société, y compris dans leur transformation, intégrer la diversité et développer des pratiques citoyennes pour plus de cohésion sociale ;

○ comprendre les enjeux éthiques et respecter les cadres déontologiques et réglementaires de la profession dans uneperspective démocratique et de responsabilité ;

○ analyser l'environnement organisationnel et institutionnel du système éducatif et agir en son sein notamment en interagissant avec les collègues, les parents, la direction et d'autres acteurs afin de :

- ▫ s'inscrire dans la démarche de pilotage de l'école et de participer aux démarches d'amélioration du système éducatif de la Communauté française ;
- ▫ faire de l'école un lieu où les élèves apprennent, se développent et se forment dans un climat positif, et non un lieu de sélection.

○ maîtriser sa situation administrative et le suivi de son dossier administratif personnel.

O Les compétences de l'acteur d'une organisation apprenante dans une dynamique collective :

○ s'investir dans le travail collaboratif au sein d'une équipe éducative afin d'en augmenter le professionnalisme et l'expertise par la mobilisation de l'intelligence collective, notamment au cours de concertations ;

○ identifier ses besoins de formation individuelle et participer à l'identification des besoins de formation de l'équipe pédagogique ;

○ contribuer à la diffusion, au sein de l'équipe éducative, des acquis liés aux formations continues suivies ou des capacités développées par celles-ci ou par l'expérience.

Les compétences de l'organisateur et accompagnateur d'apprentissages dans une dynamique évolutive :

● maitriser les contenus disciplinaires, leurs fondements épistémologiques, leur évolution scientifique et technologique, leur didactique et la méthodologie de leur enseignement ;

○ maitriser les savoirs relatifs aux processus d'apprentissage, aux recherches sur les différents modèles et théories de l'enseignement ;

○ maitriser la langue française écrite et orale de manière approfondie pour enseigner et communiquer de manière adéquate dans les divers contextes et les différentes disciplines liés à la profession ;

● prendre en compte et développer les dimensions langagières des apprentissages et enseignements, en étant attentif à la langue de scolarisation ou langue d'apprentissage et conscient du caractère socialement et culturellement inégal de la familiarisation à celle-ci ;

○ agir comme pédagogue au sein de la classe et au sein de l'établissement scolaire dans une perspective collective, notamment à travers :

- ▫ la conception et la mise en œuvre d'une démarche d'enseignement et d'apprentissage, comprenant des pratiques variées de nature à renforcer la motivation et la promotion de la confiance en soi des élèves et à développer leur créativité et leur esprit d'initiative et de coopération ;
- ▫ la conception, le choix et l'utilisation de supports didactiques, de manuels, de logiciels scolaires et d'autres outils pédagogiques ;
- ▫ la construction et l'utilisation de supports d'observation et d'évaluation, cette dernière étant spécifiquement à visée compréhensive et formative, favorisant la responsabilisation et la participation de l'élève dans ses apprentissages ;
- ▫ la conception et la mise en œuvre de pratiques de différenciation pédagogique, d'accompagnement personnalisé des élèves tenant compte de leurs acquis antérieurs, de leur profil d'apprenant et, s'il échet, de leurs besoins spécifiques et reposant notamment sur le co-enseignement ou la co-intervention pédagogique ;
- ▫ la mise en place d'activités d'apprentissage interdisciplinaires ;

○ maîtriser l'intégration des technologies numériques dans ses pratiques pédagogiques ;

○ prendre en compte l'éducation aux médias, l'EVRAS ainsi que le genre de manière transversale ;

○ créer un cadre relationnel bienveillant pour faciliter la communication avec les élèves, leur entourage notamment familial, ainsi qu'avec les collègues ;

○ gérer le groupe-classe en situation éducative et pédagogique de manière stimulante, structurante et sécurisante.

O Les compétences du praticien réflexif :

- lire de manière critique les résultats de recherches scientifiques en éducation et en didactique et s'en inspirer pour son action d'enseignement ainsi que s'appuyer sur diverses disciplines des sciences humaines pour analyser et agir en situation professionnelle ;
- mener, individuellement et avec ses pairs, une observation et une analyse critique et rigoureuse de ses propres pratiques et de leur impact sur les élèves afin de réguler son enseignement et d'en faire évoluer les stratégies et conditions de mise en œuvre dans une perspective d'efficacité et d'équité ;
- construire progressivement son identité professionnelle, notamment en mobilisant des outils de développement professionnel personnel tel que le portfolio.

Les **objectifs** / **acquis d'apprentissage** spécifiques de l'UE, sanctionnés par l'évaluation, sont :

Identifier différents aspects de la santé et de la condition physique.
Développer ses connaissances concernant les aspects biométriques (différentes mesures propres au corps humain) et les mettre en lien avec la santé de l'individu.
Se familiariser à l'usage des statistiques et comprendre leur intérêt.
Passer en revue et mettre en pratique différents modes d'évaluation de la santé et des aptitudes physiques d'un individu.
Permettre de faire des liens avec les autres U.E. de condition physique vues précédemment dans la formation de l'étudiant (Condition physique Bac 1) et ultérieurement (Condition physique Bac 2 Q2).

L'étudiant sera capable de :
- Connaître les moyens et les éléments de mesures biométriques et fonctionnelles et y associer les aspects de santé ;
- Utiliser des notions de base de statistiques ;
- Définir les différents aspects de la condition physique et y associer la notion de santé ;
- Comprendre et produire des modes d'évaluation de la condition physique d'un individu.

Contenu de l'activité

Cette UE permettra à l'étudiant d'identifier les différents aspects de la condition physique et de les mettre en lien avec l'aspect de la santé. Après avoir développé et mis en pratique différents moyens de mesures biométriques (mesures propres au corps humain), nous verrons comment traiter les données à l'aide des statistiques. Cette unité d'enseignement permettra également d'étudier et de mettre en pratique différents modes d'évaluation des aptitudes physiques, afin que l'étudiant puisse exploiter ces données dans la progression de sa condition physique personnelle ou de ses futurs élèves.

En plus d'une part de théorie, cette unité d'enseignement proposera de nombreuses applications pratiques de terrain et demandera une participation active de la part de tous les étudiants.

Contenus minimaux envisagés au niveau de l'UE (aspects a minima abordés en lien avec les Référentiels)

Axe 1. Formation disciplinaire pouvant inclure les aspects de la didactique de la discipline ou appliquée à la discipline.
Contenu/Matière : Maîtrise des contenus d'apprentissage visés par les référentiels d'application dans le ou les niveaux d'enseignement concernés et capacité d'adaptation à l'évolution de ces référentiels.

Axe 3. Formation à et par la pratique.
Contenu/Matière : Articulation théorie - pratique à travers l'observation, la mise en œuvre d'actions éducatives et leur régulation dans le cadre de situations professionnelles variées et supervisées.

Axe 4. Formation didactique et pédagogique.
Contenu/Matière : Méthodologies d'enseignement. Didactique des disciplines associées aux contenus couverts par les référentiels d'application dans le ou les niveaux d'enseignement concernés. Gestion de groupes d'apprenants. Eléments théoriques permettant une pratique réflexive documentée. Travail collaboratif

Supports didactiques obligatoires

● Syllabus de cours ○ E-Learning ○ Documents de travail ○ Portefeuille de lectures
○ Dias de projection ○ Ouvrage de référence ○ Autres : (…)

Sources bibliographiques principales

- CHAMPELY S, Statistique appliquée au sport, Editions De Boeck 2004.
- PARLEBAS P et CYFFERS B, Statistiques appliquées aux activités sportives, Insep Publications 1992.
- VANDERVAE F, Biométrie humaine, Desoer Ed. 1980
- Magazines ZATOPEK
- L'évaluation du sportif http://www.e-s-c.fr/tests-et-evaluations.htm
- BUCHHEIT M, Réflexion sur l'évaluation de qualités physiques et le suivi des sportifs dans les structures de haut niveau : bilans médicaux, épreuves d'effort en laboratoire et tests de terrain, 2003.
- REISS D, PREVOST P, La bible de la préparation physique, Editions Amphora 2017

Méthodes d'enseignement-apprentissage

● Cours ex-cathedra
○ Exposé par l'étudiant.e
○ Travaux en autonomie
○ Classe inversée
○ Autre : (…)
○ Activités en laboratoire
○ Résolutions de problèmes
● Ateliers, travaux de groupes
○ Projet sur le terrain
● Exercices, applications, travaux pratiques
○ Enseignement mutuel (par les pairs)
● Observations de pratiques / de terrain
○ Séminaires, excursions, visites

Le calendrier et les méthodes de formation pourront faire l'objet d'adaptations selon la concrétisation et les besoins des phases d'apprentissages.

Modalités d'évaluation de l'Unité d'enseignement

La note finale de l'UE est décidée par le formateur titulaire ou par une Commission formée par les professeurs de l'UE elle-même, conformément aux dispositions précisées dans le *Règlement Général des Études et des Jurys* de la HECh.

Unité d'enseignement concernée	Quadrimestre 1			Quadrimestre 2			Seconde session		
	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral
EASCP	30 %	70 %	…	…	…		30 %	70 %	…

Détails modalités / Précisions éventuelles :

Néant

En cas de « Travail annuel » non améliorable entre les sessions d'examens, la mention « *Report* » indique que la note de Travail annuel précédemment obtenue est reportée telle quelle. Dans le cas contraire, l'amélioration de la note de Travail annuel fait l'objet d'un contrat écrit entre l'étudiant.e et l'enseignant.e.

Langue d'évaluation : ● Français ○ Autre (…)

Remarques éventuelles / Commentaires sur le déroulement de l'UE

Néant

(Retour à la grille de formation)

Haute École Charlemagne - Département pédagogique		Domaine : Sciences de l'éducation et Enseignement	
En codiplômation avec l'Université de Liège		Secteur : Sciences humaines et sociales	Niveau du cycle : 1 (Bachelier)
Campus de formation : Liège - Rivageois		Cadre européen de certification : niveau 7	
Master en Enseignement : Section 3 - **Éducation physique et à la Santé**			
Bloc d'études : **Bac 2**		**U.E. : Théorie technique**	
Alias : TTech-2	Crédit(s) : 2 ECTS	Acronyme info : PLEP3213	Période : Quadrimestre 1
Cours : obligatoire		Cette UE est corequise à une ou plusieurs autres : ● Non ○ Oui (…)	
La réussite de cette UE constitue un prérequis à l'accès à une ou plusieurs UE de la suite du cursus : ● Non ○ Oui (…)			
Le choix de cette UE est conditionné par la réussite préalable d'une ou plusieurs UE : ● Non ○ Oui (…)			
Langue d'enseignement : ● Français ○ Autre (…)		Nombre d'heures présentielles : 20 h	
		Enseignant.e-référent.e d'UE : Olivier Hennen (olivier.hennen@hech.be)	

Contribution de l'UE au Profil d'enseignement

La/les **compétence(s)** suivante(s) du Référentiel sera/seront prioritairement mobilisée(s) :

O Les compétences de l'acteur institutionnel, social et culturel :

○ agir comme acteur social et culturel au sein de l'école et de la société, y compris dans leur transformation, intégrer la diversité et développer des pratiques citoyennes pour plus de cohésion sociale ;

○ comprendre les enjeux éthiques et respecter les cadres déontologiques et réglementaires de la profession dans uneperspective démocratique et de responsabilité ;

○ analyser l'environnement organisationnel et institutionnel du système éducatif et agir en son sein notamment en interagissant avec les collègues, les parents, la direction et d'autres acteurs afin de :

- ▫ s'inscrire dans la démarche de pilotage de l'école et de participer aux démarches d'amélioration du système éducatif de la Communauté française ;
- ▫ faire de l'école un lieu où les élèves apprennent, se développent et se forment dans un climat positif, et non un lieu de sélection.

○ maîtriser sa situation administrative et le suivi de son dossier administratif personnel.

O Les compétences de l'acteur d'une organisation apprenante dans une dynamique collective :

○ s'investir dans le travail collaboratif au sein d'une équipe éducative afin d'en augmenter le professionnalisme et l'expertise par la mobilisation de l'intelligence collective, notamment au cours de concertations ;

○ identifier ses besoins de formation individuelle et participer à l'identification des besoins de formation de l'équipe pédagogique ;

○ contribuer à la diffusion, au sein de l'équipe éducative, des acquis liés aux formations continues suivies ou des capacités développées par celles-ci ou par l'expérience.

Les compétences de l'organisateur et accompagnateur d'apprentissages dans une dynamique évolutive :

● maitriser les contenus disciplinaires, leurs fondements épistémologiques, leur évolution scientifique et technologique, leur didactique et la méthodologie de leur enseignement ;

○ maitriser les savoirs relatifs aux processus d'apprentissage, aux recherches sur les différents modèles et théories de l'enseignement ;

○ maitriser la langue française écrite et orale de manière approfondie pour enseigner et communiquer de manière adéquate dans les divers contextes et les différentes disciplines liés à la profession ;

○ prendre en compte et développer les dimensions langagières des apprentissages et enseignements, en étant attentif à la langue de scolarisation ou langue d'apprentissage et conscient du caractère socialement et culturellement inégal de la familiarisation à celle-ci ;

● agir comme pédagogue au sein de la classe et au sein de l'établissement scolaire dans une perspective collective, notamment à travers :

- ▫ la conception et la mise en œuvre d'une démarche d'enseignement et d'apprentissage, comprenant des pratiques variées de nature à renforcer la motivation et la promotion de la confiance en soi des élèves et à développer leur créativité et leur esprit d'initiative et de coopération ;
- ▫ la conception, le choix et l'utilisation de supports didactiques, de manuels, de logiciels scolaires et d'autres outils pédagogiques ;
- ▫ la construction et l'utilisation de supports d'observation et d'évaluation, cette dernière étant spécifiquement à visée compréhensive et formative, favorisant la responsabilisation et la participation de l'élève dans ses apprentissages ;
- ▪ la conception et la mise en œuvre de pratiques de différenciation pédagogique, d'accompagnement personnalisé des élèves tenant compte de leurs acquis antérieurs, de leur profil d'apprenant et, s'il échet, de leurs besoins spécifiques et reposant notamment sur le co-enseignement ou la co-intervention pédagogique ;
- ▫ la mise en place d'activités d'apprentissage interdisciplinaires ;

○ maîtriser l'intégration des technologies numériques dans ses pratiques pédagogiques ;

○ prendre en compte l'éducation aux médias, l'EVRAS ainsi que le genre de manière transversale ;

○ créer un cadre relationnel bienveillant pour faciliter la communication avec les élèves, leur entourage notamment familial, ainsi qu'avec les collègues ;

● gérer le groupe-classe en situation éducative et pédagogique de manière stimulante, structurante et sécurisante.

Les compétences du praticien réflexif :

● lire de manière critique les résultats de recherches scientifiques en éducation et en didactique et s'en inspirer pour son action d'enseignement ainsi que s'appuyer sur diverses disciplines des sciences humaines pour analyser et agir en situation professionnelle ;

○ mener, individuellement et avec ses pairs, une observation et une analyse critique et rigoureuse de ses propres pratiques et de leur impact sur les élèves afin de réguler son enseignement et d'en faire évoluer les stratégies et conditions de mise en œuvre dans une perspective d'efficacité et d'équité ;

○ construire progressivement son identité professionnelle, notamment en mobilisant des outils de développement professionnel personnel tel que le portfolio.

Les **objectifs** / **acquis d'apprentissage** spécifiques de l'UE, sanctionnés par l'évaluation, sont :

A travers cette unité d'enseignement, les étudiants seront amenés à développer leur maitrise disciplinaire et les différents outils nécessaires à l'enseignement de l'éducation physique. A l'issue de ce module de formation, les futurs enseignants seront en mesure de mettre en place des séquences d'enseignement pour des élèves de l'enseignement secondaire.

Les étudiants seront capables de :
- Comprendre, analyser et utiliser les différents outils à disposition. Sur cette base, l'étudiant(e) sera capable d'élaborer ses propres outils en fonction de ses compétences personnelles (fiches techniques, référentiel méthodologique).
- Comprendre l'utilisation des programmes d'éducation physique, des différentes formules proposées par l'inspection et de les utiliser pour établir ses programmations. L'étudiant(e) pourra adapter ses connaissances lors de ses stages dans l'enseignement secondaire.
- Comprendre la logique interne des différentes disciplines afin de pouvoir proposer une progression idéale lors de l'apprentissage de ces disciplines.
- Comprendre et connaitre différentes taxonomies d'apprentissages de diverses activités techniques et de diverses situations d'apprentissages dans les disciplines abordées dans le cadre du cours.

Contenu de l'activité

Cette UE se déroule de manière hybride entre la théorie vue en classe et la mise en place lors de séance pratique en salle.

=> Créer des fiches techniques sur différentes habilités motrices.
=> Créer et de mettre en place des plans d'action afin de proposer des situations d'apprentissages adéquates.
=> Appréhender n'importe quelle activité sportive afin de les proposer aux futurs élèves.

Contenus minimaux envisagés au niveau de l'UE (aspects a minima abordés en lien avec les Référentiels)

Lors du cours, les étudiants seront sensibilisés à la HME 1,2,4 ; la HSC 1 ; la GSS 1,2,5.

Supports didactiques obligatoires

● Syllabus de cours ○ E-Learning ○ Documents de travail ● Portefeuille de lectures
○ Dias de projection ● Ouvrage de référence ● Autres : (Sources en ligne et livres de références …)

Sources bibliographiques principales

Divers documents qui varient en fonction des thématiques abordées, celles -ci seront mises à dispositions des étudiants via Teams.

Méthodes d'enseignement-apprentissage

● Cours ex-cathedra ○ Activités en laboratoire ● Exercices, applications, travaux pratiques
● Exposé par l'étudiant.e ○ Résolutions de problèmes ○ Enseignement mutuel (par les pairs)
● Travaux en autonomie ○ Ateliers, travaux de groupes ● Observations de pratiques / de terrain
○ Classe inversée ● Projet sur le terrain ○ Séminaires, excursions, visites
○ Autre : (…)

Le calendrier et les méthodes de formation pourront faire l'objet d'adaptations selon la concrétisation et les besoins des phases d'apprentissages.

Modalités d'évaluation de l'Unité d'enseignement

La note finale de l'UE est décidée par le formateur titulaire ou par une Commission formée par les professeurs de l'UE elle-même, conformément aux dispositions précisées dans le *Règlement Général des Études et des Jurys* de la HECh.

Unité d'enseignement concernée	Quadrimestre 1			Quadrimestre 2			Seconde session		
	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral
TTech-2	…	70 %	30 %	…	…	…	…	70 %	30 %

Détails modalités / Précisions éventuelles :

Un travail à rendre pourra être demandé pour le jour de l'examen écrit ! L'étudiant doit passer toutes les parties de l'évaluation, dans le cas contraire une note d'échec sera encodée.

En cas de « Travail annuel » non améliorable entre les sessions d'examens, la mention « *Report* » indique que la note de Travail annuel précédemment obtenue est reportée telle quelle. Dans le cas contraire, l'amélioration de la note de Travail annuel fait l'objet d'un contrat écrit entre l'étudiant.e et l'enseignant.e.

Langue d'évaluation : ● Français ○ Autre (…)

Remarques éventuelles / Commentaires sur le déroulement de l'UE

(néant)

(Retour à la grille de formation)

Haute École Charlemagne - Département pédagogique		Domaine : Sciences de l'éducation et Enseignement	
En codiplômation avec l'Université de Liège		Secteur : Sciences humaines et sociales	Niveau du cycle : 1 (Bachelier)
Campus de formation : Liège - Rivageois		Cadre européen de certification : niveau 7	
Master en Enseignement : Section 3 - **Éducation physique et à la Santé**			
Bloc d'études : **Bac 2**		U.E. : Dimensions éthiques du métier	
Alias : DEM	Crédit(s) : 2 ECTS	Acronyme info : PLEP3220	Période : Quadrimestre 2
Cours : obligatoire		Cette UE est corequise à une ou plusieurs autres : ● Non ○ Oui (…)	
La réussite de cette UE constitue un prérequis à l'accès à une ou plusieurs UE de la suite du cursus : ● Non ○ Oui (…)			
Le choix de cette UE est conditionné par la réussite préalable d'une ou plusieurs UE : ● Non ○ Oui (…)			
Langue d'enseignement : ● Français ○ Autre (…)		Nombre d'heures présentielles : 25 h	
		Enseignant.e-référent.e d'UE : Michel Horin (michel.horin@hech.be)	

Structure de l'Unité d'enseignement

L'UE se compose des activités d'apprentissage (AA) suivantes :

- Activité 1 : Déontologie
- Activité 2 : Stage socioéducatif

Contribution de l'UE au Profil d'enseignement

La/les **compétence(s)** suivante(s) du Référentiel sera/seront prioritairement mobilisée(s) :

Les compétences de l'acteur institutionnel, social et culturel :

● agir comme acteur social et culturel au sein de l'école et de la société, y compris dans leur transformation, intégrer la diversité et développer des pratiques citoyennes pour plus de cohésion sociale ;

● comprendre les enjeux éthiques et respecter les cadres déontologiques et réglementaires de la profession dans uneperspective démocratique et de responsabilité ;

● analyser l'environnement organisationnel et institutionnel du système éducatif et agir en son sein notamment en interagissant avec les collègues, les parents, la direction et d'autres acteurs afin de :

▫ s'inscrire dans la démarche de pilotage de l'école et de participer aux démarches d'amélioration du système éducatif de la Communauté française ;

▫ faire de l'école un lieu où les élèves apprennent, se développent et se forment dans un climat positif, et non un lieu de sélection.

○ maîtriser sa situation administrative et le suivi de son dossier administratif personnel.

Les compétences de l'acteur d'une organisation apprenante dans une dynamique collective :

○ s'investir dans le travail collaboratif au sein d'une équipe éducative afin d'en augmenter le professionnalisme et l'expertise par la mobilisation de l'intelligence collective, notamment au cours de concertations ;

○ identifier ses besoins de formation individuelle et participer à l'identification des besoins de formation de l'équipe pédagogique ;

○ contribuer à la diffusion, au sein de l'équipe éducative, des acquis liés aux formations continues suivies ou des capacités développées par celles-ci ou par l'expérience.

Les compétences de l'organisateur et accompagnateur d'apprentissages dans une dynamique évolutive :

○ maitriser les contenus disciplinaires, leurs fondements épistémologiques, leur évolution scientifique et technologique, leur didactique et la méthodologie de leur enseignement ;

○ maitriser les savoirs relatifs aux processus d'apprentissage, aux recherches sur les différents modèles et théories de l'enseignement ;

○ maitriser la langue française écrite et orale de manière approfondie pour enseigner et communiquer de manière adéquate dans les divers contextes et les différentes disciplines liés à la profession ;

○ prendre en compte et développer les dimensions langagières des apprentissages et enseignements, en étant attentif à la langue de scolarisation ou langue d'apprentissage et conscient du caractère socialement et culturellement inégal de la familiarisation à celle-ci ;

○ agir comme pédagogue au sein de la classe et au sein de l'établissement scolaire dans une perspective collective, notamment à travers :

▫ la conception et la mise en œuvre d'une démarche d'enseignement et d'apprentissage, comprenant des pratiques variées de nature à renforcer la motivation et la promotion de la confiance en soi des élèves et à développer leur créativité et leur esprit d'initiative et de coopération ;

▫ la conception, le choix et l'utilisation de supports didactiques, de manuels, de logiciels scolaires et d'autres outils pédagogiques ;

▫ la construction et l'utilisation de supports d'observation et d'évaluation, cette dernière étant spécifiquement à visée compréhensive et formative, favorisant la responsabilisation et la participation de l'élève dans ses apprentissages ;

▫ la conception et la mise en œuvre de pratiques de différenciation pédagogique, d'accompagnement personnalisé des élèves tenant compte de leurs acquis antérieurs, de leur profil d'apprenant et, s'il échet, de leurs besoins spécifiques et reposant notamment sur le co-enseignement ou la co-intervention pédagogique ;

▫ la mise en place d'activités d'apprentissage interdisciplinaires ;

- maîtriser l'intégration des technologies numériques dans ses pratiques pédagogiques ;
- prendre en compte l'éducation aux médias, l'EVRAS ainsi que le genre de manière transversale ;
- créer un cadre relationnel bienveillant pour faciliter la communication avec les élèves, leur entourage notamment familial, ainsi qu'avec les collègues ;
- gérer le groupe-classe en situation éducative et pédagogique de manière stimulante, structurante et sécurisante.

Les compétences du praticien réflexif :

- lire de manière critique les résultats de recherches scientifiques en éducation et en didactique et s'en inspirer pour son action d'enseignement ainsi que s'appuyer sur diverses disciplines des sciences humaines pour analyser et agir en situation professionnelle ;
- mener, individuellement et avec ses pairs, une observation et une analyse critique et rigoureuse de ses propres pratiques et de leur impact sur les élèves afin de réguler son enseignement et d'en faire évoluer les stratégies et conditions de mise en œuvre dans une perspective d'efficacité et d'équité ;
- construire progressivement son identité professionnelle, notamment en mobilisant des outils de développement professionnel personnel tel que le portfolio.

Les **objectifs** / **acquis d'apprentissage** spécifiques de l'UE, sanctionnés par l'évaluation, sont :

L'objectif de cette UE est de permettre aux étudiants d'approfondir et d'élargir les compétences liées à leur futur rôle d'acteur institutionnel, social et culturel ainsi que les compétences relationnelles liées à l'accompagnement socio-éducatif.
L'articulation de cours théoriques et pratiques avec un stage socioéducatif permettra de travailler à la fois sur les composantes cognitives, affectives et comportementales des attitudes professionnelles à développer chez les futurs enseignants pour ces compétences.

<u>Contenus minimaux envisagés au niveau de l'UE</u> (aspects a minima abordés en lien avec les Référentiels)

AXE 3 : Formation à et par la pratique. *Articulation théorie - pratique à travers l'observation, la mise en œuvre d'actions éducatives et leur régulation dans le cadre de situations professionnelles variées et supervisées.*
AXE 5 : Formation en sciences humaines et sociales. *Ethique, déontologie et législation scolaire ainsi que les pratiques citoyennes.*

<u>Modalités d'évaluation intégrée de l'Unité d'enseignement</u>

La note finale de cette UE est décidée par une Commission formée par les professeurs de l'UE elle-même, conformément aux dispositions précisées dans le *Règlement Général des Études et des Jurys* de la HECh.

Unité d'enseignement concernée	Quadrimestre 1			Quadrimestre 2			Seconde session		
	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral
DEM	…	…	…	100 %	…	…	100 %	…	…

Détails modalités / Précisions éventuelles :

L'évaluation finale de l'unité d'enseignement DEM sera entérinée par le biais d'une grille d'évaluation critériée transversale, individuellement communiquée à chaque étudiant.e. Au sein de celle-ci, les "critères de validation" permettront de déterminer si l'UE peut être ou non créditée, et les "critères d'appréciation" seront pris en compte pour guider, le cas échéant, le degré de réussite propre à l'UE afin de déposer la note globale.

En cas de « Travail annuel » non améliorable entre les sessions d'examens, la mention « *Report* » indique que la note de Travail annuel précédemment obtenue est reportée telle quelle. Dans le cas contraire, l'amélioration de la note de Travail annuel fait l'objet d'un contrat écrit entre l'étudiant.e et l'enseignant.e.

Le **critère de réussite de l'UE** correspond à l'obtention d'une note globale et intégrée de minimum 10/20 à l'ensemble de l'Unité.

Master en Enseignement : Section 3 - **Éducation physique et à la Santé**		
Bloc d'études : **Bac 2**	U.E. : Dimensions éthiques du métier	
Alias : DEM	Langue d'enseignement : ● Français ○ Autre (…)	Période : Quadrimestre 2
Nbre d'heures présentielles : 10 h	A.A. : Déontologie	

Contenu de l'Activité d'apprentissage

Qu'est-ce que la déontologie de l'enseignant en FWB ? Définitions des concepts clés, mise en évidence des droits et des devoirs des enseignants par l'interprétation des décrets et lois qui organisent l'enseignement en Fédération Wallonie-Bruxelles, leurs implications quotidiennes sur les rôles et tâches du métier. Déontologie en général puis spécifique à l'enseignant.

Comment analyser et traiter des cas de déontologie liés à l'enseignement ? Utilisation de ressources pertinentes - dont le cadre légal- pour analyser une situation ou question déontologique concernant l'enseignement et proposer des réponses/solutions/démarches à adopter.

Acquis d'apprentissage spécifiques / Objectifs

Connaitre et comprendre ses droits et devoirs en tant qu'enseignant.
Analyser des cas de déontologie rencontrés à l'école et y apporter une réflexion critique opportune.
Être capable de réaliser une recherche d'informations dans des documents adaptés et notamment ceux liés à l'enseignement en FWB, de sélectionner l'information selon la situation et d'être critique.
Savoir réagir efficacement face à des situations de maltraitance en interpelant les intervenants adéquats.
Prendre connaissance de la déontologie dans un milieu socio-éducatif afin de mieux comprendre les principes éthiques et les responsabilités déontologiques propres à la profession enseignante.

Supports didactiques obligatoires

● Syllabus de cours ○ E-Learning ● Documents de travail ● Portefeuille de lectures
● Dias de projection ● Ouvrage de référence ● Autres : (…)

Sources bibliographiques principales

- Textes légaux relatifs à l'enseignement (Livret 1er et 2 du code de l'enseignement fondamental et secondaire ; Décret Mission)
- Déclaration des droits de l'enfant.
- Charte de l'enseignement officiel et valeurs de l'enseignement dans la Fédération Wallonie-Bruxelles.
- Projet éducatif et pédagogique que l'enseignement de la Fédération Wallonie-Bruxelles.
- Le référentiel des compétences de l'enseignant.
- Longhi, G. Pour une déontologie de l'enseignement.
- Le secret professionnel et les enseignants, Agers.
- Décret relatif à l'Aide aux enfants victimes de maltraitance.
- Ronge, J-L, Jonckeere, A. (sd). 100 questions sur les droits à l'école, Ed Jeunesse et Droit.
- Degraef, V. et al. (2019). Voir l'école maternelle en grand ! Des compétences clés pour mieux prendre en compte la précarité et la diversité. Bruxelles : Fondation Roi Baudoin
- Prairat E. (2016). Quelle éthique pour l'enseignant. Acte de colloque. 16ème Université d'automne du Sniup.
- Prairat E. (2015). Quelle éthique pour les enseignants ? Louvain-la-Neuve. De Boeck.
- Sources émanant de WBE.
- Etc. (les documents spécifiques seront précisés par chaque titulaire de l'UE)

Méthodes d'enseignement-apprentissage

○ Cours ex-cathedra ○ Activités en laboratoire ● Exercices, applications, travaux pratiques
● Exposé par l'étudiant.e ● Résolutions de problèmes ○ Enseignement mutuel (par les pairs)
● Travaux en autonomie ● Ateliers, travaux de groupes ● Observations de pratiques / de terrain
● Classe inversée ○ Projet sur le terrain ○ Séminaires, excursions, visites
● Autre : (…)

Le calendrier et les méthodes de formation pourront faire l'objet d'adaptations selon la concrétisation et les besoins des phases d'apprentissages.

Modalités d'évaluation de l'Activité d'apprentissage

La note finale de cette UE est décidée par une Commission formée par les professeurs de l'UE elle-même, conformément aux dispositions précisées dans le *Règlement Général des Études et des Jurys* de la HECh.

Les modalités d'évaluation de l'Unité sont exposées ci-dessus, au niveau de la description générale de l'UE. Étant intégrée, pour les différentes activités qui la composent, cette évaluation est par nature indivisible.

Langue d'évaluation : ● Français ○ Autre (…)

Remarques éventuelles / Commentaires sur le déroulement de l'activité

La présence des étudiant.e.s aux cours est requise.

(Retour à la grille de formation)

Master en Enseignement : Section 3 - **Éducation physique et à la Santé**		
Bloc d'études : **Bac 2**	**U.E.** : Dimensions éthiques du métier	
Alias : DEM	Langue d'enseignement : ● Français ○ Autre (…)	Période : Quadrimestre 2
Nbre d'heures présentielles : 15 h	**A.A.** : Stage socioéducatif	

Contenu de l'Activité d'apprentissage

Le stage se déroulera dans un milieu socio-éducatif en accompagnement d'un maître de stage (éducateur spécialisé, psychologue, pédagogue, logopède, ...) en situation d'interaction avec un public cible dans un autre contexte que les stages d'enseignement (en accord avec le titulaire de l'AA).
Il s'agit de permettre aux étudiants d'approcher concrètement les questions déontologiques que pose l'accompagnement de publics en situation de vulnérabilité (précarité sociale, placement, exil, handicap, etc.) et d'en tirer des enseignements pour leur pratique d'enseignant.
Il pourra s'agir par exemple de maisons d'enfants placés par le juge, d'associations qui accompagnent des parents et enfants primo-arrivants ou en situation de précarité sociale et/ou culturelle, de services d'accrochage scolaire, d'institutions publiques de protection de la jeunesse, de maisons de jeunes, de centres d'accueil de demandeurs d'asile, d'associations d'accompagnement de jeunes en situation de questionnement par rapport à leur genre et/ou orientation sexuelle, d'écoles à l'hôpital, d'institutions qui accompagnent des familles et enfants en situation de handicap, etc.

Acquis d'apprentissage spécifiques / Objectifs

Prester seul 15h de stage dans un autre milieu professionnel que celui propre à l'enseignement, dans le but d'enrichir son registre de connaissances et de compétences professionnelles, dans un horizon élargi de travail.
S'impliquer en professionnel capable d'analyser et de dépasser ses réactions spontanées, ses préjugés, ses émotions.

Supports didactiques obligatoires

○ Syllabus de cours ○ E-Learning ○ Documents de travail ○ Portefeuille de lectures
○ Dias de projection ○ Ouvrage de référence ● Autres : (Documents de stage)

Sources bibliographiques principales

(néant)

Méthodes d'enseignement-apprentissage

○ Cours ex-cathedra ○ Activités en laboratoire ○ Exercices, applications, travaux pratiques
○ Exposé par l'étudiant.e ○ Résolutions de problèmes ○ Enseignement mutuel (par les pairs)
○ Travaux en autonomie ○ Ateliers, travaux de groupes ● Observations de pratiques / de terrain
○ Classe inversée ○ Projet sur le terrain ○ Séminaires, excursions, visites
○ Autre : (…)

Le calendrier et les méthodes de formation pourront faire l'objet d'adaptations selon la concrétisation et les besoins des phases d'apprentissages.

Modalités d'évaluation de l'Activité d'apprentissage

La note finale de cette UE est décidée par une Commission formée par les professeurs de l'UE elle-même, conformément aux dispositions précisées dans le *Règlement Général des Études et des Jurys* de la HECh.

Les modalités d'évaluation de l'Unité sont exposées ci-dessus, au niveau de la description générale de l'UE. Étant intégrée, pour les différentes activités qui la composent, cette évaluation est par nature indivisible.

Langue d'évaluation : ● Français ○ Autre (…)

Remarques éventuelles / Commentaires sur le déroulement de l'activité

Le lieu de stage doit être validé par le titulaire de l'UE au moins 15 jours avant le début du stage via un message Teams envoyé par l'étudiant.
L'étudiant veillera à garder une copie des documents originaux remis en mains propres au titulaire de l'UE ou via la bibliothèque contre signature. Le cachet de l'établissement de stage devra figurer sur les documents de stage, ainsi que les signatures requises.
Le stage doit se dérouler en dehors des heures de cours. Il n'est pas admis comme excuse valable d'absence aux cours.

(Retour à la grille de formation)

Haute École Charlemagne - Département pédagogique		Domaine : Sciences de l'éducation et Enseignement	
En codiplômation avec l'Université de Liège		Secteur : Sciences humaines et sociales	Niveau du cycle : 1 (Bachelier)
Campus de formation : Liège - Rivageois		Cadre européen de certification : niveau 7	
Master en Enseignement : Section 3 - **Éducation physique et à la Santé**			
Bloc d'études : **Bac 2**		U.E. : Dimensions critiques du métier	
Alias : DCM	Crédit(s) : 3 ECTS	Acronyme info : PLEP3221	Période : Quadrimestre 2
Cours : obligatoire		Cette UE est corequise à une ou plusieurs autres : ● Non ○ Oui (…)	
La réussite de cette UE constitue un prérequis à l'accès à une ou plusieurs UE de la suite du cursus : ● Non ○ Oui (…)			
Le choix de cette UE est conditionné par la réussite préalable d'une ou plusieurs UE : ● Non ○ Oui (…)			
Langue d'enseignement : ● Français ○ Autre (…)		Nombre d'heures présentielles : 30 h	
		Enseignant.e-référent.e d'UE : Olivier Vens (olivier.vens@hech.be)	

Structure de l'Unité d'enseignement

L'UE se compose des activités d'apprentissage (AA) suivantes :

- Activité 1 : Éducation critique des élèves aux médias
- Activité 2 : Approche de la diversité culturelle, de la dimension du genre et des inégalités socioéconomiques

Contribution de l'UE au Profil d'enseignement

La/les **compétence(s)** suivante(s) du Référentiel sera/seront prioritairement mobilisée(s) :

Les compétences de l'acteur institutionnel, social et culturel :

● agir comme acteur social et culturel au sein de l'école et de la société, y compris dans leur transformation, intégrer la diversité et développer des pratiques citoyennes pour plus de cohésion sociale ;

● comprendre les enjeux éthiques et respecter les cadres déontologiques et réglementaires de la profession dans uneperspective démocratique et de responsabilité ;

● analyser l'environnement organisationnel et institutionnel du système éducatif et agir en son sein notamment en interagissant avec les collègues, les parents, la direction et d'autres acteurs afin de :

- ▫ s'inscrire dans la démarche de pilotage de l'école et de participer aux démarches d'amélioration du système éducatif de la Communauté française ;
- ▫ faire de l'école un lieu où les élèves apprennent, se développent et se forment dans un climat positif, et non un lieu de sélection.

○ maîtriser sa situation administrative et le suivi de son dossier administratif personnel.

Les compétences de l'acteur d'une organisation apprenante dans une dynamique collective :

○ s'investir dans le travail collaboratif au sein d'une équipe éducative afin d'en augmenter le professionnalisme et l'expertise par la mobilisation de l'intelligence collective, notamment au cours de concertations ;

○ identifier ses besoins de formation individuelle et participer à l'identification des besoins de formation de l'équipe pédagogique ;

○ contribuer à la diffusion, au sein de l'équipe éducative, des acquis liés aux formations continues suivies ou des capacités développées par celles-ci ou par l'expérience.

Les compétences de l'organisateur et accompagnateur d'apprentissages dans une dynamique évolutive :

○ maitriser les contenus disciplinaires, leurs fondements épistémologiques, leur évolution scientifique et technologique, leur didactique et la méthodologie de leur enseignement ;

○ maitriser les savoirs relatifs aux processus d'apprentissage, aux recherches sur les différents modèles et théories de l'enseignement ;

○ maitriser la langue française écrite et orale de manière approfondie pour enseigner et communiquer de manière adéquate dans les divers contextes et les différentes disciplines liés à la profession ;

○ prendre en compte et développer les dimensions langagières des apprentissages et enseignements, en étant attentif à la langue de scolarisation ou langue d'apprentissage et conscient du caractère socialement et culturellement inégal de la familiarisation à celle-ci ;

○ agir comme pédagogue au sein de la classe et au sein de l'établissement scolaire dans une perspective collective, notamment à travers :

- ▫ la conception et la mise en œuvre d'une démarche d'enseignement et d'apprentissage, comprenant des pratiques variées de nature à renforcer la motivation et la promotion de la confiance en soi des élèves et à développer leur créativité et leur esprit d'initiative et de coopération ;
- ▫ la conception, le choix et l'utilisation de supports didactiques, de manuels, de logiciels scolaires et d'autres outils pédagogiques ;
- ▫ la construction et l'utilisation de supports d'observation et d'évaluation, cette dernière étant spécifiquement à visée compréhensive et formative, favorisant la responsabilisation et la participation de l'élève dans ses apprentissages ;
- ▫ la conception et la mise en œuvre de pratiques de différenciation pédagogique, d'accompagnement personnalisé des élèves tenant compte de leurs acquis antérieurs, de leur profil d'apprenant et, s'il échet, de leurs besoins spécifiques et reposant notamment sur le co-enseignement ou la co-intervention pédagogique ;

- la mise en place d'activités d'apprentissage interdisciplinaires ;

O maîtriser l'intégration des technologies numériques dans ses pratiques pédagogiques ;

● prendre en compte l'éducation aux médias, l'EVRAS ainsi que le genre de manière transversale ;

O créer un cadre relationnel bienveillant pour faciliter la communication avec les élèves, leur entourage notamment familial, ainsi qu'avec les collègues ;

O gérer le groupe-classe en situation éducative et pédagogique de manière stimulante, structurante et sécurisante.

Les compétences du praticien réflexif :

● lire de manière critique les résultats de recherches scientifiques en éducation et en didactique et s'en inspirer pour son action d'enseignement ainsi que s'appuyer sur diverses disciplines des sciences humaines pour analyser et agir en situation professionnelle ;

O mener, individuellement et avec ses pairs, une observation et une analyse critique et rigoureuse de ses propres pratiques et de leur impact sur les élèves afin de réguler son enseignement et d'en faire évoluer les stratégies et conditions de mise en œuvre dans une perspective d'efficacité et d'équité ;

O construire progressivement son identité professionnelle, notamment en mobilisant des outils de développement professionnel personnel tel que le portfolio.

Les **objectifs** / **acquis d'apprentissage** spécifiques de l'UE, sanctionnés par l'évaluation, sont :

L'objectif de cette UE est de permettre aux étudiants d'approfondir et d'élargir les compétences liées à leur futur rôle d'acteur social et culturel de l'institution scolaire.

Contenus minimaux envisagés au niveau de l'UE (aspects a minima abordés en lien avec les Référentiels)

L'UE Dimensions critiques du métier vise à outiller les étudiant.e.s à développer une compréhension critique de la culture et des médias. Une attention particulière sera portée sur les discriminations sociétales.

Modalités d'évaluation intégrée de l'Unité d'enseignement

La note finale de cette UE est décidée par une Commission formée par les professeurs de l'UE elle-même, conformément aux dispositions précisées dans le *Règlement Général des Études et des Jurys* de la HECh.

Unité d'enseignement concernée	Quadrimestre 1			Quadrimestre 2			Seconde session		
	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral
DCM	…	…	…	10 %	…	90 %	…	…	100 %

Détails modalités / Précisions éventuelles :

Le travail annuel consiste en la participation active aux différentes séances des AA.

En cas de « Travail annuel » non améliorable entre les sessions d'examens, la mention « *Report* » indique que la note de Travail annuel précédemment obtenue est reportée telle quelle. Dans le cas contraire, l'amélioration de la note de Travail annuel fait l'objet d'un contrat écrit entre l'étudiant.e et l'enseignant.e.

Le **critère de réussite de l'UE** correspond à l'obtention d'une note globale et intégrée de minimum 10/20 à l'ensemble de l'Unité.

Master en Enseignement : Section 3 - **Éducation physique et à la Santé**		
Bloc d'études : **Bac 2**	U.E. : Dimensions critiques du métier	
Alias : DCM	Langue d'enseignement : ● Français ○ Autre (…)	Période : Quadrimestre 2
Nbre d'heures présentielles : 10 h	A.A. : Éducation critique des élèves aux médias	

Contenu de l'Activité d'apprentissage

Le cours d'Éducation critique aux médias vise à aider chaque étudiant.e à atteindre les objectifs suivants :

- S'initier à l'analyse critique des informations afin de répondre aux exigences scolaires de diffusion d'une information rigoureuse, vérifiée et objective : mettre en question ses propres représentations et convictions (attitude critique), distinguer « fait » et « interprétation », identifier et évaluer les sources, distinguer les différents registres de discours et d'information diffusés dans la sphère médiatique, indépendamment du support
- L'esprit critique à l'école. Quoi ? Pourquoi ?
- L'éducation critique aux médias et à l'information. Quoi ? Pourquoi ?

La fabrique de l'information

- Distinguer les types de supports médiatiques et leurs effets spécifiques sur les publics. Différencier information et publicité
- Adopter et transmettre cette posture critique aux élèves. Évaluer l'information Analyser des images de l'actualité. La liberté d'expression et ses limites. Publier de l'information

Acquis d'apprentissage spécifiques / Objectifs

- Développer une compréhension critique des médias : Former les futurs enseignants à analyser et évaluer les contenus médiatiques de manière critique, en identifiant les biais, les intentions et les techniques de persuasion utilisées dans différents types de médias.

- Enseigner l'utilisation éthique et responsable des médias : Amener les futurs enseignants à réfléchir sur l'impact des médias sur la société et à intégrer des pratiques éthiques dans leur utilisation personnelle et professionnelle des médias.

- Favoriser l'intégration de l'éducation critique aux médias dans les pratiques pédagogiques : Outiller les enseignants pour qu'ils puissent intégrer l'éducation critique aux médias dans leur enseignement, en développant des méthodes et des ressources pour sensibiliser leurs élèves à une consommation et à une production médiatiques critiques.

Supports didactiques obligatoires

○ Syllabus de cours ○ E-Learning ● Documents de travail ○ Portefeuille de lectures
● Dias de projection ○ Ouvrage de référence ○ Autres : (…)

Sources bibliographiques principales

- Bonvoisin, D., Collard, Y., Culot, M., Guffens, B.Critiquer l'info. 5 approches pour une éducation aux médias, Belgique, Ed. Médiaanimation, 2020.
- Publications du CLEMI (en ligne) https://www.clemi.fr/
- Publications de CSEM (en ligne) https://www.csem.be/
- Publications de MEDIA ANIMATION asbl (en ligne) https://media-animation.be/
- EUSTACHE, S., PERROTIN, E., *Comment s'informer*, France, éd. Ricochet, 2023.
- PATINO, B., *S'informer, à quoi bon ?* , France, éd. La Martinière jeunesse, 2023.
- JEAN, A., *Algorithmes, bientôt maîtres du monde ?,* France, éd. La Martinière jeunesse, 2023.
- AZAM, J., *C'est quoi les fake news ?* France, éd. Milan, 2019.
- Busquet, P., Pourquery, D., S'infomer moins, s'informer mieux. Petit manuel pour ne plus subir l'actualité, France, Ed. Librio, 2024.

Méthodes d'enseignement-apprentissage

● Cours ex-cathedra
● Exposé par l'étudiant.e
● Travaux en autonomie
● Classe inversée
○ Autre : (…)
○ Activités en laboratoire
○ Résolutions de problèmes
● Ateliers, travaux de groupes
○ Projet sur le terrain
● Exercices, applications, travaux pratiques
○ Enseignement mutuel (par les pairs)
○ Observations de pratiques / de terrain
○ Séminaires, excursions, visites

Le calendrier et les méthodes de formation pourront faire l'objet d'adaptations selon la concrétisation et les besoins des phases d'apprentissages.

Modalités d'évaluation de l'Activité d'apprentissage

La note finale de cette UE est décidée par une Commission formée par les professeurs de l'UE elle-même, conformément aux dispositions précisées dans le *Règlement Général des Études et des Jurys* de la HECh.

Les modalités d'évaluation de l'Unité sont exposées ci-dessus, au niveau de la description générale de l'UE. Étant intégrée, pour les différentes activités qui la composent, cette évaluation est par nature indivisible.

Langue d'évaluation : ● Français ○ Autre (…)

Remarques éventuelles / Commentaires sur le déroulement de l'activité

- La participation active au cours AA Éducation critique aux médias est une condition de correction de l'évaluation intégrée. Les modalités de l'évaluation de la participation active au cours seront précisées par le titulaire en charge du cours lors de la première séance de cours.
- En fonction de l'actualité médiatique, le titulaire du cours AA Éducation critique aux médias a le choix d'organiser des visites extérieures et des rencontres avec des intervenants extérieurs. La participation à ces activités organisées en journée ou en soirée est obligatoire.

(Retour à la grille de formation)

Master en Enseignement : Section 3 - **Éducation physique et à la Santé**		
Bloc d'études : **Bac 2**	U.E. : Dimensions critiques du métier	
Alias : DCM	Langue d'enseignement : ● Français ○ Autre (…)	Période : Quadrimestre 2
Nbre d'heures présentielles : 20 h	A.A. : Approche de la diversité culturelle, de la dimension du genre et des inégalités socioéconomiques	

Contenu de l'Activité d'apprentissage

La "culture" sera ici entendue comme un regard sur le monde, une perception et une conception de celui-ci (une métaphysique, un "logiciel"). L'UE abordera différentes cultures et focalisera son attention sur la culture occidentale qui remonte à la modernité et notamment aux colonisations pour dégager nos manières contemporaines de voir "l'autre" et de "se" voir en miroir, avec une vigilance particulière sur ce que proposent les médias. Ceux-ci constituent en effet un agent actif important de la construction de notre vision du monde qui exige un traitement critique et argumenté. Nous porterons une attention particulière aux tensions voire contradictions philosophico-politiques qui traversent la culture et en quoi celle-ci engage à la fois l'égalité et des identités excluantes et hiérarchisantes, des discriminations majeures dans les champs socio-économique, philosophico-religieux, de genres et sexualités, juridico-politique (national/étranger).

Acquis d'apprentissage spécifiques / Objectifs

Au terme de l'AA, l'étudiant sera capable de :
- Comprendre et expliquer les diversités et inégalités de notre société à l'aide de concepts-clefs (culture, identité, norme, discrimination, domination, subjectivation, etc.).
- Prendre conscience de ses propres représentations et manières d'agir ainsi que de l'impact de celles-ci dans la construction de soi et le rapport aux autres.
- Identifier les enjeux, les devoirs, les valeurs du métier d'enseignant au regard des prescrits légaux organisant l'enseignement en FWB (Décrets Code, Neutralité) et l'État Belge (Lois et Constitution, prescrits UE, Conventions ONU).
- Adopter un regard critique sur ses propres pratiques, les pratiques institutionnelles et sociétales, et sur le rôle des acteurs éducatifs dans la (re)production ou la transformation des inégalités de l'ordre social.

Supports didactiques obligatoires

○ Syllabus de cours ○ E-Learning ● Documents de travail ● Portefeuille de lectures
● Dias de projection ○ Ouvrage de référence ● Autres : (…)

Sources bibliographiques principales

-Textes légaux relatifs à l'enseignement (Livret 1er et 2 du code de l'enseignement fondamental et secondaire ; Décret Mission)
- Déclaration des droits de l'enfant.
- Charte de l'enseignement officiel et valeurs de l'enseignement dans la Fédération Wallonie-Bruxelles.
- Projet éducatif et pédagogique que l'enseignement de la Fédération Wallonie-Bruxelles.
- Le référentiel des compétences de l'enseignant.
- Longhi, G. Pour une déontologie de l'enseignement.
- Le secret professionnel et les enseignants, Agers. - Décret relatif à l'Aide aux enfants victimes de maltraitance.
- Ronge, J-L, Jonckeere, A. (sd). 100 questions sur les droits à l'école, Ed Jeunesse et Droit.
- Degraef, V. et al. (2019). Voir l'école maternelle en grand ! Des compétences clés pour mieux prendre en compte la précarité et la diversité. Bruxelles : Fondation Roi Baudoin
- Prairat E. (2016). Quelle éthique pour l'enseignant. Acte de colloque. 16ème Université d'automne du Sniup.
- Prairat E. (2015). Quelle éthique pour les enseignants ? Louvain-la-Neuve. De Boeck.
- Sources émanant de WBE. - Etc. (les documents spécifiques seront précisés par chaque titulaire de l'UE)

Méthodes d'enseignement-apprentissage

○ Cours ex-cathedra ○ Activités en laboratoire ● Exercices, applications, travaux pratiques
● Exposé par l'étudiant.e ● Résolutions de problèmes ○ Enseignement mutuel (par les pairs)
○ Travaux en autonomie ● Ateliers, travaux de groupes ○ Observations de pratiques / de terrain
○ Classe inversée ○ Projet sur le terrain ○ Séminaires, excursions, visites
● Autre : (…)

Le calendrier et les méthodes de formation pourront faire l'objet d'adaptations selon la concrétisation et les besoins des phases d'apprentissages.

Modalités d'évaluation de l'Activité d'apprentissage

La note finale de cette UE est décidée par une Commission formée par les professeurs de l'UE elle-même, conformément aux dispositions précisées dans le *Règlement Général des Études et des Jurys* de la HECh.

Les modalités d'évaluation de l'Unité sont exposées ci-dessus, au niveau de la description générale de l'UE. Étant intégrée, pour les différentes activités qui la composent, cette évaluation est par nature indivisible.

Langue d'évaluation : ● Français ○ Autre (…)

Remarques éventuelles / Commentaires sur le déroulement de l'activité

(néant)

(Retour à la grille de formation)

Haute École Charlemagne - Département pédagogique		Domaine : Sciences de l'éducation et Enseignement	
En codiplômation avec l'Université de Liège		Secteur : Sciences humaines et sociales	Niveau du cycle : 1 (Bachelier)
Campus de formation : Choisissez un élément.		Cadre européen de certification : niveau 7	
Master en Enseignement : Section 3 - **Éducation physique et à la Santé**			
Bloc d'études : **Bac 2**		U.E. : Cognition en contexte d'apprentissage	
Alias : CognApp	Crédit(s) : 3 ECTS	Acronyme info : PLEP3215	Période : Quadrimestre 2
Cours : obligatoire		Cette UE est corequise à une ou plusieurs autres : ● Non ○ Oui (…)	
La réussite de cette UE constitue un prérequis à l'accès à une ou plusieurs UE de la suite du cursus : ● Non ○ Oui (…)			
Le choix de cette UE est conditionné par la réussite préalable d'une ou plusieurs UE : ● Non ○ Oui (…)			
Langue d'enseignement : ● Français ○ Autre (…)		Nombre d'heures présentielles : 18 h	
		Enseignant.e-référent.e d'UE : Mme Stéphanie PETERS (s.peters@uliege.be)	

Contribution de l'UE au Profil d'enseignement

La/les **compétence(s)** suivante(s) du Référentiel sera/seront prioritairement mobilisée(s) :

○ Les compétences de l'acteur institutionnel, social et culturel :

○ agir comme acteur social et culturel au sein de l'école et de la société, y compris dans leur transformation, intégrer la diversité et développer des pratiques citoyennes pour plus de cohésion sociale ;

○ comprendre les enjeux éthiques et respecter les cadres déontologiques et réglementaires de la profession dans uneperspective démocratique et de responsabilité ;

○ analyser l'environnement organisationnel et institutionnel du système éducatif et agir en son sein notamment en interagissant avec les collègues, les parents, la direction et d'autres acteurs afin de :

- s'inscrire dans la démarche de pilotage de l'école et de participer aux démarches d'amélioration du système éducatif de la Communauté française ;
- faire de l'école un lieu où les élèves apprennent, se développent et se forment dans un climat positif, et non un lieu de sélection.

○ maîtriser sa situation administrative et le suivi de son dossier administratif personnel.

○ Les compétences de l'acteur d'une organisation apprenante dans une dynamique collective :

○ s'investir dans le travail collaboratif au sein d'une équipe éducative afin d'en augmenter le professionnalisme et l'expertise par la mobilisation de l'intelligence collective, notamment au cours de concertations ;

○ identifier ses besoins de formation individuelle et participer à l'identification des besoins de formation de l'équipe pédagogique ;

○ contribuer à la diffusion, au sein de l'équipe éducative, des acquis liés aux formations continues suivies ou des capacités développées par celles-ci ou par l'expérience.

Les compétences de l'organisateur et accompagnateur d'apprentissages dans une dynamique évolutive :

○ maitriser les contenus disciplinaires, leurs fondements épistémologiques, leur évolution scientifique et technologique, leur didactique et la méthodologie de leur enseignement ;

● maitriser les savoirs relatifs aux processus d'apprentissage, aux recherches sur les différents modèles et théories de l'enseignement ;

○ maitriser la langue française écrite et orale de manière approfondie pour enseigner et communiquer de manière adéquate dans les divers contextes et les différentes disciplines liés à la profession ;

○ prendre en compte et développer les dimensions langagières des apprentissages et enseignements, en étant attentif à la langue de scolarisation ou langue d'apprentissage et conscient du caractère socialement et culturellement inégal de la familiarisation à celle-ci ;

○ agir comme pédagogue au sein de la classe et au sein de l'établissement scolaire dans une perspective collective, notamment à travers :

- la conception et la mise en œuvre d'une démarche d'enseignement et d'apprentissage, comprenant des pratiques variées de nature à renforcer la motivation et la promotion de la confiance en soi des élèves et à développer leur créativité et leur esprit d'initiative et de coopération ;
- la conception, le choix et l'utilisation de supports didactiques, de manuels, de logiciels scolaires et d'autres outils pédagogiques ;
- la construction et l'utilisation de supports d'observation et d'évaluation, cette dernière étant spécifiquement à visée compréhensive et formative, favorisant la responsabilisation et la participation de l'élève dans ses apprentissages ;
- la conception et la mise en œuvre de pratiques de différenciation pédagogique, d'accompagnement personnalisé des élèves tenant compte de leurs acquis antérieurs, de leur profil d'apprenant et, s'il échet, de leurs besoins spécifiques et reposant notamment sur le co-enseignement ou la co-intervention pédagogique ;
- la mise en place d'activités d'apprentissage interdisciplinaires ;

○ maîtriser l'intégration des technologies numériques dans ses pratiques pédagogiques ;

○ prendre en compte l'éducation aux médias, l'EVRAS ainsi que le genre de manière transversale ;

○ créer un cadre relationnel bienveillant pour faciliter la communication avec les élèves, leur entourage notamment familial, ainsi qu'avec les collègues ;

○ gérer le groupe-classe en situation éducative et pédagogique de manière stimulante, structurante et sécurisante.

O Les compétences du praticien réflexif :
- O lire de manière critique les résultats de recherches scientifiques en éducation et en didactique et s'en inspirer pour son action d'enseignement ainsi que s'appuyer sur diverses disciplines des sciences humaines pour analyser et agir en situation professionnelle ;
- O mener, individuellement et avec ses pairs, une observation et une analyse critique et rigoureuse de ses propres pratiques et de leur impact sur les élèves afin de réguler son enseignement et d'en faire évoluer les stratégies et conditions de mise en œuvre dans une perspective d'efficacité et d'équité ;
- O construire progressivement son identité professionnelle, notamment en mobilisant des outils de développement professionnel personnel tel que le portfolio.

Les **objectifs** / **acquis d'apprentissage** spécifiques de l'UE, sanctionnés par l'évaluation, sont :

Ce cours travaillera quatre acquis d'apprentissage :

* **Connaître** et **comprendre** les déterminants et processus cognitifs impliqués dans l'apprentissage (mémoire, fonctions exécutives, métacognition) en contexte scolaire.
* **Établir des liens** entre les connaissances sur les processus cognitifs et des activités pédagogiques.
* **Être sensibilisé** à la diversité des profils cognitifs des apprenants (en ce compris ceux présentant des difficultés et troubles des apprentissages)
* **Nourrir** une démarche réflexive quant aux dispositifs pédagogiques proposés en contexte scolaire

Ces acquis d'apprentissage s'inscrivent notamment dans le développement des compétences de l'organisateur et accompagnateur d'apprentissages dans une dynamique évolutive : notamment,
"maitriser les savoirs relatifs aux processus d'apprentissage (3b)".

Contenu de l'activité

Les contenus porteront sur les déterminants cognitifs des apprentissages (mémoire, attention, fonctions exécutives, métacognition) en contexte scolaire. Ces contenus viseront à permettre aux étudiants de comprendre la nature des processus cognitifs impliqués dans les activités pédagogiques et de les sensibiliser à la diversité des profils cognitifs des apprenants (en ce compris ceux présentant des difficultés et troubles des apprentissages) afin de leur permettre de rentrer dans une démarche réflexive quant aux dispositifs pédagogiques proposés en contexte scolaire.

Contenus minimaux envisagés au niveau de l'UE (aspects a minima abordés en lien avec les Référentiels)

(à concerter avec la formatrice titulaire)

Supports didactiques obligatoires

- ● Syllabus de cours
- O E-Learning
- O Documents de travail
- ● Portefeuille de lectures
- ● Dias de projection
- O Ouvrage de référence
- O Autres : (…)

Sources bibliographiques principales

Plate-forme(s) utilisée(s) pour les supports de cours : eCampus

Informations complémentaires :
Un **syllabus** de cours sera disponible sur e-campus, ainsi que les **slides**.
Les étudiants devront également lire un **article scientifique** et visionner une **conférence en ligne**. Ces ressources seront disponibles sur e-campus.

Méthodes d'enseignement-apprentissage

- ● Cours ex-cathedra
- O Activités en laboratoire
- O Exercices, applications, travaux pratiques
- O Exposé par l'étudiant.e
- O Résolutions de problèmes
- O Enseignement mutuel (par les pairs)
- O Travaux en autonomie
- O Ateliers, travaux de groupes
- O Observations de pratiques / de terrain
- O Classe inversée
- O Projet sur le terrain
- O Séminaires, excursions, visites
- ● Autre : (Le cours sera donné *ex cathedra*. De nombreuses animations seront proposées en séance pour faciliter l'intégration des concepts. La présence au cours est donc vivement recommandée.)

Le calendrier et les méthodes de formation pourront faire l'objet d'adaptations selon la concrétisation et les besoins des phases d'apprentissages.

Modalités d'évaluation de l'Unité d'enseignement

La note finale de l'UE est décidée par le formateur titulaire ou par une Commission formée par les professeurs de l'UE elle-même, conformément aux dispositions précisées dans le *Règlement Général des Études et des Jurys* de la HECh.

Unité d'enseignement concernée	Quadrimestre 1			Quadrimestre 2			Seconde session		
	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral
CognApp	…	…	…	…	100 %	…	…	100 %	…

Détails modalités / Précisions éventuelles :

L'évaluation écrite (lors de chacune des deux sessions) consistera en une série de QCM.
Plus de détails sur les modalités d'évaluation sont disponibles via :
https://www.programmes.uliege.be/cocoon/20262027/cours/ZENS0003-1.html

En cas de « Travail annuel » non améliorable entre les sessions d'examens, la mention « *Report* » indique que la note de Travail annuel précédemment obtenue est reportée telle quelle. Dans le cas contraire, l'amélioration de la note de Travail annuel fait l'objet d'un contrat écrit entre l'étudiant.e et l'enseignant.e.

Langue d'évaluation : ● Français ○ Autre (…)

Remarques éventuelles / Commentaires sur le déroulement de l'UE

Le code-UE spécifique de l'ULiège est : ZENS0003-1

En cas de question administrative relative à cette U.E. (codes d'accès, ressources...), contactez l'Apparitorat ULiège :
Alix Dassargues => Administration.cefen@uliege.be

(Retour à la grille de formation)

Haute École Charlemagne - Département pédagogique		Domaine : Sciences de l'éducation et Enseignement	
En codiplômation avec l'Université de Liège		Secteur : Sciences humaines et sociales	Niveau du cycle : 1 (Bachelier)
Campus de formation : Choisissez un élément.		Cadre européen de certification : niveau 7	
Master en Enseignement : Section 3 - **Éducation physique et à la Santé**			
Bloc d'études : **Bac 2**		U.E. : Didactique disciplinaire - Éducation à la santé	
Alias : DidaDis	Crédit(s) : 2 ECTS	Acronyme info : PLEP3216	Période : Quadrimestre 2
Cours : obligatoire		Cette UE est corequise à une ou plusieurs autres : ● Non ○ Oui (…)	
La réussite de cette UE constitue un prérequis à l'accès à une ou plusieurs UE de la suite du cursus : ● Non ○ Oui (…)			
Le choix de cette UE est conditionné par la réussite préalable d'une ou plusieurs UE : ● Non ○ Oui (…)			
Langue d'enseignement : ● Français ○ Autre (…)		Nombre d'heures présentielles : 12 h	
		Enseignant.e-référent.e d'UE : Gilles Lombard (gilles.lombard@uliege.be)	

Le détail des engagements pédagogiques liés à cette Unité d'enseignement est disponible via le lien :
https://www.programmes.uliege.be/cocoon/20262027/cours/ZENS0012-1.html

Le code-UE spécifique de l'ULiège est : ZENS0012-1

Remarque

En cas de question administrative relative à cette U.E. (codes d'accès, ressources...), contactez l'Apparitorat ULiège :
Alix Dassargues => Administration.cefen@uliege.be

(Retour à la grille de formation)

Haute École Charlemagne - Département pédagogique		Domaine : Sciences de l'éducation et Enseignement	
En codiplômation avec l'Université de Liège		Secteur : Sciences humaines et sociales	Niveau du cycle : 1 (Bachelier)
Campus de formation : Liège - Rivageois		Cadre européen de certification : niveau 7	
Master en Enseignement : Section 3 - **Éducation physique et à la Santé**			
Bloc d'études : **Bac 2**		U.E. : **Condition physique**	
Alias : CP-2	Crédit(s) : 1 ECTS	Acronyme info : PLEP3217	Période : Quadrimestre 2
Cours : obligatoire		Cette UE est corequise à une ou plusieurs autres : ● Non ○ Oui (…)	
La réussite de cette UE constitue un prérequis à l'accès à une ou plusieurs UE de la suite du cursus : ● Non ○ Oui (…)			
Le choix de cette UE est conditionné par la réussite préalable d'une ou plusieurs UE : ● Non ○ Oui (…)			
Langue d'enseignement : ● Français ○ Autre (…)		Nombre d'heures présentielles : 12 h	
		Enseignant.e-référent.e d'UE : Ingrid Thomas (ingrid.thomas@hech.be)	

Contribution de l'UE au Profil d'enseignement

La/les **compétence(s)** suivante(s) du Référentiel sera/seront prioritairement mobilisée(s) :

O Les compétences de l'acteur institutionnel, social et culturel :

○ agir comme acteur social et culturel au sein de l'école et de la société, y compris dans leur transformation, intégrer la diversité et développer des pratiques citoyennes pour plus de cohésion sociale ;

○ comprendre les enjeux éthiques et respecter les cadres déontologiques et réglementaires de la profession dans uneperspective démocratique et de responsabilité ;

○ analyser l'environnement organisationnel et institutionnel du système éducatif et agir en son sein notamment en interagissant avec les collègues, les parents, la direction et d'autres acteurs afin de :

- s'inscrire dans la démarche de pilotage de l'école et de participer aux démarches d'amélioration du système éducatif de la Communauté française ;
- faire de l'école un lieu où les élèves apprennent, se développent et se forment dans un climat positif, et non un lieu de sélection.

○ maîtriser sa situation administrative et le suivi de son dossier administratif personnel.

O Les compétences de l'acteur d'une organisation apprenante dans une dynamique collective :

○ s'investir dans le travail collaboratif au sein d'une équipe éducative afin d'en augmenter le professionnalisme et l'expertise par la mobilisation de l'intelligence collective, notamment au cours de concertations ;

○ identifier ses besoins de formation individuelle et participer à l'identification des besoins de formation de l'équipe pédagogique ;

○ contribuer à la diffusion, au sein de l'équipe éducative, des acquis liés aux formations continues suivies ou des capacités développées par celles-ci ou par l'expérience.

Les compétences de l'organisateur et accompagnateur d'apprentissages dans une dynamique évolutive :

● maitriser les contenus disciplinaires, leurs fondements épistémologiques, leur évolution scientifique et technologique, leur didactique et la méthodologie de leur enseignement ;

○ maitriser les savoirs relatifs aux processus d'apprentissage, aux recherches sur les différents modèles et théories de l'enseignement ;

○ maitriser la langue française écrite et orale de manière approfondie pour enseigner et communiquer de manière adéquate dans les divers contextes et les différentes disciplines liés à la profession ;

○ prendre en compte et développer les dimensions langagières des apprentissages et enseignements, en étant attentif à la langue de scolarisation ou langue d'apprentissage et conscient du caractère socialement et culturellement inégal de la familiarisation à celle-ci ;

○ agir comme pédagogue au sein de la classe et au sein de l'établissement scolaire dans une perspective collective, notamment à travers :

- la conception et la mise en œuvre d'une démarche d'enseignement et d'apprentissage, comprenant des pratiques variées de nature à renforcer la motivation et la promotion de la confiance en soi des élèves et à développer leur créativité et leur esprit d'initiative et de coopération ;
- la conception, le choix et l'utilisation de supports didactiques, de manuels, de logiciels scolaires et d'autres outils pédagogiques ;
- la construction et l'utilisation de supports d'observation et d'évaluation, cette dernière étant spécifiquement à visée compréhensive et formative, favorisant la responsabilisation et la participation de l'élève dans ses apprentissages ;
- la conception et la mise en œuvre de pratiques de différenciation pédagogique, d'accompagnement personnalisé des élèves tenant compte de leurs acquis antérieurs, de leur profil d'apprenant et, s'il échet, de leurs besoins spécifiques et reposant notamment sur le co-enseignement ou la co-intervention pédagogique ;
- la mise en place d'activités d'apprentissage interdisciplinaires ;

○ maîtriser l'intégration des technologies numériques dans ses pratiques pédagogiques ;

○ prendre en compte l'éducation aux médias, l'EVRAS ainsi que le genre de manière transversale ;

○ créer un cadre relationnel bienveillant pour faciliter la communication avec les élèves, leur entourage notamment familial, ainsi qu'avec les collègues ;

○ gérer le groupe-classe en situation éducative et pédagogique de manière stimulante, structurante et sécurisante.

O Les compétences du praticien réflexif :

O lire de manière critique les résultats de recherches scientifiques en éducation et en didactique et s'en inspirer pour son action d'enseignement ainsi que s'appuyer sur diverses disciplines des sciences humaines pour analyser et agir en situation professionnelle ;

O mener, individuellement et avec ses pairs, une observation et une analyse critique et rigoureuse de ses propres pratiques et de leur impact sur les élèves afin de réguler son enseignement et d'en faire évoluer les stratégies et conditions de mise en œuvre dans une perspective d'efficacité et d'équité ;

O construire progressivement son identité professionnelle, notamment en mobilisant des outils de développement professionnel personnel tel que le portfolio.

Les **objectifs** / **acquis d'apprentissage** spécifiques de l'UE, sanctionnés par l'évaluation, sont :

L'étudiant.e sera capable :

- De récolter et analyser des données lors de divers tests
- De compléter de façon précise son carnet
- D'atteindre un seuil minimum aux différentes évaluations physiques
- Maîtriser les bases de la préparation physique

Contenu de l'activité

- Le cours donnera la possibilité aux étudiants d'entrainer leurs performances physiques (endurance, force, vitesse, souplesse, agilité) nécessaire aux activités sportives. Durant les séances, les étudiants récolteront des données personnelles et les analyseront. L'objectif final est de visualiser leurs progrès et être capable de concevoir une programmation spécifique à leurs besoins.
- Familiarisation des paramètres de la condition physique selon 3 volets :
  Volet musculaire (force, vitesse, endurance, puissance)
  Volet cardio-vasculaire (endurance de base, extensive, intensive, VMA)
  Volet préventif (souplesse, équilibre, coordination, postures, proprioception)
- Utilisation de méthodes, d'outils et de matériel didactiques

Contenus minimaux envisagés au niveau de l'UE (aspects a minima abordés en lien avec les Référentiels)

- Identifier les apports récents de la recherche scientifique (disciplinaire, pédagogique et didactique)
- Déployer la didactique et les méthodes pédagogiques propres à la discipline enseignée
- Collecter, analyser et interpréter de façon critique des données pertinentes sur l'activité des apprenants pour éclairer ses stratégies d'enseignement

Supports didactiques obligatoires

O Syllabus de cours ● E-Learning ● Documents de travail O Portefeuille de lectures
O Dias de projection O Ouvrage de référence O Autres : (…)

Sources bibliographiques principales

- REISS D. PREVOST P., La nouvelle bible de la préparation physique, Amphora, 2020
- BROUSSAL A., BOLLIET O., La préparation physique moderne, 4trainer numérique, 2022
- THEISEN D., FRISH A, CROISIER J-L, SEIL A., Composantes intrinsèques et extrinsèques en prévention des troubles musculo-squelettiques chez le sportif, entretiens de médecine physique et de réadaptation, 2013
- DELAVIER F., Guide des mouvements de musculation, Vigot, 2012

Méthodes d'enseignement-apprentissage

● Cours ex-cathedra O Activités en laboratoire ● Exercices, applications, travaux pratiques
O Exposé par l'étudiant.e O Résolutions de problèmes O Enseignement mutuel (par les pairs)
● Travaux en autonomie ● Ateliers, travaux de groupes ● Observations de pratiques / de terrain
O Classe inversée O Projet sur le terrain O Séminaires, excursions, visites
O Autre : (…)

Le calendrier et les méthodes de formation pourront faire l'objet d'adaptations selon la concrétisation et les besoins des phases d'apprentissages.

Modalités d'évaluation de l'Unité d'enseignement

La note finale de l'UE est décidée par le formateur titulaire ou par une Commission formée par les professeurs de l'UE elle-même, conformément aux dispositions précisées dans le *Règlement Général des Études et des Jurys* de la HECh.

Unité d'enseignement concernée	Quadrimestre 1			Quadrimestre 2			Seconde session		
	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral
CP-2	…	…	…	50 %	…	50 %	50 %	…	50 %

Détails modalités / Précisions éventuelles :

Le TA est constitué de la participation aux cours et de la constitution d'un dossier individuel reprenant la description des séances et de leur analyse personnelle de leur condition physique. L'examen oral consistera à la défense de ce dossier.

En cas de « Travail annuel » non améliorable entre les sessions d'examens, la mention « *Report* » indique que la note de Travail annuel précédemment obtenue est reportée telle quelle. Dans le cas contraire, l'amélioration de la note de Travail annuel fait l'objet d'un contrat écrit entre l'étudiant.e et l'enseignant.e.

Langue d'évaluation : ● Français ○ Autre (…)

Remarques éventuelles / Commentaires sur le déroulement de l'UE

(néant)

(Retour à la grille de formation)

Haute École Charlemagne - Département pédagogique		Domaine : Sciences de l'éducation et Enseignement	
En codiplômation avec l'Université de Liège		Secteur : Sciences humaines et sociales	Niveau du cycle : 1 (Bachelier)
Campus de formation : Liège - Rivageois		Cadre européen de certification : niveau 7	
Master en Enseignement : Section 3 - **Éducation physique et à la Santé**			
Bloc d'études : **Bac 2**		**U.E. : Physiologie**	
Alias : Physio-2	Crédit(s) : 2 ECTS	Acronyme info : PLEP3218	Période : Quadrimestre 2
Cours : obligatoire		Cette UE est corequise à une ou plusieurs autres : ● Non ○ Oui (…)	
La réussite de cette UE constitue un prérequis à l'accès à une ou plusieurs UE de la suite du cursus : ● Non ○ Oui (…)			
Le choix de cette UE est conditionné par la réussite préalable d'une ou plusieurs UE : ● Non ○ Oui (…)			
Langue d'enseignement : ● Français ○ Autre (…)		Nombre d'heures présentielles : 20 h	
		Enseignant.e-référent.e d'UE : Olivier Hennen (olivier.hennen@hech.be)	

Contribution de l'UE au Profil d'enseignement

La/les **compétence(s)** suivante(s) du Référentiel sera/seront prioritairement mobilisée(s) :

O Les compétences de l'acteur institutionnel, social et culturel :

○ agir comme acteur social et culturel au sein de l'école et de la société, y compris dans leur transformation, intégrer la diversité et développer des pratiques citoyennes pour plus de cohésion sociale ;

○ comprendre les enjeux éthiques et respecter les cadres déontologiques et réglementaires de la profession dans uneperspective démocratique et de responsabilité ;

○ analyser l'environnement organisationnel et institutionnel du système éducatif et agir en son sein notamment en interagissant avec les collègues, les parents, la direction et d'autres acteurs afin de :

- ▫ s'inscrire dans la démarche de pilotage de l'école et de participer aux démarches d'amélioration du système éducatif de la Communauté française ;
- ▫ faire de l'école un lieu où les élèves apprennent, se développent et se forment dans un climat positif, et non un lieu de sélection.

○ maîtriser sa situation administrative et le suivi de son dossier administratif personnel.

O Les compétences de l'acteur d'une organisation apprenante dans une dynamique collective :

○ s'investir dans le travail collaboratif au sein d'une équipe éducative afin d'en augmenter le professionnalisme et l'expertise par la mobilisation de l'intelligence collective, notamment au cours de concertations ;

○ identifier ses besoins de formation individuelle et participer à l'identification des besoins de formation de l'équipe pédagogique ;

○ contribuer à la diffusion, au sein de l'équipe éducative, des acquis liés aux formations continues suivies ou des capacités développées par celles-ci ou par l'expérience.

Les compétences de l'organisateur et accompagnateur d'apprentissages dans une dynamique évolutive :

● maitriser les contenus disciplinaires, leurs fondements épistémologiques, leur évolution scientifique et technologique, leur didactique et la méthodologie de leur enseignement ;

● maitriser les savoirs relatifs aux processus d'apprentissage, aux recherches sur les différents modèles et théories de l'enseignement ;

○ maitriser la langue française écrite et orale de manière approfondie pour enseigner et communiquer de manière adéquate dans les divers contextes et les différentes disciplines liés à la profession ;

○ prendre en compte et développer les dimensions langagières des apprentissages et enseignements, en étant attentif à la langue de scolarisation ou langue d'apprentissage et conscient du caractère socialement et culturellement inégal de la familiarisation à celle-ci ;

○ agir comme pédagogue au sein de la classe et au sein de l'établissement scolaire dans une perspective collective, notamment à travers :

- ▫ la conception et la mise en œuvre d'une démarche d'enseignement et d'apprentissage, comprenant des pratiques variées de nature à renforcer la motivation et la promotion de la confiance en soi des élèves et à développer leur créativité et leur esprit d'initiative et de coopération ;
- ▫ la conception, le choix et l'utilisation de supports didactiques, de manuels, de logiciels scolaires et d'autres outils pédagogiques ;
- ▫ la construction et l'utilisation de supports d'observation et d'évaluation, cette dernière étant spécifiquement à visée compréhensive et formative, favorisant la responsabilisation et la participation de l'élève dans ses apprentissages ;
- ▫ la conception et la mise en œuvre de pratiques de différenciation pédagogique, d'accompagnement personnalisé des élèves tenant compte de leurs acquis antérieurs, de leur profil d'apprenant et, s'il échet, de leurs besoins spécifiques et reposant notamment sur le co-enseignement ou la co-intervention pédagogique ;
- ▫ la mise en place d'activités d'apprentissage interdisciplinaires ;

○ maîtriser l'intégration des technologies numériques dans ses pratiques pédagogiques ;

○ prendre en compte l'éducation aux médias, l'EVRAS ainsi que le genre de manière transversale ;

○ créer un cadre relationnel bienveillant pour faciliter la communication avec les élèves, leur entourage notamment familial, ainsi qu'avec les collègues ;

○ gérer le groupe-classe en situation éducative et pédagogique de manière stimulante, structurante et sécurisante.

Les compétences du praticien réflexif :

● lire de manière critique les résultats de recherches scientifiques en éducation et en didactique et s'en inspirer pour son action d'enseignement ainsi que s'appuyer sur diverses disciplines des sciences humaines pour analyser et agir en situation professionnelle ;

○ mener, individuellement et avec ses pairs, une observation et une analyse critique et rigoureuse de ses propres pratiques et de leur impact sur les élèves afin de réguler son enseignement et d'en faire évoluer les stratégies et conditions de mise en œuvre dans une perspective d'efficacité et d'équité ;

○ construire progressivement son identité professionnelle, notamment en mobilisant des outils de développement professionnel personnel tel que le portfolio.

Les **objectifs** / **acquis d'apprentissage** spécifiques de l'UE, sanctionnés par l'évaluation, sont :

Au terme du cours l'étudiant sera capable de :
- Situer anatomiquement et histologiquement tous les constituants du système nerveux et d'en expliquer précisément le fonctionnement.
- Description et utilisation chronologique des différents éléments du système nerveux nécessaire à la réalisation de gestes complexes.
- Comprendre les différentes pathologies neurologiques affectant l'appareil locomoteur.
- Situer anatomiquement et histologiquement tous les constituants du système endocrinien et d'en expliquer précisément le fonctionnement.
- Faire le lien avec l'activité physique et la régulation hormonale.

Contenu de l'activité

A travers des exposés théoriques illustrés par des vidéos et différents schémas, et à l'aide de documents de références (notes de cours, livres, …) l'étudiant constituera sa propre synthèse.
La compréhension du fonctionnement du cerveau et des différents mécanismes de mémorisations seront mis en œuvre afin que l'étudiant puisse développer ses propres aptitudes de mémorisations et de compréhension.

Contenus minimaux envisagés au niveau de l'UE (aspects a minima abordés en lien avec les Référentiels)

GSS1, 2.

Supports didactiques obligatoires

○ Syllabus de cours ○ E-Learning ● Documents de travail ○ Portefeuille de lectures
○ Dias de projection ● Ouvrage de référence ● Autres : Utilisation de capsules vidéo

Sources bibliographiques principales

Principes d'anatomie et de physiologie : Marieb
Physiologie de l'exercice physique : Wilmore et Costil
L'enfant et le sport : Thiebauld et Sprumont
Bases neurophysiologiques du mouvement : Latash ; éd De Boeck.
Revues : Sciences et vie, Bodytalk, La recherche, le magazine des sciences.
Vidéos fournies durant le cours

Méthodes d'enseignement-apprentissage

● Cours ex-cathedra ○ Activités en laboratoire ○ Exercices, applications, travaux pratiques
○ Exposé par l'étudiant.e ○ Résolutions de problèmes ● Enseignement mutuel (par les pairs)
○ Travaux en autonomie ○ Ateliers, travaux de groupes ○ Observations de pratiques / de terrain
○ Classe inversée ○ Projet sur le terrain ○ Séminaires, excursions, visites
○ Autre : (…)

Le calendrier et les méthodes de formation pourront faire l'objet d'adaptations selon la concrétisation et les besoins des phases d'apprentissages.

Modalités d'évaluation de l'Unité d'enseignement

La note finale de l'UE est décidée par le formateur titulaire ou par une Commission formée par les professeurs de l'UE elle-même, conformément aux dispositions précisées dans le *Règlement Général des Études et des Jurys* de la HECh.

Unité d'enseignement concernée	Quadrimestre 1			Quadrimestre 2			Seconde session		
	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral
Physio-2	…	…	…	…	…	100 %	…	…	100 %

Détails modalités / Précisions éventuelles :

(néant)

En cas de « Travail annuel » non améliorable entre les sessions d'examens, la mention « *Report* » indique que la note de Travail annuel précédemment obtenue est reportée telle quelle. Dans le cas contraire, l'amélioration de la note de Travail annuel fait l'objet d'un contrat écrit entre l'étudiant.e et l'enseignant.e.

Langue d'évaluation : ● Français ○ Autre (…)

Remarques éventuelles / Commentaires sur le déroulement de l'UE

(néant)

(Retour à la grille de formation)

Haute École Charlemagne - Département pédagogique		Domaine : Sciences de l'éducation et Enseignement	
En codiplômation avec l'Université de Liège		Secteur : Sciences humaines et sociales	Niveau du cycle : 1 (Bachelier)
Campus de formation : Liège - Rivageois		Cadre européen de certification : niveau 7	
Master en Enseignement : Section 3 - **Éducation physique et à la Santé**			
Bloc d'études : **Bac 2**		U.E. : **Psychomotricité**	
Alias : PMot-2	Crédit(s) : 2 ECTS	Acronyme info : PLEP3219	Période : Quadrimestre 2
Cours : obligatoire		Cette UE est corequise à une ou plusieurs autres : ● Non ○ Oui (…)	
La réussite de cette UE constitue un prérequis à l'accès à une ou plusieurs UE de la suite du cursus : ● Non ○ Oui (…)			
Le choix de cette UE est conditionné par la réussite préalable d'une ou plusieurs UE : ● Non ○ Oui (…)			
Langue d'enseignement : ● Français ○ Autre (…)		Nombre d'heures présentielles : 24 h	
		Enseignant.e-référent.e d'UE : Marc Francotte (marc.francotte@hech.be)	

Contribution de l'UE au Profil d'enseignement

La/les **compétence(s)** suivante(s) du Référentiel sera/seront prioritairement mobilisée(s) :

O Les compétences de l'acteur institutionnel, social et culturel :

○ agir comme acteur social et culturel au sein de l'école et de la société, y compris dans leur transformation, intégrer la diversité et développer des pratiques citoyennes pour plus de cohésion sociale ;

○ comprendre les enjeux éthiques et respecter les cadres déontologiques et réglementaires de la profession dans uneperspective démocratique et de responsabilité ;

○ analyser l'environnement organisationnel et institutionnel du système éducatif et agir en son sein notamment en interagissant avec les collègues, les parents, la direction et d'autres acteurs afin de :

- ▫ s'inscrire dans la démarche de pilotage de l'école et de participer aux démarches d'amélioration du système éducatif de la Communauté française ;
- ▫ faire de l'école un lieu où les élèves apprennent, se développent et se forment dans un climat positif, et non un lieu de sélection.

○ maîtriser sa situation administrative et le suivi de son dossier administratif personnel.

O Les compétences de l'acteur d'une organisation apprenante dans une dynamique collective :

○ s'investir dans le travail collaboratif au sein d'une équipe éducative afin d'en augmenter le professionnalisme et l'expertise par la mobilisation de l'intelligence collective, notamment au cours de concertations ;

○ identifier ses besoins de formation individuelle et participer à l'identification des besoins de formation de l'équipe pédagogique ;

○ contribuer à la diffusion, au sein de l'équipe éducative, des acquis liés aux formations continues suivies ou des capacités développées par celles-ci ou par l'expérience.

Les compétences de l'organisateur et accompagnateur d'apprentissages dans une dynamique évolutive :

● maitriser les contenus disciplinaires, leurs fondements épistémologiques, leur évolution scientifique et technologique, leur didactique et la méthodologie de leur enseignement ;

○ maitriser les savoirs relatifs aux processus d'apprentissage, aux recherches sur les différents modèles et théories de l'enseignement ;

○ maitriser la langue française écrite et orale de manière approfondie pour enseigner et communiquer de manière adéquate dans les divers contextes et les différentes disciplines liés à la profession ;

● prendre en compte et développer les dimensions langagières des apprentissages et enseignements, en étant attentif à la langue de scolarisation ou langue d'apprentissage et conscient du caractère socialement et culturellement inégal de la familiarisation à celle-ci ;

○ agir comme pédagogue au sein de la classe et au sein de l'établissement scolaire dans une perspective collective, notamment à travers :

- ▫ la conception et la mise en œuvre d'une démarche d'enseignement et d'apprentissage, comprenant des pratiques variées de nature à renforcer la motivation et la promotion de la confiance en soi des élèves et à développer leur créativité et leur esprit d'initiative et de coopération ;
- ▫ la conception, le choix et l'utilisation de supports didactiques, de manuels, de logiciels scolaires et d'autres outils pédagogiques ;
- ▫ la construction et l'utilisation de supports d'observation et d'évaluation, cette dernière étant spécifiquement à visée compréhensive et formative, favorisant la responsabilisation et la participation de l'élève dans ses apprentissages ;
- ▫ la conception et la mise en œuvre de pratiques de différenciation pédagogique, d'accompagnement personnalisé des élèves tenant compte de leurs acquis antérieurs, de leur profil d'apprenant et, s'il échet, de leurs besoins spécifiques et reposant notamment sur le co-enseignement ou la co-intervention pédagogique ;
- ▫ la mise en place d'activités d'apprentissage interdisciplinaires ;

○ maîtriser l'intégration des technologies numériques dans ses pratiques pédagogiques ;

○ prendre en compte l'éducation aux médias, l'EVRAS ainsi que le genre de manière transversale ;

○ créer un cadre relationnel bienveillant pour faciliter la communication avec les élèves, leur entourage notamment familial, ainsi qu'avec les collègues ;

○ gérer le groupe-classe en situation éducative et pédagogique de manière stimulante, structurante et sécurisante.

O Les compétences du praticien réflexif :

- lire de manière critique les résultats de recherches scientifiques en éducation et en didactique et s'en inspirer pour son action d'enseignement ainsi que s'appuyer sur diverses disciplines des sciences humaines pour analyser et agir en situation professionnelle ;
- mener, individuellement et avec ses pairs, une observation et une analyse critique et rigoureuse de ses propres pratiques et de leur impact sur les élèves afin de réguler son enseignement et d'en faire évoluer les stratégies et conditions de mise en œuvre dans une perspective d'efficacité et d'équité ;
- construire progressivement son identité professionnelle, notamment en mobilisant des outils de développement professionnel personnel tel que le portfolio.

Les **objectifs** / **acquis d'apprentissage** spécifiques de l'UE, sanctionnés par l'évaluation, sont :

Au terme de l'UE, l'étudiant sera capable de :

Restituer les notions théoriques relatives aux contenus suivants :

- Différents courants de la psychomotricité
- Éducation perceptivo-motrice : définition et contenu du programme
- Éducation perceptivo-motrice : approche pédagogique du contenu
- Mouvements fondamentaux de base et séquence de développement
- Développement des aptitudes perceptives
- Évaluation perceptivo-motrice
- Développement de la structuration spatiale

Il sera également capable d'illustrer ou d'expliciter ces différentes notions théoriques par des exemples de terrain pratiques et concrets.

Contenu de l'activité

Le cours de psychomotricité de deuxième année vise à développer chez l'étudiant un certain nombre de connaissances théoriques relatives au domaine du développement perceptivo-moteur du jeune enfant.

Ces bases théoriques seront toujours illustrées et explicitées par des exemples de terrain concrets visant à rendre celles-ci plus compréhensibles aux yeux des étudiants.

Cet aller-retour constant entre la théorie et la pratique constitue en effet une condition sine qua non si on veut développer chez les étudiants une compréhension réelle de ce qu'est la psychomotricité.

Les activités « théoriques » en classe alterneront ainsi avec des activités pratiques en salle de sport visant à illustrer ou à expliciter ces premières.

L'objectif de ce cours est de donner à l'étudiant les bases théoriques suffisantes lui permettant de concevoir de manière efficace des activités de terrain adaptées aux différents types de public rencontrés lors des cours de psychomotricité qu'il encadrera durant sa carrière de professeur d'éducation physique.

Contenus minimaux envisagés au niveau de l'UE (aspects a minima abordés en lien avec les Référentiels)

- maîtrise des contenus d'apprentissage visés par les référentiels d'application dans le ou les niveaux d'enseignement concernés et capacité d'adaptation à l'évolution de ces référentiels

- articulation théorie - pratique à travers l'observation, la mise en œuvre d'actions éducatives

Supports didactiques obligatoires

● Syllabus de cours ○ E-Learning ○ Documents de travail ○ Portefeuille de lectures
○ Dias de projection ○ Ouvrage de référence ● Autres : Compléments oraux et écrits au syllabus de cours

Sources bibliographiques principales

Francotte M. (1999) Eduquer par le mouvement - Pour une éducation Physique de trois à huit ans. Ed. De Boeck – Outils pour enseigner.

Méthodes d'enseignement-apprentissage

● Cours ex-cathedra
○ Exposé par l'étudiant.e
○ Travaux en autonomie
○ Classe inversée
○ Autre : (…)
○ Activités en laboratoire
○ Résolutions de problèmes
● Ateliers, travaux de groupes
○ Projet sur le terrain
● Exercices, applications, travaux pratiques
○ Enseignement mutuel (par les pairs)
○ Observations de pratiques / de terrain
○ Séminaires, excursions, visites

Le calendrier et les méthodes de formation pourront faire l'objet d'adaptations selon la concrétisation et les besoins des phases d'apprentissages.

Modalités d'évaluation de l'Unité d'enseignement

La note finale de l'UE est décidée par le formateur titulaire ou par une Commission formée par les professeurs de l'UE elle-même, conformément aux dispositions précisées dans le *Règlement Général des Études et des Jurys* de la HECh.

Unité d'enseignement concernée	Quadrimestre 1			Quadrimestre 2			Seconde session		
	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral
PMot-2	…	…	…	20 %	80 %	…	20 %	80 %	…

Détails modalités / Précisions éventuelles :

Néant

En cas de « Travail annuel » non améliorable entre les sessions d'examens, la mention « *Report* » indique que la note de Travail annuel précédemment obtenue est reportée telle quelle. Dans le cas contraire, l'amélioration de la note de Travail annuel fait l'objet d'un contrat écrit entre l'étudiant.e et l'enseignant.e.

Langue d'évaluation : ● Français ○ Autre (…)

Remarques éventuelles / Commentaires sur le déroulement de l'UE

Néant

(Retour à la grille de formation)

Haute École Charlemagne - Département pédagogique		Domaine : Sciences de l'éducation et Enseignement	
En codiplômation avec l'Université de Liège		Secteur : Sciences humaines et sociales	Niveau du cycle : 1 (Bachelier)
Campus de formation : Liège - Rivageois		Cadre européen de certification : niveau 7	
Master en Enseignement : Section 3 - **Éducation physique et à la Santé**			
Bloc d'études : **Bac 3**		U.E. : Différenciation et Orthopédagogie	
Alias : DiffOrtho	Crédit(s) : 4 ECTS	Acronyme info : PLEP3301	Période : UE annuelle (Q1+Q2)
Cours : obligatoire		Cette UE est corequise à une ou plusieurs autres : ○ Non ● Oui (UE EnsPS)	
La réussite de cette UE constitue un prérequis à l'accès à une ou plusieurs UE de la suite du cursus : ● Non ○ Oui (…)			
Le choix de cette UE est conditionné par la réussite préalable d'une ou plusieurs UE : ● Non ○ Oui (…)			
Langue d'enseignement : ● Français ○ Autre (…)		Nombre d'heures présentielles : 40 h	
		Enseignant.e-référent.e d'UE : Michel Horin (michel.horin@hech.be)	

Structure de l'Unité d'enseignement

L'UE se compose des activités d'apprentissage (AA) suivantes :

- Activité 1 : Différenciation des apprentissages, diagnostic et remédiation des difficultés d'apprentissage
- Activité 2 : Troubles de l'apprentissage et du développement, dispositifs inclusifs et orthopédagogie

Contribution de l'UE au Profil d'enseignement

La/les **compétence(s)** suivante(s) du Référentiel sera/seront prioritairement mobilisée(s) :

O Les compétences de l'acteur institutionnel, social et culturel :

○ agir comme acteur social et culturel au sein de l'école et de la société, y compris dans leur transformation, intégrer la diversité et développer des pratiques citoyennes pour plus de cohésion sociale ;

○ comprendre les enjeux éthiques et respecter les cadres déontologiques et réglementaires de la profession dans uneperspective démocratique et de responsabilité ;

○ analyser l'environnement organisationnel et institutionnel du système éducatif et agir en son sein notamment en interagissant avec les collègues, les parents, la direction et d'autres acteurs afin de :

- ▫ s'inscrire dans la démarche de pilotage de l'école et de participer aux démarches d'amélioration du système éducatif de la Communauté française ;
- ▫ faire de l'école un lieu où les élèves apprennent, se développent et se forment dans un climat positif, et non un lieu de sélection.

○ maîtriser sa situation administrative et le suivi de son dossier administratif personnel.

O Les compétences de l'acteur d'une organisation apprenante dans une dynamique collective :

○ s'investir dans le travail collaboratif au sein d'une équipe éducative afin d'en augmenter le professionnalisme et l'expertise par la mobilisation de l'intelligence collective, notamment au cours de concertations ;

○ identifier ses besoins de formation individuelle et participer à l'identification des besoins de formation de l'équipe pédagogique ;

○ contribuer à la diffusion, au sein de l'équipe éducative, des acquis liés aux formations continues suivies ou des capacités développées par celles-ci ou par l'expérience.

Les compétences de l'organisateur et accompagnateur d'apprentissages dans une dynamique évolutive :

○ maitriser les contenus disciplinaires, leurs fondements épistémologiques, leur évolution scientifique et technologique, leur didactique et la méthodologie de leur enseignement ;

○ maitriser les savoirs relatifs aux processus d'apprentissage, aux recherches sur les différents modèles et théories de l'enseignement ;

○ maitriser la langue française écrite et orale de manière approfondie pour enseigner et communiquer de manière adéquate dans les divers contextes et les différentes disciplines liés à la profession ;

○ prendre en compte et développer les dimensions langagières des apprentissages et enseignements, en étant attentif à la langue de scolarisation ou langue d'apprentissage et conscient du caractère socialement et culturellement inégal de la familiarisation à celle-ci ;

● agir comme pédagogue au sein de la classe et au sein de l'établissement scolaire dans une perspective collective, notamment à travers :

- ▫ la conception et la mise en œuvre d'une démarche d'enseignement et d'apprentissage, comprenant des pratiques variées de nature à renforcer la motivation et la promotion de la confiance en soi des élèves et à développer leur créativité et leur esprit d'initiative et de coopération ;
- ▫ la conception, le choix et l'utilisation de supports didactiques, de manuels, de logiciels scolaires et d'autres outils pédagogiques ;
- ▪ la construction et l'utilisation de supports d'observation et d'évaluation, cette dernière étant spécifiquement à visée compréhensive et formative, favorisant la responsabilisation et la participation de l'élève dans ses apprentissages ;
- ▪ la conception et la mise en œuvre de pratiques de différenciation pédagogique, d'accompagnement personnalisé des élèves tenant compte de leurs acquis antérieurs, de leur profil d'apprenant et, s'il échet, de leurs besoins spécifiques et reposant notamment sur le co-enseignement ou la co-intervention pédagogique ;

- la mise en place d'activités d'apprentissage interdisciplinaires ;

o maîtriser l'intégration des technologies numériques dans ses pratiques pédagogiques ;
o prendre en compte l'éducation aux médias, l'EVRAS ainsi que le genre de manière transversale ;
o créer un cadre relationnel bienveillant pour faciliter la communication avec les élèves, leur entourage notamment familial, ainsi qu'avec les collègues ;
o gérer le groupe-classe en situation éducative et pédagogique de manière stimulante, structurante et sécurisante.

O Les compétences du praticien réflexif :

o lire de manière critique les résultats de recherches scientifiques en éducation et en didactique et s'en inspirer pour son action d'enseignement ainsi que s'appuyer sur diverses disciplines des sciences humaines pour analyser et agir en situation professionnelle ;
o mener, individuellement et avec ses pairs, une observation et une analyse critique et rigoureuse de ses propres pratiques et de leur impact sur les élèves afin de réguler son enseignement et d'en faire évoluer les stratégies et conditions de mise en œuvre dans une perspective d'efficacité et d'équité ;
o construire progressivement son identité professionnelle, notamment en mobilisant des outils de développement professionnel personnel tel que le portfolio.

Les **objectifs** / **acquis d'apprentissage** spécifiques de l'UE, sanctionnés par l'évaluation, sont :

Au terme du cours défini en deux approches, l'étudiant(e) devrait être capable de : - Maitriser, par une argumentation orale et écrite le concept de différenciation des apprentissages. - Construire, analyser et évaluer des dispositifs de différenciation des apprentissages en relation avec les caractéristiques des élèves des différents niveaux d'enseignement. - Comprendre les prescrits légaux afin d'appliquer les directives données pour une action pédagogique plus efficace. - Identifier et comprendre la structure et les caractéristiques de l'enseignement spécialisé. - Faire la distinction entre les différentes formes d'enseignement afin d'adapter les méthodologies à utiliser au public cible. - Comprendre les caractéristiques des élèves qui fréquentent l'enseignement spécialisé. - Identifier et acquérir les comportements, méthodologies, démarches qui favorisent la gestion d'un groupe classe dans le cadre des pratiques d'enseignement – apprentissage. - Développer des comportements qui visent la prévention des problèmes de discipline. - Analyser des situations d'enseignement-apprentissage afin de réguler les règles et éventuelles sanctions pour répondre adéquatement aux situations rencontrées. - Maitriser, par une argumentation orale et écrite le concept de troubles de l'apprentissage et du développement, de déficience (physique et intellectuelle), de différenciation des apprentissages dans l'enseignement spécialisé, d'inclusion. - Construire, analyser et évaluer des dispositifs de différenciation des apprentissages en relation avec les caractéristiques des élèves. Comprendre les caractéristiques des élèves qui fréquentent l'enseignement spécialisé. - Identifier et d'acquérir les comportements, méthodologies, démarches qui favorisent la gestion d'un groupe classe dans le cadre des pratiques d'enseignement – apprentissage (en lien avec les stages et les AFP.

<u>Contenus minimaux envisagés au niveau de l'UE</u> (aspects a minima abordés en lien avec les Référentiels)

Prise en compte des différences en matière d'apprentissage.
Transposition sur le plan de la construction et l'exploitation d'outils d'intervention en milieu scolaire ordinaire et spécialisé.
En lien avec le référentiel de compétences en EPS, construire, entre autres, des préparations de leçon intégrant les nouveaux indicateurs de contenus, d'attendus et d'évaluation ainsi que les visées d'apprentissage selon les trois champs de compétence.

- Articulation théorie-pratique à travers l'observation, la mise en œuvre d'actions éducatives sous, par exemple, la forme de projet (tel le projet « inclusion » dans le cadre des AFP) et leur régulation dans le cadre de situations professionnelles variées et supervisées.
- Formation didactique et pédagogique
- Méthodologies d'enseignement, y compris la prise en compte des différences en matière d'apprentissage
- Processus d'apprentissage
- Approche évolutive et accompagnement personnalisé.
- Diagnostic et remédiation des difficultés d'apprentissage.
- Dispositifs inclusifs et orthopédagogie.

<u>Modalités d'évaluation intégrée de l'Unité d'enseignement</u>

La note finale de cette UE est décidée par une Commission formée par les professeurs de l'UE elle-même, conformément aux dispositions précisées dans le *Règlement Général des Études et des Jurys* de la HECh.

Unité d'enseignement concernée	Quadrimestre 1			Quadrimestre 2			Seconde session		
	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral
DiffOrtho	30 %	…	…	(30 %)	…	70 %	…	…	100 %

Détails modalités / Précisions éventuelles :

Néant

En cas de « Travail annuel » non améliorable entre les sessions d'examens, la mention « *Report* » indique que la note de Travail annuel précédemment obtenue est reportée telle quelle. Dans le cas contraire, l'amélioration de la note de Travail annuel fait l'objet d'un contrat écrit entre l'étudiant.e et l'enseignant.e.

Le **critère de réussite de l'UE** correspond à l'obtention d'une note globale et intégrée de minimum 10/20 à l'ensemble de l'Unité.

Master en Enseignement : Section 3 - **Éducation physique et à la Santé**		
Bloc d'études : **Bac 3**	U.E. : Différenciation et Orthopédagogie	
Alias : DiffOrtho	Langue d'enseignement : ● Français ○ Autre (…)	Période : Quadrimestre 1
Nbre d'heures présentielles : 20 h	A.A. : Différenciation des apprentissages, diagnostic et remédiation des difficultés d'apprentissage	

Contenu de l'Activité d'apprentissage

- L'orthopédagogie.
- La différenciation des apprentissages, tant dans l'enseignement ordinaire que dans l'enseignement spécialisé.
- Prescrits légaux relatifs à l'enseignement spécialisé, y compris le PIA.
- La prise en charge spécifique liée à l'éducation physique dans l'enseignement spécialisé.
- Diagnostic - remédiations
- L'inclusion
- La gestion des groupes et la psychologie des apprentissages dans l'enseignement spécialisé.
- Etudes d'outils pédagogiques tels que le pictogramme.

Acquis d'apprentissage spécifiques / Objectifs

Maitriser, par une argumentation orale et écrite le concept de différenciation des apprentissages. - Construire, analyser et évaluer des dispositifs de différenciation des apprentissages en relation avec les caractéristiques des élèves des différents niveaux d'enseignement. - Comprendre les prescrits légaux afin d'appliquer les directives données pour une action pédagogique plus efficace. - Identifier et comprendre la structure et les caractéristiques de l'enseignement spécialisé. - Faire la distinction entre les différentes formes d'enseignement afin d'adapter les méthodologies à utiliser au public cible. - Comprendre les caractéristiques des élèves qui fréquentent l'enseignement spécialisé. - Identifier et d'acquérir les comportements, méthodologies, démarches qui favorisent la gestion d'un groupe classe dans le cadre des pratiques d'enseignement – apprentissage. - Développer des comportements qui visent la prévention des problèmes de discipline. - Analyser des situations d'enseignement-apprentissage afin de réguler les règles et éventuelles sanctions pour répondre adéquatement aux situations rencontrées.

Supports didactiques obligatoires

● Syllabus de cours ○ E-Learning ● Documents de travail ● Portefeuille de lectures
● Dias de projection ○ Ouvrage de référence ○ Autres : (…)

Sources bibliographiques principales

Prescrits légaux – Publication WBE
Dalla Piazza, S. & Dan B., 2001 – Handicaps et Déficiences de l'enfant- Ed de Boeck
Le Heuzey, MF. 2003 – L'enfant hyperactif -Ed Odile Jacob

Méthodes d'enseignement-apprentissage

● Cours ex-cathedra ○ Activités en laboratoire ○ Exercices, applications, travaux pratiques
○ Exposé par l'étudiant.e ○ Résolutions de problèmes ○ Enseignement mutuel (par les pairs)
○ Travaux en autonomie ● Ateliers, travaux de groupes ○ Observations de pratiques / de terrain
○ Classe inversée ● Projet sur le terrain ○ Séminaires, excursions, visites
○ Autre : (…)

Le calendrier et les méthodes de formation pourront faire l'objet d'adaptations selon la concrétisation et les besoins des phases d'apprentissages.

Modalités d'évaluation de l'Activité d'apprentissage

La note finale de cette UE est décidée par une Commission formée par les professeurs de l'UE elle-même, conformément aux dispositions précisées dans le *Règlement Général des Études et des Jurys* de la HECh.

Les modalités d'évaluation de l'Unité sont exposées ci-dessus, au niveau de la description générale de l'UE. Étant intégrée, pour les différentes activités qui la composent, cette évaluation est par nature indivisible.

Langue d'évaluation : ● Français ○ Autre (…)

<u>Remarques éventuelles / Commentaires sur le déroulement de l'activité</u>

Néant

(Retour à la grille de formation)

Master en Enseignement : Section 3 - **Éducation physique et à la Santé**		
Bloc d'études : **Bac 3**	U.E. : Différenciation et Orthopédagogie	
Alias : DiffOrtho	Langue d'enseignement : ● Français ○ Autre (…)	Période : Quadrimestre 2
Nbre d'heures présentielles : 20 h	A.A. : Troubles de l'apprentissage et du développement, dispositifs inclusifs et orthopédagogie	

Contenu de l'Activité d'apprentissage

L'enseignement inclusif - Approche et présentation de différents troubles et déficiences : L'autisme, la déficience mentale, la dyspraxie, les troubles instrumentaux, le déficit de l'attention, l'enfant hyperactif, l'infirmité motrice cérébrale…
Transposition didactique et exploitation en classe sur base du stage réalisé dans l'enseignement spécialisé (au Q2).

Acquis d'apprentissage spécifiques / Objectifs

Maitriser, par une argumentation orale et écrite le concept de troubles de l'apprentissage et du développement, de déficience (physique et intellectuelle), de différenciation des apprentissages dans l'enseignement spécialisé, d'inclusion. - Construire, analyser et évaluer des dispositifs de différenciation des apprentissages en relation avec les caractéristiques des élèves. Comprendre les caractéristiques des élèves qui fréquentent l'enseignement spécialisé. - Identifier et acquérir les comportements, méthodologies, démarches qui favorisent la gestion d'un groupe classe dans le cadre des pratiques d'enseignement-apprentissage (en lien avec les stages et les AFP).

Supports didactiques obligatoires

● Syllabus de cours ○ E-Learning ○ Documents de travail ● Portefeuille de lectures
● Dias de projection ○ Ouvrage de référence ○ Autres : (…)

Sources bibliographiques principales

Prescrits légaux – Publication WBE –
Dalla Piazza, S. & Dan B., 2001 – Handicaps et Déficiences de l'enfant- Ed de Boeck
Le Heuzey, MF. 2003 – L'enfant hyperactif -Ed Odile Jacob

Méthodes d'enseignement-apprentissage

● Cours ex-cathedra ○ Activités en laboratoire ○ Exercices, applications, travaux pratiques
● Exposé par l'étudiant.e ○ Résolutions de problèmes ○ Enseignement mutuel (par les pairs)
● Travaux en autonomie ○ Ateliers, travaux de groupes ○ Observations de pratiques / de terrain
○ Classe inversée ○ Projet sur le terrain ○ Séminaires, excursions, visites
○ Autre : (…)

Le calendrier et les méthodes de formation pourront faire l'objet d'adaptations selon la concrétisation et les besoins des phases d'apprentissages.

Modalités d'évaluation de l'Activité d'apprentissage

La note finale de cette UE est décidée par une Commission formée par les professeurs de l'UE elle-même, conformément aux dispositions précisées dans le *Règlement Général des Études et des Jurys* de la HECh.

Les modalités d'évaluation de l'Unité sont exposées ci-dessus, au niveau de la description générale de l'UE. Étant intégrée, pour les différentes activités qui la composent, cette évaluation est par nature indivisible.

Langue d'évaluation : ● Français ○ Autre (…)

Remarques éventuelles / Commentaires sur le déroulement de l'activité

Néant

(Retour à la grille de formation)

Haute École Charlemagne - Département pédagogique		Domaine : Sciences de l'éducation et Enseignement	
En codiplômation avec l'Université de Liège		Secteur : Sciences humaines et sociales	Niveau du cycle : 1 (Bachelier)
Campus de formation : Liège - Rivageois		Cadre européen de certification : niveau 7	
Master en Enseignement : Section 3 - **Éducation physique et à la Santé**			
Bloc d'études : **Bac 3**		U.E. : Sports	
Alias : Sports-3	Crédit(s) : 2 ECTS	Acronyme info : PLEP3302	Période : UE annuelle (Q1+Q2)
Cours : obligatoire		Cette UE est corequise à une ou plusieurs autres : ● Non ○ Oui (…)	
La réussite de cette UE constitue un prérequis à l'accès à une ou plusieurs UE de la suite du cursus : ● Non ○ Oui (…)			
Le choix de cette UE est conditionné par la réussite préalable d'une ou plusieurs UE : ● Non ○ Oui (…)			
Langue d'enseignement : ● Français ○ Autre (…)		Nombre d'heures présentielles : 24 h	
		Enseignant.e-référent.e d'UE : Ingrid Thomas (ingrid.thomas@hech.be)	

Contribution de l'UE au Profil d'enseignement

La/les **compétence(s)** suivante(s) du Référentiel sera/seront prioritairement mobilisée(s) :

○ Les compétences de l'acteur institutionnel, social et culturel :

○ agir comme acteur social et culturel au sein de l'école et de la société, y compris dans leur transformation, intégrer la diversité et développer des pratiques citoyennes pour plus de cohésion sociale ;

○ comprendre les enjeux éthiques et respecter les cadres déontologiques et réglementaires de la profession dans uneperspective démocratique et de responsabilité ;

○ analyser l'environnement organisationnel et institutionnel du système éducatif et agir en son sein notamment en interagissant avec les collègues, les parents, la direction et d'autres acteurs afin de :

- s'inscrire dans la démarche de pilotage de l'école et de participer aux démarches d'amélioration du système éducatif de la Communauté française ;
- faire de l'école un lieu où les élèves apprennent, se développent et se forment dans un climat positif, et non un lieu de sélection.

○ maîtriser sa situation administrative et le suivi de son dossier administratif personnel.

○ Les compétences de l'acteur d'une organisation apprenante dans une dynamique collective :

○ s'investir dans le travail collaboratif au sein d'une équipe éducative afin d'en augmenter le professionnalisme et l'expertise par la mobilisation de l'intelligence collective, notamment au cours de concertations ;

○ identifier ses besoins de formation individuelle et participer à l'identification des besoins de formation de l'équipe pédagogique ;

○ contribuer à la diffusion, au sein de l'équipe éducative, des acquis liés aux formations continues suivies ou des capacités développées par celles-ci ou par l'expérience.

Les compétences de l'organisateur et accompagnateur d'apprentissages dans une dynamique évolutive :

● maitriser les contenus disciplinaires, leurs fondements épistémologiques, leur évolution scientifique et technologique, leur didactique et la méthodologie de leur enseignement ;

○ maitriser les savoirs relatifs aux processus d'apprentissage, aux recherches sur les différents modèles et théories de l'enseignement ;

○ maitriser la langue française écrite et orale de manière approfondie pour enseigner et communiquer de manière adéquate dans les divers contextes et les différentes disciplines liés à la profession ;

● prendre en compte et développer les dimensions langagières des apprentissages et enseignements, en étant attentif à la langue de scolarisation ou langue d'apprentissage et conscient du caractère socialement et culturellement inégal de la familiarisation à celle-ci ;

○ agir comme pédagogue au sein de la classe et au sein de l'établissement scolaire dans une perspective collective, notamment à travers :

- la conception et la mise en œuvre d'une démarche d'enseignement et d'apprentissage, comprenant des pratiques variées de nature à renforcer la motivation et la promotion de la confiance en soi des élèves et à développer leur créativité et leur esprit d'initiative et de coopération ;
- la conception, le choix et l'utilisation de supports didactiques, de manuels, de logiciels scolaires et d'autres outils pédagogiques ;
- la construction et l'utilisation de supports d'observation et d'évaluation, cette dernière étant spécifiquement à visée compréhensive et formative, favorisant la responsabilisation et la participation de l'élève dans ses apprentissages ;
- la conception et la mise en œuvre de pratiques de différenciation pédagogique, d'accompagnement personnalisé des élèves tenant compte de leurs acquis antérieurs, de leur profil d'apprenant et, s'il échet, de leurs besoins spécifiques et reposant notamment sur le co-enseignement ou la co-intervention pédagogique ;
- la mise en place d'activités d'apprentissage interdisciplinaires ;

○ maîtriser l'intégration des technologies numériques dans ses pratiques pédagogiques ;

○ prendre en compte l'éducation aux médias, l'EVRAS ainsi que le genre de manière transversale ;

○ créer un cadre relationnel bienveillant pour faciliter la communication avec les élèves, leur entourage notamment familial, ainsi qu'avec les collègues ;

○ gérer le groupe-classe en situation éducative et pédagogique de manière stimulante, structurante et sécurisante.

O Les compétences du praticien réflexif :
- O lire de manière critique les résultats de recherches scientifiques en éducation et en didactique et s'en inspirer pour son action d'enseignement ainsi que s'appuyer sur diverses disciplines des sciences humaines pour analyser et agir en situation professionnelle ;
- O mener, individuellement et avec ses pairs, une observation et une analyse critique et rigoureuse de ses propres pratiques et de leur impact sur les élèves afin de réguler son enseignement et d'en faire évoluer les stratégies et conditions de mise en œuvre dans une perspective d'efficacité et d'équité ;
- O construire progressivement son identité professionnelle, notamment en mobilisant des outils de développement professionnel personnel tel que le portfolio.

Les **objectifs** / **acquis d'apprentissage** spécifiques de l'UE, sanctionnés par l'évaluation, sont :

Au terme de l'UE, l'étudiant sera capable de :
- Comprendre et appliquer sur le terrain les différentes approches tactiques relatives aux différents sports collectifs repris dans le programme.
- Comprendre la notion d'invariant, de prérequis et de transfert et de l'illustrer et/ou de l'expliciter par des exemples concrets en situation de terrain.
- Construire des exercices permettant de développer les fondamentaux techniques et tactiques des sports collectifs dans l'enseignement fondamental et secondaire
- Arbitrer un match ou une situation jouée dans les différents sports collectifs repris dans le programme.

Contenu de l'activité

Dans cette UE, l'étudiant sera amené à aborder les différents aspects didactiques relatifs à l'enseignement des sports collectifs.

L'accent sera mis sur :
- La maîtrise des différentes approches tactiques relatives aux différents sports collectifs repris dans le programme
- Le développement des sports collectifs dans l'enseignement fondamental
- L'approche transversale des sports collectifs
- Les capacités d'arbitrage

L'objectif final de l'unité d'enseignement sera de donner à l'étudiant les différentes armes nécessaires qu'il sera amené à utiliser dans le cadre de sa future profession lors de l'enseignement des sports collectifs.

Contenus minimaux envisagés au niveau de l'UE (aspects a minima abordés en lien avec les Référentiels)

- Maîtriser les contenus d'apprentissage visés par les référentiels d'application dans le ou les niveaux d'enseignement concernés et capacité d'adaptation à l'évolution de ces référentiels.
- Articulation théorie-pratique à travers l'observation, la mise en œuvre d'actions éducatives et leur régulation dans le cadre de situations professionnelles variées et supervisées.

Supports didactiques obligatoires

O Syllabus de cours
O E-Learning
O Documents de travail
O Portefeuille de lectures
O Dias de projection
O Ouvrage de référence
O Autres : (…)

Sources bibliographiques principales

Bourbon B., Chabas N., Lattes M., Moronval C., Pommier G. (2021) Approche transversale des sports collectifs. Editions Revue E.P.S. – Paris.

Méthodes d'enseignement-apprentissage

O Cours ex-cathedra
O Activités en laboratoire
● Exercices, applications, travaux pratiques
O Exposé par l'étudiant.e
● Résolutions de problèmes
● Enseignement mutuel (par les pairs)
● Travaux en autonomie
● Ateliers, travaux de groupes
O Observations de pratiques / de terrain
O Classe inversée
O Projet sur le terrain
O Séminaires, excursions, visites
O Autre : (…)

Le calendrier et les méthodes de formation pourront faire l'objet d'adaptations selon la concrétisation et les besoins des phases d'apprentissages.

Modalités d'évaluation de l'Unité d'enseignement

La note finale de l'UE est décidée par le formateur titulaire ou par une Commission formée par les professeurs de l'UE elle-même, conformément aux dispositions précisées dans le *Règlement Général des Études et des Jurys* de la HECh.

Unité d'enseignement concernée	Quadrimestre 1			Quadrimestre 2			Seconde session		
	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral
Sports-3	10 %	…	…	90 %	…	…	100 %	…	…

Détails modalités / Précisions éventuelles :

Néant

En cas de « Travail annuel » non améliorable entre les sessions d'examens, la mention « *Report* » indique que la note de Travail annuel précédemment obtenue est reportée telle quelle. Dans le cas contraire, l'amélioration de la note de Travail annuel fait l'objet d'un contrat écrit entre l'étudiant.e et l'enseignant.e.

Langue d'évaluation : ● Français ○ Autre (…)

Remarques éventuelles / Commentaires sur le déroulement de l'UE

Le contenu du cours pourra éventuellement être partiellement modifié en fonction des salles de sports mise à disposition des étudiants par la Haute Ecole.

(Retour à la grille de formation)

Haute École Charlemagne - Département pédagogique		Domaine : Sciences de l'éducation et Enseignement	
En codiplômation avec l'Université de Liège		Secteur : Sciences humaines et sociales	Niveau du cycle : 1 (Bachelier)
Campus de formation : Liège - Rivageois		Cadre européen de certification : niveau 7	
Master en Enseignement : Section 3 - **Éducation physique et à la Santé**			
Bloc d'études : **Bac 3**		U.E. : Activités gymniques et rythmiques	
Alias : Gym-3	Crédit(s) : 3 ECTS	Acronyme info : PLEP3303	Période : UE annuelle (Q1+Q2)
Cours : obligatoire		Cette UE est corequise à une ou plusieurs autres : ● Non ○ Oui (…)	
La réussite de cette UE constitue un prérequis à l'accès à une ou plusieurs UE de la suite du cursus : ● Non ○ Oui (…)			
Le choix de cette UE est conditionné par la réussite préalable d'une ou plusieurs UE : ● Non ○ Oui (…)			
Langue d'enseignement : ● Français ○ Autre (…)		Nombre d'heures présentielles : 36 h	
		Enseignant.e-référent.e d'UE : Bérengère Lange (berengere.lange@hech.be)	

Contribution de l'UE au Profil d'enseignement

La/les **compétence(s)** suivante(s) du Référentiel sera/seront prioritairement mobilisée(s) :

○ Les compétences de l'acteur institutionnel, social et culturel :

○ agir comme acteur social et culturel au sein de l'école et de la société, y compris dans leur transformation, intégrer la diversité et développer des pratiques citoyennes pour plus de cohésion sociale ;

○ comprendre les enjeux éthiques et respecter les cadres déontologiques et réglementaires de la profession dans uneperspective démocratique et de responsabilité ;

○ analyser l'environnement organisationnel et institutionnel du système éducatif et agir en son sein notamment en interagissant avec les collègues, les parents, la direction et d'autres acteurs afin de :

- ▫ s'inscrire dans la démarche de pilotage de l'école et de participer aux démarches d'amélioration du système éducatif de la Communauté française ;
- ▫ faire de l'école un lieu où les élèves apprennent, se développent et se forment dans un climat positif, et non un lieu de sélection.

○ maîtriser sa situation administrative et le suivi de son dossier administratif personnel.

○ Les compétences de l'acteur d'une organisation apprenante dans une dynamique collective :

○ s'investir dans le travail collaboratif au sein d'une équipe éducative afin d'en augmenter le professionnalisme et l'expertise par la mobilisation de l'intelligence collective, notamment au cours de concertations ;

○ identifier ses besoins de formation individuelle et participer à l'identification des besoins de formation de l'équipe pédagogique ;

○ contribuer à la diffusion, au sein de l'équipe éducative, des acquis liés aux formations continues suivies ou des capacités développées par celles-ci ou par l'expérience.

Les compétences de l'organisateur et accompagnateur d'apprentissages dans une dynamique évolutive :

● maitriser les contenus disciplinaires, leurs fondements épistémologiques, leur évolution scientifique et technologique, leur didactique et la méthodologie de leur enseignement ;

○ maitriser les savoirs relatifs aux processus d'apprentissage, aux recherches sur les différents modèles et théories de l'enseignement ;

○ maitriser la langue française écrite et orale de manière approfondie pour enseigner et communiquer de manière adéquate dans les divers contextes et les différentes disciplines liés à la profession ;

● prendre en compte et développer les dimensions langagières des apprentissages et enseignements, en étant attentif à la langue de scolarisation ou langue d'apprentissage et conscient du caractère socialement et culturellement inégal de la familiarisation à celle-ci ;

● agir comme pédagogue au sein de la classe et au sein de l'établissement scolaire dans une perspective collective, notamment à travers :

- ▪ la conception et la mise en œuvre d'une démarche d'enseignement et d'apprentissage, comprenant des pratiques variées de nature à renforcer la motivation et la promotion de la confiance en soi des élèves et à développer leur créativité et leur esprit d'initiative et de coopération ;
- ▪ la conception, le choix et l'utilisation de supports didactiques, de manuels, de logiciels scolaires et d'autres outils pédagogiques ;
- ▫ la construction et l'utilisation de supports d'observation et d'évaluation, cette dernière étant spécifiquement à visée compréhensive et formative, favorisant la responsabilisation et la participation de l'élève dans ses apprentissages ;
- ▫ la conception et la mise en œuvre de pratiques de différenciation pédagogique, d'accompagnement personnalisé des élèves tenant compte de leurs acquis antérieurs, de leur profil d'apprenant et, s'il échet, de leurs besoins spécifiques et reposant notamment sur le co-enseignement ou la co-intervention pédagogique ;
- ▪ la mise en place d'activités d'apprentissage interdisciplinaires ;

○ maîtriser l'intégration des technologies numériques dans ses pratiques pédagogiques ;

○ prendre en compte l'éducation aux médias, l'EVRAS ainsi que le genre de manière transversale ;

○ créer un cadre relationnel bienveillant pour faciliter la communication avec les élèves, leur entourage notamment familial, ainsi qu'avec les collègues ;

● gérer le groupe-classe en situation éducative et pédagogique de manière stimulante, structurante et sécurisante.

- Les compétences du praticien réflexif :
  - lire de manière critique les résultats de recherches scientifiques en éducation et en didactique et s'en inspirer pour son action d'enseignement ainsi que s'appuyer sur diverses disciplines des sciences humaines pour analyser et agir en situation professionnelle ;
  - mener, individuellement et avec ses pairs, une observation et une analyse critique et rigoureuse de ses propres pratiques et de leur impact sur les élèves afin de réguler son enseignement et d'en faire évoluer les stratégies et conditions de mise en œuvre dans une perspective d'efficacité et d'équité ;
  - construire progressivement son identité professionnelle, notamment en mobilisant des outils de développement professionnel personnel tel que le portfolio.

Les **objectifs** / **acquis d'apprentissage** spécifiques de l'UE, sanctionnés par l'évaluation, sont :

Les acquis d'apprentissage sont :
-l'exécution et la maîtrise des figures de base et avancées en acrogym
-l'exécution d'un circuit jalonné d'obstacles à franchir de façon fluide et dynamique
-le développement de la culture artistique et la sensibilité de l'étudiant
-l'exécution d'une chorégraphie

L'objectif final de l'UE est de permettre aux étudiants de maîtriser, adapter et combiner les diverses techniques gymniques, acrobatiques et rythmiques en vue de concevoir et présenter un enchainement collectif harmonieux et cohérent intégrant créativité, expression et sécurité.

Contenu de l'activité

- Techniques de base et figures simples d'acrogym adaptées au niveau scolaire
- Figures plus complexes, avec envol et travail de transition gymnique
- Techniques de franchissement et parkour : équilibre, sauts, roulades, déplacements dynamiques
- Travail du placement, de la souplesse, la coordination et synchronisation lors d'activités d'expression corporelles
- L'accompagnement de l'étudiant dans l'exploration et l'appropriation des divers langages et pratiques de la danse, en les initiant à la composition chorégraphique

Contenus minimaux envisagés au niveau de l'UE (aspects a minima abordés en lien avec les Référentiels)

-maîtrise des contenus d'apprentissage visés par les référentiels d'application dans le ou les niveaux d'enseignement concernés et capacité d'adaptation à l'évolution de ces référentiels
-méthodologies d'enseignement, y compris la prise en compte des différences en matière d'apprentissage
-processus d'apprentissage
-approche évolutive et accompagnement personnalisé
-travail collaboratif

Supports didactiques obligatoires

- Syllabus de cours
- E-Learning
- Documents de travail
- Portefeuille de lectures
- Dias de projection
- Ouvrage de référence
- Autres : supports numériques

Sources bibliographiques principales

-Mauriceau, E., Simon, V., Charlier, C., Avisse, M., Lagrange, C. (2010). De l'acrosport à la gymnastique acrobatique. De l'Ecole aux associations. Editions EPS.
-Fédération française de gymnastique (2005). Acrosport-Initiation. Editions France Promo Gym.

Méthodes d'enseignement-apprentissage

- Cours ex-cathedra
- Activités en laboratoire
- Exercices, applications, travaux pratiques
- Exposé par l'étudiant.e
- Résolutions de problèmes
- Enseignement mutuel (par les pairs)
- Travaux en autonomie
- Ateliers, travaux de groupes
- Observations de pratiques / de terrain
- Classe inversée
- Projet sur le terrain
- Séminaires, excursions, visites
- Autre : (…)

Le calendrier et les méthodes de formation pourront faire l'objet d'adaptations selon la concrétisation et les besoins des phases d'apprentissages.

Modalités d'évaluation de l'Unité d'enseignement

La note finale de l'UE est décidée par le formateur titulaire ou par une Commission formée par les professeurs de l'UE elle-même, conformément aux dispositions précisées dans le *Règlement Général des Études et des Jurys* de la HECh.

Unité d'enseignement concernée	Quadrimestre 1			Quadrimestre 2			Seconde session		
	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral
Gym-3	…	…	…	100 %*	…	…	100 %*	…	…

Détails modalités / Précisions éventuelles :

* Le travail annuel est améliorable entre les sessions d'examen via un contrat établi entre l'étudiant.e et l'enseignant.e.

En cas de « Travail annuel » non améliorable entre les sessions d'examens, la mention « *Report* » indique que la note de Travail annuel précédemment obtenue est reportée telle quelle. Dans le cas contraire, l'amélioration de la note de Travail annuel fait l'objet d'un contrat écrit entre l'étudiant.e et l'enseignant.e.

Langue d'évaluation : ● Français ○ Autre (…)

Remarques éventuelles / Commentaires sur le déroulement de l'UE

La réussite du travail annuel repose sur un investissement actif, une participation régulière aux séances pratiques, et une co-construction progressive du projet collectif. En raison de la nature collaborative de l'UE (travail de groupe, chorégraphie), il est fortement recommandé aux étudiants d'être présents et impliqués tout au long de l'année. L'absence d'engagement régulier rend la réussite significativement plus difficile.

(Retour à la grille de formation)

Haute École Charlemagne - Département pédagogique		Domaine : Sciences de l'éducation et Enseignement	
En codiplômation avec l'Université de Liège		Secteur : Sciences humaines et sociales	Niveau du cycle : 1 (Bachelier)
Campus de formation : Liège - Rivageois		Cadre européen de certification : niveau 7	
Master en Enseignement : Section 3 - **Éducation physique et à la Santé**			
Bloc d'études : **Bac 3**		U.E. : Sauvetage et activités aquatiques	
Alias : ActA-3	Crédit(s) : 2 ECTS	Acronyme info : PLEP3304	Période : UE annuelle (Q1+Q2)
Cours : obligatoire		Cette UE est corequise à une ou plusieurs autres : ● Non ○ Oui (…)	
La réussite de cette UE constitue un prérequis à l'accès à une ou plusieurs UE de la suite du cursus : ● Non ○ Oui (…)			
Le choix de cette UE est conditionné par la réussite préalable d'une ou plusieurs UE : ● Non ○ Oui (…)			
Langue d'enseignement : ● Français ○ Autre (…)		Nombre d'heures présentielles : 24 h	
		Enseignant.e-référent.e d'UE : Olivier Hennen (olivier.hennen@hech.be)	

Contribution de l'UE au Profil d'enseignement

La/les **compétence(s)** suivante(s) du Référentiel sera/seront prioritairement mobilisée(s) :

○ Les compétences de l'acteur institutionnel, social et culturel :

○ agir comme acteur social et culturel au sein de l'école et de la société, y compris dans leur transformation, intégrer la diversité et développer des pratiques citoyennes pour plus de cohésion sociale ;

○ comprendre les enjeux éthiques et respecter les cadres déontologiques et réglementaires de la profession dans uneperspective démocratique et de responsabilité ;

○ analyser l'environnement organisationnel et institutionnel du système éducatif et agir en son sein notamment en interagissant avec les collègues, les parents, la direction et d'autres acteurs afin de :

- s'inscrire dans la démarche de pilotage de l'école et de participer aux démarches d'amélioration du système éducatif de la Communauté française ;
- faire de l'école un lieu où les élèves apprennent, se développent et se forment dans un climat positif, et non un lieu de sélection.

○ maîtriser sa situation administrative et le suivi de son dossier administratif personnel.

○ Les compétences de l'acteur d'une organisation apprenante dans une dynamique collective :

○ s'investir dans le travail collaboratif au sein d'une équipe éducative afin d'en augmenter le professionnalisme et l'expertise par la mobilisation de l'intelligence collective, notamment au cours de concertations ;

○ identifier ses besoins de formation individuelle et participer à l'identification des besoins de formation de l'équipe pédagogique ;

○ contribuer à la diffusion, au sein de l'équipe éducative, des acquis liés aux formations continues suivies ou des capacités développées par celles-ci ou par l'expérience.

Les compétences de l'organisateur et accompagnateur d'apprentissages dans une dynamique évolutive :

● maitriser les contenus disciplinaires, leurs fondements épistémologiques, leur évolution scientifique et technologique, leur didactique et la méthodologie de leur enseignement ;

○ maitriser les savoirs relatifs aux processus d'apprentissage, aux recherches sur les différents modèles et théories de l'enseignement ;

○ maitriser la langue française écrite et orale de manière approfondie pour enseigner et communiquer de manière adéquate dans les divers contextes et les différentes disciplines liés à la profession ;

○ prendre en compte et développer les dimensions langagières des apprentissages et enseignements, en étant attentif à la langue de scolarisation ou langue d'apprentissage et conscient du caractère socialement et culturellement inégal de la familiarisation à celle-ci ;

○ agir comme pédagogue au sein de la classe et au sein de l'établissement scolaire dans une perspective collective, notamment à travers :

- la conception et la mise en œuvre d'une démarche d'enseignement et d'apprentissage, comprenant des pratiques variées de nature à renforcer la motivation et la promotion de la confiance en soi des élèves et à développer leur créativité et leur esprit d'initiative et de coopération ;
- la conception, le choix et l'utilisation de supports didactiques, de manuels, de logiciels scolaires et d'autres outils pédagogiques ;
- la construction et l'utilisation de supports d'observation et d'évaluation, cette dernière étant spécifiquement à visée compréhensive et formative, favorisant la responsabilisation et la participation de l'élève dans ses apprentissages ;
- la conception et la mise en œuvre de pratiques de différenciation pédagogique, d'accompagnement personnalisé des élèves tenant compte de leurs acquis antérieurs, de leur profil d'apprenant et, s'il échet, de leurs besoins spécifiques et reposant notamment sur le co-enseignement ou la co-intervention pédagogique ;
- la mise en place d'activités d'apprentissage interdisciplinaires ;

○ maîtriser l'intégration des technologies numériques dans ses pratiques pédagogiques ;

○ prendre en compte l'éducation aux médias, l'EVRAS ainsi que le genre de manière transversale ;

○ créer un cadre relationnel bienveillant pour faciliter la communication avec les élèves, leur entourage notamment familial, ainsi qu'avec les collègues ;

○ gérer le groupe-classe en situation éducative et pédagogique de manière stimulante, structurante et sécurisante.

- Les compétences du praticien réflexif :
  - lire de manière critique les résultats de recherches scientifiques en éducation et en didactique et s'en inspirer pour son action d'enseignement ainsi que s'appuyer sur diverses disciplines des sciences humaines pour analyser et agir en situation professionnelle ;
  - mener, individuellement et avec ses pairs, une observation et une analyse critique et rigoureuse de ses propres pratiques et de leur impact sur les élèves afin de réguler son enseignement et d'en faire évoluer les stratégies et conditions de mise en œuvre dans une perspective d'efficacité et d'équité ;
  - construire progressivement son identité professionnelle, notamment en mobilisant des outils de développement professionnel personnel tel que le portfolio.

Les **objectifs** / **acquis d'apprentissage** spécifiques de l'UE, sanctionnés par l'évaluation, sont :

L'UE ActA-3 se place dans la continuité de l'UE ActA-2. Les étudiants continueront à développer leurs compétences en lien avec les activités aquatiques. Une grande partie sera consacrée à la préparation du BSSA. Y compris la préparation aux épreuves aquatiques, aux diverses méthodes de remorquage, aux différentes sorties d'eau, à la prise en charge de la victime hors de l'eau. La capacité à réaliser une réanimation complète d'une victime après des épreuves aquatiques sera également abordée.
Une dernière partie de l'UE sera consacrée à la réalisation d'activités aquatiques différentes et variées.

Contenu de l'activité

Séances en piscine.

- Contenu permettant de développer les capacités nécessaires à la réussite des épreuves aquatiques du BSSA et à la réanimation au bord du bassin.
- Travail de l'apnée, renforcements des jambes de brasse, plongeon du canard, remorquage du mannequin, sortie de l'eau.
- Développement des capacités physiques telles que la force, l'endurance et la puissance.

Contenus minimaux envisagés au niveau de l'UE (aspects a minima abordés en lien avec les Référentiels)

Les contenus abordés sont en lien avec les compétences GSS2 qui sont développées dans l'enseignement en lien avec la RFIE.

Supports didactiques obligatoires

- Syllabus de cours
- E-Learning
- Documents de travail
- Portefeuille de lectures
- Dias de projection
- Ouvrage de référence
- ● Autres : (référentiels)

Sources bibliographiques principales

Documents de références en lien avec le BSSA.

Méthodes d'enseignement-apprentissage

- Cours ex-cathedra
- Activités en laboratoire
- ● Exercices, applications, travaux pratiques
- Exposé par l'étudiant.e
- ● Résolutions de problèmes
- Enseignement mutuel (par les pairs)
- ● Travaux en autonomie
- ● Ateliers, travaux de groupes
- Observations de pratiques / de terrain
- Classe inversée
- Projet sur le terrain
- Séminaires, excursions, visites
- Autre : (…)

Le calendrier et les méthodes de formation pourront faire l'objet d'adaptations selon la concrétisation et les besoins des phases d'apprentissages.

Modalités d'évaluation de l'Unité d'enseignement

La note finale de l'UE est décidée par le formateur titulaire ou par une Commission formée par les professeurs de l'UE elle-même, conformément aux dispositions précisées dans le *Règlement Général des Études et des Jurys* de la HECh.

Unité d'enseignement concernée	Quadrimestre 1			Quadrimestre 2			Seconde session		
	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral
ActA-3	…	…	…	100 %	…	…	100 %	…	…

Détails modalités / Précisions éventuelles :

L'évaluation de l'UE se fait lors des séances de natation lors d'épreuves à réaliser lors des cours. L'évaluation de l'UE tient également compte des résultats obtenus lors de l'évaluation externe de sauvetage (BSSA) réalisée par un jury externe.

En cas de « Travail annuel » non améliorable entre les sessions d'examens, la mention « *Report* » indique que la note de Travail annuel précédemment obtenue est reportée telle quelle. Dans le cas contraire, l'amélioration de la note de Travail annuel fait l'objet d'un contrat écrit entre l'étudiant.e et l'enseignant.e.

Langue d'évaluation : ● Français ○ Autre (…)

<u>Remarques éventuelles / Commentaires sur le déroulement de l'UE</u>

Les différentes épreuves pourront être repassées à différents moment de l'année académique. Les meilleures performances seront gardées. Si l'étudiant fait preuve de progression significative entre les différents moments d'évaluation (par exemple de la première session à la deuxième, voire d'une année à l'autre…) la note d'évaluation du TA peut progresser significativement également.

(Retour à la grille de formation)

Haute École Charlemagne - Département pédagogique		Domaine : Sciences de l'éducation et Enseignement	
En codiplômation avec l'Université de Liège		Secteur : Sciences humaines et sociales	Niveau du cycle : 1 (Bachelier)
Campus de formation : Liège - Rivageois		Cadre européen de certification : niveau 7	
Master en Enseignement : Section 3 - **Éducation physique et à la Santé**			
Bloc d'études : **Bac 3**		U.E. : Approche théorique du conditionnement physique	
Alias : CP-3	Crédit(s) : 1 ECTS	Acronyme info : PLEP3305	Période : UE annuelle (Q1+Q2)
Cours : obligatoire		Cette UE est corequise à une ou plusieurs autres : ● Non ○ Oui (…)	
La réussite de cette UE constitue un prérequis à l'accès à une ou plusieurs UE de la suite du cursus : ● Non ○ Oui (…)			
Le choix de cette UE est conditionné par la réussite préalable d'une ou plusieurs UE : ● Non ○ Oui (…)			
Langue d'enseignement : ● Français ○ Autre (…)		Nombre d'heures présentielles : 12 h	
		Enseignant.e-référent.e d'UE : Marc Francotte (marc.francotte@hech.be)	

Contribution de l'UE au Profil d'enseignement

La/les **compétence(s)** suivante(s) du Référentiel sera/seront prioritairement mobilisée(s) :

○ Les compétences de l'acteur institutionnel, social et culturel :

○ agir comme acteur social et culturel au sein de l'école et de la société, y compris dans leur transformation, intégrer la diversité et développer des pratiques citoyennes pour plus de cohésion sociale ;

○ comprendre les enjeux éthiques et respecter les cadres déontologiques et réglementaires de la profession dans uneperspective démocratique et de responsabilité ;

○ analyser l'environnement organisationnel et institutionnel du système éducatif et agir en son sein notamment en interagissant avec les collègues, les parents, la direction et d'autres acteurs afin de :

- s'inscrire dans la démarche de pilotage de l'école et de participer aux démarches d'amélioration du système éducatif de la Communauté française ;
- faire de l'école un lieu où les élèves apprennent, se développent et se forment dans un climat positif, et non un lieu de sélection.

○ maîtriser sa situation administrative et le suivi de son dossier administratif personnel.

○ Les compétences de l'acteur d'une organisation apprenante dans une dynamique collective :

○ s'investir dans le travail collaboratif au sein d'une équipe éducative afin d'en augmenter le professionnalisme et l'expertise par la mobilisation de l'intelligence collective, notamment au cours de concertations ;

○ identifier ses besoins de formation individuelle et participer à l'identification des besoins de formation de l'équipe pédagogique ;

○ contribuer à la diffusion, au sein de l'équipe éducative, des acquis liés aux formations continues suivies ou des capacités développées par celles-ci ou par l'expérience.

Les compétences de l'organisateur et accompagnateur d'apprentissages dans une dynamique évolutive :

● maitriser les contenus disciplinaires, leurs fondements épistémologiques, leur évolution scientifique et technologique, leur didactique et la méthodologie de leur enseignement ;

○ maitriser les savoirs relatifs aux processus d'apprentissage, aux recherches sur les différents modèles et théories de l'enseignement ;

○ maitriser la langue française écrite et orale de manière approfondie pour enseigner et communiquer de manière adéquate dans les divers contextes et les différentes disciplines liés à la profession ;

● prendre en compte et développer les dimensions langagières des apprentissages et enseignements, en étant attentif à la langue de scolarisation ou langue d'apprentissage et conscient du caractère socialement et culturellement inégal de la familiarisation à celle-ci ;

○ agir comme pédagogue au sein de la classe et au sein de l'établissement scolaire dans une perspective collective, notamment à travers :

- la conception et la mise en œuvre d'une démarche d'enseignement et d'apprentissage, comprenant des pratiques variées de nature à renforcer la motivation et la promotion de la confiance en soi des élèves et à développer leur créativité et leur esprit d'initiative et de coopération ;
- la conception, le choix et l'utilisation de supports didactiques, de manuels, de logiciels scolaires et d'autres outils pédagogiques ;
- la construction et l'utilisation de supports d'observation et d'évaluation, cette dernière étant spécifiquement à visée compréhensive et formative, favorisant la responsabilisation et la participation de l'élève dans ses apprentissages ;
- la conception et la mise en œuvre de pratiques de différenciation pédagogique, d'accompagnement personnalisé des élèves tenant compte de leurs acquis antérieurs, de leur profil d'apprenant et, s'il échet, de leurs besoins spécifiques et reposant notamment sur le co-enseignement ou la co-intervention pédagogique ;
- la mise en place d'activités d'apprentissage interdisciplinaires ;

○ maîtriser l'intégration des technologies numériques dans ses pratiques pédagogiques ;

○ prendre en compte l'éducation aux médias, l'EVRAS ainsi que le genre de manière transversale ;

○ créer un cadre relationnel bienveillant pour faciliter la communication avec les élèves, leur entourage notamment familial, ainsi qu'avec les collègues ;

○ gérer le groupe-classe en situation éducative et pédagogique de manière stimulante, structurante et sécurisante.

O Les compétences du praticien réflexif :
- O lire de manière critique les résultats de recherches scientifiques en éducation et en didactique et s'en inspirer pour son action d'enseignement ainsi que s'appuyer sur diverses disciplines des sciences humaines pour analyser et agir en situation professionnelle ;
- O mener, individuellement et avec ses pairs, une observation et une analyse critique et rigoureuse de ses propres pratiques et de leur impact sur les élèves afin de réguler son enseignement et d'en faire évoluer les stratégies et conditions de mise en œuvre dans une perspective d'efficacité et d'équité ;
- O construire progressivement son identité professionnelle, notamment en mobilisant des outils de développement professionnel personnel tel que le portfolio.

Les **objectifs** / **acquis d'apprentissage** spécifiques de l'UE, sanctionnés par l'évaluation, sont :

Au terme de l'UE, l'étudiant sera capable de :

a) Restituer les données théoriques relatives aux contenus suivants :
- Bases de l'entraînement
- Filières énergétiques
- Développement des aptitudes physiques de base (endurance, vitesse, souplesse, force, coordination…)

b) Illustrer et expliciter ces différentes notions théoriques par des exemples de terrains pratiques et concrets

Contenu de l'activité

Maîtrise des données théoriques relatives aux bases de l'entraînement sportif et maîtrise des données théoriques permettant d'encadrer l'amélioration de la condition physique (qualités physiques de base)

Développement des capacités :
- à traiter une information concernant ces différents domaines au travers d'articles techniques
- à établir des liens entre les données théoriques vues au cours et différentes disciplines sportives au travers d'exemples concrets

Les notions abordées durant le cours auront pour objectif de fournir aux étudiants les bases théoriques (+ les exemples qui s'y rapportent) qui leur permettront d'aborder de manière optimale le cours de préparation physique du deuxième quadrimestre du bloc 3 davantage orienté sur la didactique de la discipline (Création de séances de préparation physique pour des publics variés).

Contenus minimaux envisagés au niveau de l'UE (aspects a minima abordés en lien avec les Référentiels)

- Maîtriser les contenus d'apprentissage visés par les référentiels d'application dans le ou les niveaux d'enseignement concernés et capacité d'adaptation à l'évolution de ces référentiels.
- Articulation théorie-pratique à travers l'observation, la mise en œuvre d'actions éducatives et leur régulation dans le cadre de situations professionnelles variées et supervisées.

Supports didactiques obligatoires

● Syllabus de cours	O E-Learning	● Documents de travail	O Portefeuille de lectures
● Dias de projection	O Ouvrage de référence	O Autres : (…)	

Sources bibliographiques principales

Cazorla G. (2017) La bible de la préparation physique. Editions Amphora. Paris
Weineck J. (1997) Manuel d'entraînement. Editions Vigot – Collection sport + enseignement. Paris.

Méthodes d'enseignement-apprentissage

● Cours ex-cathedra	O Activités en laboratoire	● Exercices, applications, travaux pratiques
O Exposé par l'étudiant.e	● Résolutions de problèmes	O Enseignement mutuel (par les pairs)
O Travaux en autonomie	O Ateliers, travaux de groupes	O Observations de pratiques / de terrain
O Classe inversée	O Projet sur le terrain	O Séminaires, excursions, visites
O Autre : (…)		

Le calendrier et les méthodes de formation pourront faire l'objet d'adaptations selon la concrétisation et les besoins des phases d'apprentissages.

Modalités d'évaluation de l'Unité d'enseignement

La note finale de l'UE est décidée par le formateur titulaire ou par une Commission formée par les professeurs de l'UE elle-même, conformément aux dispositions précisées dans le *Règlement Général des Études et des Jurys* de la HECh.

Unité d'enseignement concernée	Quadrimestre 1			Quadrimestre 2			Seconde session		
	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral
CP-3	20 %	80 %	…	…	…	…	20 %	80 %	

Détails modalités / Précisions éventuelles :

Cette répartition de l'évaluation tient au fait que l'organisation du cours est logiquement prévue lors du premier quadrimestre. En cas d'adaptation à une autre réalité de terrain, les pourcentages d'évaluation mentionnées seraient différemment répartis sur l'année de formation.

En cas de « Travail annuel » non améliorable entre les sessions d'examens, la mention « *Report* » indique que la note de Travail annuel précédemment obtenue est reportée telle quelle. Dans le cas contraire, l'amélioration de la note de Travail annuel fait l'objet d'un contrat écrit entre l'étudiant.e et l'enseignant.e.

Langue d'évaluation : ● Français ○ Autre (…)

Remarques éventuelles / Commentaires sur le déroulement de l'UE

Néant

(Retour à la grille de formation)

Haute École Charlemagne - Département pédagogique		Domaine : Sciences de l'éducation et Enseignement	
En codiplômation avec l'Université de Liège		Secteur : Sciences humaines et sociales	Niveau du cycle : 1 (Bachelier)
Campus de formation : Liège - Rivageois		Cadre européen de certification : niveau 7	
Master en Enseignement : Section 3 - **Éducation physique et à la Santé**			
Bloc d'études : **Bac 3**		U.E. : Psychomotricité	
Alias : PMot-3	Crédit(s) : 3 ECTS	Acronyme info : PLEP3306	Période : UE annuelle (Q1+Q2)
Cours : obligatoire		Cette UE est corequise à une ou plusieurs autres : ● Non ○ Oui (…)	
La réussite de cette UE constitue un prérequis à l'accès à une ou plusieurs UE de la suite du cursus : ● Non ○ Oui (…)			
Le choix de cette UE est conditionné par la réussite préalable d'une ou plusieurs UE : ● Non ○ Oui (…)			
Langue d'enseignement : ● Français ○ Autre (…)		Nombre d'heures présentielles : 36 h	
		Enseignant.e-référent.e d'UE : Bérengère Lange (berengere.lange@hech.be)	

Contribution de l'UE au Profil d'enseignement

La/les **compétence(s)** suivante(s) du Référentiel sera/seront prioritairement mobilisée(s) :

○ Les compétences de l'acteur institutionnel, social et culturel :

○ agir comme acteur social et culturel au sein de l'école et de la société, y compris dans leur transformation, intégrer la diversité et développer des pratiques citoyennes pour plus de cohésion sociale ;

○ comprendre les enjeux éthiques et respecter les cadres déontologiques et réglementaires de la profession dans uneperspective démocratique et de responsabilité ;

○ analyser l'environnement organisationnel et institutionnel du système éducatif et agir en son sein notamment en interagissant avec les collègues, les parents, la direction et d'autres acteurs afin de :

- s'inscrire dans la démarche de pilotage de l'école et de participer aux démarches d'amélioration du système éducatif de la Communauté française ;
- faire de l'école un lieu où les élèves apprennent, se développent et se forment dans un climat positif, et non un lieu de sélection.

○ maîtriser sa situation administrative et le suivi de son dossier administratif personnel.

○ Les compétences de l'acteur d'une organisation apprenante dans une dynamique collective :

○ s'investir dans le travail collaboratif au sein d'une équipe éducative afin d'en augmenter le professionnalisme et l'expertise par la mobilisation de l'intelligence collective, notamment au cours de concertations ;

○ identifier ses besoins de formation individuelle et participer à l'identification des besoins de formation de l'équipe pédagogique ;

○ contribuer à la diffusion, au sein de l'équipe éducative, des acquis liés aux formations continues suivies ou des capacités développées par celles-ci ou par l'expérience.

Les compétences de l'organisateur et accompagnateur d'apprentissages dans une dynamique évolutive :

● maitriser les contenus disciplinaires, leurs fondements épistémologiques, leur évolution scientifique et technologique, leur didactique et la méthodologie de leur enseignement ;

● maitriser les savoirs relatifs aux processus d'apprentissage, aux recherches sur les différents modèles et théories de l'enseignement ;

● maitriser la langue française écrite et orale de manière approfondie pour enseigner et communiquer de manière adéquate dans les divers contextes et les différentes disciplines liés à la profession ;

● prendre en compte et développer les dimensions langagières des apprentissages et enseignements, en étant attentif à la langue de scolarisation ou langue d'apprentissage et conscient du caractère socialement et culturellement inégal de la familiarisation à celle-ci ;

● agir comme pédagogue au sein de la classe et au sein de l'établissement scolaire dans une perspective collective, notamment à travers :

- la conception et la mise en œuvre d'une démarche d'enseignement et d'apprentissage, comprenant des pratiques variées de nature à renforcer la motivation et la promotion de la confiance en soi des élèves et à développer leur créativité et leur esprit d'initiative et de coopération ;
- la conception, le choix et l'utilisation de supports didactiques, de manuels, de logiciels scolaires et d'autres outils pédagogiques ;
- la construction et l'utilisation de supports d'observation et d'évaluation, cette dernière étant spécifiquement à visée compréhensive et formative, favorisant la responsabilisation et la participation de l'élève dans ses apprentissages ;
- la conception et la mise en œuvre de pratiques de différenciation pédagogique, d'accompagnement personnalisé des élèves tenant compte de leurs acquis antérieurs, de leur profil d'apprenant et, s'il échet, de leurs besoins spécifiques et reposant notamment sur le co-enseignement ou la co-intervention pédagogique ;
- la mise en place d'activités d'apprentissage interdisciplinaires ;

○ maîtriser l'intégration des technologies numériques dans ses pratiques pédagogiques ;

○ prendre en compte l'éducation aux médias, l'EVRAS ainsi que le genre de manière transversale ;

● créer un cadre relationnel bienveillant pour faciliter la communication avec les élèves, leur entourage notamment familial, ainsi qu'avec les collègues ;

● gérer le groupe-classe en situation éducative et pédagogique de manière stimulante, structurante et sécurisante.

Les compétences du praticien réflexif :

- lire de manière critique les résultats de recherches scientifiques en éducation et en didactique et s'en inspirer pour son action d'enseignement ainsi que s'appuyer sur diverses disciplines des sciences humaines pour analyser et agir en situation professionnelle ;
- mener, individuellement et avec ses pairs, une observation et une analyse critique et rigoureuse de ses propres pratiques et de leur impact sur les élèves afin de réguler son enseignement et d'en faire évoluer les stratégies et conditions de mise en œuvre dans une perspective d'efficacité et d'équité ;
- construire progressivement son identité professionnelle, notamment en mobilisant des outils de développement professionnel personnel tel que le portfolio.

Les **objectifs** / **acquis d'apprentissage** spécifiques de l'UE, sanctionnés par l'évaluation, sont :

L'étudiant sera capable de mettre en place des séquences d'enseignement auprès de ses pairs ou d'un groupe d'enfants
L'étudiant maitrisera les notions théoriques fondamentales de l'éducation psychomotrice (taxonomies, perception du corps, de l'espace et du temps, didactique et types d'organisation, intégration des apprentissages cognitifs…)
L'étudiant sera capable de mobiliser ces concepts pour concevoir des leçons répondant à un cahier des charges précis.

Contenu de l'activité

L'activité se déroule en salle et repose sur l'illustration et l'exploitation des concepts théoriques au travers de séquences d'enseignement agencées de la manière suivante : exposé du professeur et illustrations, préparation d'une micro séquence d'enseignement par sous-groupes d'étudiants, prestation face à un public cible ou face à ses pairs, réflexion commune et pistes d'amélioration. Les prestations écrites seront compilées sous forme d'un portfolio qui servira de support pour accompagner les étudiants en stage.

Contenus minimaux envisagés au niveau de l'UE (aspects a minima abordés en lien avec les Référentiels)

-maîtrise des contenus d'apprentissage visés par les référentiels d'application dans le ou les niveaux d'enseignement concernés et capacité d'adaptation à l'évolution de ces référentiels
-communication verbale et non-verbale en situation professionnelle
-articulation théorie-pratique à travers l'observation, la mise en œuvre d'actions éducatives et leur régulation dans le cadre de situations professionnelles variées et supervisées
-méthodologie d'enseignement, y compris la prise en compte des différences en matière d'apprentissage
-processus d'apprentissage
-travail collaboratif

Supports didactiques obligatoires

- Syllabus de cours
- E-Learning
- Documents de travail
- Portefeuille de lectures
- Dias de projection
- Ouvrage de référence
- Autres : (…)

Sources bibliographiques principales

DELIEVRE & STAES. (2012). La psychomotricité au service de l'enfant, de l'adolescent et de l'adulte, de Boeck.
FRANCOTTE, M. (1999). Eduquer par le mouvement, Outils pour enseigner, de Boeck.
LAUZON, F. (2019). L'éducation psychomotrice. Source d'autonomie et de dynamisme, Presses de l'Université du Québec.
WAUTERS-KRINGS, F. (2012). (Psycho)motricité. Soutenir, prévenir et compenser, de Boeck.

Méthodes d'enseignement-apprentissage

- Cours ex-cathedra
- Activités en laboratoire
- Exercices, applications, travaux pratiques
- Exposé par l'étudiant.e
- Résolutions de problèmes
- Enseignement mutuel (par les pairs)
- Travaux en autonomie
- Ateliers, travaux de groupes
- Observations de pratiques / de terrain
- Classe inversée
- Projet sur le terrain
- Séminaires, excursions, visites
- Autre : (…)

Le calendrier et les méthodes de formation pourront faire l'objet d'adaptations selon la concrétisation et les besoins des phases d'apprentissages.

Modalités d'évaluation de l'Unité d'enseignement

La note finale de l'UE est décidée par le formateur titulaire ou par une Commission formée par les professeurs de l'UE elle-même, conformément aux dispositions précisées dans le *Règlement Général des Études et des Jurys* de la HECh.

Unité d'enseignement concernée	Quadrimestre 1			Quadrimestre 2			Seconde session		
	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral
PMot-3	10 %*	…	…	20 %*	70 %	…	30 %*	70 %	…

Détails modalités / Précisions éventuelles :

*La réussite de l'UE repose sur une participation active et régulière aux séances, incluant la préparation et l'expérimentation de séquences de leçons. Les évaluations prévues en cours d'année, sont construites sur la base de ces expériences de terrain.
En seconde session, seule une version écrite des travaux pourra être présentée ; elle ne permet pas de reproduire l'expérience vécue ni de bénéficier des feedbacks progressifs obtenus en classe.
Il est donc fortement recommandé aux étudiants de s'investir tout au long de l'année afin d'optimiser leurs chances de réussite.

En cas de « Travail annuel » non améliorable entre les sessions d'examens, la mention « *Report* » indique que la note de Travail annuel précédemment obtenue est reportée telle quelle. Dans le cas contraire, l'amélioration de la note de Travail annuel fait l'objet d'un contrat écrit entre l'étudiant.e et l'enseignant.e.

Langue d'évaluation : ● Français ○ Autre (…)

Remarques éventuelles / Commentaires sur le déroulement de l'UE

Néant

(Retour à la grille de formation)

Haute École Charlemagne - Département pédagogique		Domaine : Sciences de l'éducation et Enseignement	
En codiplômation avec l'Université de Liège		Secteur : Sciences humaines et sociales	Niveau du cycle : 1 (Bachelier)
Campus de formation : Liège - Rivageois		Cadre européen de certification : niveau 7	
Master en Enseignement : Section 3 - **Éducation physique et à la Santé**			
Bloc d'études : **Bac 3**		U.E. : **Enseignement primaire**	
Alias : EnsPri	Crédit(s) : 12 ECTS	Acronyme info : PLEP3307	Période : Quadrimestre 1
Cours : obligatoire		Cette UE est corequise à une ou plusieurs autres : ● Non ○ Oui (…)	
La réussite de cette UE constitue un prérequis à l'accès à une ou plusieurs UE de la suite du cursus : ● Non ○ Oui (…)			
Le choix de cette UE est conditionné par la réussite préalable d'une ou plusieurs UE : ○ Non ● Oui (UE Stages de B2)			
Langue d'enseignement : ● Français ○ Autre (…)		Nombre d'heures présentielles : 140 h	
		Enseignant.e-référent.e d'UE : Céline Fievez (celine.fievez@hech.be)	

Structure de l'Unité d'enseignement

L'UE se compose des activités d'apprentissage (AA) suivantes :

- Activité 1 : Ateliers de formation professionnelle
- Activité 2 : Stage (3 semaines) dans l'enseignement primaire
- Activité 3 : Méthodologie de l'enseignement en Primaire
- Activité 4 : Didactique (inter)disciplinaire dans une perspective professionnelle orientée vers l'enseignement primaire
- Activité 5 : Technopédagogie

Contribution de l'UE au Profil d'enseignement

La/les **compétence(s)** suivante(s) du Référentiel sera/seront prioritairement mobilisée(s) :

O Les compétences de l'acteur institutionnel, social et culturel :

○ agir comme acteur social et culturel au sein de l'école et de la société, y compris dans leur transformation, intégrer la diversité et développer des pratiques citoyennes pour plus de cohésion sociale ;

○ comprendre les enjeux éthiques et respecter les cadres déontologiques et réglementaires de la profession dans uneperspective démocratique et de responsabilité ;

○ analyser l'environnement organisationnel et institutionnel du système éducatif et agir en son sein notamment en interagissant avec les collègues, les parents, la direction et d'autres acteurs afin de :

- s'inscrire dans la démarche de pilotage de l'école et de participer aux démarches d'amélioration du système éducatif de la Communauté française ;
- faire de l'école un lieu où les élèves apprennent, se développent et se forment dans un climat positif, et non un lieu de sélection.

○ maîtriser sa situation administrative et le suivi de son dossier administratif personnel.

O Les compétences de l'acteur d'une organisation apprenante dans une dynamique collective :

○ s'investir dans le travail collaboratif au sein d'une équipe éducative afin d'en augmenter le professionnalisme et l'expertise par la mobilisation de l'intelligence collective, notamment au cours de concertations ;

○ identifier ses besoins de formation individuelle et participer à l'identification des besoins de formation de l'équipe pédagogique ;

○ contribuer à la diffusion, au sein de l'équipe éducative, des acquis liés aux formations continues suivies ou des capacités développées par celles-ci ou par l'expérience.

Les compétences de l'organisateur et accompagnateur d'apprentissages dans une dynamique évolutive :

● maitriser les contenus disciplinaires, leurs fondements épistémologiques, leur évolution scientifique et technologique, leur didactique et la méthodologie de leur enseignement ;

● maitriser les savoirs relatifs aux processus d'apprentissage, aux recherches sur les différents modèles et théories de l'enseignement ;

● maitriser la langue française écrite et orale de manière approfondie pour enseigner et communiquer de manière adéquate dans les divers contextes et les différentes disciplines liés à la profession ;

● prendre en compte et développer les dimensions langagières des apprentissages et enseignements, en étant attentif à la langue de scolarisation ou langue d'apprentissage et conscient du caractère socialement et culturellement inégal de la familiarisation à celle-ci ;

● agir comme pédagogue au sein de la classe et au sein de l'établissement scolaire dans une perspective collective, notamment à travers :

- la conception et la mise en œuvre d'une démarche d'enseignement et d'apprentissage, comprenant des pratiques variées de nature à renforcer la motivation et la promotion de la confiance en soi des élèves et à développer leur créativité et leur esprit d'initiative et de coopération ;
- la conception, le choix et l'utilisation de supports didactiques, de manuels, de logiciels scolaires et d'autres outils pédagogiques ;
- la construction et l'utilisation de supports d'observation et d'évaluation, cette dernière étant spécifiquement à visée compréhensive et formative, favorisant la responsabilisation et la participation de l'élève dans ses apprentissages ;

- la conception et la mise en œuvre de pratiques de différenciation pédagogique, d'accompagnement personnalisé des élèves tenant compte de leurs acquis antérieurs, de leur profil d'apprenant et, s'il échet, de leurs besoins spécifiques et reposant notamment sur le co-enseignement ou la co-intervention pédagogique ;
- la mise en place d'activités d'apprentissage interdisciplinaires ;

● maîtriser l'intégration des technologies numériques dans ses pratiques pédagogiques ;
○ prendre en compte l'éducation aux médias, l'EVRAS ainsi que le genre de manière transversale ;
● créer un cadre relationnel bienveillant pour faciliter la communication avec les élèves, leur entourage notamment familial, ainsi qu'avec les collègues ;
● gérer le groupe-classe en situation éducative et pédagogique de manière stimulante, structurante et sécurisante.

O Les compétences du praticien réflexif :
○ lire de manière critique les résultats de recherches scientifiques en éducation et en didactique et s'en inspirer pour son action d'enseignement ainsi que s'appuyer sur diverses disciplines des sciences humaines pour analyser et agir en situation professionnelle ;
○ mener, individuellement et avec ses pairs, une observation et une analyse critique et rigoureuse de ses propres pratiques et de leur impact sur les élèves afin de réguler son enseignement et d'en faire évoluer les stratégies et conditions de mise en œuvre dans une perspective d'efficacité et d'équité ;
○ construire progressivement son identité professionnelle, notamment en mobilisant des outils de développement professionnel personnel tel que le portfolio.

Les **objectifs** / **acquis d'apprentissage** spécifiques de l'UE, sanctionnés par l'évaluation, sont :

A partir des différentes activités suivies, l'étudiant devra être capable :

D'approfondir l'appropriation des compétences didactiques afin de pouvoir maîtriser en fin d'année toutes les compétences didactiques (cf. la fiche d'évaluation des stages), concernant la fonction enseignante en éducation physique.

De maîtriser les connaissances relatives au Décret-Mission et étude approfondie des différents programmes d'enseignement de l'EPS (réseaux –niveaux…)

De continuer à construire et à enrichir ses outils d'intervention, de continuer à exploiter à bon escient les différents outils de l'enseignant, principalement la préparation de leçon mais aussi le journal de classe, le cahier de compétences et le carnet d'autocritiques.

De transférer les acquis construits lors des différentes activités de l'UE, les stages pédagogiques constituant ainsi l'interface de formation entre apprentissage en séminaires (les AFP) et enseignement en situation réelle. Assurer un processus d'auto-régulation à l'issue de chaque stage, par un travail sous forme de bilan réflexif, en AFP, lors du retour de stage.

De s'impliquer personnellement dans un établissement. Cette implication sera également progressive, allant de la pratique formative d'enseignement, dans le cadre des AFP, jusqu'à des prestations d'enseignement individuelles, en situation réelle d'enseignement, dans le cadre des 3 semaines de stage organisées au Q1 (+ les 5 semaines de stage au Q2 dans le cadre de l'UE EnsPs).

<u>Contenus minimaux envisagés au niveau de l'UE</u> (aspects a minima abordés en lien avec les Référentiels)

En lien avec le référentiel de compétences en EPS, construire, entre autres, des préparations de leçon intégrant les nouveaux indicateurs de contenus, d'attendus et d'évaluation ainsi que les visées d'apprentissage selon les trois champs de compétences.
Aussi, il sera tenu compte également du lien établi avec les contenus minimums envisagés au sein de l'Activité AFP :
1.Formation disciplinaire pouvant inclure les aspects de la didactique de la discipline ou appliquée à la discipline
-maîtrise des contenus d'apprentissage visés par les référentiels d'application dans les niveaux d'enseignement concernés et capacité d'adaptation à l'évolution de ces référentiels
2. Formation à et par la communication
-communication verbale et non-verbale en situation professionnelle
3. Formation à et par la pratique
-articulation théorie-pratique à travers l'observation, la mise en œuvre d'actions éducatives et leur régulation dans le cadre de situations professionnelles variées et supervisées.
4. Formation didactique et pédagogique
-méthodologies d'enseignement, y compris la prise en compte des différences en matière d'apprentissage
-processus d'apprentissage
-approche évolutive et accompagnement personnalisé.

Modalités d'évaluation intégrée de l'Unité d'enseignement

La note finale de cette UE est décidée par une Commission formée par les professeurs de l'UE elle-même, conformément aux dispositions précisées dans le *Règlement Général des Études et des Jurys* de la HECh.

Unité d'enseignement concernée	Quadrimestre 1			Quadrimestre 2			Seconde session		
	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral
EnsPri	100 %	…	…	…	…	…	100 %	…	…

Détails modalités / Précisions éventuelles :

La qualité de la participation à l'ensemble des AA faisant partie de l'UE constitue la base de l'évaluation annuelle.
Toutefois, un échec au stage d'enseignement ainsi qu'en AFP entrainera d'office un échec à l'ensemble de l'UE.
Par ailleurs, une insuffisance constatée au sein d'une ou plusieurs activités de l'AA (sauf AFP et Stages dont la note remise n'est pas améliorable d'une session à l'autre) pourra faire l'objet d'un travail compensatoire lors de la seconde session.

En cas de « Travail annuel » non améliorable entre les sessions d'examens, la mention « *Report* » indique que la note de Travail annuel précédemment obtenue est reportée telle quelle. Dans le cas contraire, l'amélioration de la note de Travail annuel fait l'objet d'un contrat écrit entre l'étudiant.e et l'enseignant.e.

Le **critère de réussite de l'UE** correspond à l'obtention d'une note globale et intégrée de minimum 10/20 à l'ensemble de l'Unité.

Master en Enseignement : Section 3 - **Éducation physique et à la Santé**		
Bloc d'études : **Bac 3**	**U.E.** : Enseignement primaire	
Alias : EnsPri	Langue d'enseignement : ● Français ○ Autre (…)	Période : Quadrimestre 1
Nbre d'heures présentielles : 36 h	**A.A.** : Ateliers de formation professionnelle	

Contenu de l'Activité d'apprentissage

Selon les textes officiels : « L'objectif central des AFP est de placer théorie et pratique dans un rapport de fonctionnalité réciproque : la théorie servant à élaborer et à réguler les processus d'enseignement et la pratique servant à contextualiser, éprouver et réorganiser les contenus théoriques. L'objectif est de développer chez le futur enseignant des capacités de réflexivité, d'analyse et de distanciation critique. »
Les Ateliers de formation Professionnelle seront donc l'interface de formation entre la théorie et la pratique, en lien direct avec les semaines de stages pédagogiques.

Les contenus ciblés sont :
-la préparation et la prestation de séances de macrotraining dans les disciplines d'enseignement (phases de documentation, de concertation avec ses pairs, de préparation écrite, de prestation et de régulation orale et écrite)
-la préparation au stage (guide de stage, référentiels et programmes, documentation, …)
-la préparation et la prestation d'un cycle de séances d'enseignement de la natation en milieu scolaire
-la participation à des activités extérieures (golf, paddle, …)
-l'encadrement de journées sportives
-l'approche de différentes activités handisport (déficits moteurs et sensoriels) dans le cadre du brevet d'animateur APA

Acquis d'apprentissage spécifiques / Objectifs

-Les préparations de leçons demandées dans le cadre des macrotraining organisés à la Haute Ecole
-Les prestations de macro training à la Haute Ecole ciblées sur les disciplines d'enseignement (sport-co, gymnastique, sport raquette…) ou la pratique formative d'enseignement en situation réelle.
-L'exploitation des référentiels selon l'axe « éducation physique » ou l'axe « éducation à la santé »
-La qualité des supports didactiques utilisés (fiches techniques, outils numériques…)
-Les préparations et prestations de leçon effectuées au travers d'un cycle d'enseignement de la natation dans les écoles maternelles, primaires ou secondaires
-La participation et l'implication dans des projets de types journées sportives au sein de la Haute Ecole et/ou en partenariat avec une autre école.
-Les retours de stage sous forme d'entretien oral individuel et/ou sous forme d'une approche réflexive rétroactive en groupe classe
-Toute autre activité pratique jugée nécessaire, au fil de l'année, pour répondre aux éventuels besoins méthodologiques et didactiques des étudiants
-Les aptitudes et attitudes des étudiants lors des stages sportifs complémentaires (Fraineuse à Spa et ski)

Supports didactiques obligatoires

○ Syllabus de cours ○ E-Learning ● Documents de travail ● Portefeuille de lectures
○ Dias de projection ● Ouvrage de référence ● Autres : (Farde AFP)

Sources bibliographiques principales

-Notes de cours personnelles des différents professeurs
-Décrets et référentiels officiels
-Programmes et référentiels de compétences en éducation physique

Méthodes d'enseignement-apprentissage

● Cours ex-cathedra ○ Activités en laboratoire ○ Exercices, applications, travaux pratiques
● Exposé par l'étudiant.e ○ Résolutions de problèmes ○ Enseignement mutuel (par les pairs)
● Travaux en autonomie ● Ateliers, travaux de groupes ○ Observations de pratiques / de terrain
○ Classe inversée ● Projet sur le terrain ● Séminaires, excursions, visites
○ Autre : (…)

Le calendrier et les méthodes de formation pourront faire l'objet d'adaptations selon la concrétisation et les besoins des phases d'apprentissages.

Modalités d'évaluation de l'Activité d'apprentissage

La note finale de cette UE est décidée par une Commission formée par les professeurs de l'UE elle-même, conformément aux dispositions précisées dans le *Règlement Général des Études et des Jurys* de la HECh.

Les modalités d'évaluation de l'Unité sont exposées ci-dessus, au niveau de la description générale de l'UE. Étant intégrée, pour les différentes activités qui la composent, cette évaluation est par nature indivisible.

Langue d'évaluation : ● Français ○ Autre (…)

Remarques éventuelles / Commentaires sur le déroulement de l'activité

Néant

(Retour à la grille de formation)

Master en Enseignement : Section 3 - **Éducation physique et à la Santé**		
Bloc d'études : **Bac 3**	**U.E.** : Enseignement primaire	
Alias : EnsPri	Langue d'enseignement : ● Français ○ Autre (…)	Période : Quadrimestre 1
Nbre d'heures présentielles : 60 h	**A.A.** : Stage (trois semaines) dans l'enseignement primaire	

Contenu de l'Activité d'apprentissage

Durant les trois semaines de stage, le futur enseignant sera confié à un Maitre de stage qui lui cèdera toute ses classes, avec l'équivalent d'un horaire complet dans l'enseignement primaire. L'évaluation sera menée sur base du rapport de stage établi par le Maitre de stage (à l'issue du stage) ainsi que sur base des différents rapports de visite établis par les professeurs de la Haute Ecole. L'appréciation sera fondée principalement sur base de la qualité de la prestation d'enseignement mais aussi sur base de la qualité des documents pédagogiques et administratifs ; les préparations de leçon, les supports didactique (fiches techniques, les kinogrammes…), la farde de stage, le journal de classe, le carnet d'autocritique… Un conseil de classe didactique sera organisé à l'issue du stage. Un feed-back formatif et certificatif sera rendu à l'étudiant.

Acquis d'apprentissage spécifiques / Objectifs

D'approfondir l'appropriation des compétences didactiques afin de pouvoir maîtriser en fin d'année les compétences concernant la fonction enseignante en éducation physique.
- De maîtriser les connaissances relatives au Décret-Mission et étude approfondie des différents programmes d'enseignement de l'éducation physique et de la santé, dans l'enseignement fondamental et ce, y compris les nouveaux référentiels de compétence.
- De construire et d'exploiter à bon escient les différents outils de l'enseignant, principalement la préparation de leçon mais aussi le journal de classe, le cahier de compétences et le carnet d'autocritiques.
- De transférer les acquis construits lors des séances d'AFP, les stages pédagogiques constituant ainsi l'interface de formation entre apprentissage en séminaires (les AFP) et enseignement en situation réelle.
- De s'impliquer personnellement dans un établissement fondamental. Cette implication sera également progressive, allant de l'observation de leçons, à la pratique formative d'enseignement (dans le cadre des AFP) jusqu'à des prestations d'enseignement individuelles, en situation réelle d'enseignement.
- Assurer un processus d'auto-régulation à l'issue de ses stages, par un travail d'argumentation réflexive notamment effectué en classe devant les professeurs d'AFP (retour oral à l'issue du stage)

Supports didactiques obligatoires

○ Syllabus de cours ○ E-Learning ● Documents de travail ● Portefeuille de lectures
○ Dias de projection ● Ouvrage de référence ● Autres : (Farde didactique)

Sources bibliographiques principales

Prescrits légaux, y compris le référentiel de compétences

Méthodes d'enseignement-apprentissage

○ Cours ex-cathedra ○ Activités en laboratoire ○ Exercices, applications, travaux pratiques
○ Exposé par l'étudiant.e ○ Résolutions de problèmes ○ Enseignement mutuel (par les pairs)
○ Travaux en autonomie ○ Ateliers, travaux de groupes ○ Observations de pratiques / de terrain
○ Classe inversée ○ Projet sur le terrain ○ Séminaires, excursions, visites
● Autre : Stage d'enseignement

Le calendrier et les méthodes de formation pourront faire l'objet d'adaptations selon la concrétisation et les besoins des phases d'apprentissages.

Modalités d'évaluation de l'Activité d'apprentissage

La note finale de cette UE est décidée par une Commission formée par les professeurs de l'UE elle-même, conformément aux dispositions précisées dans le *Règlement Général des Études et des Jurys* de la HECh.

Les modalités d'évaluation de l'Unité sont exposées ci-dessus, au niveau de la description générale de l'UE. Étant intégrée, pour les différentes activités qui la composent, cette évaluation est par nature indivisible.

Langue d'évaluation : ● Français ○ Autre (…)

<u>Remarques éventuelles / Commentaires sur le déroulement de l'activité</u>

Néant

(Retour à la grille de formation)

Master en Enseignement : Section 3 - **Éducation physique et à la Santé**		
Bloc d'études : **Bac 3**	**U.E.** : Enseignement primaire	
Alias : EnsPri	Langue d'enseignement : ● Français ○ Autre (…)	Période : Quadrimestre 1
Nbre d'heures présentielles : 20 h	**A.A.** : Méthodologie de l'enseignement en Primaire	

Contenu de l'Activité d'apprentissage

Approche conceptuelle de la méthodologie – les courants et facteurs d'apprentissage- Le référentiel de compétences en EPS (contenus, attendus et évaluation, visées d'apprentissage en EPS selon les trois champs) – Pédagogie sportive centrée sur la conception, l'enseignement et l'évaluation des activités d'enseignement en EPS – La préparation de leçon- La planification – paramètres de l'action – Les objectifs d'apprentissage

Acquis d'apprentissage spécifiques / Objectifs

Basé sur le cours de méthodologie des apprentissages(B2), ainsi que sur les stages et afp (B3 Q1), cette UE a pour but de recenser les aspects méthodologiques liés à l'acte d'enseignement, afin de former le futur enseignant aux méthodes et contenus qu'il utilisera et de leurs implications pour optimiser l'apprentissage chez l'élève. Ce cours met l'accent sur les différentes méthodes d'enseignement de l'éducation physique et de la santé, sur les préparations et planification de leçons dans l'enseignement fondamental ainsi que sur les caractéristiques spécifiques des apprenants.

Supports didactiques obligatoires

● Syllabus de cours ○ E-Learning ● Documents de travail ○ Portefeuille de lectures
○ Dias de projection ○ Ouvrage de référence ○ Autres : (…)

Sources bibliographiques principales

Fievez, C. (2023). *Cours de Psychologie des apprentissages* (B1-Section EPS). Haute Ecole Charlemagne, Liège.
Papillon, X. (2003). *Gérer la classe : Une compétence à développer*. Lyon, France : ChroniqueSociale.
Référentiel d'éducation physique et à la santé - Tronc commun - Pacte pour un enseignement d'excellence – FWB- 2023
Durand, C. & Richard, D. (2020). Enseigner l'EPS à l'école primaire. Dunod

Méthodes d'enseignement-apprentissage

● Cours ex-cathedra ○ Activités en laboratoire ○ Exercices, applications, travaux pratiques
○ Exposé par l'étudiant.e ○ Résolutions de problèmes ○ Enseignement mutuel (par les pairs)
● Travaux en autonomie ● Ateliers, travaux de groupes ○ Observations de pratiques / de terrain
○ Classe inversée ○ Projet sur le terrain ○ Séminaires, excursions, visites
○ Autre : (…)

Le calendrier et les méthodes de formation pourront faire l'objet d'adaptations selon la concrétisation et les besoins des phases d'apprentissages.

Modalités d'évaluation de l'Activité d'apprentissage

La note finale de cette UE est décidée par une Commission formée par les professeurs de l'UE elle-même, conformément aux dispositions précisées dans le *Règlement Général des Études et des Jurys* de la HECh.

Les modalités d'évaluation de l'Unité sont exposées ci-dessus, au niveau de la description générale de l'UE. Étant intégrée, pour les différentes activités qui la composent, cette évaluation est par nature indivisible.

Langue d'évaluation : ● Français ○ Autre (…)

Remarques éventuelles / Commentaires sur le déroulement de l'activité

Cette AA est en lien étroit avec les stages et sera donc basée sur les apprentissages qui y sont proposés.

(Retour à la grille de formation)

Master en Enseignement : Section 3 - **Éducation physique et à la Santé**		
Bloc d'études : **Bac 3**	**U.E.** : Enseignement primaire	
Alias : EnsPri	Langue d'enseignement : ● Français ○ Autre (…)	Période : Quadrimestre 1
Nbre d'heures présentielles : 12 h	**A.A.** : Didactique (inter)disciplinaire dans une persepective professionnelle orientée vers l'enseignement primaire	

Contenu de l'Activité d'apprentissage

Activité d'apprentissage permettant de développer la didactique spécifique à l'enseignement primaire.
Contenu permettant aux étudiants d'aborder au mieux le stage du primaire.
Un accent prioritaire sera mis sur les activités aquatiques utiles à l'enseignement primaire.

Acquis d'apprentissage spécifiques / Objectifs

Les étudiants seront capables de mettre en place des situations d'apprentissages permettant de développer les compétences liées à l'éducation physique et à la santé dans l'enseignement primaire. D'en identifier les objectifs spécifiques.

Supports didactiques obligatoires

○ Syllabus de cours ○ E-Learning ● Documents de travail ● Portefeuille de lectures
○ Dias de projection ○ Ouvrage de référence ○ Autres : (…)

Sources bibliographiques principales

-Brisy Véronique dans CARLIER G., GERARD Ph., OBSOMER R., RENARD J-P., Education physique et sportive.
-Innovations pédagogiques en formation continue, DE BOECK, 2002, pp.101-116.
-BUCHER W., MESSNER C., SALZMANN F., 1000 exercices et jeux de natation, VIGOT, 1986.
-COUNSILMAN J.E., La natation de compétition, collection sport + enseignement, VIGOT, 1986.
-CHOLLET D., Approche scientifique de la natation sportive, VIGOT, 1990.
-HELAL H., BOULLE B., L'enseignement de la natation, Les cahiers de l'INSEP n°28, INSEP, 1999.
-MAURY B., COUDRIER Ch., Natation pour les 6-12 ans, revue EPS, 2000.
-PEDROLETTI M., Natation du débutant à l'international exercices pratiques, AMPHORA, 1990.
-PEDROLETTI M., Les fondamentaux de la natation, Initiation et perfectionnement pour tous, AMPHORA, 2000.
-PELAYOP., MAILLARD D., ROZIER D., CHOLLET D., Natation au collège et au lycée, revue EPS, 19
-Ressources en ligne : http://www.natationpourtous.com/technique/crawl/crawl-gainage.php Site intéressant, alliant des descriptions techniques, des descriptions d'éducatifs ainsi que des vidéos très intéressantes.

Méthodes d'enseignement-apprentissage

● Cours ex-cathedra ○ Activités en laboratoire ● Exercices, applications, travaux pratiques
○ Exposé par l'étudiant.e ○ Résolutions de problèmes ● Enseignement mutuel (par les pairs)
● Travaux en autonomie ● Ateliers, travaux de groupes ● Observations de pratiques / de terrain
○ Classe inversée ○ Projet sur le terrain ○ Séminaires, excursions, visites
○ Autre : (…)

Le calendrier et les méthodes de formation pourront faire l'objet d'adaptations selon la concrétisation et les besoins des phases d'apprentissages.

Modalités d'évaluation de l'Activité d'apprentissage

La note finale de cette UE est décidée par une Commission formée par les professeurs de l'UE elle-même, conformément aux dispositions précisées dans le *Règlement Général des Études et des Jurys* de la HECh.

Les modalités d'évaluation de l'Unité sont exposées ci-dessus, au niveau de la description générale de l'UE. Étant intégrée, pour les différentes activités qui la composent, cette évaluation est par nature indivisible.

Langue d'évaluation : ● Français ○ Autre (…)

<u>Remarques éventuelles / Commentaires sur le déroulement de l'activité</u>

La présence et l'implication lors des divers projets sont plus que vivement conseillées. Le Travail annuel sera composé de divers travaux et d'activités en présentiel.

(Retour à la grille de formation)

Master en Enseignement : Section 3 - **Éducation physique et à la Santé**		
Bloc d'études : **Bac 3**	**U.E.** : Enseignement primaire)	
Alias : EnsPri	Langue d'enseignement : ● Français ○ Autre (…)	Période : Quadrimestre 1
Nbre d'heures présentielles : 12 h	**A.A.** : Technopédagogie	

Contenu de l'Activité d'apprentissage

L'activité d'apprentissage développe les compétences technopédagogiques nécessaires pour observer, analyser et accompagner les apprentissages d'élèves du primaire en éducation physique. Les outils numériques servent à organiser les données de suivi, à concevoir des ressources adaptées et à documenter la démarche dans un portfolio numérique.

• Concevoir et structurer un portfolio numérique professionnel : organisation des rubriques, hiérarchisation des informations et construction d'une navigation claire. Intégration de tableaux, de graphiques, de vidéos et de textes d'analyse. Vérification de la lisibilité des ressources, du fonctionnement des liens et des droits d'accès.

• Recueillir et organiser des données d'observation : élaboration de tableaux de suivi présentant les élèves, les activités, les compétences observées et les niveaux d'acquisition. Sélection d'indicateurs pertinents et définition de modalités d'observation permettant de comparer les résultats au fil des séances.

• Analyser une performance motrice à l'aide d'outils numériques : exploitation des observations pour identifier les acquis et les difficultés. Utilisation d'Excel ou d'un outil équivalent pour représenter les données sous forme de tableaux et de graphiques. Distinction entre faits observés et hypothèses explicatives.

• Concevoir une séquence d'accompagnement adaptée : formulation d'objectifs à partir des besoins identifiés, choix d'exercices et définition de critères de réussite. Articulation des observations, des ressources numériques et des adaptations pédagogiques proposées.

• Créer un tutoriel vidéo pédagogique : préparation d'une démonstration expliquant un geste moteur, un exercice ou une routine. Réalisation d'une captation avec un cadrage adapté, montage des séquences et ajout de consignes, de points de vigilance et de critères de réussite. Utilisation de sous-titres ou de textes à l'écran pour faciliter l'accès aux explications.

• Assurer un suivi évolutif des apprentissages : actualisation des observations, comparaison des résultats et réalisation d'un bilan distinguant les compétences acquises, en cours d'acquisition et non acquises. Ajustement de l'accompagnement à partir des progrès et des difficultés relevés.

• Développer une analyse réflexive de sa démarche : justification des choix d'accompagnement, analyse des ajustements réalisés et identification des limites des données recueillies. Appréciation de l'apport des outils numériques et formulation de pistes d'amélioration.

• Utiliser et partager les données de manière responsable : limitation des informations collectées, anonymisation des élèves, respect de la confidentialité et du droit à l'image. Paramétrage des accès au portfolio et aux vidéos selon les destinataires autorisés. Livrable final Le livrable final est un portfolio numérique présentant l'observation de trois élèves du primaire et un accompagnement personnalisé pour l'un d'entre eux. Il rassemble la présentation du contexte, les données d'observation, l'analyse de la performance, la séquence d'accompagnement et son tutoriel vidéo, le suivi évolutif, le bilan et l'analyse réflexive. Le travail peut porter sur une situation réelle ou sur une simulation explicitement annoncée, utilisant des données fictives cohérentes. La conception du portfolio fait partie intégrante des compétences développées dans le cours.

Acquis d'apprentissage spécifiques / Objectifs

À l'issue du cours, l'étudiant sera capable de :

1. **Analyser de façon critique** les impacts du numérique sur la pratique sportive et la pédagogie de l'EPS.
2. **Créer des supports technopédagogiques** adaptés à un public scolaire (affiche, tutoriel, tableur de suivi).
3. **Développer une posture réflexive et éthique** face à la collecte et l'usage de données personnelles dans le cadre éducatif.

Supports didactiques obligatoires

● Syllabus de cours ○ E-Learning ○ Documents de travail ○ Portefeuille de lectures
○ Dias de projection ○ Ouvrage de référence ○ Autres : (…)

Sources bibliographiques principales

• Mishra, P. & Koehler, M. J. (2006). *Technological Pedagogical Content Knowledge: A Framework for Teacher Knowledge. Teachers College Record*, 108(6), 1017–1054.

- Shulman, L. S. (1986). *Those Who Understand: Knowledge Growth in Teaching. Educational Researcher*, 15(2), 4–14.
- Swan, M. (2013). *The quantified self: Fundamental disruption in big data science and biological discovery. Big Data*, 1(2), 85-99.
- Sharon, T. (2017). *Self-tracking for health and the quantified self. Philosophy & Technology*, 30(1), 93–121.
- Pinot, J. & Grappe, F. (2015). *The physiological profile of a Tour de France champion. Eur. J. Appl. Physiol.*, 115(4), 891–900.
- Cannella, C. (2025). *L'affiche et la charte graphique.* Haute École Province de Liège.
- Dietsch, G. (2025). *Mesure et démesure du sport connecté.* AOC Media.

Méthodes d'enseignement-apprentissage

● Cours ex-cathedra
○ Exposé par l'étudiant.e
● Travaux en autonomie
○ Classe inversée
○ Autre : (…)
○ Activités en laboratoire
○ Résolutions de problèmes
● Ateliers, travaux de groupes
○ Projet sur le terrain
● Exercices, applications, travaux pratiques
○ Enseignement mutuel (par les pairs)
○ Observations de pratiques / de terrain
○ Séminaires, excursions, visites

Le calendrier et les méthodes de formation pourront faire l'objet d'adaptations selon la concrétisation et les besoins des phases d'apprentissages.

Modalités d'évaluation de l'Activité d'apprentissage

La note finale de cette UE est décidée par une Commission formée par les professeurs de l'UE elle-même, conformément aux dispositions précisées dans le *Règlement Général des Études et des Jurys* de la HECh.

Les modalités d'évaluation de l'Unité sont exposées ci-dessus, au niveau de la description générale de l'UE. Étant intégrée, pour les différentes activités qui la composent, cette évaluation est par nature indivisible.

Langue d'évaluation : ● Français ○ Autre (…)

Remarques éventuelles / Commentaires sur le déroulement de l'activité

(néant)

(Retour à la grille de formation)

Haute École Charlemagne - Département pédagogique		Domaine : Sciences de l'éducation et Enseignement	
En codiplômation avec l'Université de Liège		Secteur : Sciences humaines et sociales	Niveau du cycle : 1 (Bachelier)
Campus de formation : Choisissez un élément.		Cadre européen de certification : niveau 7	
Master en Enseignement : Section 3 - **Éducation physique et à la Santé**			
Bloc d'études : **Bac 3**		U.E. : Gestion de l'hétérogénéité des apprenants : aspects didactiques en Éducation physique	
Alias : GHA-a	Crédit(s) : 6 ECTS	Acronyme info : PLEP3308	Période : Quadrimestre 1
Cours : obligatoire		Cette UE est corequise à une ou plusieurs autres : ● Non ○ Oui (…)	
La réussite de cette UE constitue un prérequis à l'accès à une ou plusieurs UE de la suite du cursus : ● Non ○ Oui (…)			
Le choix de cette UE est conditionné par la réussite préalable d'une ou plusieurs UE : ● Non ○ Oui (…)			
Langue d'enseignement : ● Français ○ Autre (…)		Nombre d'heures présentielles : 36 h	
		Enseignant.e-référent.e d'UE : M. Gilles Lombard & Mme Maurine Remacle	

Le détail des engagements pédagogiques liés à cette Unité d'enseignement est disponible via le lien :
https://www.programmes.uliege.be/cocoon/20262027/cours/ZENS3009-1.html

Le code-UE spécifique de l'ULiège est : ZENS3009-1

Remarque

En cas de question administrative relative à cette U.E. (codes d'accès, ressources...), contactez l'Apparitorat ULiège :
Alix Dassargues => Administration.cefen@uliege.be

(Retour à la grille de formation)

Haute École Charlemagne - Département pédagogique		Domaine : Sciences de l'éducation et Enseignement	
En codiplômation avec l'Université de Liège		Secteur : Sciences humaines et sociales	Niveau du cycle : 1 (Bachelier)
Campus de formation : Liège - Rivageois		Cadre européen de certification : niveau 7	
Master en Enseignement : Section 3 - **Éducation physique et à la Santé**			
Bloc d'études : **Bac 3**		U.E. : Brevet de Secourisme	
Alias : BDS	Crédit(s) : 2 ECTS	Acronyme info : PLEP3317	Période : Quadrimestre 1
Cours : obligatoire		Cette UE est corequise à une ou plusieurs autres : ● Non ○ Oui (Mais en lien avec l'UE « activités aquatiques » afin d'obtenir le brevet supérieur de sauvetage)	
La réussite de cette UE constitue un prérequis à l'accès à une ou plusieurs UE de la suite du cursus : ● Non ○ Oui (…)			
Le choix de cette UE est conditionné par la réussite préalable d'une ou plusieurs UE : ● Non ○ Oui (…)			
Langue d'enseignement : ● Français ○ Autre (…)		Nombre d'heures présentielles : 24 h	
		Enseignant.e-référent.e d'UE : Stéphanie Legisa (stephanie.legisa@hech.be)	

Contribution de l'UE au Profil d'enseignement

La/les **compétence(s)** suivante(s) du Référentiel sera/seront prioritairement mobilisée(s) :

○ Les compétences de l'acteur institutionnel, social et culturel :

○ agir comme acteur social et culturel au sein de l'école et de la société, y compris dans leur transformation, intégrer la diversité et développer des pratiques citoyennes pour plus de cohésion sociale ;

○ comprendre les enjeux éthiques et respecter les cadres déontologiques et réglementaires de la profession dans uneperspective démocratique et de responsabilité ;

○ analyser l'environnement organisationnel et institutionnel du système éducatif et agir en son sein notamment en interagissant avec les collègues, les parents, la direction et d'autres acteurs afin de :

- s'inscrire dans la démarche de pilotage de l'école et de participer aux démarches d'amélioration du système éducatif de la Communauté française ;
- faire de l'école un lieu où les élèves apprennent, se développent et se forment dans un climat positif, et non un lieu de sélection.

○ maîtriser sa situation administrative et le suivi de son dossier administratif personnel.

○ Les compétences de l'acteur d'une organisation apprenante dans une dynamique collective :

○ s'investir dans le travail collaboratif au sein d'une équipe éducative afin d'en augmenter le professionnalisme et l'expertise par la mobilisation de l'intelligence collective, notamment au cours de concertations ;

○ identifier ses besoins de formation individuelle et participer à l'identification des besoins de formation de l'équipe pédagogique ;

○ contribuer à la diffusion, au sein de l'équipe éducative, des acquis liés aux formations continues suivies ou des capacités développées par celles-ci ou par l'expérience.

Les compétences de l'organisateur et accompagnateur d'apprentissages dans une dynamique évolutive :

● maitriser les contenus disciplinaires, leurs fondements épistémologiques, leur évolution scientifique et technologique, leur didactique et la méthodologie de leur enseignement ;

○ maitriser les savoirs relatifs aux processus d'apprentissage, aux recherches sur les différents modèles et théories de l'enseignement ;

○ maitriser la langue française écrite et orale de manière approfondie pour enseigner et communiquer de manière adéquate dans les divers contextes et les différentes disciplines liés à la profession ;

● prendre en compte et développer les dimensions langagières des apprentissages et enseignements, en étant attentif à la langue de scolarisation ou langue d'apprentissage et conscient du caractère socialement et culturellement inégal de la familiarisation à celle-ci ;

○ agir comme pédagogue au sein de la classe et au sein de l'établissement scolaire dans une perspective collective, notamment à travers :

- la conception et la mise en œuvre d'une démarche d'enseignement et d'apprentissage, comprenant des pratiques variées de nature à renforcer la motivation et la promotion de la confiance en soi des élèves et à développer leur créativité et leur esprit d'initiative et de coopération ;
- la conception, le choix et l'utilisation de supports didactiques, de manuels, de logiciels scolaires et d'autres outils pédagogiques ;
- la construction et l'utilisation de supports d'observation et d'évaluation, cette dernière étant spécifiquement à visée compréhensive et formative, favorisant la responsabilisation et la participation de l'élève dans ses apprentissages ;
- la conception et la mise en œuvre de pratiques de différenciation pédagogique, d'accompagnement personnalisé des élèves tenant compte de leurs acquis antérieurs, de leur profil d'apprenant et, s'il échet, de leurs besoins spécifiques et reposant notamment sur le co-enseignement ou la co-intervention pédagogique ;
- la mise en place d'activités d'apprentissage interdisciplinaires ;

○ maîtriser l'intégration des technologies numériques dans ses pratiques pédagogiques ;

○ prendre en compte l'éducation aux médias, l'EVRAS ainsi que le genre de manière transversale ;

○ créer un cadre relationnel bienveillant pour faciliter la communication avec les élèves, leur entourage notamment familial, ainsi qu'avec les collègues ;

- o gérer le groupe-classe en situation éducative et pédagogique de manière stimulante, structurante et sécurisante.

- O Les compétences du praticien réflexif :
  - o lire de manière critique les résultats de recherches scientifiques en éducation et en didactique et s'en inspirer pour son action d'enseignement ainsi que s'appuyer sur diverses disciplines des sciences humaines pour analyser et agir en situation professionnelle ;
  - o mener, individuellement et avec ses pairs, une observation et une analyse critique et rigoureuse de ses propres pratiques et de leur impact sur les élèves afin de réguler son enseignement et d'en faire évoluer les stratégies et conditions de mise en œuvre dans une perspective d'efficacité et d'équité ;
  - o construire progressivement son identité professionnelle, notamment en mobilisant des outils de développement professionnel personnel tel que le portfolio.

Les **objectifs** / **acquis d'apprentissage** spécifiques de l'UE, sanctionnés par l'évaluation, sont :

- Connaitre les règles essentielles d'intervention lors d'un accident et éviter le suraccident ;
- Avoir des réflexes adéquats d'intervention face à des urgences graves ou différées ;
- Prodiguer les premiers soins en attendant les premiers secours ;
- Pratiquer une réanimation cardio-pulmonaire et utiliser un défibrillateur ;
- Connaitre les gestes inadéquats qui aggraveraient l'état du blessé ou du malade ;
- Soigner les petits bobos rencontrés chez les enfants ou les adolescents ;
- Remédier aux troubles particuliers ;
- Constituer et gérer une pharmacie de base ;
- Appréhender différents aspects de santé en lien avec les notions de secourisme.

Contenu de l'activité

Ce cours de secourisme a pour objectif de former l'étudiant aux premiers soins, aux règles essentielles d'intervention lors d'un accident, à la réanimation cardio-pulmonaire ainsi qu'à l'utilisation d'un défibrillateur. Il permettra à l'étudiant d'être confronté à différentes situations susceptibles d'être rencontrées dans le cadre professionnel ou privé ; et contribuera à faire de lui un citoyen responsable.
L'étudiant sera également amené à travailler ses capacités de démonstrations et d'explications des gestes et réactions à avoir en cas d'accident.
L'accent sera également porté sur la gestion de la santé et de la sécurité.

Contenus minimaux envisagés au niveau de l'UE (aspects a minima abordés en lien avec les Référentiels)

Axe 1. Formation disciplinaire pouvant inclure les aspects de la didactique de la discipline ou appliquée à la discipline.
Contenu/Matière : Maîtrise des contenus d'apprentissage visés par les référentiels d'application dans le ou les niveaux d'enseignement concernés et capacité d'adaptation à l'évolution de ces référentiels.

Supports didactiques obligatoires

- ● Syllabus de cours
- o E-Learning
- o Documents de travail
- o Portefeuille de lectures
- ● Dias de projection
- o Ouvrage de référence
- ● Autres : (Fiches didactiques + vidéo)

Sources bibliographiques principales

Cours du Brevet de secourisme de la Croix rouge de Belgique, 6 rue Darchis 4000 Liège
Prévention et premiers soins, D Daumal et A Peytavin, Ed revue EPS 1996
Le Guide technique du formateur PSC-1 Editions Icône Graphic
Prévention et secours civiques PSC-1 Code Vagnon Ligue francophone Brevet Supérieur de Sauvetage et secourisme
www.ERC.EDU
Manuel de secourisme L.F.B.S.

Méthodes d'enseignement-apprentissage

- ● Cours ex-cathedra
- o Activités en laboratoire
- ● Exercices, applications, travaux pratiques
- o Exposé par l'étudiant.e
- ● Résolutions de problèmes
- o Enseignement mutuel (par les pairs)
- ● Travaux en autonomie
- ● Ateliers, travaux de groupes
- ● Observations de pratiques / de terrain
- o Classe inversée
- o Projet sur le terrain
- o Séminaires, excursions, visites
- o Autre : (…)

Le calendrier et les méthodes de formation pourront faire l'objet d'adaptations selon la concrétisation et les besoins des phases d'apprentissages.

Modalités d'évaluation de l'Unité d'enseignement

La note finale de l'UE est décidée par le formateur titulaire ou par une Commission formée par les professeurs de l'UE elle-même, conformément aux dispositions précisées dans le *Règlement Général des Études et des Jurys* de la HECh.

Unité d'enseignement concernée	Quadrimestre 1			Quadrimestre 2			Seconde session		
	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral
BDS	…	20 %	80 %	…	…	…	…	20 %	80 %

Détails modalités / Précisions éventuelles :

La présence aux cours est obligatoire et évaluée. Un taux de présence de 80% minimum est indispensable pour l'obtention du Brevet de Secourisme.

Le contenu de cette UE doit être maîtrisé pour l'obtention du BSSA, plus précisément pour l'épreuve théorique externe du BSSA !

En cas de « Travail annuel » non améliorable entre les sessions d'examens, la mention « *Report* » indique que la note de Travail annuel précédemment obtenue est reportée telle quelle. Dans le cas contraire, l'amélioration de la note de Travail annuel fait l'objet d'un contrat écrit entre l'étudiant.e et l'enseignant.e.

Langue d'évaluation : ● Français ○ Autre (…)

Remarques éventuelles / Commentaires sur le déroulement de l'UE

(néant)

(Retour à la grille de formation)

Haute École Charlemagne - Département pédagogique		Domaine : Sciences de l'éducation et Enseignement	
En codiplômation avec l'Université de Liège		Secteur : Sciences humaines et sociales	Niveau du cycle : 1 (Bachelier)
Campus de formation : Liège - Rivageois		Cadre européen de certification : niveau 7	
Master en Enseignement : Section 3 - **Éducation physique et à la Santé**			
Bloc d'études : **Bac 3**		U.E. : Physiologie	
Alias : Physio-3	Crédit(s) : 2 ECTS	Acronyme info : PLEP3310	Période : Quadrimestre 1
Cours : obligatoire		Cette UE est corequise à une ou plusieurs autres : ● Non ○ Oui (…)	
La réussite de cette UE constitue un prérequis à l'accès à une ou plusieurs UE de la suite du cursus : ● Non ○ Oui (…)			
Le choix de cette UE est conditionné par la réussite préalable d'une ou plusieurs UE : ● Non ○ Oui (…)			
Langue d'enseignement : ● Français ○ Autre (…)		Nombre d'heures présentielles : 20 h	
		Enseignant.e-référent.e d'UE : Qu. Forthomme (quentin.forthomme@hech.be)	

Contribution de l'UE au Profil d'enseignement

La/les **compétence(s)** suivante(s) du Référentiel sera/seront prioritairement mobilisée(s) :

○ Les compétences de l'acteur institutionnel, social et culturel :

○ agir comme acteur social et culturel au sein de l'école et de la société, y compris dans leur transformation, intégrer la diversité et développer des pratiques citoyennes pour plus de cohésion sociale ;

○ comprendre les enjeux éthiques et respecter les cadres déontologiques et réglementaires de la profession dans uneperspective démocratique et de responsabilité ;

○ analyser l'environnement organisationnel et institutionnel du système éducatif et agir en son sein notamment en interagissant avec les collègues, les parents, la direction et d'autres acteurs afin de :

- s'inscrire dans la démarche de pilotage de l'école et de participer aux démarches d'amélioration du système éducatif de la Communauté française ;
- faire de l'école un lieu où les élèves apprennent, se développent et se forment dans un climat positif, et non un lieu de sélection.

○ maîtriser sa situation administrative et le suivi de son dossier administratif personnel.

○ Les compétences de l'acteur d'une organisation apprenante dans une dynamique collective :

○ s'investir dans le travail collaboratif au sein d'une équipe éducative afin d'en augmenter le professionnalisme et l'expertise par la mobilisation de l'intelligence collective, notamment au cours de concertations ;

○ identifier ses besoins de formation individuelle et participer à l'identification des besoins de formation de l'équipe pédagogique ;

○ contribuer à la diffusion, au sein de l'équipe éducative, des acquis liés aux formations continues suivies ou des capacités développées par celles-ci ou par l'expérience.

Les compétences de l'organisateur et accompagnateur d'apprentissages dans une dynamique évolutive :

● maitriser les contenus disciplinaires, leurs fondements épistémologiques, leur évolution scientifique et technologique, leur didactique et la méthodologie de leur enseignement ;

○ maitriser les savoirs relatifs aux processus d'apprentissage, aux recherches sur les différents modèles et théories de l'enseignement ;

○ maitriser la langue française écrite et orale de manière approfondie pour enseigner et communiquer de manière adéquate dans les divers contextes et les différentes disciplines liés à la profession ;

○ prendre en compte et développer les dimensions langagières des apprentissages et enseignements, en étant attentif à la langue de scolarisation ou langue d'apprentissage et conscient du caractère socialement et culturellement inégal de la familiarisation à celle-ci ;

○ agir comme pédagogue au sein de la classe et au sein de l'établissement scolaire dans une perspective collective, notamment à travers :

- la conception et la mise en œuvre d'une démarche d'enseignement et d'apprentissage, comprenant des pratiques variées de nature à renforcer la motivation et la promotion de la confiance en soi des élèves et à développer leur créativité et leur esprit d'initiative et de coopération ;
- la conception, le choix et l'utilisation de supports didactiques, de manuels, de logiciels scolaires et d'autres outils pédagogiques ;
- la construction et l'utilisation de supports d'observation et d'évaluation, cette dernière étant spécifiquement à visée compréhensive et formative, favorisant la responsabilisation et la participation de l'élève dans ses apprentissages ;
- la conception et la mise en œuvre de pratiques de différenciation pédagogique, d'accompagnement personnalisé des élèves tenant compte de leurs acquis antérieurs, de leur profil d'apprenant et, s'il échet, de leurs besoins spécifiques et reposant notamment sur le co-enseignement ou la co-intervention pédagogique ;
- la mise en place d'activités d'apprentissage interdisciplinaires ;

○ maîtriser l'intégration des technologies numériques dans ses pratiques pédagogiques ;

○ prendre en compte l'éducation aux médias, l'EVRAS ainsi que le genre de manière transversale ;

○ créer un cadre relationnel bienveillant pour faciliter la communication avec les élèves, leur entourage notamment familial, ainsi qu'avec les collègues ;

○ gérer le groupe-classe en situation éducative et pédagogique de manière stimulante, structurante et sécurisante.

- Les compétences du praticien réflexif :
  - lire de manière critique les résultats de recherches scientifiques en éducation et en didactique et s'en inspirer pour son action d'enseignement ainsi que s'appuyer sur diverses disciplines des sciences humaines pour analyser et agir en situation professionnelle ;
  - mener, individuellement et avec ses pairs, une observation et une analyse critique et rigoureuse de ses propres pratiques et de leur impact sur les élèves afin de réguler son enseignement et d'en faire évoluer les stratégies et conditions de mise en œuvre dans une perspective d'efficacité et d'équité ;
  - construire progressivement son identité professionnelle, notamment en mobilisant des outils de développement professionnel personnel tel que le portfolio.

Les **objectifs** / **acquis d'apprentissage** spécifiques de l'UE, sanctionnés par l'évaluation, sont :

-Comprendre et décrire l'anatomie et l'histologie des systèmes digestif et endocrinien ;
-Comprendre et décrire les mécanismes de digestion et de régulation hormonale du corps humain ;
-Comprendre et décrire les interactions entre les systèmes digestifs et endocrinien pour expliquer le métabolisme énergétique.

Contenu de l'activité

-Anatomie et histologie du système digestif et endocrinien
-Régulation du système digestif et endocrinien
-Absorption des nutriments et régulation hormonale du métabolisme énergétique

Contenus minimaux envisagés au niveau de l'UE (aspects a minima abordés en lien avec les Référentiels)

-Identifier de bonnes habitudes de vie en matière d'alimentation, hydratation, sommeil, hygiène...

Supports didactiques obligatoires

- ● Syllabus de cours
- ○ E-Learning
- ○ Documents de travail
- ○ Portefeuille de lectures
- ● Dias de projection
- ● Ouvrage de référence
- ○ Autres : (…)

Sources bibliographiques principales

Tortora & Derrickson. (2007). *Principes d'anatomie et de physiologie.* De Boeck
Tortora & Derrickson. (2012). *Manuel d'anatomie et de physiologie humaines*. De Boeck

Méthodes d'enseignement-apprentissage

- ● Cours ex-cathedra
- ○ Activités en laboratoire
- ○ Exercices, applications, travaux pratiques
- ○ Exposé par l'étudiant.e
- ● Résolutions de problèmes
- ○ Enseignement mutuel (par les pairs)
- ● Travaux en autonomie
- ○ Ateliers, travaux de groupes
- ○ Observations de pratiques / de terrain
- ○ Classe inversée
- ○ Projet sur le terrain
- ○ Séminaires, excursions, visites
- ○ Autre : (…)

Le calendrier et les méthodes de formation pourront faire l'objet d'adaptations selon la concrétisation et les besoins des phases d'apprentissages.

Modalités d'évaluation de l'Unité d'enseignement

La note finale de l'UE est décidée par le formateur titulaire ou par une Commission formée par les professeurs de l'UE elle-même, conformément aux dispositions précisées dans le *Règlement Général des Études et des Jurys* de la HECh.

Unité d'enseignement concernée	Quadrimestre 1			Quadrimestre 2			Seconde session		
	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral
Physio-3	…	100 %	…	…	…	…	…	100 %	…

Détails modalités / Précisions éventuelles :

(néant)

En cas de « Travail annuel » non améliorable entre les sessions d'examens, la mention « *Report* » indique que la note de Travail annuel précédemment obtenue est reportée telle quelle. Dans le cas contraire, l'amélioration de la note de Travail annuel fait l'objet d'un contrat écrit entre l'étudiant.e et l'enseignant.e.

Langue d'évaluation : ● Français ○ Autre (…)

<u>Remarques éventuelles / Commentaires sur le déroulement de l'UE</u>

(néant)

(Retour à la grille de formation)

Haute École Charlemagne - Département pédagogique		Domaine : Sciences de l'éducation et Enseignement	
En codiplômation avec l'Université de Liège		Secteur : Sciences humaines et sociales	Niveau du cycle : 1 (Bachelier)
Campus de formation : Liège - Rivageois		Cadre européen de certification : niveau 7	
Master en Enseignement : Section 3 - **Éducation physique et à la Santé**			
Bloc d'études : **Bac 3**		U.E. : Analyse du mouvement : Biomécanique (partim 1)	
Alias : BMeca-a	Crédit(s) : 1 ECTS	Acronyme info : PLEP3311	Période : Quadrimestre 1
Cours : obligatoire		Cette UE est corequise à une ou plusieurs autres : ● Non ○ Oui (…)	
La réussite de cette UE constitue un prérequis à l'accès à une ou plusieurs UE de la suite du cursus : ● Non ○ Oui (…)			
Le choix de cette UE est conditionné par la réussite préalable d'une ou plusieurs UE : ● Non ○ Oui (…)			
Langue d'enseignement : ● Français ○ Autre (…)		Nombre d'heures présentielles : 12 h	
		Enseignant.e-référent.e d'UE : Nicolas Wintgens (nicolas.wintgens@hech.be)	

Contribution de l'UE au Profil d'enseignement

La/les **compétence(s)** suivante(s) du Référentiel sera/seront prioritairement mobilisée(s) :

O Les compétences de l'acteur institutionnel, social et culturel :

○ agir comme acteur social et culturel au sein de l'école et de la société, y compris dans leur transformation, intégrer la diversité et développer des pratiques citoyennes pour plus de cohésion sociale ;

○ comprendre les enjeux éthiques et respecter les cadres déontologiques et réglementaires de la profession dans uneperspective démocratique et de responsabilité ;

○ analyser l'environnement organisationnel et institutionnel du système éducatif et agir en son sein notamment en interagissant avec les collègues, les parents, la direction et d'autres acteurs afin de :

- s'inscrire dans la démarche de pilotage de l'école et de participer aux démarches d'amélioration du système éducatif de la Communauté française ;
- faire de l'école un lieu où les élèves apprennent, se développent et se forment dans un climat positif, et non un lieu de sélection.

○ maîtriser sa situation administrative et le suivi de son dossier administratif personnel.

O Les compétences de l'acteur d'une organisation apprenante dans une dynamique collective :

○ s'investir dans le travail collaboratif au sein d'une équipe éducative afin d'en augmenter le professionnalisme et l'expertise par la mobilisation de l'intelligence collective, notamment au cours de concertations ;

○ identifier ses besoins de formation individuelle et participer à l'identification des besoins de formation de l'équipe pédagogique ;

○ contribuer à la diffusion, au sein de l'équipe éducative, des acquis liés aux formations continues suivies ou des capacités développées par celles-ci ou par l'expérience.

Les compétences de l'organisateur et accompagnateur d'apprentissages dans une dynamique évolutive :

● maitriser les contenus disciplinaires, leurs fondements épistémologiques, leur évolution scientifique et technologique, leur didactique et la méthodologie de leur enseignement ;

○ maitriser les savoirs relatifs aux processus d'apprentissage, aux recherches sur les différents modèles et théories de l'enseignement ;

○ maitriser la langue française écrite et orale de manière approfondie pour enseigner et communiquer de manière adéquate dans les divers contextes et les différentes disciplines liés à la profession ;

○ prendre en compte et développer les dimensions langagières des apprentissages et enseignements, en étant attentif à la langue de scolarisation ou langue d'apprentissage et conscient du caractère socialement et culturellement inégal de la familiarisation à celle-ci ;

○ agir comme pédagogue au sein de la classe et au sein de l'établissement scolaire dans une perspective collective, notamment à travers :

- la conception et la mise en œuvre d'une démarche d'enseignement et d'apprentissage, comprenant des pratiques variées de nature à renforcer la motivation et la promotion de la confiance en soi des élèves et à développer leur créativité et leur esprit d'initiative et de coopération ;
- la conception, le choix et l'utilisation de supports didactiques, de manuels, de logiciels scolaires et d'autres outils pédagogiques ;
- la construction et l'utilisation de supports d'observation et d'évaluation, cette dernière étant spécifiquement à visée compréhensive et formative, favorisant la responsabilisation et la participation de l'élève dans ses apprentissages ;
- la conception et la mise en œuvre de pratiques de différenciation pédagogique, d'accompagnement personnalisé des élèves tenant compte de leurs acquis antérieurs, de leur profil d'apprenant et, s'il échet, de leurs besoins spécifiques et reposant notamment sur le co-enseignement ou la co-intervention pédagogique ;
- la mise en place d'activités d'apprentissage interdisciplinaires ;

○ maîtriser l'intégration des technologies numériques dans ses pratiques pédagogiques ;

○ prendre en compte l'éducation aux médias, l'EVRAS ainsi que le genre de manière transversale ;

○ créer un cadre relationnel bienveillant pour faciliter la communication avec les élèves, leur entourage notamment familial, ainsi qu'avec les collègues ;

○ gérer le groupe-classe en situation éducative et pédagogique de manière stimulante, structurante et sécurisante.

- Les compétences du praticien réflexif :
  - lire de manière critique les résultats de recherches scientifiques en éducation et en didactique et s'en inspirer pour son action d'enseignement ainsi que s'appuyer sur diverses disciplines des sciences humaines pour analyser et agir en situation professionnelle ;
  - mener, individuellement et avec ses pairs, une observation et une analyse critique et rigoureuse de ses propres pratiques et de leur impact sur les élèves afin de réguler son enseignement et d'en faire évoluer les stratégies et conditions de mise en œuvre dans une perspective d'efficacité et d'équité ;
  - construire progressivement son identité professionnelle, notamment en mobilisant des outils de développement professionnel personnel tel que le portfolio.

Les **objectifs** / **acquis d'apprentissage** spécifiques de l'UE, sanctionnés par l'évaluation, sont :

Maîtriser les principes mécaniques et physiques qui permettent d'analyser des mouvements simples mais également maîtriser les bases nécessaires à la compréhension du cours partim 2.

Contenu de l'activité

Le cours repose sur l'analyse théorique de phénomènes physiques en rapport avec les mouvements corporels complexes. L'accent est mis sur les implications pratiques en essayant d'utiliser des exemples concrets.

Contenus minimaux envisagés au niveau de l'UE (aspects a minima abordés en lien avec les Référentiels)

1. Formation disciplinaire pouvant inclure les aspects de la didactique de la discipline ou appliquée à la discipline

- maîtrise des contenus d'apprentissage visés par les référentiels d'application dans le ou les niveaux d'enseignement concernés et capacité d'adaptation à l'évolution de ces référentiels

Supports didactiques obligatoires

- Syllabus de cours
- E-Learning
- Documents de travail
- Portefeuille de lectures
- Dias de projection
- Ouvrage de référence
- Autres : (…)

Sources bibliographiques principales

GRIMSHAW P. 2021, Biomécanique du sport et de l'exercice : de la connaissance à l'argumentation
GAVRAY F. DEMARET J-P. 2002, Connaître et comprendre son dos pour mieux le protéger, Cellule Fédérale FSE

Méthodes d'enseignement-apprentissage

- Cours ex-cathedra
- Activités en laboratoire
- Exercices, applications, travaux pratiques
- Exposé par l'étudiant.e
- Résolutions de problèmes
- Enseignement mutuel (par les pairs)
- Travaux en autonomie
- Ateliers, travaux de groupes
- Observations de pratiques / de terrain
- Classe inversée
- Projet sur le terrain
- Séminaires, excursions, visites
- Autre : (…)

Le calendrier et les méthodes de formation pourront faire l'objet d'adaptations selon la concrétisation et les besoins des phases d'apprentissages.

Modalités d'évaluation de l'Unité d'enseignement

La note finale de l'UE est décidée par le formateur titulaire ou par une Commission formée par les professeurs de l'UE elle-même, conformément aux dispositions précisées dans le *Règlement Général des Études et des Jurys* de la HECh.

Unité d'enseignement concernée	Quadrimestre 1			Quadrimestre 2			Seconde session		
	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral
BMeca-a	5 %	95 %	…	…	…	…	Report	95 %	…

Détails modalités / Précisions éventuelles :

Report du TA en seconde session

En cas de « Travail annuel » non améliorable entre les sessions d'examens, la mention « *Report* » indique que la note de Travail annuel précédemment obtenue est reportée telle quelle. Dans le cas contraire, l'amélioration de la note de Travail annuel fait l'objet d'un contrat écrit entre l'étudiant.e et l'enseignant.e.

Langue d'évaluation : ● Français ○ Autre (…)

<u>Remarques éventuelles / Commentaires sur le déroulement de l'UE</u>

(néant)

(Retour à la grille de formation)

Haute École Charlemagne - Département pédagogique		Domaine : Sciences de l'éducation et Enseignement	
En codiplômation avec l'Université de Liège		Secteur : Sciences humaines et sociales	Niveau du cycle : 1 (Bachelier)
Campus de formation : Liège - Rivageois		Cadre européen de certification : niveau 7	
Master en Enseignement : Section 3 - **Éducation physique et à la Santé**			
Bloc d'études : **Bac 3**		U.E. : Enseignement préscolaire et spécialisé	
Alias : EnsPS	Crédit(s) : 11 ECTS	Acronyme info : PLEP3312	Période : Quadrimestre 2
Cours : obligatoire		Cette UE est corequise à une ou plusieurs autres : ○ Non ● Oui (UE DiffOrtho)	
La réussite de cette UE constitue un prérequis à l'accès à une ou plusieurs UE de la suite du cursus : ● Non ○ Oui (…)			
Le choix de cette UE est conditionné par la réussite préalable d'une ou plusieurs UE : ○ Non ● Oui (UE Stages de B2)			
Langue d'enseignement : ● Français ○ Autre (…)		Nombre d'heures présentielles : 128 h	
		Enseignant.e-référent.e d'UE : Michel Horin (michel.horin@hech.be)	

Structure de l'Unité d'enseignement

L'UE se compose des activités d'apprentissage (AA) suivantes :

- Activité 1 : Ateliers de formation professionnelle
- Activité 2 : Stage de différenciation (2 semaines - enseignement préscolaire) et stages orienté spécialisé et/ou inclusif (3 semaines - enseignement spécialisé primaire et/ou secondaire)
- Activité 3 : L'enseignant, acteur collaboratif
- Activité 4 : Didactique (inter)disciplinaire dans une perspective professionnelle liée à la différenciation et à l'orthopédagogie et/ou l'approche inclusive

Contribution de l'UE au Profil d'enseignement

La/les **compétence(s)** suivante(s) du Référentiel sera/seront prioritairement mobilisée(s) :

○ Les compétences de l'acteur institutionnel, social et culturel :

○ agir comme acteur social et culturel au sein de l'école et de la société, y compris dans leur transformation, intégrer la diversité et développer des pratiques citoyennes pour plus de cohésion sociale ;

○ comprendre les enjeux éthiques et respecter les cadres déontologiques et réglementaires de la profession dans uneperspective démocratique et de responsabilité ;

○ analyser l'environnement organisationnel et institutionnel du système éducatif et agir en son sein notamment en interagissant avec les collègues, les parents, la direction et d'autres acteurs afin de :

- s'inscrire dans la démarche de pilotage de l'école et de participer aux démarches d'amélioration du système éducatif de la Communauté française ;
- faire de l'école un lieu où les élèves apprennent, se développent et se forment dans un climat positif, et non un lieu de sélection.

○ maîtriser sa situation administrative et le suivi de son dossier administratif personnel.

Les compétences de l'acteur d'une organisation apprenante dans une dynamique collective :

● s'investir dans le travail collaboratif au sein d'une équipe éducative afin d'en augmenter le professionnalisme et l'expertise par la mobilisation de l'intelligence collective, notamment au cours de concertations ;

○ identifier ses besoins de formation individuelle et participer à l'identification des besoins de formation de l'équipe pédagogique ;

○ contribuer à la diffusion, au sein de l'équipe éducative, des acquis liés aux formations continues suivies ou des capacités développées par celles-ci ou par l'expérience.

Les compétences de l'organisateur et accompagnateur d'apprentissages dans une dynamique évolutive :

● maitriser les contenus disciplinaires, leurs fondements épistémologiques, leur évolution scientifique et technologique, leur didactique et la méthodologie de leur enseignement ;

● maitriser les savoirs relatifs aux processus d'apprentissage, aux recherches sur les différents modèles et théories de l'enseignement ;

● maitriser la langue française écrite et orale de manière approfondie pour enseigner et communiquer de manière adéquate dans les divers contextes et les différentes disciplines liés à la profession ;

● prendre en compte et développer les dimensions langagières des apprentissages et enseignements, en étant attentif à la langue de scolarisation ou langue d'apprentissage et conscient du caractère socialement et culturellement inégal de la familiarisation à celle-ci ;

● agir comme pédagogue au sein de la classe et au sein de l'établissement scolaire dans une perspective collective, notamment à travers :

- la conception et la mise en œuvre d'une démarche d'enseignement et d'apprentissage, comprenant des pratiques variées de nature à renforcer la motivation et la promotion de la confiance en soi des élèves et à développer leur créativité et leur esprit d'initiative et de coopération ;
- la conception, le choix et l'utilisation de supports didactiques, de manuels, de logiciels scolaires et d'autres outils pédagogiques ;

- la construction et l'utilisation de supports d'observation et d'évaluation, cette dernière étant spécifiquement à visée compréhensive et formative, favorisant la responsabilisation et la participation de l'élève dans ses apprentissages ;
- la conception et la mise en œuvre de pratiques de différenciation pédagogique, d'accompagnement personnalisé des élèves tenant compte de leurs acquis antérieurs, de leur profil d'apprenant et, s'il échet, de leurs besoins spécifiques et reposant notamment sur le co-enseignement ou la co-intervention pédagogique ;
- la mise en place d'activités d'apprentissage interdisciplinaires ;

○ maîtriser l'intégration des technologies numériques dans ses pratiques pédagogiques ;
○ prendre en compte l'éducation aux médias, l'EVRAS ainsi que le genre de manière transversale ;
● créer un cadre relationnel bienveillant pour faciliter la communication avec les élèves, leur entourage notamment familial, ainsi qu'avec les collègues ;
● gérer le groupe-classe en situation éducative et pédagogique de manière stimulante, structurante et sécurisante.

Les compétences du praticien réflexif :
○ lire de manière critique les résultats de recherches scientifiques en éducation et en didactique et s'en inspirer pour son action d'enseignement ainsi que s'appuyer sur diverses disciplines des sciences humaines pour analyser et agir en situation professionnelle ;
● mener, individuellement et avec ses pairs, une observation et une analyse critique et rigoureuse de ses propres pratiques et de leur impact sur les élèves afin de réguler son enseignement et d'en faire évoluer les stratégies et conditions de mise en œuvre dans une perspective d'efficacité et d'équité ;
○ construire progressivement son identité professionnelle, notamment en mobilisant des outils de développement professionnel personnel tel que le portfolio.

Les **objectifs** / **acquis d'apprentissage** spécifiques de l'UE, sanctionnés par l'évaluation, sont :

A partir des différentes activités suivies, l'étudiant devra être capable :
- D'approfondir l'appropriation des compétences didactiques afin de pouvoir maîtriser en fin d'année toutes les compétences didactiques (cf. la fiche d'évaluation des stages)
- De maîtriser les connaissances relatives au Décret-Mission et l'étude approfondie des différents programmes d'enseignement de l'EPS (réseaux –niveaux…)
- De continuer à construire et à enrichir ses outils d'intervention, de continuer à exploiter à bon escient les différents outils de l'enseignant, principalement la préparation de leçon mais aussi le journal de classe, le cahier de compétences et le carnet d'autocritiques.
- De transférer les acquis construits lors des différentes activités de l'UE (didactique, acteur collaboratif), les stages pédagogiques constituant ainsi l'interface de formation entre apprentissage en séminaires (les AFP) et enseignement en situation réelle.
- D'assurer un processus d'auto-régulation à l'issue de chaque stage, par un travail sous forme de bilan réflexif, en AFP, lors du retour de stage.
- De s'impliquer personnellement dans un établissement. Cette implication sera également progressive, allant de la pratique formative d'enseignement, dans le cadre des AFP, jusqu'à des prestations d'enseignement individuelles, en situation réelle d'enseignement, dans le cadre des semaines de stage au Q2 dans le cadre de l'UE EnsPS).

<u>Contenus minimaux envisagés au niveau de l'UE</u> (aspects a minima abordés en lien avec les Référentiels)

2. Formation à et par la communication

3. Formation à et par la pratique
- articulation théorie - pratique à travers l'observation, la mise en œuvre d'actions éducatives et leur régulation dans le cadre de situations professionnelles variées et supervisées

4. Formation didactique et pédagogique
- méthodologies d'enseignement, y compris la prise en compte des différences en matière d'apprentissage
- processus d'apprentissage
- approche évolutive et accompagnement personnalisé
- gestion de groupes d'apprenants y compris par des pratiques de co-enseignement et de co-intervention pédagogique
- travail collaboratif

<u>Modalités d'évaluation intégrée de l'Unité d'enseignement</u>

La note finale de cette UE est décidée par une Commission formée par les professeurs de l'UE elle-même, conformément aux dispositions précisées dans le *Règlement Général des Études et des Jurys* de la HECh.

Unité d'enseignement concernée	Quadrimestre 1			Quadrimestre 2			Seconde session		
	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral
EnsPS	…	…	…	100 %	…	…	100 % *	…	…

Détails modalités / Précisions éventuelles :

La qualité de la participation à l'ensemble des AA faisant partie de l'UE constitue la base de l'évaluation annuelle. Toutefois, un échec au stage d'enseignement ainsi qu'en AFP entrainera d'office un échec à l'ensemble de l'UE.

* Par ailleurs, une insuffisance constatée au sein d'une ou plusieurs activités de l'AA (sauf AFP et Stages dont la note remise n'est pas améliorable d'une session à l'autre) pourra faire l'objet d'un travail compensatoire lors de la seconde session.

En cas de « Travail annuel » non améliorable entre les sessions d'examens, la mention « *Report* » indique que la note de Travail annuel précédemment obtenue est reportée telle quelle. Dans le cas contraire, l'amélioration de la note de Travail annuel fait l'objet d'un contrat écrit entre l'étudiant.e et l'enseignant.e.

Le **critère de réussite de l'UE** correspond à l'obtention d'une note globale et intégrée de minimum 10/20 à l'ensemble de l'Unité.

Master en Enseignement : Section 3 - **Éducation physique et à la Santé**		
Bloc d'études : **Bac 3**	U.E. : Enseignement préscolaire et spécialisé	
Alias : EnsPS	Langue d'enseignement : ● Français ○ Autre (…)	Période : Quadrimestre 2
Nbre d'heures présentielles : 12 h	A.A. : Ateliers de formation professionnelle	

Contenu de l'Activité d'apprentissage

Selon les textes officiels : « L'objectif central des AFP est de placer théorie et pratique dans un rapport de fonctionnalité réciproque : la théorie servant à élaborer et à réguler les processus d'enseignement et la pratique servant à contextualiser, éprouver et réorganiser les contenus théoriques. L'objectif est de développer chez le futur enseignant des capacités de réflexivité, d'analyse et de distanciation critique. »
Les Ateliers de formation Professionnelle seront donc l'interface de formation entre la théorie et la pratique, en lien direct avec les semaines de stages pédagogiques.

Les contenus ciblés sont :
-la préparation et la prestation de séances de macrotraining dans les disciplines d'enseignement (phases de documentation, de concertation avec ses pairs, de préparation écrite, de prestation et de régulation orale et écrite)
-la préparation au stage (guide de stage, référentiels et programmes, documentation, …)
-la préparation et la prestation d'un cycle de séances d'enseignement de la natation en milieu scolaire
-la participation à des activités extérieures (golf, paddle, …)
-l'encadrement de journées sportives

Acquis d'apprentissage spécifiques / Objectifs

-Les préparations de leçons demandées dans le cadre des macrotraining organisés à la Haute Ecole
-Les prestations de macro training à la Haute Ecole ciblées sur les disciplines d'enseignement (sport-co, gymnastique, sport raquette…) ou la pratique formative d'enseignement en situation réelle.
-L'exploitation des référentiels selon l'axe « éducation physique » ou l'axe « éducation à la santé »
-La qualité des supports didactiques utilisés (fiches techniques, outils numériques…)
-Les préparations et prestations de leçon effectuées au travers d'un cycle d'enseignement de la natation dans les écoles maternelles, primaires ou secondaires
-La participation et l'implication dans des projets de types journées sportives au sein de la Haute Ecole et/ou en partenariat avec une autre école.
-Les retours de stage sous forme d'entretien oral individuel et/ou sous forme d'une approche réflexive rétroactive en groupe classe
-Toute autre activité pratique jugée nécessaire, au fil de l'année, pour répondre aux éventuels besoins méthodologiques et didactiques des étudiants
-Les aptitudes et attitudes des étudiants lors des stages sportifs complémentaires (Fraineuse à Spa et ski)

Supports didactiques obligatoires

○ Syllabus de cours ○ E-Learning ● Documents de travail ○ Portefeuille de lectures
○ Dias de projection ● Ouvrage de référence ○ Autres : (…)

Sources bibliographiques principales

-Notes de cours personnelles des différents professeurs
-Décrets et référentiels officiels
-Programmes et référentiels de compétences en éducation physique

Méthodes d'enseignement-apprentissage

● Cours ex-cathedra ● Activités en laboratoire ○ Exercices, applications, travaux pratiques
● Exposé par l'étudiant.e ○ Résolutions de problèmes ○ Enseignement mutuel (par les pairs)
● Travaux en autonomie ○ Ateliers, travaux de groupes ○ Observations de pratiques / de terrain
○ Classe inversée ● Projet sur le terrain ● Séminaires, excursions, visites
○ Autre : (…)

Le calendrier et les méthodes de formation pourront faire l'objet d'adaptations selon la concrétisation et les besoins des phases d'apprentissages.

Modalités d'évaluation de l'Activité d'apprentissage

La note finale de cette UE est décidée par une Commission formée par les professeurs de l'UE elle-même, conformément aux dispositions précisées dans le *Règlement Général des Études et des Jurys* de la HECh.

Les modalités d'évaluation de l'Unité sont exposées ci-dessus, au niveau de la description générale de l'UE. Étant intégrée, pour les différentes activités qui la composent, cette évaluation est par nature indivisible.

Langue d'évaluation : ● Français ○ Autre (…)

Remarques éventuelles / Commentaires sur le déroulement de l'activité

Néant

(Retour à la grille de formation)

Master en Enseignement : Section 3 - **Éducation physique et à la Santé**		
Bloc d'études : **Bac 3**	U.E. : Enseignement préscolaire et spécialisé	
Alias : EnsPS	Langue d'enseignement : ● Français ○ Autre (…)	Période : Quadrimestre 2
Nbre d'heures présentielles : 84 h	A.A. : Stage de différenciation (2 semaines - enseignement préscolaire) et stage orienté spécialisé et/ou inclusif (3 semaines - enseignement spécialisé primaire et/ou secondaire)	

Contenu de l'Activité d'apprentissage

Durant les cinq semaines de stage, le futur enseignant sera confié à un Maitre de stage qui lui cèdera toutes ses classes, avec l'équivalent d'un horaire complet dans l'enseignement spécialisé et préscolaire. L'évaluation sera menée sur base du rapport de stage établi par le Maitre de stage (à l'issue du stage) ainsi que sur base des différents rapports de visite établis par les professeurs de la Haute Ecole. L'appréciation sera fondée principalement sur base de la qualité de la prestation d'enseignement mais aussi sur base de la qualité des documents pédagogiques et administratifs ; les préparations de leçon, les supports didactique (fiches techniques, les kinogrammes…), la farde de stage, le journal de classe, le carnet d'autocritique… Un conseil de classe didactique sera organisé à l'issue du stage. Un feed-back formatif et certificatif sera rendu à l'étudiant.

Acquis d'apprentissage spécifiques / Objectifs

- D'approfondir l'appropriation des compétences didactiques afin de pouvoir maîtriser en fin d'année les compétences concernant la fonction enseignante en éducation physique.
- De maîtriser les connaissances relatives au Décret-Mission et étude approfondie des différents programmes d'enseignement de l'éducation physique et à la santé ainsi que les nouveaux référentiels de compétence (relatifs à l'enseignement fondamental et à l'enseignement spécialisé).
- De construire et d'exploiter à bon escient les différents outils de l'enseignant, principalement la préparation de leçon mais aussi le journal de classe, le cahier de compétences et le carnet d'autocritiques.
- De transférer les acquis construits lors des séances d'AFP, les stages pédagogiques constituant ainsi l'interface de formation entre apprentissage en séminaires (les AFP) et enseignement en situation réelle.
- De s'impliquer personnellement dans un établissement fondamental et dans un établissement d'enseignement spécialisé. Cette implication sera également progressive, allant de l'observation de leçons, à la pratique formative d'enseignement (dans le cadre des AFP) jusqu'à des prestations d'enseignement individuelles, en situation réelle d'enseignement.
- D'assurer un processus d'auto-régulation à l'issue de ses stages, par un travail d'argumentation réflexive notamment effectué en classe devant les professeurs d'AFP (retour oral à l'issue du stage).

Supports didactiques obligatoires

○ Syllabus de cours ○ E-Learning ● Documents de travail ● Portefeuille de lectures
○ Dias de projection ● Ouvrage de référence ○ Autres : (…)

Sources bibliographiques principales

● Prescrits légaux, y compris le référentiel de compétences

Méthodes d'enseignement-apprentissage

○ Cours ex-cathedra ○ Activités en laboratoire ○ Exercices, applications, travaux pratiques
○ Exposé par l'étudiant.e ○ Résolutions de problèmes ○ Enseignement mutuel (par les pairs)
○ Travaux en autonomie ○ Ateliers, travaux de groupes ○ Observations de pratiques / de terrain
○ Classe inversée ○ Projet sur le terrain ○ Séminaires, excursions, visites
● Autre : stage d'enseignement

Le calendrier et les méthodes de formation pourront faire l'objet d'adaptations selon la concrétisation et les besoins des phases d'apprentissages.

Modalités d'évaluation de l'Activité d'apprentissage

La note finale de cette UE est décidée par une Commission formée par les professeurs de l'UE elle-même, conformément aux dispositions précisées dans le *Règlement Général des Études et des Jurys* de la HECh.

Les modalités d'évaluation de l'Unité sont exposées ci-dessus, au niveau de la description générale de l'UE. Étant intégrée, pour les différentes activités qui la composent, cette évaluation est par nature indivisible.

Langue d'évaluation : ● Français ○ Autre (…)

Remarques éventuelles / Commentaires sur le déroulement de l'activité

La réussite du stage dans l'enseignement spécialisé permettra, en parallèle, de valider le premier stage du brevet d'animateur en activités physiques adaptées (intégré au cursus en collaboration avec la Fédération Handisport Francophone).

(Retour à la grille de formation)

Master en Enseignement : Section 3 - **Éducation physique et à la Santé**		
Bloc d'études : **Bac 3**	U.E. : Enseignement préscolaire et spécialisé	
Alias : EnsPS	Langue d'enseignement : ● Français ○ Autre (…)	Période : Quadrimestre 2
Nbre d'heures présentielles : 12 h	A.A. : L'enseignant, acteur collaboratif	

Contenu de l'Activité d'apprentissage

Les contenus porteront entre autres sur :

- Les décrets en lien avec le travail collaboratif
- Les techniques permettant le travail collaboratif, ses avantages et ses difficultés
- Les aspects relationnels au sein d'une équipe éducative, avec les parents et des acteurs extérieurs
- Le co-enseignement

Acquis d'apprentissage spécifiques / Objectifs

Les objectifs suivants, parmi d'autres, seront poursuivis :

- Participer à une activité collaborative durant le stage (partage de pratique inter ou intra établissement, coconception et mise en place d'un dispositif, supervision de pairs, participation à des activités collaboratives (projet, réunion de parents, concertation, formation, plan de pilotage, …)
- Réaliser un travail réflexif lié à une facette collective du métier d'enseignant

Supports didactiques obligatoires

○ Syllabus de cours ○ E-Learning ○ Documents de travail ● Portefeuille de lectures
● Dias de projection ● Ouvrage de référence ○ Autres : (…)

Sources bibliographiques principales

www. Enseignement.be
Wallonie Bruxelles Enseignement. (2022). Enseigner pour Wallonie Bruxelles Enseignement. Direction générale du Pilotage et des affaires pédagogiques.
Fédération Wallonie Bruxelles. (2014). Guide pratique parents-école : comment mieux connaitre l'école et s'y impliquer ? Bruxelles : Fédération Wallonie Bruxelles

Méthodes d'enseignement-apprentissage

● Cours ex-cathedra ○ Activités en laboratoire ● Exercices, applications, travaux pratiques
○ Exposé par l'étudiant.e ○ Résolutions de problèmes ○ Enseignement mutuel (par les pairs)
○ Travaux en autonomie ○ Ateliers, travaux de groupes ● Observations de pratiques / de terrain
○ Classe inversée ● Projet sur le terrain ○ Séminaires, excursions, visites
○ Autre : (…)

Le calendrier et les méthodes de formation pourront faire l'objet d'adaptations selon la concrétisation et les besoins des phases d'apprentissages.

Modalités d'évaluation de l'Activité d'apprentissage

La note finale de cette UE est décidée par une Commission formée par les professeurs de l'UE elle-même, conformément aux dispositions précisées dans le *Règlement Général des Études et des Jurys* de la HECh.

Les modalités d'évaluation de l'Unité sont exposées ci-dessus, au niveau de la description générale de l'UE. Étant intégrée, pour les différentes activités qui la composent, cette évaluation est par nature indivisible.

Langue d'évaluation : ● Français ○ Autre (…)

Remarques éventuelles / Commentaires sur le déroulement de l'activité

Néant

(Retour à la grille de formation)

Master en Enseignement : Section 3 - **Éducation physique et à la Santé**		
Bloc d'études : **Bac 3**	U.E. : Enseignement préscolaire et spécialisé	
Alias : EnsPS	Langue d'enseignement : ● Français ○ Autre (…)	Période : Quadrimestre 2
Nbre d'heures présentielles : 20 h	A.A. : Didactique (inter)disciplinaire dans une perspective professionnelle liée à la différenciation et à l'orthopédagogie et/ou l'approche inclusive	

Contenu de l'Activité d'apprentissage

L'activité d'apprentissage de didactique (inter)disciplinaire se compose d'une série de séances visant à illustrer les différentes activités que l'étudiant sera potentiellement amené à encadrer durant ses stages dans l'enseignement préscolaire et spécialisé.

Elle se compose également de séances liées à la prise en charge d'activités Handisport, ces séances étant en lien avec le passage du brevet d'animateur en activités physiques adaptées intégré au cursus en collaboration avec la Ligue Handisport Francophone.

Ces séances pourront être théoriques ou pratiques.

Parmi les contenus abordés, on retrouvera :

Enseignement préscolaire :
Psychomotricité Aucouturier, psychomotricité en classe d'accueil, individualisation des enseignements en psychomotricité, accoutumance à l'eau…

Enseignement spécialisé :
Handisport (approche théorique et pratique – didactique liée aux déficits sensoriels et moteurs – découverte et didactique liée aux déficits intellectuels), gestion des pathologies sévères dans l'enseignement spécialisé, autisme et éducation physique, approche de l'hétérogénéité et différenciation dans l'enseignement spécialisé…

Acquis d'apprentissage spécifiques / Objectifs

L'étudiant sera amené à constituer un portfolio reprenant les différents documents relatifs aux différentes séances constituant l'activité d'apprentissage.
Il devra être capable de porter un regard réflexif sur les séances qu'il a organisées durant ses deux stages (préscolaire et spécialisé) et d'établir les liens éventuels entre le contenu du portfolio et ces différentes séances.
Il devra également être capable de transférer et de mettre en pratique les contenus relatifs aux activités handisport durant les deux stages réalisés dans le cadre du brevet Handisport (MS Animateur APA) réalisé en collaboration avec la LFH.

Supports didactiques obligatoires

○ Syllabus de cours ○ E-Learning ● Documents de travail ● Portefeuille de lectures
● Dias de projection ○ Ouvrage de référence ● Autres : vidéos, visites, …

Sources bibliographiques principales

Bibliographie liée aux documents partagés durant les séances

Méthodes d'enseignement-apprentissage

● Cours ex-cathedra ○ Activités en laboratoire ● Exercices, applications, travaux pratiques
○ Exposé par l'étudiant.e ● Résolutions de problèmes ● Enseignement mutuel (par les pairs)
● Travaux en autonomie ● Ateliers, travaux de groupes ● Observations de pratiques / de terrain
○ Classe inversée ○ Projet sur le terrain ○ Séminaires, excursions, visites
○ Autre : (…)

Le calendrier et les méthodes de formation pourront faire l'objet d'adaptations selon la concrétisation et les besoins des phases d'apprentissages.

Modalités d'évaluation de l'Activité d'apprentissage

La note finale de cette UE est décidée par une Commission formée par les professeurs de l'UE elle-même, conformément aux dispositions précisées dans le *Règlement Général des Études et des Jurys* de la HECh.

Les modalités d'évaluation de l'Unité sont exposées ci-dessus, au niveau de la description générale de l'UE. Étant intégrée, pour les différentes activités qui la composent, cette évaluation est par nature indivisible.

Langue d'évaluation : ● Français ○ Autre (…)

Remarques éventuelles / Commentaires sur le déroulement de l'activité

Néant

(Retour à la grille de formation)

Haute École Charlemagne - Département pédagogique		Domaine : Sciences de l'éducation et Enseignement	
En codiplômation avec l'Université de Liège		Secteur : Sciences humaines et sociales	Niveau du cycle : 1 (Bachelier)
Campus de formation : Choisissez un élément.		Cadre européen de certification : niveau 7	
Master en Enseignement : Section 3 - **Éducation physique et à la Santé**			
Bloc d'études : **Bac 3**		U.E. : Recherche en éducation	
Alias : RechEdu	Crédit(s) : 5 ECTS	Acronyme info : PLEP3313	Période : Quadrimestre 2
Cours : obligatoire		Cette UE est corequise à une ou plusieurs autres : ● Non ○ Oui (…)	
La réussite de cette UE constitue un prérequis à l'accès à une ou plusieurs UE de la suite du cursus : ● Non ○ Oui (…)			
Le choix de cette UE est conditionné par la réussite préalable d'une ou plusieurs UE : ● Non ○ Oui (…)			
Langue d'enseignement : ● Français ○ Autre (…)		Nombre d'heures présentielles : 30 h	
		Enseignant.e-référent.e d'UE : collectif (secretariat.cefen@uliege.be)	

Le détail des engagements pédagogiques liés à cette Unité d'enseignement est disponible via le lien :
https://www.programmes.uliege.be/cocoon/20262027/cours/ZENS3010-1.html

Le code-UE spécifique de l'ULiège est : ZENS3010-1

Remarque

En cas de question administrative relative à cette U.E. (codes d'accès, ressources...), contactez l'Apparitorat ULiège :
Alix Dassargues => Administration.cefen@uliege.be

(Retour à la grille de formation)

Haute École Charlemagne - Département pédagogique		Domaine : Sciences de l'éducation et Enseignement	
En codiplômation avec l'Université de Liège		Secteur : Sciences humaines et sociales	Niveau du cycle : 1 (Bachelier)
Campus de formation : Choisissez un élément.		Cadre européen de certification : niveau 7	
Master en Enseignement : Section 3 - **Éducation physique et à la Santé**			
Bloc d'études : **Bac 3**		U.E. : Gestion de l'hétérogénéité des apprenants : ateliers de formation professionnelle en Éducation physique	
Alias : GHA-b	Crédit(s) : 4 ECTS	Acronyme info : PLEP3314	Période : Quadrimestre 2
Cours : obligatoire		Cette UE est corequise à une ou plusieurs autres : ● Non ○ Oui (…)	
La réussite de cette UE constitue un prérequis à l'accès à une ou plusieurs UE de la suite du cursus : ● Non ○ Oui (…)			
Le choix de cette UE est conditionné par la réussite préalable d'une ou plusieurs UE : ● Non ○ Oui (…)			
Langue d'enseignement : ● Français ○ Autre (…)		Nombre d'heures présentielles : 24 h	
		Enseignant.e-référent.e d'UE : M. Matthieu Hausman (m.hausman@uliege.be)	

Le détail des engagements pédagogiques liés à cette Unité d'enseignement est disponible via le lien :
https://www.programmes.uliege.be/cocoon/20262027/cours/ZENS3019-1.html

Le code-UE spécifique de l'ULiège est : ZENS3019-1

Remarque

En cas de question administrative relative à cette U.E. (codes d'accès, ressources...), contactez l'Apparitorat ULiège :
Alix Dassargues => Administration.cefen@uliege.be

(Retour à la grille de formation)

Haute École Charlemagne - Département pédagogique		Domaine : Sciences de l'éducation et Enseignement	
En codiplômation avec l'Université de Liège		Secteur : Sciences humaines et sociales	Niveau du cycle : 1 (Bachelier)
Campus de formation : Liège - Rivageois		Cadre européen de certification : niveau 7	
Master en Enseignement : Section 3 - **Éducation physique et à la Santé**			
Bloc d'études : **Bac 3**		U.E. : Conditionnement physique : applications pratiques	
Alias : PrepaPh	Crédit(s) : 1 ECTS	Acronyme info : PLEP3315	Période : Quadrimestre 2
Cours : obligatoire		Cette UE est corequise à une ou plusieurs autres : ● Non ○ Oui (…)	
La réussite de cette UE constitue un prérequis à l'accès à une ou plusieurs UE de la suite du cursus : ● Non ○ Oui (…)			
Le choix de cette UE est conditionné par la réussite préalable d'une ou plusieurs UE : ● Non ○ Oui (…)			
Langue d'enseignement : ● Français ○ Autre (…)		Nombre d'heures présentielles : 12 h	
		Enseignant.e-référent.e d'UE : Marc Francotte (marc.francotte@hech.be)	

Contribution de l'UE au Profil d'enseignement

La/les **compétence(s)** suivante(s) du Référentiel sera/seront prioritairement mobilisée(s) :

○ Les compétences de l'acteur institutionnel, social et culturel :

○ agir comme acteur social et culturel au sein de l'école et de la société, y compris dans leur transformation, intégrer la diversité et développer des pratiques citoyennes pour plus de cohésion sociale ;

○ comprendre les enjeux éthiques et respecter les cadres déontologiques et réglementaires de la profession dans uneperspective démocratique et de responsabilité ;

○ analyser l'environnement organisationnel et institutionnel du système éducatif et agir en son sein notamment en interagissant avec les collègues, les parents, la direction et d'autres acteurs afin de :

- s'inscrire dans la démarche de pilotage de l'école et de participer aux démarches d'amélioration du système éducatif de la Communauté française ;
- faire de l'école un lieu où les élèves apprennent, se développent et se forment dans un climat positif, et non un lieu de sélection.

○ maîtriser sa situation administrative et le suivi de son dossier administratif personnel.

○ Les compétences de l'acteur d'une organisation apprenante dans une dynamique collective :

○ s'investir dans le travail collaboratif au sein d'une équipe éducative afin d'en augmenter le professionnalisme et l'expertise par la mobilisation de l'intelligence collective, notamment au cours de concertations ;

○ identifier ses besoins de formation individuelle et participer à l'identification des besoins de formation de l'équipe pédagogique ;

○ contribuer à la diffusion, au sein de l'équipe éducative, des acquis liés aux formations continues suivies ou des capacités développées par celles-ci ou par l'expérience.

Les compétences de l'organisateur et accompagnateur d'apprentissages dans une dynamique évolutive :

● maitriser les contenus disciplinaires, leurs fondements épistémologiques, leur évolution scientifique et technologique, leur didactique et la méthodologie de leur enseignement ;

○ maitriser les savoirs relatifs aux processus d'apprentissage, aux recherches sur les différents modèles et théories de l'enseignement ;

○ maitriser la langue française écrite et orale de manière approfondie pour enseigner et communiquer de manière adéquate dans les divers contextes et les différentes disciplines liés à la profession ;

● prendre en compte et développer les dimensions langagières des apprentissages et enseignements, en étant attentif à la langue de scolarisation ou langue d'apprentissage et conscient du caractère socialement et culturellement inégal de la familiarisation à celle-ci ;

○ agir comme pédagogue au sein de la classe et au sein de l'établissement scolaire dans une perspective collective, notamment à travers :

- la conception et la mise en œuvre d'une démarche d'enseignement et d'apprentissage, comprenant des pratiques variées de nature à renforcer la motivation et la promotion de la confiance en soi des élèves et à développer leur créativité et leur esprit d'initiative et de coopération ;
- la conception, le choix et l'utilisation de supports didactiques, de manuels, de logiciels scolaires et d'autres outils pédagogiques ;
- la construction et l'utilisation de supports d'observation et d'évaluation, cette dernière étant spécifiquement à visée compréhensive et formative, favorisant la responsabilisation et la participation de l'élève dans ses apprentissages ;
- la conception et la mise en œuvre de pratiques de différenciation pédagogique, d'accompagnement personnalisé des élèves tenant compte de leurs acquis antérieurs, de leur profil d'apprenant et, s'il échet, de leurs besoins spécifiques et reposant notamment sur le co-enseignement ou la co-intervention pédagogique ;
- la mise en place d'activités d'apprentissage interdisciplinaires ;

○ maîtriser l'intégration des technologies numériques dans ses pratiques pédagogiques ;

○ prendre en compte l'éducation aux médias, l'EVRAS ainsi que le genre de manière transversale ;

○ créer un cadre relationnel bienveillant pour faciliter la communication avec les élèves, leur entourage notamment familial, ainsi qu'avec les collègues ;

○ gérer le groupe-classe en situation éducative et pédagogique de manière stimulante, structurante et sécurisante.

O Les compétences du praticien réflexif :
- O lire de manière critique les résultats de recherches scientifiques en éducation et en didactique et s'en inspirer pour son action d'enseignement ainsi que s'appuyer sur diverses disciplines des sciences humaines pour analyser et agir en situation professionnelle ;
- O mener, individuellement et avec ses pairs, une observation et une analyse critique et rigoureuse de ses propres pratiques et de leur impact sur les élèves afin de réguler son enseignement et d'en faire évoluer les stratégies et conditions de mise en œuvre dans une perspective d'efficacité et d'équité ;
- O construire progressivement son identité professionnelle, notamment en mobilisant des outils de développement professionnel personnel tel que le portfolio.

Les **objectifs** / **acquis d'apprentissage** spécifiques de l'UE, sanctionnés par l'évaluation, sont :

Au terme de l'UE, l'étudiant sera capable de :

- Travailler en équipe sur un projet commun.
- Concevoir des séances de préparation physique qui visent le développement des différentes aptitudes physiques de base (endurance, vitesse, souplesse, force, coordination) et qui exploitent les différentes notions théoriques vues au cours de conditionnement physique du Bloc 3.
- Mettre en pratique et encadrer ces différentes séances sur le terrain avec le groupe classe
- Poser un regard réflexif sur les séquences proposées afin de dégager de nouvelles pistes d'action.

Contenu de l'activité

Développement des différentes compétences permettant à l'étudiant de créer, seul ou en groupe, des séances de préparation physique visant à développer les différentes aptitudes physiques de base (différents types d'endurance, vitesse, souplesse, force, coordination) et ce, pour des publics variés, y compris les enfants.

Développement chez l'étudiant de la capacité à mettre en place ces différentes séances sur le terrain dans des environnement divers (salle, salle de musculation, milieu extérieur…) et à les encadrer de manière optimale

Ce cours se focalise sur les aspects pratiques de la préparation physique. Il a pour objectif de rendre l'étudiant opérationnel sur le terrain lorsqu'il sera confronté à différents types de public (âge, sexe, niveau de compétence, enseignement, club …)

Contenus minimaux envisagés au niveau de l'UE (aspects a minima abordés en lien avec les Référentiels)

- Maîtriser les contenus d'apprentissage visés par les référentiels d'application dans le ou les niveaux d'enseignement concernés et capacité d'adaptation à l'évolution de ces référentiels.
- Articulation théorie-pratique à travers l'observation, la mise en œuvre d'actions éducatives et leur régulation dans le cadre de situations professionnelles variées et supervisées.

Supports didactiques obligatoires

O Syllabus de cours
O E-Learning
O Documents de travail
O Portefeuille de lectures
O Dias de projection
O Ouvrage de référence
O Autres : (…)

Sources bibliographiques principales

…

Méthodes d'enseignement-apprentissage

● Cours ex-cathedra
O Activités en laboratoire
● Exercices, applications, travaux pratiques
O Exposé par l'étudiant.e
O Résolutions de problèmes
O Enseignement mutuel (par les pairs)
● Travaux en autonomie
● Ateliers, travaux de groupes
O Observations de pratiques / de terrain
O Classe inversée
O Projet sur le terrain
O Séminaires, excursions, visites
O Autre : (…)

Le calendrier et les méthodes de formation pourront faire l'objet d'adaptations selon la concrétisation et les besoins des phases d'apprentissages.

Modalités d'évaluation de l'Unité d'enseignement

La note finale de l'UE est décidée par le formateur titulaire ou par une Commission formée par les professeurs de l'UE elle-même, conformément aux dispositions précisées dans le *Règlement Général des Études et des Jurys* de la HECh.

Unité d'enseignement concernée	Quadrimestre 1			Quadrimestre 2			Seconde session		
	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral
PrepaPh	…	…	…	50 %	50 %	…	50 %	50 %	…

Détails modalités / Précisions éventuelles :

Néant

En cas de « Travail annuel » non améliorable entre les sessions d'examens, la mention « *Report* » indique que la note de Travail annuel précédemment obtenue est reportée telle quelle. Dans le cas contraire, l'amélioration de la note de Travail annuel fait l'objet d'un contrat écrit entre l'étudiant.e et l'enseignant.e.

Langue d'évaluation : ● Français ○ Autre (…)

Remarques éventuelles / Commentaires sur le déroulement de l'UE

Néant

(Retour à la grille de formation)

Haute École Charlemagne - Département pédagogique		Domaine : Sciences de l'éducation et Enseignement	
En codiplômation avec l'Université de Liège		Secteur : Sciences humaines et sociales	Niveau du cycle : 1 (Bachelier)
Campus de formation : Liège - Rivageois		Cadre européen de certification : niveau 7	
Master en Enseignement : Section 3 - **Éducation physique et à la Santé**			
Bloc d'études : **Bac 3**		U.E. : Analyse du mouvement : Biomécanique (partim 2)	
Alias : BMeca-b	Crédit(s) : 1 ECTS	Acronyme info : PLEP3316	Période : Quadrimestre 2
Cours : obligatoire		Cette UE est corequise à une ou plusieurs autres : ● Non ○ Oui (…)	
La réussite de cette UE constitue un prérequis à l'accès à une ou plusieurs UE de la suite du cursus : ● Non ○ Oui (…)			
Le choix de cette UE est conditionné par la réussite préalable d'une ou plusieurs UE : ● Non ○ Oui (…)			
Langue d'enseignement : ● Français ○ Autre (…)		Nombre d'heures présentielles : 12 h	
		Enseignant.e-référent.e d'UE : Nicolas Wintgens (nicolas.wintgens@hech.be)	

Contribution de l'UE au Profil d'enseignement

La/les **compétence(s)** suivante(s) du Référentiel sera/seront prioritairement mobilisée(s) :

○ Les compétences de l'acteur institutionnel, social et culturel :

○ agir comme acteur social et culturel au sein de l'école et de la société, y compris dans leur transformation, intégrer la diversité et développer des pratiques citoyennes pour plus de cohésion sociale ;

○ comprendre les enjeux éthiques et respecter les cadres déontologiques et réglementaires de la profession dans uneperspective démocratique et de responsabilité ;

○ analyser l'environnement organisationnel et institutionnel du système éducatif et agir en son sein notamment en interagissant avec les collègues, les parents, la direction et d'autres acteurs afin de :

- s'inscrire dans la démarche de pilotage de l'école et de participer aux démarches d'amélioration du système éducatif de la Communauté française ;
- faire de l'école un lieu où les élèves apprennent, se développent et se forment dans un climat positif, et non un lieu de sélection.

○ maîtriser sa situation administrative et le suivi de son dossier administratif personnel.

○ Les compétences de l'acteur d'une organisation apprenante dans une dynamique collective :

○ s'investir dans le travail collaboratif au sein d'une équipe éducative afin d'en augmenter le professionnalisme et l'expertise par la mobilisation de l'intelligence collective, notamment au cours de concertations ;

○ identifier ses besoins de formation individuelle et participer à l'identification des besoins de formation de l'équipe pédagogique ;

○ contribuer à la diffusion, au sein de l'équipe éducative, des acquis liés aux formations continues suivies ou des capacités développées par celles-ci ou par l'expérience.

Les compétences de l'organisateur et accompagnateur d'apprentissages dans une dynamique évolutive :

● maitriser les contenus disciplinaires, leurs fondements épistémologiques, leur évolution scientifique et technologique, leur didactique et la méthodologie de leur enseignement ;

○ maitriser les savoirs relatifs aux processus d'apprentissage, aux recherches sur les différents modèles et théories de l'enseignement ;

○ maitriser la langue française écrite et orale de manière approfondie pour enseigner et communiquer de manière adéquate dans les divers contextes et les différentes disciplines liés à la profession ;

○ prendre en compte et développer les dimensions langagières des apprentissages et enseignements, en étant attentif à la langue de scolarisation ou langue d'apprentissage et conscient du caractère socialement et culturellement inégal de la familiarisation à celle-ci ;

○ agir comme pédagogue au sein de la classe et au sein de l'établissement scolaire dans une perspective collective, notamment à travers :

- la conception et la mise en œuvre d'une démarche d'enseignement et d'apprentissage, comprenant des pratiques variées de nature à renforcer la motivation et la promotion de la confiance en soi des élèves et à développer leur créativité et leur esprit d'initiative et de coopération ;
- la conception, le choix et l'utilisation de supports didactiques, de manuels, de logiciels scolaires et d'autres outils pédagogiques ;
- la construction et l'utilisation de supports d'observation et d'évaluation, cette dernière étant spécifiquement à visée compréhensive et formative, favorisant la responsabilisation et la participation de l'élève dans ses apprentissages ;
- la conception et la mise en œuvre de pratiques de différenciation pédagogique, d'accompagnement personnalisé des élèves tenant compte de leurs acquis antérieurs, de leur profil d'apprenant et, s'il échet, de leurs besoins spécifiques et reposant notamment sur le co-enseignement ou la co-intervention pédagogique ;
- la mise en place d'activités d'apprentissage interdisciplinaires ;

○ maîtriser l'intégration des technologies numériques dans ses pratiques pédagogiques ;

○ prendre en compte l'éducation aux médias, l'EVRAS ainsi que le genre de manière transversale ;

○ créer un cadre relationnel bienveillant pour faciliter la communication avec les élèves, leur entourage notamment familial, ainsi qu'avec les collègues ;

○ gérer le groupe-classe en situation éducative et pédagogique de manière stimulante, structurante et sécurisante.

- Les compétences du praticien réflexif :
  - lire de manière critique les résultats de recherches scientifiques en éducation et en didactique et s'en inspirer pour son action d'enseignement ainsi que s'appuyer sur diverses disciplines des sciences humaines pour analyser et agir en situation professionnelle ;
  - mener, individuellement et avec ses pairs, une observation et une analyse critique et rigoureuse de ses propres pratiques et de leur impact sur les élèves afin de réguler son enseignement et d'en faire évoluer les stratégies et conditions de mise en œuvre dans une perspective d'efficacité et d'équité ;
  - construire progressivement son identité professionnelle, notamment en mobilisant des outils de développement professionnel personnel tel que le portfolio.

Les **objectifs** / **acquis d'apprentissage** spécifiques de l'UE, sanctionnés par l'évaluation, sont :

L'étudiant sera capable d'exploiter les connaissances acquises aux cours dans des disciplines comme la natation, les sports nautiques et toutes les activités où des projectiles sont concernés.

Exploiter les connaissances acquises au cours de sa formation en B1 et B3 partim 1 pour analyser l'action des forces sur le corps lors d'une impulsion ainsi que le comportement du corps en phase de suspension lors de différents mouvements sportifs.

Contenu de l'activité

La 1ère partie du cours traite de la mécanique des fluides, amenant l'étudiant à comprendre l'influence d'un fluide environnant dans son action de freinage ou de support du mouvement.

La 2ème partie s'intéresse à l'action d'une force quelconque sur un corps immobile ou en mouvement, ce qui induit le problème des impulsions avec ou sans élan préalable, des modifications de trajectoires. L'analyse des mécanismes permettant la création des vrilles lorsque l'on se trouve en phase de suspension (sans appui extérieur) permettra d'analyser différents gestes sportifs simples puis complexes (saut en longueur, volée au rec, saut de lune, plongeon).

Contenus minimaux envisagés au niveau de l'UE (aspects a minima abordés en lien avec les Référentiels)

1. Formation disciplinaire pouvant inclure les aspects de la didactique de la discipline ou appliquée à la discipline

- maîtrise des contenus d'apprentissage visés par les référentiels d'application dans le ou les niveaux d'enseignement concernés et capacité d'adaptation à l'évolution de ces référentiels

Supports didactiques obligatoires

- ● Syllabus de cours
- ○ E-Learning
- ○ Documents de travail
- ○ Portefeuille de lectures
- ● Dias de projection
- ● Ouvrage de référence
- ○ Autres : (…)

Sources bibliographiques principales

GRIMSHAW P. 2021, Biomécanique du sport et de l'exercice : de la connaissance à l'argumentation
VANDEVAEL F.: Analyse des mouvements du corps humain - Ed DESOER
SMITH T.: Biomécanique et gymnastique - PUF 1991
PERNET M.: Gymnastique artistique et sportive- Dossier n° 18 Revue EPS 1994

Méthodes d'enseignement-apprentissage

- ● Cours ex-cathedra
- ○ Activités en laboratoire
- ● Exercices, applications, travaux pratiques
- ○ Exposé par l'étudiant.e
- ● Résolutions de problèmes
- ○ Enseignement mutuel (par les pairs)
- ● Travaux en autonomie
- ○ Ateliers, travaux de groupes
- ● Observations de pratiques / de terrain
- ○ Classe inversée
- ○ Projet sur le terrain
- ○ Séminaires, excursions, visites
- ○ Autre : (…)

Le calendrier et les méthodes de formation pourront faire l'objet d'adaptations selon la concrétisation et les besoins des phases d'apprentissages.

Modalités d'évaluation de l'Unité d'enseignement

La note finale de l'UE est décidée par le formateur titulaire ou par une Commission formée par les professeurs de l'UE elle-même, conformément aux dispositions précisées dans le *Règlement Général des Études et des Jurys* de la HECh.

Unité d'enseignement concernée	Quadrimestre 1			Quadrimestre 2			Seconde session		
	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral
BMeca-b	…	…	…	5 %	95 %	…	Report	95 %	…

Détails modalités / Précisions éventuelles :

Report du TA en seconde session.

En cas de « Travail annuel » non améliorable entre les sessions d'examens, la mention « *Report* » indique que la note de Travail annuel précédemment obtenue est reportée telle quelle. Dans le cas contraire, l'amélioration de la note de Travail annuel fait l'objet d'un contrat écrit entre l'étudiant.e et l'enseignant.e.

Langue d'évaluation : ● Français ○ Autre (…)

Remarques éventuelles / Commentaires sur le déroulement de l'UE

(néant)

(Retour à la grille de formation)

Haute École Charlemagne - Département pédagogique		Domaine : Sciences de l'éducation et Enseignement	
En codiplômation avec l'Université de Liège		Secteur : Sciences humaines et sociales	Niveau du cycle : 2 (Master)
Campus de formation : Liège - Rivageois		Cadre européen de certification : niveau 7	
Master en Enseignement : Section 3 - **Éducation physique et à la Santé**			
Bloc d'études : Master		**U.E. : Mémoire et dimensions préparatoires**	
Alias : Memoire	Crédit(s) : 16 ECTS	Acronyme info : PLEP3401	Période : UE annuelle (Q1+Q2)
Cours : obligatoire		Cette UE est corequise à une ou plusieurs autres : ● Non ○ Oui (…)	
La réussite de cette UE constitue un prérequis à l'accès à une ou plusieurs UE de la suite du cursus : ● Non ○ Oui (…)			
Le choix de cette UE est conditionné par la réussite préalable d'une ou plusieurs UE : ● Non ○ Oui (…)			
Langue d'enseignement : ● Français ○ Autre (…)		Nombre d'heures présentielles : / h	
		Enseignant.e-référent.e d'UE : Michel Horin (michel.horin@hech.be)	

Contribution de l'UE au Profil d'enseignement

La/les **compétence(s)** suivante(s) du Référentiel sera/seront prioritairement mobilisée(s) :

O Les compétences de l'acteur institutionnel, social et culturel :

○ agir comme acteur social et culturel au sein de l'école et de la société, y compris dans leur transformation, intégrer la diversité et développer des pratiques citoyennes pour plus de cohésion sociale ;

○ comprendre les enjeux éthiques et respecter les cadres déontologiques et réglementaires de la profession dans uneperspective démocratique et de responsabilité ;

○ analyser l'environnement organisationnel et institutionnel du système éducatif et agir en son sein notamment en interagissant avec les collègues, les parents, la direction et d'autres acteurs afin de :

- ▫ s'inscrire dans la démarche de pilotage de l'école et de participer aux démarches d'amélioration du système éducatif de la Communauté française ;
- ▫ faire de l'école un lieu où les élèves apprennent, se développent et se forment dans un climat positif, et non un lieu de sélection.

○ maîtriser sa situation administrative et le suivi de son dossier administratif personnel.

Les compétences de l'acteur d'une organisation apprenante dans une dynamique collective :

● s'investir dans le travail collaboratif au sein d'une équipe éducative afin d'en augmenter le professionnalisme et l'expertise par la mobilisation de l'intelligence collective, notamment au cours de concertations ;

○ identifier ses besoins de formation individuelle et participer à l'identification des besoins de formation de l'équipe pédagogique ;

● contribuer à la diffusion, au sein de l'équipe éducative, des acquis liés aux formations continues suivies ou des capacités développées par celles-ci ou par l'expérience.

O Les compétences de l'organisateur et accompagnateur d'apprentissages dans une dynamique évolutive :

○ maitriser les contenus disciplinaires, leurs fondements épistémologiques, leur évolution scientifique et technologique, leur didactique et la méthodologie de leur enseignement ;

○ maitriser les savoirs relatifs aux processus d'apprentissage, aux recherches sur les différents modèles et théories de l'enseignement ;

○ maitriser la langue française écrite et orale de manière approfondie pour enseigner et communiquer de manière adéquate dans les divers contextes et les différentes disciplines liés à la profession ;

○ prendre en compte et développer les dimensions langagières des apprentissages et enseignements, en étant attentif à la langue de scolarisation ou langue d'apprentissage et conscient du caractère socialement et culturellement inégal de la familiarisation à celle-ci ;

○ agir comme pédagogue au sein de la classe et au sein de l'établissement scolaire dans une perspective collective, notamment à travers :

- ▫ la conception et la mise en œuvre d'une démarche d'enseignement et d'apprentissage, comprenant des pratiques variées de nature à renforcer la motivation et la promotion de la confiance en soi des élèves et à développer leur créativité et leur esprit d'initiative et de coopération ;
- ▫ la conception, le choix et l'utilisation de supports didactiques, de manuels, de logiciels scolaires et d'autres outils pédagogiques ;
- ▫ la construction et l'utilisation de supports d'observation et d'évaluation, cette dernière étant spécifiquement à visée compréhensive et formative, favorisant la responsabilisation et la participation de l'élève dans ses apprentissages ;
- ▫ la conception et la mise en œuvre de pratiques de différenciation pédagogique, d'accompagnement personnalisé des élèves tenant compte de leurs acquis antérieurs, de leur profil d'apprenant et, s'il échet, de leurs besoins spécifiques et reposant notamment sur le co-enseignement ou la co-intervention pédagogique ;
- ▫ la mise en place d'activités d'apprentissage interdisciplinaires ;

○ maîtriser l'intégration des technologies numériques dans ses pratiques pédagogiques ;

○ prendre en compte l'éducation aux médias, l'EVRAS ainsi que le genre de manière transversale ;

○ créer un cadre relationnel bienveillant pour faciliter la communication avec les élèves, leur entourage notamment familial, ainsi qu'avec les collègues ;

○ gérer le groupe-classe en situation éducative et pédagogique de manière stimulante, structurante et sécurisante.

Les compétences du praticien réflexif :

● lire de manière critique les résultats de recherches scientifiques en éducation et en didactique et s'en inspirer pour son action d'enseignement ainsi que s'appuyer sur diverses disciplines des sciences humaines pour analyser et agir en situation professionnelle ;

● mener, individuellement et avec ses pairs, une observation et une analyse critique et rigoureuse de ses propres pratiques et de leur impact sur les élèves afin de réguler son enseignement et d'en faire évoluer les stratégies et conditions de mise en œuvre dans une perspective d'efficacité et d'équité ;

O construire progressivement son identité professionnelle, notamment en mobilisant des outils de développement professionnel personnel tel que le portfolio.

Les **objectifs** / **acquis d'apprentissage** spécifiques de l'UE, sanctionnés par l'évaluation, sont :

- Mener une recherche-action ou une recherche collaborative, le cas échéant liée au stage long,
  · par rapport à une thématique ayant fait l'objet d'un accord avec l'équipe du lieu de stage ou d'exercice de la pratique professionnelle, le·a référent·e pédagogique de la HE et le·a promoteur·rice du mémoire ;
  · permettant d'interroger des situations professionnelles, de les mettre en perspective à la lumière de connaissances scientifiques, et de déployer une démarche d'investigation rigoureuse dans la visée d'améliorer ses pratiques ;
  · et selon les étapes détaillées dans le guide pour le mémoire des masters en enseignement en S1, S2 et S3 et synthétisées ci-dessous dans la rubrique « Contenu de l'activité d'apprentissage ».
- Rédiger un travail écrit
  · présentant l'objet et la question de recherche (introduction), le cadre conceptuel (revue de la littérature), le cadre méthodologique (en ce compris la méthodologie de recherche-action/collaborative utilisée), les résultats, leur discussion, leurs limites et perspectives, une conclusion, une bibliographie, des annexes et une table des matières ;
  · respectant les conventions de l'A.P.A. et le règlement général des études concernant le plagiat et l'usage de l'I.A..
- Diffuser le résultat de la recherche au sein de l'équipe de l'établissement dans lequel elle a été menée sous la forme d'un travail écrit communiqué et/ou d'une présentation orale (contribution pour l'établissement d'accueil).
- Soutenir oralement le travail de recherche réalisé devant le·a promoteur·rice et le·a lecteur·rice, c'est-à-dire
  · présenter de manière claire et synthétique l'ensemble du travail de recherche réalisé ;
  · faire la preuve de la maîtrise des sujets traités dans le travail écrit ;
  · et rapporter la diffusion réalisée au sein de l'établissement dans lequel la recherche a été menée.

<u>Contenu de l'activité</u>

L'Unité d'enseignement intègre deux dimensions :

- Le mémoire et son suivi individuel
- La méthodologie et communication scientifique (dispositif de formation de 30h, ULiège)

Le mémoire est une démarche de recherche réalisée tout au long de l'année académique dans le respect des étapes détaillées dans le guide pour le mémoire des masters en enseignement en S1, S2 et S3 :

- Choix d'une thématique et d'un processus de recherche-action ou de recherche collaborative, en concertation avec l'équipe de l'établissement dans lequel la recherche sera menée (lieu du stage long ou d'exercice de la pratique professionnelle) et le·a référent·e pédagogique de la HE, et susceptibles de constituer une contribution pour l'équipe de l'établissement dans lequel la recherche sera menée ;
- Réalisation de la phase conceptuelle, c'est-à-dire du processus itératif de problématisation de la thématique initiale via l'exploration du sujet dans la littérature : ancrer son questionnement dans un champ de recherche, déplacer le regard pour modifier la manière de poser le problème, organiser le questionnement, identifier sa posture et aboutir à une question de recherche ;
- Parallèlement au processus de problématisation, proposition d'un·e promoteur·rice et d'un·e lecteur·rice, rédaction de la déclaration d'intention, soumission du projet à la commission des mémoires lorsqu'il y en a une dans la section de l'étudiant·e, et précision des modalités de supervision dans le contrat mémoire ;
- Réalisation de la phase méthodologique, le cas échéant en amont du stage long, en concertation avec le·a promoteur·rice et l'équipe enseignante de l'établissement dans lequel la recherche est menée et selon la démarche de recherche-action ou de recherche collaborative choisie : construction du ou des outil(s) de collecte des données en fonction de la posture de recherche adoptée (questionnaires, tests cognitifs, observations, entretiens, …), précision des méthodes d'analyse qui seront employées, le cas échéant construction/adaptation de nouvelles pratiques (outils et méthodes en réponse à des besoins concrets) ;

- Réalisation de la phase empirique et de la phase analytique, en collaboration avec le·a promoteur·rice et l'équipe enseignante de l'établissement dans lequel la recherche est menée et dans le respect de la démarche de recherche-action ou de recherche collaborative choisie (qui sera elle-même documentée) et selon la méthodologie élaborée en amont ;
- Réalisation de la phase de diffusion :
  - Rédaction du travail écrit
    · présentant l'objet et la question de recherche (introduction), le cadre conceptuel (revue de la littérature), le cadre méthodologique (en ce compris la méthodologie de recherche-action/collaborative utilisée), les résultats, leur discussion, leurs limites et perspectives, une conclusion, une bibliographie, des annexes et une table des matières ;
    · respectant les conventions de l'A.P.A. et le règlement général des études concernant le plagiat et l'usage de l'I.A..
    · et selon les échéances liées au dépôt du formulaire d'encodage du mémoire et au dépôt du travail écrit spécifiées dans le guide pour le mémoire des masters en enseignement en S1, S2 et S3.
  - Diffusion du résultat de la recherche au sein de l'équipe de l'établissement dans lequel elle a été menée sous la forme d'un travail écrit communiqué et/ou d'une présentation orale (contribution pour l'établissement d'accueil).
  - Soutenance orale du travail de recherche réalisé devant le·a promoteur·rice et le·a lecteur·rice, c'est-à-dire
    · présentation claire et synthétique de l'ensemble du travail de recherche réalisé ;
    · preuve de la maîtrise des sujets traités dans le travail écrit ;
    · rapport de la diffusion réalisée au sein de l'établissement dans lequel la recherche a été menée.

Concernant les contenus et les spécificités organisationnelles de la dimension « Méthodologie et communication scientifique », les informations relatives aux engagements pédagogiques se trouvent via le lien suivant :
https://www.programmes.uliege.be/cocoon/20262027/cours/ZENS4001-1.html

Contenus minimaux envisagés au niveau de l'UE (aspects a minima abordés en lien avec les Référentiels)

Axe 6 : Formation à et par la recherche en éducation et en didactique :
- lecture critique de recherches
- formation à la méthodologie et aux outils de la recherche en éducation et en didactique

Supports didactiques obligatoires

○ Syllabus de cours ○ E-Learning ○ Documents de travail ○ Portefeuille de lectures
● Dias de projection ○ Ouvrage de référence ● Autres : Guide pour le mémoire des masters en enseignement en S1, S2 et S3

Sources bibliographiques principales

Supports et références des cours :
- Recherche en éducation (ULiège)
- Méthodologie et communication scientifique (ULiège)

Méthodes d'enseignement-apprentissage

● Cours ex-cathedra ○ Activités en laboratoire ● Exercices, applications, travaux pratiques
○ Exposé par l'étudiant.e ● Résolutions de problèmes ○ Enseignement mutuel (par les pairs)
● Travaux en autonomie ○ Ateliers, travaux de groupes ○ Observations de pratiques / de terrain
○ Classe inversée ○ Projet sur le terrain ● Séminaires, excursions, visites
● Autre : Supervision de la démarche de recherche et de rédaction du travail écrit par le·a promoteur·rice

Le calendrier et les méthodes de formation pourront faire l'objet d'adaptations selon la concrétisation et les besoins des phases d'apprentissages.

Modalités d'évaluation de l'Unité d'enseignement

La note finale de l'UE est décidée par le formateur titulaire ou par une Commission formée par les professeurs de l'UE elle-même, conformément aux dispositions précisées dans le *Règlement Général des Études et des Jurys* de la HECh.

Unité d'enseignement concernée	Quadrimestre 1			Quadrimestre 2			Seconde session		
	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral
Memoire	…	…	…	…	100 %		…	100 %	

Détails modalités / Précisions éventuelles :

* L'évaluation intégrée du mémoire est réalisée par le jury constitué du·de la promoteur·rice et du·de la lecteur·rice sur la base de la grille d'évaluation du mémoire présente en annexe 6 du guide pour le mémoire du master en enseignement en S1, S2 et S3.
* Le jury constitué du·de la promoteur·rice et du·de la lecteur·rice a à sa disposition l'information relative à l'investissement de l'étudiant·e dans les travaux demandés dans le cadre du cours « Méthodologie et communication scientifique » et dans le suivi individuel assuré par son·sa promoteur·rice et peut en tenir compte dans l'évaluation du mémoire.
* Dans le cas spécifique d'une recherche réalisée en partie en duo ou en groupe d'étudiant·es sur une même thématique, les mémoires réalisés porteront sur des questions de recherche différentes et comporteront donc des cadres conceptuels et méthodologiques différents qui aboutiront à des résultats et des discussions, limites et perspectives différents. Ainsi, même si leurs mémoires s'appuient sur certains éléments conceptuels communs et partagent certains outils méthodologiques, les travaux écrits, les travaux relatifs à la diffusion des résultats au sein du ou des établissement(s) dans le(s)quel(s) elles auront été menées, et les soutenances orales présentées constitueront chacun, chacune un travail original. Le guide pour le mémoire du master en enseignement en S1, S2 et S3 détaille ces aspects pour chaque étape du processus de réalisation du mémoire.

En cas de « Travail annuel » non améliorable entre les sessions d'examens, la mention « *Report* » indique que la note de Travail annuel précédemment obtenue est reportée telle quelle. Dans le cas contraire, l'amélioration de la note de Travail annuel fait l'objet d'un contrat écrit entre l'étudiant.e et l'enseignant.e.

Langue d'évaluation : ● Français ○ Autre (…)

<u>Remarques éventuelles / Commentaires sur le déroulement de l'UE</u>

Les candidat.es « Article 75 » en Master qui ont déjà réalisé un mémoire dans le cadre d'un Master de niv.7 peuvent, avec la validation de la CAVP (*Commission d'Admission et de Validation des Programmes*) de la Section, en être dispensés.

Au niveau de l'axe « Méthodologie et communication scientifique », le code-UE spécifique de l'ULiège est : ZENS4001-1

En cas de question administrative relative à cet aspect de l'U.E. (codes d'accès, ressources...), contactez l'Apparitorat ULiège : Alix Dassargues => Administration.cefen@uliege.be

(Retour à la grille de formation)

Haute École Charlemagne - Département pédagogique		Domaine : Sciences de l'éducation et Enseignement	
En codiplômation avec l'Université de Liège		Secteur : Sciences humaines et sociales	Niveau du cycle : 2 (Master)
Campus de formation : Liège - Rivageois		Cadre européen de certification : niveau 7	
Master en Enseignement : Section 3 - **Éducation physique et à la Santé**			
Bloc d'études : **Master**		**U.E. : Projet professionnel et amorce d'une démarche de formation continuée**	
Alias : ProjProf	Crédit(s) : 1 ECTS	Acronyme info : PLEP3402	Période : UE annuelle (Q1+Q2)
Cours : obligatoire		Cette UE est corequise à une ou plusieurs autres : ● Non ○ Oui (…)	
La réussite de cette UE constitue un prérequis à l'accès à une ou plusieurs UE de la suite du cursus : ● Non ○ Oui (…)			
Le choix de cette UE est conditionné par la réussite préalable d'une ou plusieurs UE : ● Non ○ Oui (…)			
Langue d'enseignement : ● Français ○ Autre (…)		Nombre d'heures présentielles : 12 h	
		Enseignant.e-référent.e d'UE : Céline Fievez (celine.fievez@hech.be)	

Contribution de l'UE au Profil d'enseignement

La/les **compétence(s)** suivante(s) du Référentiel sera/seront prioritairement mobilisée(s) :

Les compétences de l'acteur institutionnel, social et culturel :

○ agir comme acteur social et culturel au sein de l'école et de la société, y compris dans leur transformation, intégrer la diversité et développer des pratiques citoyennes pour plus de cohésion sociale ;

○ comprendre les enjeux éthiques et respecter les cadres déontologiques et réglementaires de la profession dans uneperspective démocratique et de responsabilité ;

○ analyser l'environnement organisationnel et institutionnel du système éducatif et agir en son sein notamment en interagissant avec les collègues, les parents, la direction et d'autres acteurs afin de :

- s'inscrire dans la démarche de pilotage de l'école et de participer aux démarches d'amélioration du système éducatif de la Communauté française ;
- faire de l'école un lieu où les élèves apprennent, se développent et se forment dans un climat positif, et non un lieu de sélection.

● maîtriser sa situation administrative et le suivi de son dossier administratif personnel.

Les compétences de l'acteur d'une organisation apprenante dans une dynamique collective :

○ s'investir dans le travail collaboratif au sein d'une équipe éducative afin d'en augmenter le professionnalisme et l'expertise par la mobilisation de l'intelligence collective, notamment au cours de concertations ;

● identifier ses besoins de formation individuelle et participer à l'identification des besoins de formation de l'équipe pédagogique ;

○ contribuer à la diffusion, au sein de l'équipe éducative, des acquis liés aux formations continues suivies ou des capacités développées par celles-ci ou par l'expérience.

O Les compétences de l'organisateur et accompagnateur d'apprentissages dans une dynamique évolutive :

○ maitriser les contenus disciplinaires, leurs fondements épistémologiques, leur évolution scientifique et technologique, leur didactique et la méthodologie de leur enseignement ;

○ maitriser les savoirs relatifs aux processus d'apprentissage, aux recherches sur les différents modèles et théories de l'enseignement ;

○ maitriser la langue française écrite et orale de manière approfondie pour enseigner et communiquer de manière adéquate dans les divers contextes et les différentes disciplines liés à la profession ;

○ prendre en compte et développer les dimensions langagières des apprentissages et enseignements, en étant attentif à la langue de scolarisation ou langue d'apprentissage et conscient du caractère socialement et culturellement inégal de la familiarisation à celle-ci ;

○ agir comme pédagogue au sein de la classe et au sein de l'établissement scolaire dans une perspective collective, notamment à travers :

- la conception et la mise en œuvre d'une démarche d'enseignement et d'apprentissage, comprenant des pratiques variées de nature à renforcer la motivation et la promotion de la confiance en soi des élèves et à développer leur créativité et leur esprit d'initiative et de coopération ;
- la conception, le choix et l'utilisation de supports didactiques, de manuels, de logiciels scolaires et d'autres outils pédagogiques ;
- la construction et l'utilisation de supports d'observation et d'évaluation, cette dernière étant spécifiquement à visée compréhensive et formative, favorisant la responsabilisation et la participation de l'élève dans ses apprentissages ;
- la conception et la mise en œuvre de pratiques de différenciation pédagogique, d'accompagnement personnalisé des élèves tenant compte de leurs acquis antérieurs, de leur profil d'apprenant et, s'il échet, de leurs besoins spécifiques et reposant notamment sur le co-enseignement ou la co-intervention pédagogique ;
- la mise en place d'activités d'apprentissage interdisciplinaires ;

○ maîtriser l'intégration des technologies numériques dans ses pratiques pédagogiques ;

○ prendre en compte l'éducation aux médias, l'EVRAS ainsi que le genre de manière transversale ;

○ créer un cadre relationnel bienveillant pour faciliter la communication avec les élèves, leur entourage notamment familial, ainsi qu'avec les collègues ;

○ gérer le groupe-classe en situation éducative et pédagogique de manière stimulante, structurante et sécurisante.

Les compétences du praticien réflexif :

○ lire de manière critique les résultats de recherches scientifiques en éducation et en didactique et s'en inspirer pour son action d'enseignement ainsi que s'appuyer sur diverses disciplines des sciences humaines pour analyser et agir en situation professionnelle ;
○ mener, individuellement et avec ses pairs, une observation et une analyse critique et rigoureuse de ses propres pratiques et de leur impact sur les élèves afin de réguler son enseignement et d'en faire évoluer les stratégies et conditions de mise en œuvre dans une perspective d'efficacité et d'équité ;
● construire progressivement son identité professionnelle, notamment en mobilisant des outils de développement professionnel personnel tel que le portfolio.

Les **objectifs** / **acquis d'apprentissage** spécifiques de l'UE, sanctionnés par l'évaluation, sont :

Accompagner le·a futur·e enseignant·e dans le début de la construction de son portfolio de développement professionnel personnel et faciliter son entrée dans le métier.

ESC :

1. d'élaborer son projet de développement professionnel :
   - de retracer le cheminement de son développement professionnel depuis son entrée dans la formation initiale et en lien avec le référentiel de compétences de l'enseignant ;
   - de définir les contours de son identité d'enseignant·e (en tenant compte des facettes qui compose son métier, de l'image du métier ainsi que l'image de lui dans le métier, de ses connaissances relatives à l'enseignement et de l'apprentissage, des enseignements qu'il a retirés de ses pratiques professionnelles, ...)
   - d'élaborer un projet personnel de formation continue.
2. de postuler dans l'enseignement organisé par WBE, de rédiger son CV et une lettre de motivation ;
3. de se projeter dans l'entrée dans le métier et d'identifier les difficultés potentielles et les ressources qui lui permettront d'y faire face.

Contenu de l'activité

1) Élaborer un projet de développement professionnel qui tient compte de sa motivation, ses forces et difficultés potentielles et tenant compte du référentiel de compétences de l'enseignant – Retour sur la formation
2) Comment postuler ? Comment rédiger un CV et une lettre de motivation ?
3) L'entrée et la projection dans le métier
4) Colloque « Rencontre métier »

Contenus minimaux envisagés au niveau de l'UE (aspects a minima abordés en lien avec les Référentiels)

Selon les perspectives de développement professionnel individuellement ciblées, cette UE pourrait mobiliser prioritairement chacun des sept axes de formation mentionnés dans les contenus minimaux édités par l'ARES.

Supports didactiques obligatoires

● Syllabus de cours ○ E-Learning ○ Documents de travail ○ Portefeuille de lectures
● Dias de projection ○ Ouvrage de référence ● Autres : Guide « Enseigner en Fédération Wallonie-Bruxelles »

Sources bibliographiques principales

Fédération Wallonie-Bruxelles (2023). Arrêté du Gouvernement de la Communauté française arrêtant le niveau de maîtrise minimale des compétences en exécution de l'Article 5, §2, alinéa2, du décret du 07 février 2019 définissant la formation initiale des enseignants. Moniteur belge, 6 juillet 2023.
Fédération Wallonie-Bruxelles (2023). Enseigner en Fédération Wallonie-Bruxelles. Guide à destination de tous les enseignants et enseignantes qui débutent ou non, jeunes ou moins jeunes, https://www.enseignerplusquunmetier.be/sites/default/files/2023-09/Guide%20FWB-230913.pdf, consulté le 13 octobre 2026.

Méthodes d'enseignement-apprentissage

○ Cours ex-cathedra
○ Exposé par l'étudiant.e
● Travaux en autonomie
○ Classe inversée
○ Autre : (…)
○ Activités en laboratoire
○ Résolutions de problèmes
○ Ateliers, travaux de groupes
○ Projet sur le terrain
● Exercices, applications, travaux pratiques
○ Enseignement mutuel (par les pairs)
○ Observations de pratiques / de terrain
● Séminaires, excursions, visites

Le calendrier et les méthodes de formation pourront faire l'objet d'adaptations selon la concrétisation et les besoins des phases d'apprentissages.

Modalités d'évaluation de l'Unité d'enseignement

La note finale de l'UE est décidée par le formateur titulaire ou par une Commission formée par les professeurs de l'UE elle-même, conformément aux dispositions précisées dans le *Règlement Général des Études et des Jurys* de la HECh.

Unité d'enseignement concernée	Quadrimestre 1			Quadrimestre 2			Seconde session		
	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral
ProjProf	*	…	…	60 % *	…	40 %	60 %	…	40 %

Détails modalités / Précisions éventuelles :

* Le travail annuel est constitué
- de travaux obligatoires réalisés au quadrimestre 1 et au quadrimestre 2 ;
- des travaux rendus la dernière séance du cours et dont la qualité sera évaluée pour fonder l'évaluation certificative du cours via un examen oral : 1. La ligne du temps illustrée de votre développement professionnel ; 2. Une carte d'identité professionnelle et un projet pour aller plus loin ; 3. Un CV et une lettre de motivation ;4. un bilan de compétences ; 5. De différents travaux de réflexivité liés aux pratiques de stage, ...

La non-réalisation des travaux obligatoires entraînera de facto une note d'échec à l'UE.

En cas de « Travail annuel » non améliorable entre les sessions d'examens, la mention « *Report* » indique que la note de Travail annuel précédemment obtenue est reportée telle quelle. Dans le cas contraire, l'amélioration de la note de Travail annuel fait l'objet d'un contrat écrit entre l'étudiant.e et l'enseignant.e.

Langue d'évaluation : ● Français ○ Autre (…)

Remarques éventuelles / Commentaires sur le déroulement de l'UE

(néant)

(Retour à la grille de formation)

Haute École Charlemagne - Département pédagogique		Domaine : Sciences de l'éducation et Enseignement	
En codiplômation avec l'Université de Liège		Secteur : Sciences humaines et sociales	Niveau du cycle : 2 (Master)
Campus de formation : Choisissez un élément.		Cadre européen de certification : niveau 7	
Master en Enseignement : Section 3 - **Éducation physique et à la Santé**			
Bloc d'études : **Master**		U.E. : Éducation physique et sportive	
Alias : EdPhys-U	Crédit(s) : 2 ECTS	Acronyme info : PLEP3403	Période : UE annuelle (Q1+Q2)
Cours : obligatoire		Cette UE est corequise à une ou plusieurs autres : ● Non ○ Oui (…)	
La réussite de cette UE constitue un prérequis à l'accès à une ou plusieurs UE de la suite du cursus : ● Non ○ Oui (…)			
Le choix de cette UE est conditionné par la réussite préalable d'une ou plusieurs UE : ● Non ○ Oui (…)			
Langue d'enseignement : ● Français ○ Autre (…)		Nombre d'heures présentielles : 12 h	
		Enseignant.e-référent.e d'UE : Mme Maurine Remacle	

Le détail des engagements pédagogiques liés à cette Unité d'enseignement est disponible via le lien :
https://www.programmes.uliege.be/cocoon/20262027/cours/ZENS4339-1.html

Le code-UE spécifique de l'ULiège est : ZENS4339-1

Remarque

En cas de question administrative relative à cette U.E. (codes d'accès, ressources...), contactez l'Apparitorat ULiège :
Alix Dassargues => Administration.cefen@uliege.be

(Retour à la grille de formation)

Haute École Charlemagne - Département pédagogique		Domaine : Sciences de l'éducation et Enseignement	
En codiplômation avec l'Université de Liège		Secteur : Sciences humaines et sociales	Niveau du cycle : 2 (Master)
Campus de formation : Choisissez un élément.		Cadre européen de certification : niveau 7	
Master en Enseignement : Section 3 - **Éducation physique et à la Santé**			
Bloc d'études : **Master**		U.E. : Différenciation et Accompagnement personnalisé	
Alias : DAP-U	Crédit(s) : 7 ECTS	Acronyme info : PLEP3404	Période : Quadrimestre 1
Cours : obligatoire		Cette UE est corequise à une ou plusieurs autres : ● Non ○ Oui (…)	
La réussite de cette UE constitue un prérequis à l'accès à une ou plusieurs UE de la suite du cursus : ● Non ○ Oui (…)			
Le choix de cette UE est conditionné par la réussite préalable d'une ou plusieurs UE : ● Non ○ Oui (…)			
Langue d'enseignement : ● Français ○ Autre (…)		Nombre d'heures présentielles : 18 h & 24 h	
		Enseignant.e-référent.e d'UE : collectif (secretariat.cefen@uliege.be)	

Cette Unité d'enseignement est composée de deux dimensions :

- Axe pédagogique (18h)
- Axe disciplinaire et didactique : Éducation physique (24 h)

Respectivement, le détail des engagements pédagogiques liés à cette Unité d'enseignement est disponible via les liens :
https://www.programmes.uliege.be/cocoon/20262027/cours/ZENS4002-1.html
https://www.programmes.uliege.be/cocoon/20262027/cours/ZENS4309-1.html

Les codes-UE spécifiques de l'ULiège sont : ZENS4002-1 et ZENS4309-1.

<u>Remarque</u>

En cas de question administrative relative à cette U.E. (codes d'accès, ressources...), contactez l'Apparitorat ULiège :
Alix Dassargues => Administration.cefen@uliege.be

(Retour à la grille de formation)

Haute École Charlemagne - Département pédagogique		Domaine : Sciences de l'éducation et Enseignement	
En codiplômation avec l'Université de Liège		Secteur : Sciences humaines et sociales	Niveau du cycle : 2 (Master)
Campus de formation : Choisissez un élément.		Cadre européen de certification : niveau 7	
Master en Enseignement : Section 3 - **Éducation physique et à la Santé**			
Bloc d'études : **Master**		U.E. : Éducation à la sécurité, volet pratique	
Alias : EdSanPr-U	Crédit(s) : 4 ECTS	Acronyme info : PLEP3406	Période : Quadrimestre 1
Cours : obligatoire		Cette UE est corequise à une ou plusieurs autres : ● Non ○ Oui (…)	
La réussite de cette UE constitue un prérequis à l'accès à une ou plusieurs UE de la suite du cursus : ● Non ○ Oui (…)			
Le choix de cette UE est conditionné par la réussite préalable d'une ou plusieurs UE : ● Non ○ Oui (…)			
Langue d'enseignement : ● Français ○ Autre (…)		Nombre d'heures présentielles : 24 h	
		Enseignant.e-référent.e d'UE : Mme Aude Aguilaniu	

Le détail des engagements pédagogiques liés à cette Unité d'enseignement est disponible via le lien :
https://www.programmes.uliege.be/cocoon/20262027/cours/ZENS4319-1.html

Le code-UE spécifique de l'ULiège est : ZENS4319-1

Remarque

En cas de question administrative relative à cette U.E. (codes d'accès, ressources...), contactez l'Apparitorat ULiège :
Alix Dassargues => Administration.cefen@uliege.be

(Retour à la grille de formation)

Haute École Charlemagne - Département pédagogique		Domaine : Sciences de l'éducation et Enseignement	
En codiplômation avec l'Université de Liège		Secteur : Sciences humaines et sociales	Niveau du cycle : 2 (Master)
Campus de formation : Liège - Rivageois		Cadre européen de certification : niveau 7	
Master en Enseignement : Section 3 - **Éducation physique et à la Santé**			
Bloc d'études : **Master**		U.E. : Activités sportives extérieures	
Alias : ASE-M	Crédit(s) : 1 ECTS	Acronyme info : PLEP3407	Période : Quadrimestre 1
Cours : obligatoire		Cette UE est corequise à une ou plusieurs autres : ● Non ○ Oui (…)	
La réussite de cette UE constitue un prérequis à l'accès à une ou plusieurs UE de la suite du cursus : ● Non ○ Oui (…)			
Le choix de cette UE est conditionné par la réussite préalable d'une ou plusieurs UE : ● Non ○ Oui (…)			
Langue d'enseignement : ● Français ○ Autre (…)		Nombre d'heures présentielles : 10 h	
		Enseignant.e-référent.e d'UE : Stéphanie Legisa (stephanie.legisa@hech.be)	

Contribution de l'UE au Profil d'enseignement

La/les **compétence(s)** suivante(s) du Référentiel sera/seront prioritairement mobilisée(s) :

○ Les compétences de l'acteur institutionnel, social et culturel :

○ agir comme acteur social et culturel au sein de l'école et de la société, y compris dans leur transformation, intégrer la diversité et développer des pratiques citoyennes pour plus de cohésion sociale ;

○ comprendre les enjeux éthiques et respecter les cadres déontologiques et réglementaires de la profession dans uneperspective démocratique et de responsabilité ;

○ analyser l'environnement organisationnel et institutionnel du système éducatif et agir en son sein notamment en interagissant avec les collègues, les parents, la direction et d'autres acteurs afin de :

- s'inscrire dans la démarche de pilotage de l'école et de participer aux démarches d'amélioration du système éducatif de la Communauté française ;
- faire de l'école un lieu où les élèves apprennent, se développent et se forment dans un climat positif, et non un lieu de sélection.

○ maîtriser sa situation administrative et le suivi de son dossier administratif personnel.

○ Les compétences de l'acteur d'une organisation apprenante dans une dynamique collective :

○ s'investir dans le travail collaboratif au sein d'une équipe éducative afin d'en augmenter le professionnalisme et l'expertise par la mobilisation de l'intelligence collective, notamment au cours de concertations ;

○ identifier ses besoins de formation individuelle et participer à l'identification des besoins de formation de l'équipe pédagogique ;

○ contribuer à la diffusion, au sein de l'équipe éducative, des acquis liés aux formations continues suivies ou des capacités développées par celles-ci ou par l'expérience.

Les compétences de l'organisateur et accompagnateur d'apprentissages dans une dynamique évolutive :

● maitriser les contenus disciplinaires, leurs fondements épistémologiques, leur évolution scientifique et technologique, leur didactique et la méthodologie de leur enseignement ;

● maitriser les savoirs relatifs aux processus d'apprentissage, aux recherches sur les différents modèles et théories de l'enseignement ;

○ maitriser la langue française écrite et orale de manière approfondie pour enseigner et communiquer de manière adéquate dans les divers contextes et les différentes disciplines liés à la profession ;

○ prendre en compte et développer les dimensions langagières des apprentissages et enseignements, en étant attentif à la langue de scolarisation ou langue d'apprentissage et conscient du caractère socialement et culturellement inégal de la familiarisation à celle-ci ;

○ agir comme pédagogue au sein de la classe et au sein de l'établissement scolaire dans une perspective collective, notamment à travers :

- la conception et la mise en œuvre d'une démarche d'enseignement et d'apprentissage, comprenant des pratiques variées de nature à renforcer la motivation et la promotion de la confiance en soi des élèves et à développer leur créativité et leur esprit d'initiative et de coopération ;
- la conception, le choix et l'utilisation de supports didactiques, de manuels, de logiciels scolaires et d'autres outils pédagogiques ;
- la construction et l'utilisation de supports d'observation et d'évaluation, cette dernière étant spécifiquement à visée compréhensive et formative, favorisant la responsabilisation et la participation de l'élève dans ses apprentissages ;
- la conception et la mise en œuvre de pratiques de différenciation pédagogique, d'accompagnement personnalisé des élèves tenant compte de leurs acquis antérieurs, de leur profil d'apprenant et, s'il échet, de leurs besoins spécifiques et reposant notamment sur le co-enseignement ou la co-intervention pédagogique ;
- la mise en place d'activités d'apprentissage interdisciplinaires ;

○ maîtriser l'intégration des technologies numériques dans ses pratiques pédagogiques ;

○ prendre en compte l'éducation aux médias, l'EVRAS ainsi que le genre de manière transversale ;

○ créer un cadre relationnel bienveillant pour faciliter la communication avec les élèves, leur entourage notamment familial, ainsi qu'avec les collègues ;

● gérer le groupe-classe en situation éducative et pédagogique de manière stimulante, structurante et sécurisante.

- Les compétences du praticien réflexif :
  - lire de manière critique les résultats de recherches scientifiques en éducation et en didactique et s'en inspirer pour son action d'enseignement ainsi que s'appuyer sur diverses disciplines des sciences humaines pour analyser et agir en situation professionnelle ;
  - mener, individuellement et avec ses pairs, une observation et une analyse critique et rigoureuse de ses propres pratiques et de leur impact sur les élèves afin de réguler son enseignement et d'en faire évoluer les stratégies et conditions de mise en œuvre dans une perspective d'efficacité et d'équité ;
  - construire progressivement son identité professionnelle, notamment en mobilisant des outils de développement professionnel personnel tel que le portfolio.

Les **objectifs** / **acquis d'apprentissage** spécifiques de l'UE, sanctionnés par l'évaluation, sont :

Développer l'autonomie, la gestion des risques, et le respect de l'environnement.
Mobiliser des compétences motrices et sociales dans un milieu changeant et incertain.
S'entraider dans l'effort, s'organiser au sein d'un groupe.

Contenu de l'activité

Activités sportives extérieures telles que :
- la course d'orientation,
- grands jeux sportifs d'extérieur,
- initiation à l'aviron, etc.

Contenus minimaux envisagés au niveau de l'UE (aspects a minima abordés en lien avec les Référentiels)

Néant

Supports didactiques obligatoires

- Syllabus de cours
- E-Learning
- Documents de travail
- Portefeuille de lectures
- Dias de projection
- Ouvrage de référence
- ● Autres : (Notes personnelles)

Sources bibliographiques principales

Néant

Méthodes d'enseignement-apprentissage

- Cours ex-cathedra
- Activités en laboratoire
- ● Exercices, applications, travaux pratiques
- Exposé par l'étudiant.e
- Résolutions de problèmes
- Enseignement mutuel (par les pairs)
- Travaux en autonomie
- Ateliers, travaux de groupes
- Observations de pratiques / de terrain
- Classe inversée
- Projet sur le terrain
- ● Séminaires, excursions, visites
- Autre : (…)

Le calendrier et les méthodes de formation pourront faire l'objet d'adaptations selon la concrétisation et les besoins des phases d'apprentissages.

Modalités d'évaluation de l'Unité d'enseignement

La note finale de l'UE est décidée par le formateur titulaire ou par une Commission formée par les professeurs de l'UE elle-même, conformément aux dispositions précisées dans le *Règlement Général des Études et des Jurys* de la HECh.

Unité d'enseignement concernée	Quadrimestre 1			Quadrimestre 2			Seconde session		
	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral
ASE-M	100 %	…	…	…	…	…	100 %	…	…

Détails modalités / Précisions éventuelles :

L'étudiant sera évalué sur base de son implication et ses présences durant les cours.

En cas de « Travail annuel » non améliorable entre les sessions d'examens, la mention « *Report* » indique que la note de Travail annuel précédemment obtenue est reportée telle quelle. Dans le cas contraire, l'amélioration de la note de Travail annuel fait l'objet d'un contrat écrit entre l'étudiant.e et l'enseignant.e.

Langue d'évaluation : ● Français ○ Autre (…)

<u>Remarques éventuelles / Commentaires sur le déroulement de l'UE</u>

Néant

(Retour à la grille de formation)

Haute École Charlemagne - Département pédagogique		Domaine : Sciences de l'éducation et Enseignement	
En codiplômation avec l'Université de Liège		Secteur : Sciences humaines et sociales	Niveau du cycle : 2 (Master)
Campus de formation : Liège - Rivageois		Cadre européen de certification : niveau 7	
Master en Enseignement : Section 3 - **Éducation physique et à la Santé**			
Bloc d'études : **Master**		U.E. : Activités découvertes et sports adaptés	
Alias : ADSA-M	Crédit(s) : 1 ECTS	Acronyme info : PLEP3408	Période : Quadrimestre 1
Cours : obligatoire		Cette UE est corequise à une ou plusieurs autres : ● Non ○ Oui (…)	
La réussite de cette UE constitue un prérequis à l'accès à une ou plusieurs UE de la suite du cursus : ● Non ○ Oui (…)			
Le choix de cette UE est conditionné par la réussite préalable d'une ou plusieurs UE : ● Non ○ Oui (…)			
Langue d'enseignement : ● Français ○ Autre (…)		Nombre d'heures présentielles : 10 h	
		Enseignant.e-référent.e d'UE : Marc Francotte (marc.francotte@hech.be)	

Contribution de l'UE au Profil d'enseignement

La/les **compétence(s)** suivante(s) du Référentiel sera/seront prioritairement mobilisée(s) :

○ Les compétences de l'acteur institutionnel, social et culturel :

○ agir comme acteur social et culturel au sein de l'école et de la société, y compris dans leur transformation, intégrer la diversité et développer des pratiques citoyennes pour plus de cohésion sociale ;

○ comprendre les enjeux éthiques et respecter les cadres déontologiques et réglementaires de la profession dans uneperspective démocratique et de responsabilité ;

○ analyser l'environnement organisationnel et institutionnel du système éducatif et agir en son sein notamment en interagissant avec les collègues, les parents, la direction et d'autres acteurs afin de :

- ▫ s'inscrire dans la démarche de pilotage de l'école et de participer aux démarches d'amélioration du système éducatif de la Communauté française ;
- ▫ faire de l'école un lieu où les élèves apprennent, se développent et se forment dans un climat positif, et non un lieu de sélection.

○ maîtriser sa situation administrative et le suivi de son dossier administratif personnel.

○ Les compétences de l'acteur d'une organisation apprenante dans une dynamique collective :

○ s'investir dans le travail collaboratif au sein d'une équipe éducative afin d'en augmenter le professionnalisme et l'expertise par la mobilisation de l'intelligence collective, notamment au cours de concertations ;

○ identifier ses besoins de formation individuelle et participer à l'identification des besoins de formation de l'équipe pédagogique ;

○ contribuer à la diffusion, au sein de l'équipe éducative, des acquis liés aux formations continues suivies ou des capacités développées par celles-ci ou par l'expérience.

Les compétences de l'organisateur et accompagnateur d'apprentissages dans une dynamique évolutive :

● maitriser les contenus disciplinaires, leurs fondements épistémologiques, leur évolution scientifique et technologique, leur didactique et la méthodologie de leur enseignement ;

● maitriser les savoirs relatifs aux processus d'apprentissage, aux recherches sur les différents modèles et théories de l'enseignement ;

○ maitriser la langue française écrite et orale de manière approfondie pour enseigner et communiquer de manière adéquate dans les divers contextes et les différentes disciplines liés à la profession ;

● prendre en compte et développer les dimensions langagières des apprentissages et enseignements, en étant attentif à la langue de scolarisation ou langue d'apprentissage et conscient du caractère socialement et culturellement inégal de la familiarisation à celle-ci ;

● agir comme pédagogue au sein de la classe et au sein de l'établissement scolaire dans une perspective collective, notamment à travers :

- ▫ la conception et la mise en œuvre d'une démarche d'enseignement et d'apprentissage, comprenant des pratiques variées de nature à renforcer la motivation et la promotion de la confiance en soi des élèves et à développer leur créativité et leur esprit d'initiative et de coopération ;
- ▫ la conception, le choix et l'utilisation de supports didactiques, de manuels, de logiciels scolaires et d'autres outils pédagogiques ;
- ▫ la construction et l'utilisation de supports d'observation et d'évaluation, cette dernière étant spécifiquement à visée compréhensive et formative, favorisant la responsabilisation et la participation de l'élève dans ses apprentissages ;
- ▪ la conception et la mise en œuvre de pratiques de différenciation pédagogique, d'accompagnement personnalisé des élèves tenant compte de leurs acquis antérieurs, de leur profil d'apprenant et, s'il échet, de leurs besoins spécifiques et reposant notamment sur le co-enseignement ou la co-intervention pédagogique ;
- ▪ la mise en place d'activités d'apprentissage interdisciplinaires ;

○ maîtriser l'intégration des technologies numériques dans ses pratiques pédagogiques ;

○ prendre en compte l'éducation aux médias, l'EVRAS ainsi que le genre de manière transversale ;

● créer un cadre relationnel bienveillant pour faciliter la communication avec les élèves, leur entourage notamment familial, ainsi qu'avec les collègues ;

● gérer le groupe-classe en situation éducative et pédagogique de manière stimulante, structurante et sécurisante.

- Les compétences du praticien réflexif :
  - lire de manière critique les résultats de recherches scientifiques en éducation et en didactique et s'en inspirer pour son action d'enseignement ainsi que s'appuyer sur diverses disciplines des sciences humaines pour analyser et agir en situation professionnelle ;
  - mener, individuellement et avec ses pairs, une observation et une analyse critique et rigoureuse de ses propres pratiques et de leur impact sur les élèves afin de réguler son enseignement et d'en faire évoluer les stratégies et conditions de mise en œuvre dans une perspective d'efficacité et d'équité ;
  - construire progressivement son identité professionnelle, notamment en mobilisant des outils de développement professionnel personnel tel que le portfolio.

Les **objectifs** / **acquis d'apprentissage** spécifiques de l'UE, sanctionnés par l'évaluation, sont :

Les étudiant(e)s devront maîtriser les savoirs de bases relatifs aux différentes activités handisport proposées durant l'activité d'apprentissage ainsi que le cadre institutionnel dans lequel ces activités sont organisées.

Ils devront également être capable de réaliser une initiation à ces différentes activités sur le terrain.

Contenu de l'activité

Présentation théorique de la Ligue Handisport Francophone.

Activités handisport liées :
- Aux déficits moteurs : basket en chaise, volley assis…
- Aux déficits sensoriels : cécifoot, goalball, torbal…
- Aux déficits intellectuels : boccia, paraathlétisme…

Contenus minimaux envisagés au niveau de l'UE (aspects a minima abordés en lien avec les Référentiels)

Maîtrise des contenus d'apprentissage visés par les référentiels d'application dans le ou les niveaux d'enseignement concernés et capacité d'adaptation à l'évolution de ces référentiels.
Méthodologies d'enseignement, y compris la prise en compte des différences en matière d'apprentissage

Supports didactiques obligatoires

- Syllabus de cours
- E-Learning
- Documents de travail
- Portefeuille de lectures
- Dias de projection
- Ouvrage de référence
- Autres : (…)

Sources bibliographiques principales

Documents de la Ligue Handisport Francophone

Méthodes d'enseignement-apprentissage

- Cours ex-cathedra
- Activités en laboratoire
- Exercices, applications, travaux pratiques
- Exposé par l'étudiant.e
- Résolutions de problèmes
- Enseignement mutuel (par les pairs)
- Travaux en autonomie
- Ateliers, travaux de groupes
- Observations de pratiques / de terrain
- Classe inversée
- Projet sur le terrain
- Séminaires, excursions, visites
- Autre : (…)

Le calendrier et les méthodes de formation pourront faire l'objet d'adaptations selon la concrétisation et les besoins des phases d'apprentissages.

Modalités d'évaluation de l'Unité d'enseignement

La note finale de l'UE est décidée par le formateur titulaire ou par une Commission formée par les professeurs de l'UE elle-même, conformément aux dispositions précisées dans le *Règlement Général des Études et des Jurys* de la HECh.

Unité d'enseignement concernée	Quadrimestre 1			Quadrimestre 2			Seconde session		
	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral
ADSA-M	100 %	…	…	…	…	…	100 %	…	…

Détails modalités / Précisions éventuelles :

Néant

En cas de « Travail annuel » non améliorable entre les sessions d'examens, la mention « *Report* » indique que la note de Travail annuel précédemment obtenue est reportée telle quelle. Dans le cas contraire, l'amélioration de la note de Travail annuel fait l'objet d'un contrat écrit entre l'étudiant.e et l'enseignant.e.

Langue d'évaluation : ● Français ○ Autre (…)

<u>Remarques éventuelles / Commentaires sur le déroulement de l'UE</u>

Néant

(Retour à la grille de formation)

Haute École Charlemagne - Département pédagogique		Domaine : Sciences de l'éducation et Enseignement	
En codiplômation avec l'Université de Liège		Secteur : Sciences humaines et sociales	Niveau du cycle : 2 (Master)
Campus de formation : Liège - Rivageois		Cadre européen de certification : niveau 7	
Master en Enseignement : Section 3 - **Éducation physique et à la Santé**			
Bloc d'études : **Master**		U.E. : Escalade	
Alias : SAE-M	Crédit(s) : 1 ECTS	Acronyme info : PLEP3409	Période : Quadrimestre 1
Cours : obligatoire		Cette UE est corequise à une ou plusieurs autres : ● Non ○ Oui (…)	
La réussite de cette UE constitue un prérequis à l'accès à une ou plusieurs UE de la suite du cursus : ● Non ○ Oui (…)			
Le choix de cette UE est conditionné par la réussite préalable d'une ou plusieurs UE : ● Non ○ Oui (…)			
Langue d'enseignement : ● Français ○ Autre (…)		Nombre d'heures présentielles : 10 h	
		Enseignant.e-référent.e d'UE : Nicolas Wintgens (nicolas.wintgens@hech.be)	

Contribution de l'UE au Profil d'enseignement

La/les **compétence(s)** suivante(s) du Référentiel sera/seront prioritairement mobilisée(s) :

○ Les compétences de l'acteur institutionnel, social et culturel :

○ agir comme acteur social et culturel au sein de l'école et de la société, y compris dans leur transformation, intégrer la diversité et développer des pratiques citoyennes pour plus de cohésion sociale ;

○ comprendre les enjeux éthiques et respecter les cadres déontologiques et réglementaires de la profession dans uneperspective démocratique et de responsabilité ;

○ analyser l'environnement organisationnel et institutionnel du système éducatif et agir en son sein notamment en interagissant avec les collègues, les parents, la direction et d'autres acteurs afin de :

- s'inscrire dans la démarche de pilotage de l'école et de participer aux démarches d'amélioration du système éducatif de la Communauté française ;
- faire de l'école un lieu où les élèves apprennent, se développent et se forment dans un climat positif, et non un lieu de sélection.

○ maîtriser sa situation administrative et le suivi de son dossier administratif personnel.

○ Les compétences de l'acteur d'une organisation apprenante dans une dynamique collective :

○ s'investir dans le travail collaboratif au sein d'une équipe éducative afin d'en augmenter le professionnalisme et l'expertise par la mobilisation de l'intelligence collective, notamment au cours de concertations ;

○ identifier ses besoins de formation individuelle et participer à l'identification des besoins de formation de l'équipe pédagogique ;

○ contribuer à la diffusion, au sein de l'équipe éducative, des acquis liés aux formations continues suivies ou des capacités développées par celles-ci ou par l'expérience.

Les compétences de l'organisateur et accompagnateur d'apprentissages dans une dynamique évolutive :

● maitriser les contenus disciplinaires, leurs fondements épistémologiques, leur évolution scientifique et technologique, leur didactique et la méthodologie de leur enseignement ;

● maitriser les savoirs relatifs aux processus d'apprentissage, aux recherches sur les différents modèles et théories de l'enseignement ;

○ maitriser la langue française écrite et orale de manière approfondie pour enseigner et communiquer de manière adéquate dans les divers contextes et les différentes disciplines liés à la profession ;

○ prendre en compte et développer les dimensions langagières des apprentissages et enseignements, en étant attentif à la langue de scolarisation ou langue d'apprentissage et conscient du caractère socialement et culturellement inégal de la familiarisation à celle-ci ;

○ agir comme pédagogue au sein de la classe et au sein de l'établissement scolaire dans une perspective collective, notamment à travers :

- la conception et la mise en œuvre d'une démarche d'enseignement et d'apprentissage, comprenant des pratiques variées de nature à renforcer la motivation et la promotion de la confiance en soi des élèves et à développer leur créativité et leur esprit d'initiative et de coopération ;
- la conception, le choix et l'utilisation de supports didactiques, de manuels, de logiciels scolaires et d'autres outils pédagogiques ;
- la construction et l'utilisation de supports d'observation et d'évaluation, cette dernière étant spécifiquement à visée compréhensive et formative, favorisant la responsabilisation et la participation de l'élève dans ses apprentissages ;
- la conception et la mise en œuvre de pratiques de différenciation pédagogique, d'accompagnement personnalisé des élèves tenant compte de leurs acquis antérieurs, de leur profil d'apprenant et, s'il échet, de leurs besoins spécifiques et reposant notamment sur le co-enseignement ou la co-intervention pédagogique ;
- la mise en place d'activités d'apprentissage interdisciplinaires ;

○ maîtriser l'intégration des technologies numériques dans ses pratiques pédagogiques ;

○ prendre en compte l'éducation aux médias, l'EVRAS ainsi que le genre de manière transversale ;

○ créer un cadre relationnel bienveillant pour faciliter la communication avec les élèves, leur entourage notamment familial, ainsi qu'avec les collègues ;

● gérer le groupe-classe en situation éducative et pédagogique de manière stimulante, structurante et sécurisante.

- Les compétences du praticien réflexif :
  - lire de manière critique les résultats de recherches scientifiques en éducation et en didactique et s'en inspirer pour son action d'enseignement ainsi que s'appuyer sur diverses disciplines des sciences humaines pour analyser et agir en situation professionnelle ;
  - mener, individuellement et avec ses pairs, une observation et une analyse critique et rigoureuse de ses propres pratiques et de leur impact sur les élèves afin de réguler son enseignement et d'en faire évoluer les stratégies et conditions de mise en œuvre dans une perspective d'efficacité et d'équité ;
  - construire progressivement son identité professionnelle, notamment en mobilisant des outils de développement professionnel personnel tel que le portfolio.

Les **objectifs** / **acquis d'apprentissage** spécifiques de l'UE, sanctionnés par l'évaluation, sont :

Développer l'autonomie, la gestion des risques, et le respect de l'environnement.
Mobiliser des compétences motrices et sociales dans un milieu changeant et incertain.
S'entraider dans l'effort, s'organiser au sein d'un groupe.

Contenu de l'activité

Escalade en salle de bloc et en salle sur corde.
Première approche en vue de la formation CATAGSAE dispensée par la Fédération (CAB)

Contenus minimaux envisagés au niveau de l'UE (aspects a minima abordés en lien avec les Référentiels)

Néant

Supports didactiques obligatoires

- Syllabus de cours
- E-Learning
- Documents de travail
- Portefeuille de lectures
- Dias de projection
- Ouvrage de référence
- ● Autres : (Notes personnelles)

Sources bibliographiques principales

Néant

Méthodes d'enseignement-apprentissage

- Cours ex-cathedra
- Activités en laboratoire
- ● Exercices, applications, travaux pratiques
- Exposé par l'étudiant.e
- Résolutions de problèmes
- Enseignement mutuel (par les pairs)
- Travaux en autonomie
- Ateliers, travaux de groupes
- Observations de pratiques / de terrain
- Classe inversée
- Projet sur le terrain
- ● Séminaires, excursions, visites
- Autre : (…)

Le calendrier et les méthodes de formation pourront faire l'objet d'adaptations selon la concrétisation et les besoins des phases d'apprentissages.

Modalités d'évaluation de l'Unité d'enseignement

La note finale de l'UE est décidée par le formateur titulaire ou par une Commission formée par les professeurs de l'UE elle-même, conformément aux dispositions précisées dans le *Règlement Général des Études et des Jurys* de la HECh.

Unité d'enseignement concernée	Quadrimestre 1			Quadrimestre 2			Seconde session		
	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral
SAE-M	100 %	…	…	…	…	…	100 %	…	…

Détails modalités / Précisions éventuelles :

L'étudiant sera évalué sur base de son implication et ses présences durant les cours.

En cas de « Travail annuel » non améliorable entre les sessions d'examens, la mention « *Report* » indique que la note de Travail annuel précédemment obtenue est reportée telle quelle. Dans le cas contraire, l'amélioration de la note de Travail annuel fait l'objet d'un contrat écrit entre l'étudiant.e et l'enseignant.e.

Langue d'évaluation : ● Français ○ Autre (…)

<u>Remarques éventuelles / Commentaires sur le déroulement de l'UE</u>

Néant

(Retour à la grille de formation)

Haute École Charlemagne - Département pédagogique		Domaine : Sciences de l'éducation et Enseignement	
En codiplômation avec l'Université de Liège		Secteur : Sciences humaines et sociales	Niveau du cycle : 2 (Master)
Campus de formation : Liège - Rivageois		Cadre européen de certification : niveau 7	
Master en Enseignement : Section 3 - **Éducation physique et à la Santé**			
Bloc d'études : **Master**		U.E. : Physiologie	
Alias : Physio-M	Crédit(s) : 1 ECTS	Acronyme info : PLEP3410	Période : Quadrimestre 1
Cours : obligatoire		Cette UE est corequise à une ou plusieurs autres : ● Non ○ Oui (…)	
La réussite de cette UE constitue un prérequis à l'accès à une ou plusieurs UE de la suite du cursus : ● Non ○ Oui (…)			
Le choix de cette UE est conditionné par la réussite préalable d'une ou plusieurs UE : ● Non ○ Oui (…)			
Langue d'enseignement : ● Français ○ Autre (…)		Nombre d'heures présentielles : 10 h	
		Enseignant.e-référent.e d'UE : Dominique Noël (dominique.noel@hech.be)	

Contribution de l'UE au Profil d'enseignement

La/les **compétence(s)** suivante(s) du Référentiel sera/seront prioritairement mobilisée(s) :

○ Les compétences de l'acteur institutionnel, social et culturel :

○ agir comme acteur social et culturel au sein de l'école et de la société, y compris dans leur transformation, intégrer la diversité et développer des pratiques citoyennes pour plus de cohésion sociale ;

○ comprendre les enjeux éthiques et respecter les cadres déontologiques et réglementaires de la profession dans uneperspective démocratique et de responsabilité ;

○ analyser l'environnement organisationnel et institutionnel du système éducatif et agir en son sein notamment en interagissant avec les collègues, les parents, la direction et d'autres acteurs afin de :

- s'inscrire dans la démarche de pilotage de l'école et de participer aux démarches d'amélioration du système éducatif de la Communauté française ;
- faire de l'école un lieu où les élèves apprennent, se développent et se forment dans un climat positif, et non un lieu de sélection.

○ maîtriser sa situation administrative et le suivi de son dossier administratif personnel.

○ Les compétences de l'acteur d'une organisation apprenante dans une dynamique collective :

○ s'investir dans le travail collaboratif au sein d'une équipe éducative afin d'en augmenter le professionnalisme et l'expertise par la mobilisation de l'intelligence collective, notamment au cours de concertations ;

○ identifier ses besoins de formation individuelle et participer à l'identification des besoins de formation de l'équipe pédagogique ;

○ contribuer à la diffusion, au sein de l'équipe éducative, des acquis liés aux formations continues suivies ou des capacités développées par celles-ci ou par l'expérience.

Les compétences de l'organisateur et accompagnateur d'apprentissages dans une dynamique évolutive :

● maitriser les contenus disciplinaires, leurs fondements épistémologiques, leur évolution scientifique et technologique, leur didactique et la méthodologie de leur enseignement ;

○ maitriser les savoirs relatifs aux processus d'apprentissage, aux recherches sur les différents modèles et théories de l'enseignement ;

○ maitriser la langue française écrite et orale de manière approfondie pour enseigner et communiquer de manière adéquate dans les divers contextes et les différentes disciplines liés à la profession ;

○ prendre en compte et développer les dimensions langagières des apprentissages et enseignements, en étant attentif à la langue de scolarisation ou langue d'apprentissage et conscient du caractère socialement et culturellement inégal de la familiarisation à celle-ci ;

○ agir comme pédagogue au sein de la classe et au sein de l'établissement scolaire dans une perspective collective, notamment à travers :

- la conception et la mise en œuvre d'une démarche d'enseignement et d'apprentissage, comprenant des pratiques variées de nature à renforcer la motivation et la promotion de la confiance en soi des élèves et à développer leur créativité et leur esprit d'initiative et de coopération ;
- la conception, le choix et l'utilisation de supports didactiques, de manuels, de logiciels scolaires et d'autres outils pédagogiques ;
- la construction et l'utilisation de supports d'observation et d'évaluation, cette dernière étant spécifiquement à visée compréhensive et formative, favorisant la responsabilisation et la participation de l'élève dans ses apprentissages ;
- la conception et la mise en œuvre de pratiques de différenciation pédagogique, d'accompagnement personnalisé des élèves tenant compte de leurs acquis antérieurs, de leur profil d'apprenant et, s'il échet, de leurs besoins spécifiques et reposant notamment sur le co-enseignement ou la co-intervention pédagogique ;
- la mise en place d'activités d'apprentissage interdisciplinaires ;

○ maîtriser l'intégration des technologies numériques dans ses pratiques pédagogiques ;

○ prendre en compte l'éducation aux médias, l'EVRAS ainsi que le genre de manière transversale ;

○ créer un cadre relationnel bienveillant pour faciliter la communication avec les élèves, leur entourage notamment familial, ainsi qu'avec les collègues ;

○ gérer le groupe-classe en situation éducative et pédagogique de manière stimulante, structurante et sécurisante.

- Les compétences du praticien réflexif :
  - lire de manière critique les résultats de recherches scientifiques en éducation et en didactique et s'en inspirer pour son action d'enseignement ainsi que s'appuyer sur diverses disciplines des sciences humaines pour analyser et agir en situation professionnelle ;
  - mener, individuellement et avec ses pairs, une observation et une analyse critique et rigoureuse de ses propres pratiques et de leur impact sur les élèves afin de réguler son enseignement et d'en faire évoluer les stratégies et conditions de mise en œuvre dans une perspective d'efficacité et d'équité ;
  - construire progressivement son identité professionnelle, notamment en mobilisant des outils de développement professionnel personnel tel que le portfolio.

Les **objectifs** / **acquis d'apprentissage** spécifiques de l'UE, sanctionnés par l'évaluation, sont :

L'étudiant(e) sera capable, au terme de l'activité d'apprentissage, de maitriser :
- Le développement biologique de l'enfant et de l'adolescent.
- Les bases physiologiques de l'activité physique chez l'enfant et l'adolescent.
- Les adaptations métaboliques à l'exercice chez l'enfant et l'adolescent.
- Les adaptations neuromusculaires chez l'enfant.
- L'exercice et la fonction respiratoire de l'enfant.
- Les réponses et adaptations cardiovasculaires à l'exercice au cours de la croissance.
- La performance aérobie chez l'enfant.
- La performance anaérobie chez l'enfant.
- La fatigue et la récupération chez l'enfant.
- La thermorégulation chez l'enfant.

Contenu de l'activité

Physiologie du sport chez l'enfant et l'adolescent.
Étude de l'enfant et de l'adolescent à travers des aspects physiologiques, biologiques, métaboliques, respiratoires, neuromusculaires, ostéologiques, cardiovasculaires et digestifs, au cours de l'exercice physique.

Contenus minimaux envisagés au niveau de l'UE (aspects a minima abordés en lien avec les Référentiels)

Axe 1 : Formation disciplinaire pouvant inclure les aspects de la didactique de la discipline ou appliquée à la discipline.
Contenu/matière : maîtrise des contenus d'apprentissage visés par les référentiels d'application dans le ou les niveaux d'enseignement concernés et capacité d'adaptation à l'évolution de ces référentiels.

Supports didactiques obligatoires

- ● Syllabus de cours
- ○ E-Learning
- ○ Documents de travail
- ○ Portefeuille de lectures
- ● Dias de projection
- ○ Ouvrage de référence
- ○ Autres : (…)

Sources bibliographiques principales

ROWLANT, Physiologie de l'exercice chez l'enfant, De Boeck, 2005. VANPRAAGH, Physiologie du sport chez l'enfant et l'adolescent, De Boeck, 2008. KENNEY, WILORE, Physiologie du sport et de l'exercice, De Boeck, 2013.

Méthodes d'enseignement-apprentissage

- ● Cours ex-cathedra
- ○ Activités en laboratoire
- ○ Exercices, applications, travaux pratiques
- ○ Exposé par l'étudiant.e
- ● Résolutions de problèmes
- ○ Enseignement mutuel (par les pairs)
- ● Travaux en autonomie
- ● Ateliers, travaux de groupes
- ○ Observations de pratiques / de terrain
- ○ Classe inversée
- ○ Projet sur le terrain
- ○ Séminaires, excursions, visites
- ○ Autre : (…)

Le calendrier et les méthodes de formation pourront faire l'objet d'adaptations selon la concrétisation et les besoins des phases d'apprentissages.

Modalités d'évaluation de l'Unité d'enseignement

La note finale de l'UE est décidée par le formateur titulaire ou par une Commission formée par les professeurs de l'UE elle-même, conformément aux dispositions précisées dans le *Règlement Général des Études et des Jurys* de la HECh.

Unité d'enseignement concernée	Quadrimestre 1			Quadrimestre 2			Seconde session		
	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral
Physio-M	…	100 %	…	…	…	…	…	100 %	…

Détails modalités / Précisions éventuelles :

Néant

En cas de « Travail annuel » non améliorable entre les sessions d'examens, la mention « *Report* » indique que la note de Travail annuel précédemment obtenue est reportée telle quelle. Dans le cas contraire, l'amélioration de la note de Travail annuel fait l'objet d'un contrat écrit entre l'étudiant.e et l'enseignant.e.

Langue d'évaluation : ● Français ○ Autre (…)

Remarques éventuelles / Commentaires sur le déroulement de l'UE

Néant

(Retour à la grille de formation)

Haute École Charlemagne - Département pédagogique		Domaine : Sciences de l'éducation et Enseignement	
En codiplômation avec l'Université de Liège		Secteur : Sciences humaines et sociales	Niveau du cycle : 2 (Master)
Campus de formation : Liège - Rivageois		Cadre européen de certification : niveau 7	
Master en Enseignement : Section 3 - **Éducation physique et à la Santé**			
Bloc d'études : **Master**		**U.E. : Sports de raquettes**	
Alias : SR-M	Crédit(s) : 1 ECTS	Acronyme info : PLEP3411	Période : Quadrimestre 1
Cours : obligatoire		Cette UE est corequise à une ou plusieurs autres : ● Non ○ Oui (…)	
La réussite de cette UE constitue un prérequis à l'accès à une ou plusieurs UE de la suite du cursus : ● Non ○ Oui (…)			
Le choix de cette UE est conditionné par la réussite préalable d'une ou plusieurs UE : ● Non ○ Oui (…)			
Langue d'enseignement : ● Français ○ Autre (…)		Nombre d'heures présentielles : 10 h	
		Enseignant.e-référent.e d'UE : Pierre Bury (pierre.bury@hech.be)	

Contribution de l'UE au Profil d'enseignement

La/les **compétence(s)** suivante(s) du Référentiel sera/seront prioritairement mobilisée(s) :

O Les compétences de l'acteur institutionnel, social et culturel :

○ agir comme acteur social et culturel au sein de l'école et de la société, y compris dans leur transformation, intégrer la diversité et développer des pratiques citoyennes pour plus de cohésion sociale ;

○ comprendre les enjeux éthiques et respecter les cadres déontologiques et réglementaires de la profession dans uneperspective démocratique et de responsabilité ;

○ analyser l'environnement organisationnel et institutionnel du système éducatif et agir en son sein notamment en interagissant avec les collègues, les parents, la direction et d'autres acteurs afin de :

- ▫ s'inscrire dans la démarche de pilotage de l'école et de participer aux démarches d'amélioration du système éducatif de la Communauté française ;
- ▫ faire de l'école un lieu où les élèves apprennent, se développent et se forment dans un climat positif, et non un lieu de sélection.

○ maîtriser sa situation administrative et le suivi de son dossier administratif personnel.

O Les compétences de l'acteur d'une organisation apprenante dans une dynamique collective :

○ s'investir dans le travail collaboratif au sein d'une équipe éducative afin d'en augmenter le professionnalisme et l'expertise par la mobilisation de l'intelligence collective, notamment au cours de concertations ;

○ identifier ses besoins de formation individuelle et participer à l'identification des besoins de formation de l'équipe pédagogique ;

○ contribuer à la diffusion, au sein de l'équipe éducative, des acquis liés aux formations continues suivies ou des capacités développées par celles-ci ou par l'expérience.

Les compétences de l'organisateur et accompagnateur d'apprentissages dans une dynamique évolutive :

○ maitriser les contenus disciplinaires, leurs fondements épistémologiques, leur évolution scientifique et technologique, leur didactique et la méthodologie de leur enseignement ;

● maitriser les savoirs relatifs aux processus d'apprentissage, aux recherches sur les différents modèles et théories de l'enseignement ;

● maitriser la langue française écrite et orale de manière approfondie pour enseigner et communiquer de manière adéquate dans les divers contextes et les différentes disciplines liés à la profession ;

○ prendre en compte et développer les dimensions langagières des apprentissages et enseignements, en étant attentif à la langue de scolarisation ou langue d'apprentissage et conscient du caractère socialement et culturellement inégal de la familiarisation à celle-ci ;

● agir comme pédagogue au sein de la classe et au sein de l'établissement scolaire dans une perspective collective, notamment à travers :

- ▫ la conception et la mise en œuvre d'une démarche d'enseignement et d'apprentissage, comprenant des pratiques variées de nature à renforcer la motivation et la promotion de la confiance en soi des élèves et à développer leur créativité et leur esprit d'initiative et de coopération ;
- ▫ la conception, le choix et l'utilisation de supports didactiques, de manuels, de logiciels scolaires et d'autres outils pédagogiques ;
- ▫ la construction et l'utilisation de supports d'observation et d'évaluation, cette dernière étant spécifiquement à visée compréhensive et formative, favorisant la responsabilisation et la participation de l'élève dans ses apprentissages ;
- ▫ la conception et la mise en œuvre de pratiques de différenciation pédagogique, d'accompagnement personnalisé des élèves tenant compte de leurs acquis antérieurs, de leur profil d'apprenant et, s'il échet, de leurs besoins spécifiques et reposant notamment sur le co-enseignement ou la co-intervention pédagogique ;
- ▫ la mise en place d'activités d'apprentissage interdisciplinaires ;

○ maîtriser l'intégration des technologies numériques dans ses pratiques pédagogiques ;

○ prendre en compte l'éducation aux médias, l'EVRAS ainsi que le genre de manière transversale ;

○ créer un cadre relationnel bienveillant pour faciliter la communication avec les élèves, leur entourage notamment familial, ainsi qu'avec les collègues ;

○ gérer le groupe-classe en situation éducative et pédagogique de manière stimulante, structurante et sécurisante.

O Les compétences du praticien réflexif :

- O lire de manière critique les résultats de recherches scientifiques en éducation et en didactique et s'en inspirer pour son action d'enseignement ainsi que s'appuyer sur diverses disciplines des sciences humaines pour analyser et agir en situation professionnelle ;
- O mener, individuellement et avec ses pairs, une observation et une analyse critique et rigoureuse de ses propres pratiques et de leur impact sur les élèves afin de réguler son enseignement et d'en faire évoluer les stratégies et conditions de mise en œuvre dans une perspective d'efficacité et d'équité ;
- O construire progressivement son identité professionnelle, notamment en mobilisant des outils de développement professionnel personnel tel que le portfolio.

Les **objectifs** / **acquis d'apprentissage** spécifiques de l'UE, sanctionnés par l'évaluation, sont :

Au terme de l'UE, l'étudiant sera capable de :

- Comprendre et appliquer sur le terrain les différentes approches techniques et tactiques relatives aux différents sports raquettes repris dans le programme.
- Comprendre la notion d'invariant, de prérequis et de transfert et de l'illustrer et/ou de l'expliciter par des exemples concrets en situation de terrain.
- Construire des exercices permettant de développer les fondamentaux techniques et tactiques des sports raquettes dans l'enseignement fondamental et secondaire.
- Arbitrer un match ou une situation jouée dans les différents sports raquettes repris dans le programme.

Contenu de l'activité

Dans cette UE, l'étudiant sera amené à aborder les différents aspects didactiques relatifs à l'enseignement des sports raquettes.

L'accent sera mis sur :

- La maîtrise des différentes approches techniques et tactiques relatives aux différents sports raquettes repris dans le programme
- Le développement des sports raquettes dans l'enseignement fondamental et secondaire
- L'approche transversale des sports raquettes
- Les capacités d'arbitrage

L'objectif final de l'unité d'enseignement sera de donner à l'étudiant les différentes armes nécessaires qu'il sera amené à utiliser dans le cadre de sa future profession lors de l'enseignement des sports raquettes.

Contenus minimaux envisagés au niveau de l'UE (aspects a minima abordés en lien avec les Référentiels)

- Maîtriser les contenus d'apprentissage visés par les référentiels d'application dans le ou les niveaux d'enseignement concernés et capacité d'adaptation à l'évolution de ces référentiels.
- Articulation théorie-pratique à travers l'observation, la mise en œuvre d'actions éducatives et leur régulation dans le cadre de situations professionnelles variées et supervisées.

Supports didactiques obligatoires

O Syllabus de cours O E-Learning O Documents de travail O Portefeuille de lectures
O Dias de projection ● Ouvrage de référence O Autres : (…)

Sources bibliographiques principales

RIEU C. (2004) Les fondamentaux du tennis : Analyse, technique, tactique, programmation. Editions Amphora.
CARITE C. (2017) Les fondamentaux du padel : S'initier et progresser. Editions Amphora.

Méthodes d'enseignement-apprentissage

O Cours ex-cathedra O Activités en laboratoire ● Exercices, applications, travaux pratiques
O Exposé par l'étudiant.e ● Résolutions de problèmes O Enseignement mutuel (par les pairs)
O Travaux en autonomie O Ateliers, travaux de groupes ● Observations de pratiques / de terrain
O Classe inversée O Projet sur le terrain O Séminaires, excursions, visites
O Autre : (…)

Le calendrier et les méthodes de formation pourront faire l'objet d'adaptations selon la concrétisation et les besoins des phases d'apprentissages.

Modalités d'évaluation de l'Unité d'enseignement

La note finale de l'UE est décidée par le formateur titulaire ou par une Commission formée par les professeurs de l'UE elle-même, conformément aux dispositions précisées dans le *Règlement Général des Études et des Jurys* de la HECh.

Unité d'enseignement concernée	Quadrimestre 1			Quadrimestre 2			Seconde session		
	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral
SR-M	100 %	…	…	…	…	…	100 %	…	…

Détails modalités / Précisions éventuelles :

Néant

En cas de « Travail annuel » non améliorable entre les sessions d'examens, la mention « *Report* » indique que la note de Travail annuel précédemment obtenue est reportée telle quelle. Dans le cas contraire, l'amélioration de la note de Travail annuel fait l'objet d'un contrat écrit entre l'étudiant.e et l'enseignant.e.

Langue d'évaluation : ● Français ○ Autre (…)

Remarques éventuelles / Commentaires sur le déroulement de l'UE

Le contenu du cours pourra éventuellement être partiellement modifié en fonction des salles de sports mise à disposition des étudiants par la Haute Ecole.

(Retour à la grille de formation)

Haute École Charlemagne - Département pédagogique		Domaine : Sciences de l'éducation et Enseignement	
En codiplômation avec l'Université de Liège		Secteur : Sciences humaines et sociales	Niveau du cycle : 2 (Master)
Campus de formation : Liège - Rivageois		Cadre européen de certification : niveau 7	
Master en Enseignement : Section 3 - **Éducation physique et à la Santé**			
Bloc d'études : **Master**		U.E. : Sports santé et bien-être	
Alias : SSBE-M	Crédit(s) : 1 ECTS	Acronyme info : PLEP3412	Période : Quadrimestre 1
Cours : obligatoire		Cette UE est corequise à une ou plusieurs autres : ● Non ○ Oui (…)	
La réussite de cette UE constitue un prérequis à l'accès à une ou plusieurs UE de la suite du cursus : ● Non ○ Oui (…)			
Le choix de cette UE est conditionné par la réussite préalable d'une ou plusieurs UE : ● Non ○ Oui (…)			
Langue d'enseignement : ● Français ○ Autre (…)		Nombre d'heures présentielles : 10 h	
		Enseignant.e-référent.e d'UE : Valérie Henrion (valerie.henrion@hech.be)	

Contribution de l'UE au Profil d'enseignement

La/les **compétence(s)** suivante(s) du Référentiel sera/seront prioritairement mobilisée(s) :

○ Les compétences de l'acteur institutionnel, social et culturel :

○ agir comme acteur social et culturel au sein de l'école et de la société, y compris dans leur transformation, intégrer la diversité et développer des pratiques citoyennes pour plus de cohésion sociale ;

○ comprendre les enjeux éthiques et respecter les cadres déontologiques et réglementaires de la profession dans uneperspective démocratique et de responsabilité ;

○ analyser l'environnement organisationnel et institutionnel du système éducatif et agir en son sein notamment en interagissant avec les collègues, les parents, la direction et d'autres acteurs afin de :

- s'inscrire dans la démarche de pilotage de l'école et de participer aux démarches d'amélioration du système éducatif de la Communauté française ;
- faire de l'école un lieu où les élèves apprennent, se développent et se forment dans un climat positif, et non un lieu de sélection.

○ maîtriser sa situation administrative et le suivi de son dossier administratif personnel.

○ Les compétences de l'acteur d'une organisation apprenante dans une dynamique collective :

○ s'investir dans le travail collaboratif au sein d'une équipe éducative afin d'en augmenter le professionnalisme et l'expertise par la mobilisation de l'intelligence collective, notamment au cours de concertations ;

○ identifier ses besoins de formation individuelle et participer à l'identification des besoins de formation de l'équipe pédagogique ;

○ contribuer à la diffusion, au sein de l'équipe éducative, des acquis liés aux formations continues suivies ou des capacités développées par celles-ci ou par l'expérience.

Les compétences de l'organisateur et accompagnateur d'apprentissages dans une dynamique évolutive :

● maitriser les contenus disciplinaires, leurs fondements épistémologiques, leur évolution scientifique et technologique, leur didactique et la méthodologie de leur enseignement ;

○ maitriser les savoirs relatifs aux processus d'apprentissage, aux recherches sur les différents modèles et théories de l'enseignement ;

○ maitriser la langue française écrite et orale de manière approfondie pour enseigner et communiquer de manière adéquate dans les divers contextes et les différentes disciplines liés à la profession ;

● prendre en compte et développer les dimensions langagières des apprentissages et enseignements, en étant attentif à la langue de scolarisation ou langue d'apprentissage et conscient du caractère socialement et culturellement inégal de la familiarisation à celle-ci ;

● agir comme pédagogue au sein de la classe et au sein de l'établissement scolaire dans une perspective collective, notamment à travers :

- la conception et la mise en œuvre d'une démarche d'enseignement et d'apprentissage, comprenant des pratiques variées de nature à renforcer la motivation et la promotion de la confiance en soi des élèves et à développer leur créativité et leur esprit d'initiative et de coopération ;
- la conception, le choix et l'utilisation de supports didactiques, de manuels, de logiciels scolaires et d'autres outils pédagogiques ;
- la construction et l'utilisation de supports d'observation et d'évaluation, cette dernière étant spécifiquement à visée compréhensive et formative, favorisant la responsabilisation et la participation de l'élève dans ses apprentissages ;
- la conception et la mise en œuvre de pratiques de différenciation pédagogique, d'accompagnement personnalisé des élèves tenant compte de leurs acquis antérieurs, de leur profil d'apprenant et, s'il échet, de leurs besoins spécifiques et reposant notamment sur le co-enseignement ou la co-intervention pédagogique ;
- la mise en place d'activités d'apprentissage interdisciplinaires ;

○ maîtriser l'intégration des technologies numériques dans ses pratiques pédagogiques ;

○ prendre en compte l'éducation aux médias, l'EVRAS ainsi que le genre de manière transversale ;

○ créer un cadre relationnel bienveillant pour faciliter la communication avec les élèves, leur entourage notamment familial, ainsi qu'avec les collègues ;

○ gérer le groupe-classe en situation éducative et pédagogique de manière stimulante, structurante et sécurisante.

- Les compétences du praticien réflexif :
  - lire de manière critique les résultats de recherches scientifiques en éducation et en didactique et s'en inspirer pour son action d'enseignement ainsi que s'appuyer sur diverses disciplines des sciences humaines pour analyser et agir en situation professionnelle ;
  - mener, individuellement et avec ses pairs, une observation et une analyse critique et rigoureuse de ses propres pratiques et de leur impact sur les élèves afin de réguler son enseignement et d'en faire évoluer les stratégies et conditions de mise en œuvre dans une perspective d'efficacité et d'équité ;
  - construire progressivement son identité professionnelle, notamment en mobilisant des outils de développement professionnel personnel tel que le portfolio.

Les **objectifs** / **acquis d'apprentissage** spécifiques de l'UE, sanctionnés par l'évaluation, sont :

Au terme de l'activité d'apprentissage, l'étudiant sera capable de :
- Comprendre les bienfaits de l'approche sport santé
- Expérimenter et réaliser des exercices inspirés des méthodes Pilates et yoga, en mobilisant les principes de postures, de respiration, de mobilité et de contrôle du mouvement
- Mettre en pratique des techniques de relaxation et de régulation respiratoire, notamment la cohérence cardiaque, dans une perspective de gestion du stress et de bien être
- Comprendre les grands principes d'une alimentation équilibrée et les appliquer à la réalisation de collations saines

Contenu de l'activité

- Découverte et expérimentation d'exercices inspirés des méthodes Pilates et yoga (posture, gainage, mobilité, équilibre, souplesse et respiration)
- Découverte et mise en pratique de différentes techniques de relaxation
- Réalisation pratique de collations saines, simples et adaptées à la pratique sportive

Contenus minimaux envisagés au niveau de l'UE (aspects a minima abordés en lien avec les Référentiels)

- maîtrise des contenus d'apprentissage visés par les référentiels d'application dans le ou les niveaux d'enseignement concernés
- processus d'apprentissage

Supports didactiques obligatoires

- Syllabus de cours
- E-Learning
- ● Documents de travail
- Portefeuille de lectures
- Dias de projection
- Ouvrage de référence
- Autres : (…)

Sources bibliographiques principales

…

Méthodes d'enseignement-apprentissage

- Cours ex-cathedra
- Activités en laboratoire
- ● Exercices, applications, travaux pratiques
- Exposé par l'étudiant.e
- Résolutions de problèmes
- Enseignement mutuel (par les pairs)
- Travaux en autonomie
- Ateliers, travaux de groupes
- Observations de pratiques / de terrain
- Classe inversée
- Projet sur le terrain
- Séminaires, excursions, visites
- Autre : (…)

Le calendrier et les méthodes de formation pourront faire l'objet d'adaptations selon la concrétisation et les besoins des phases d'apprentissages.

Modalités d'évaluation de l'Unité d'enseignement

La note finale de l'UE est décidée par le formateur titulaire ou par une Commission formée par les professeurs de l'UE elle-même, conformément aux dispositions précisées dans le *Règlement Général des Études et des Jurys* de la HECh.

Unité d'enseignement concernée	Quadrimestre 1			Quadrimestre 2			Seconde session		
	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral
SSBE-M	100 %	…	…	…	…	…	100 %	…	…

Détails modalités / Précisions éventuelles :

/

En cas de « Travail annuel » non améliorable entre les sessions d'examens, la mention « *Report* » indique que la note de Travail annuel précédemment obtenue est reportée telle quelle. Dans le cas contraire, l'amélioration de la note de Travail annuel fait l'objet d'un contrat écrit entre l'étudiant.e et l'enseignant.e.

Langue d'évaluation : ● Français ○ Autre (…)

<u>Remarques éventuelles / Commentaires sur le déroulement de l'UE</u>

La réussite du travail annuel repose sur un investissement actif et une participation régulière aux séances pratiques.

(Retour à la grille de formation)

Haute École Charlemagne - Département pédagogique		Domaine : Sciences de l'éducation et Enseignement	
En codiplômation avec l'Université de Liège		Secteur : Sciences humaines et sociales	Niveau du cycle : 2 (Master)
Campus de formation : Liège - Rivageois		Cadre européen de certification : niveau 7	
Master en Enseignement : Section 3 - **Éducation physique et à la Santé**			
Bloc d'études : **Master**		U.E. : Arts du cirque	
Alias : AC-M	Crédit(s) : 1 ECTS	Acronyme info : PLEP3413	Période : Quadrimestre 1
Cours : obligatoire		Cette UE est corequise à une ou plusieurs autres : ● Non ○ Oui (…)	
La réussite de cette UE constitue un prérequis à l'accès à une ou plusieurs UE de la suite du cursus : ● Non ○ Oui (…)			
Le choix de cette UE est conditionné par la réussite préalable d'une ou plusieurs UE : ● Non ○ Oui (…)			
Langue d'enseignement : ● Français ○ Autre (…)		Nombre d'heures présentielles : 10 h	
		Enseignant.e-référent.e d'UE : Bérengère Lange (berengere.lange@hech.be)	

Contribution de l'UE au Profil d'enseignement

La/les **compétence(s)** suivante(s) du Référentiel sera/seront prioritairement mobilisée(s) :

○ Les compétences de l'acteur institutionnel, social et culturel :

○ agir comme acteur social et culturel au sein de l'école et de la société, y compris dans leur transformation, intégrer la diversité et développer des pratiques citoyennes pour plus de cohésion sociale ;

○ comprendre les enjeux éthiques et respecter les cadres déontologiques et réglementaires de la profession dans uneperspective démocratique et de responsabilité ;

○ analyser l'environnement organisationnel et institutionnel du système éducatif et agir en son sein notamment en interagissant avec les collègues, les parents, la direction et d'autres acteurs afin de :

- ▫ s'inscrire dans la démarche de pilotage de l'école et de participer aux démarches d'amélioration du système éducatif de la Communauté française ;
- ▫ faire de l'école un lieu où les élèves apprennent, se développent et se forment dans un climat positif, et non un lieu de sélection.

○ maîtriser sa situation administrative et le suivi de son dossier administratif personnel.

○ Les compétences de l'acteur d'une organisation apprenante dans une dynamique collective :

○ s'investir dans le travail collaboratif au sein d'une équipe éducative afin d'en augmenter le professionnalisme et l'expertise par la mobilisation de l'intelligence collective, notamment au cours de concertations ;

○ identifier ses besoins de formation individuelle et participer à l'identification des besoins de formation de l'équipe pédagogique ;

○ contribuer à la diffusion, au sein de l'équipe éducative, des acquis liés aux formations continues suivies ou des capacités développées par celles-ci ou par l'expérience.

Les compétences de l'organisateur et accompagnateur d'apprentissages dans une dynamique évolutive :

● maitriser les contenus disciplinaires, leurs fondements épistémologiques, leur évolution scientifique et technologique, leur didactique et la méthodologie de leur enseignement ;

○ maitriser les savoirs relatifs aux processus d'apprentissage, aux recherches sur les différents modèles et théories de l'enseignement ;

○ maitriser la langue française écrite et orale de manière approfondie pour enseigner et communiquer de manière adéquate dans les divers contextes et les différentes disciplines liés à la profession ;

● prendre en compte et développer les dimensions langagières des apprentissages et enseignements, en étant attentif à la langue de scolarisation ou langue d'apprentissage et conscient du caractère socialement et culturellement inégal de la familiarisation à celle-ci ;

● agir comme pédagogue au sein de la classe et au sein de l'établissement scolaire dans une perspective collective, notamment à travers :

- ▪ la conception et la mise en œuvre d'une démarche d'enseignement et d'apprentissage, comprenant des pratiques variées de nature à renforcer la motivation et la promotion de la confiance en soi des élèves et à développer leur créativité et leur esprit d'initiative et de coopération ;
- ▫ la conception, le choix et l'utilisation de supports didactiques, de manuels, de logiciels scolaires et d'autres outils pédagogiques ;
- ▪ la construction et l'utilisation de supports d'observation et d'évaluation, cette dernière étant spécifiquement à visée compréhensive et formative, favorisant la responsabilisation et la participation de l'élève dans ses apprentissages ;
- ▫ la conception et la mise en œuvre de pratiques de différenciation pédagogique, d'accompagnement personnalisé des élèves tenant compte de leurs acquis antérieurs, de leur profil d'apprenant et, s'il échet, de leurs besoins spécifiques et reposant notamment sur le co-enseignement ou la co-intervention pédagogique ;
- ▫ la mise en place d'activités d'apprentissage interdisciplinaires ;

○ maîtriser l'intégration des technologies numériques dans ses pratiques pédagogiques ;

○ prendre en compte l'éducation aux médias, l'EVRAS ainsi que le genre de manière transversale ;

○ créer un cadre relationnel bienveillant pour faciliter la communication avec les élèves, leur entourage notamment familial, ainsi qu'avec les collègues ;

● gérer le groupe-classe en situation éducative et pédagogique de manière stimulante, structurante et sécurisante.

O Les compétences du praticien réflexif :

- o lire de manière critique les résultats de recherches scientifiques en éducation et en didactique et s'en inspirer pour son action d'enseignement ainsi que s'appuyer sur diverses disciplines des sciences humaines pour analyser et agir en situation professionnelle ;
- o mener, individuellement et avec ses pairs, une observation et une analyse critique et rigoureuse de ses propres pratiques et de leur impact sur les élèves afin de réguler son enseignement et d'en faire évoluer les stratégies et conditions de mise en œuvre dans une perspective d'efficacité et d'équité ;
- o construire progressivement son identité professionnelle, notamment en mobilisant des outils de développement professionnel personnel tel que le portfolio.

Les **objectifs** / **acquis d'apprentissage** spécifiques de l'UE, sanctionnés par l'évaluation, sont :

Au terme de l'activité d'apprentissage, l'étudiant sera capable de :

- Identifier les principales familles d'activités circassiennes et leurs caractéristiques motrices, techniques et pédagogiques
- Réaliser des habiletés motrices de base en jonglerie et dans différentes disciplines du cirque
- Comprendre et appliquer les principes de progression pédagogique
- Identifier les conditions matérielles, organisationnelles et sécuritaires nécessaire à l'encadrement des activités circassiennes.

Contenu de l'activité

- Découverte et expérimentation des techniques de jonglerie, à travers des exercices individuels et des jeux collectifs
- Découverte des disciplines circassiennes au travers d'exercices évolutifs
- Immersion en école de cirque en vue d'approfondir certaines disciplines.

Contenus minimaux envisagés au niveau de l'UE (aspects a minima abordés en lien avec les Référentiels)

- méthodologie d'enseignement, y compris la prise en compte des différences en matière d'apprentissage
- approche évolutive et accompagnement personnalisé
- travail collaboratif

Supports didactiques obligatoires

o Syllabus de cours	o E-Learning	● Documents de travail	o Portefeuille de lectures
o Dias de projection	o Ouvrage de référence	o Autres : (…)	

Sources bibliographiques principales

/

Méthodes d'enseignement-apprentissage

o Cours ex-cathedra	o Activités en laboratoire	● Exercices, applications, travaux pratiques
o Exposé par l'étudiant.e	o Résolutions de problèmes	o Enseignement mutuel (par les pairs)
o Travaux en autonomie	o Ateliers, travaux de groupes	o Observations de pratiques / de terrain
o Classe inversée	o Projet sur le terrain	o Séminaires, excursions, visites
o Autre : (…)		

Le calendrier et les méthodes de formation pourront faire l'objet d'adaptations selon la concrétisation et les besoins des phases d'apprentissages.

Modalités d'évaluation de l'Unité d'enseignement

La note finale de l'UE est décidée par le formateur titulaire ou par une Commission formée par les professeurs de l'UE elle-même, conformément aux dispositions précisées dans le *Règlement Général des Études et des Jurys* de la HECh.

Unité d'enseignement concernée	Quadrimestre 1			Quadrimestre 2			Seconde session		
	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral
AC-M	100 %	…	…	…	…	…	100 %	…	…

Détails modalités / Précisions éventuelles :

/

En cas de « Travail annuel » non améliorable entre les sessions d'examens, la mention « *Report* » indique que la note de Travail annuel précédemment obtenue est reportée telle quelle. Dans le cas contraire, l'amélioration de la note de Travail annuel fait l'objet d'un contrat écrit entre l'étudiant.e et l'enseignant.e.

Langue d'évaluation : ● Français ○ Autre (…)

<u>Remarques éventuelles / Commentaires sur le déroulement de l'UE</u>

La réussite du travail annuel repose sur un investissement actif et une participation régulière aux séances pratiques.

(Retour à la grille de formation)

Haute École Charlemagne - Département pédagogique		Domaine : Sciences de l'éducation et Enseignement	
En codiplômation avec l'Université de Liège		Secteur : Sciences humaines et sociales	Niveau du cycle : 2 (Master)
Campus de formation : Liège - Rivageois		Cadre européen de certification : niveau 7	
Master en Enseignement : Section 3 - **Éducation physique et à la Santé**			
Bloc d'études : **Master**		U.E. : Planification de l'entrainement	
Alias : Planif-M	Crédit(s) : 1 ECTS	Acronyme info : PLEP3414	Période : Quadrimestre 1
Cours : obligatoire		Cette UE est corequise à une ou plusieurs autres : ● Non ○ Oui (…)	
La réussite de cette UE constitue un prérequis à l'accès à une ou plusieurs UE de la suite du cursus : ● Non ○ Oui (…)			
Le choix de cette UE est conditionné par la réussite préalable d'une ou plusieurs UE : ● Non ○ Oui (…)			
Langue d'enseignement : ● Français ○ Autre (…)		Nombre d'heures présentielles : 10 h	
		Enseignant.e-référent.e d'UE : Marc Francotte (marc.francotte@hech.be)	

Contribution de l'UE au Profil d'enseignement

La/les **compétence(s)** suivante(s) du Référentiel sera/seront prioritairement mobilisée(s) :

○ Les compétences de l'acteur institutionnel, social et culturel :

○ agir comme acteur social et culturel au sein de l'école et de la société, y compris dans leur transformation, intégrer la diversité et développer des pratiques citoyennes pour plus de cohésion sociale ;

○ comprendre les enjeux éthiques et respecter les cadres déontologiques et réglementaires de la profession dans uneperspective démocratique et de responsabilité ;

○ analyser l'environnement organisationnel et institutionnel du système éducatif et agir en son sein notamment en interagissant avec les collègues, les parents, la direction et d'autres acteurs afin de :

- s'inscrire dans la démarche de pilotage de l'école et de participer aux démarches d'amélioration du système éducatif de la Communauté française ;
- faire de l'école un lieu où les élèves apprennent, se développent et se forment dans un climat positif, et non un lieu de sélection.

○ maîtriser sa situation administrative et le suivi de son dossier administratif personnel.

○ Les compétences de l'acteur d'une organisation apprenante dans une dynamique collective :

○ s'investir dans le travail collaboratif au sein d'une équipe éducative afin d'en augmenter le professionnalisme et l'expertise par la mobilisation de l'intelligence collective, notamment au cours de concertations ;

○ identifier ses besoins de formation individuelle et participer à l'identification des besoins de formation de l'équipe pédagogique ;

○ contribuer à la diffusion, au sein de l'équipe éducative, des acquis liés aux formations continues suivies ou des capacités développées par celles-ci ou par l'expérience.

Les compétences de l'organisateur et accompagnateur d'apprentissages dans une dynamique évolutive :

● maitriser les contenus disciplinaires, leurs fondements épistémologiques, leur évolution scientifique et technologique, leur didactique et la méthodologie de leur enseignement ;

○ maitriser les savoirs relatifs aux processus d'apprentissage, aux recherches sur les différents modèles et théories de l'enseignement ;

● maitriser la langue française écrite et orale de manière approfondie pour enseigner et communiquer de manière adéquate dans les divers contextes et les différentes disciplines liés à la profession ;

○ prendre en compte et développer les dimensions langagières des apprentissages et enseignements, en étant attentif à la langue de scolarisation ou langue d'apprentissage et conscient du caractère socialement et culturellement inégal de la familiarisation à celle-ci ;

● agir comme pédagogue au sein de la classe et au sein de l'établissement scolaire dans une perspective collective, notamment à travers :

- la conception et la mise en œuvre d'une démarche d'enseignement et d'apprentissage, comprenant des pratiques variées de nature à renforcer la motivation et la promotion de la confiance en soi des élèves et à développer leur créativité et leur esprit d'initiative et de coopération ;
- la conception, le choix et l'utilisation de supports didactiques, de manuels, de logiciels scolaires et d'autres outils pédagogiques ;
- la construction et l'utilisation de supports d'observation et d'évaluation, cette dernière étant spécifiquement à visée compréhensive et formative, favorisant la responsabilisation et la participation de l'élève dans ses apprentissages ;
- la conception et la mise en œuvre de pratiques de différenciation pédagogique, d'accompagnement personnalisé des élèves tenant compte de leurs acquis antérieurs, de leur profil d'apprenant et, s'il échet, de leurs besoins spécifiques et reposant notamment sur le co-enseignement ou la co-intervention pédagogique ;
- la mise en place d'activités d'apprentissage interdisciplinaires ;

○ maîtriser l'intégration des technologies numériques dans ses pratiques pédagogiques ;

○ prendre en compte l'éducation aux médias, l'EVRAS ainsi que le genre de manière transversale ;

○ créer un cadre relationnel bienveillant pour faciliter la communication avec les élèves, leur entourage notamment familial, ainsi qu'avec les collègues ;

● gérer le groupe-classe en situation éducative et pédagogique de manière stimulante, structurante et sécurisante.

- Les compétences du praticien réflexif :
  - lire de manière critique les résultats de recherches scientifiques en éducation et en didactique et s'en inspirer pour son action d'enseignement ainsi que s'appuyer sur diverses disciplines des sciences humaines pour analyser et agir en situation professionnelle ;
  - mener, individuellement et avec ses pairs, une observation et une analyse critique et rigoureuse de ses propres pratiques et de leur impact sur les élèves afin de réguler son enseignement et d'en faire évoluer les stratégies et conditions de mise en œuvre dans une perspective d'efficacité et d'équité ;
  - construire progressivement son identité professionnelle, notamment en mobilisant des outils de développement professionnel personnel tel que le portfolio.

Les **objectifs** / **acquis d'apprentissage** spécifiques de l'UE, sanctionnés par l'évaluation, sont :

Pouvoir planifier un cycle de préparation physique à court, moyen ou long terme.
Orienter son entraînement en fonction du profil énergétique d'une discipline.
Développer des compétences concernant le développement à long terme de l'athlète.
Développer des compétences concernant les spécificités de l'entraînement chez l'enfant.

Contenu de l'activité

Notions théoriques concernant :

- La planification de l'entraînement (à court, moyen et long terme
- La simple et la double planification
- L'évolution de la charge dans le temps en volume et en intensité
- Les différents types de préparation physique (générale, spécifique, auxiliaire)
- Les spécificités de l'entraînement de l'enfant
- Le DLTA

Création d'exemples concrets de terrains permettant d'illustrer les différentes notions théoriques.

Conception d'une séance ou d'un cycle de séances de préparation physique en fonction du profil énergétique d'une discipline.

Contenus minimaux envisagés au niveau de l'UE (aspects a minima abordés en lien avec les Référentiels)

Formation à et par la pratique :
Articulation théorie-pratique à travers l'observation, la mise en œuvre d'actions éducatives et leur régulation dans le cadre de situations professionnelles variées et supervisées.

Supports didactiques obligatoires

- ● Syllabus de cours
- ○ E-Learning
- ● Documents de travail
- ○ Portefeuille de lectures
- ● Dias de projection
- ○ Ouvrage de référence
- ○ Autres : (…)

Sources bibliographiques principales

Notes de cours « Théorie du conditionnement physique » - 3ème BAC EPS

Méthodes d'enseignement-apprentissage

- ● Cours ex-cathedra
- ○ Activités en laboratoire
- ○ Exercices, applications, travaux pratiques
- ● Exposé par l'étudiant.e
- ○ Résolutions de problèmes
- ● Enseignement mutuel (par les pairs)
- ● Travaux en autonomie
- ● Ateliers, travaux de groupes
- ○ Observations de pratiques / de terrain
- ○ Classe inversée
- ● Projet sur le terrain
- ○ Séminaires, excursions, visites
- ○ Autre : (…)

Le calendrier et les méthodes de formation pourront faire l'objet d'adaptations selon la concrétisation et les besoins des phases d'apprentissages.

Modalités d'évaluation de l'Unité d'enseignement

La note finale de l'UE est décidée par le formateur titulaire ou par une Commission formée par les professeurs de l'UE elle-même, conformément aux dispositions précisées dans le *Règlement Général des Études et des Jurys* de la HECh.

Unité d'enseignement concernée	Quadrimestre 1			Quadrimestre 2			Seconde session		
	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral
Planif-M	10 %	45 %	45 %	…	…	…	Report	45 %	45 %

Détails modalités / Précisions éventuelles :

Néant

En cas de « Travail annuel » non améliorable entre les sessions d'examens, la mention « *Report* » indique que la note de Travail annuel précédemment obtenue est reportée telle quelle. Dans le cas contraire, l'amélioration de la note de Travail annuel fait l'objet d'un contrat écrit entre l'étudiant.e et l'enseignant.e.

Langue d'évaluation : ● Français ○ Autre (…)

Remarques éventuelles / Commentaires sur le déroulement de l'UE

(néant)

(Retour à la grille de formation)

Haute École Charlemagne - Département pédagogique		Domaine : Sciences de l'éducation et Enseignement	
En codiplômation avec l'Université de Liège		Secteur : Sciences humaines et sociales	Niveau du cycle : 2 (Master)
Campus de formation : Choisissez un élément.		Cadre européen de certification : niveau 7	
Master en Enseignement : Section 3 - **Éducation physique et à la Santé**			
Bloc d'études : **Master**		U.E. : Développement à long terme de l'éducation physique et à la santé, volet théorique	
Alias : EdSanTh-U	Crédit(s) : 2 ECTS	Acronyme info : PLEP3415	Période : Quadrimestre 2
Cours : obligatoire		Cette UE est corequise à une ou plusieurs autres : ● Non ○ Oui (…)	
La réussite de cette UE constitue un prérequis à l'accès à une ou plusieurs UE de la suite du cursus : ● Non ○ Oui (…)			
Le choix de cette UE est conditionné par la réussite préalable d'une ou plusieurs UE : ● Non ○ Oui (…)			
Langue d'enseignement : ● Français ○ Autre (…)		Nombre d'heures présentielles : 12 h	
		Enseignant.e-référent.e d'UE : Gilles Lombard (gilles.lombard@uliege.be)	

Le détail des engagements pédagogiques liés à cette Unité d'enseignement est disponible via le lien :
https://www.programmes.uliege.be/cocoon/20262027/cours/ZENS4329-1.html

Le code-UE spécifique de l'ULiège est : ZENS4329-1

Remarque

En cas de question administrative relative à cette U.E. (codes d'accès, ressources...), contactez l'Apparitorat ULiège :
Alix Dassargues => Administration.cefen@uliege.be

(Retour à la grille de formation)

Haute École Charlemagne - Département pédagogique		Domaine : Sciences de l'éducation et Enseignement	
En codiplômation avec l'Université de Liège		Secteur : Sciences humaines et sociales	Niveau du cycle : 2 (Master)
Campus de formation : Liège - Rivageois		Cadre européen de certification : niveau 7	
Master en Enseignement : Section 3 - **Éducation physique et à la Santé**			
Bloc d'études : **Master**		U.E. : Stage(s) long(s) et séminaires d'analyse des pratiques	
Alias : Stage-M	Crédit(s) : 20 ECTS	Acronyme info : PLEP3416	Période : Quadrimestre 2
Cours : obligatoire		Cette UE est corequise à une ou plusieurs autres : ● Non ○ Oui (…)	
La réussite de cette UE constitue un prérequis à l'accès à une ou plusieurs UE de la suite du cursus : ● Non ○ Oui (…)			
Le choix de cette UE est conditionné par la réussite préalable d'une ou plusieurs UE : ● Non ○ Oui (…)			
Langue d'enseignement : ● Français ○ Autre (…)		Nombre d'heures présentielles : 240 h	
		Enseignant.e-référent.e d'UE : Céline Fievez (celine.fievez@hech.be)	

Contribution de l'UE au Profil d'enseignement

La/les **compétence(s)** suivante(s) du Référentiel sera/seront prioritairement mobilisée(s) :

- Les compétences de l'acteur institutionnel, social et culturel :
  - agir comme acteur social et culturel au sein de l'école et de la société, y compris dans leur transformation, intégrer la diversité et développer des pratiques citoyennes pour plus de cohésion sociale ;
  - comprendre les enjeux éthiques et respecter les cadres déontologiques et réglementaires de la profession dans uneperspective démocratique et de responsabilité ;
  - analyser l'environnement organisationnel et institutionnel du système éducatif et agir en son sein notamment en interagissant avec les collègues, les parents, la direction et d'autres acteurs afin de :
    - s'inscrire dans la démarche de pilotage de l'école et de participer aux démarches d'amélioration du système éducatif de la Communauté française ;
    - faire de l'école un lieu où les élèves apprennent, se développent et se forment dans un climat positif, et non un lieu de sélection.
  - maîtriser sa situation administrative et le suivi de son dossier administratif personnel.
- Les compétences de l'acteur d'une organisation apprenante dans une dynamique collective :
  - s'investir dans le travail collaboratif au sein d'une équipe éducative afin d'en augmenter le professionnalisme et l'expertise par la mobilisation de l'intelligence collective, notamment au cours de concertations ;
  - identifier ses besoins de formation individuelle et participer à l'identification des besoins de formation de l'équipe pédagogique ;
  - contribuer à la diffusion, au sein de l'équipe éducative, des acquis liés aux formations continues suivies ou des capacités développées par celles-ci ou par l'expérience.
- Les compétences de l'organisateur et accompagnateur d'apprentissages dans une dynamique évolutive :
  - maitriser les contenus disciplinaires, leurs fondements épistémologiques, leur évolution scientifique et technologique, leur didactique et la méthodologie de leur enseignement ;
  - maitriser les savoirs relatifs aux processus d'apprentissage, aux recherches sur les différents modèles et théories de l'enseignement ;
  - maitriser la langue française écrite et orale de manière approfondie pour enseigner et communiquer de manière adéquate dans les divers contextes et les différentes disciplines liés à la profession ;
  - prendre en compte et développer les dimensions langagières des apprentissages et enseignements, en étant attentif à la langue de scolarisation ou langue d'apprentissage et conscient du caractère socialement et culturellement inégal de la familiarisation à celle-ci ;
  - agir comme pédagogue au sein de la classe et au sein de l'établissement scolaire dans une perspective collective, notamment à travers :
    - la conception et la mise en œuvre d'une démarche d'enseignement et d'apprentissage, comprenant des pratiques variées de nature à renforcer la motivation et la promotion de la confiance en soi des élèves et à développer leur créativité et leur esprit d'initiative et de coopération ;
    - la conception, le choix et l'utilisation de supports didactiques, de manuels, de logiciels scolaires et d'autres outils pédagogiques ;
    - la construction et l'utilisation de supports d'observation et d'évaluation, cette dernière étant spécifiquement à visée compréhensive et formative, favorisant la responsabilisation et la participation de l'élève dans ses apprentissages ;
    - la conception et la mise en œuvre de pratiques de différenciation pédagogique, d'accompagnement personnalisé des élèves tenant compte de leurs acquis antérieurs, de leur profil d'apprenant et, s'il échet, de leurs besoins spécifiques et reposant notamment sur le co-enseignement ou la co-intervention pédagogique ;
    - la mise en place d'activités d'apprentissage interdisciplinaires ;
  - maîtriser l'intégration des technologies numériques dans ses pratiques pédagogiques ;
  - prendre en compte l'éducation aux médias, l'EVRAS ainsi que le genre de manière transversale ;
  - créer un cadre relationnel bienveillant pour faciliter la communication avec les élèves, leur entourage notamment familial, ainsi qu'avec les collègues ;
  - gérer le groupe-classe en situation éducative et pédagogique de manière stimulante, structurante et sécurisante.

Les compétences du praticien réflexif :

- lire de manière critique les résultats de recherches scientifiques en éducation et en didactique et s'en inspirer pour son action d'enseignement ainsi que s'appuyer sur diverses disciplines des sciences humaines pour analyser et agir en situation professionnelle ;
- mener, individuellement et avec ses pairs, une observation et une analyse critique et rigoureuse de ses propres pratiques et de leur impact sur les élèves afin de réguler son enseignement et d'en faire évoluer les stratégies et conditions de mise en œuvre dans une perspective d'efficacité et d'équité ;
- construire progressivement son identité professionnelle, notamment en mobilisant des outils de développement professionnel personnel tel que le portfolio.

Les **objectifs** / **acquis d'apprentissage** spécifiques de l'UE, sanctionnés par l'évaluation, sont :

Pour les étudiant.es sortant du Bachelier, les trois principaux objectifs sont :

- **Favoriser** l'insertion professionnelle du / de la futur.e enseignat.e ;
- **Intégrer** l'étudiant.e dans une équipe éducative ;
- **Confronter** l'étudiant.e aux différentes composantes de la charge d'un.e enseignant.e

Pour les candidat.es en « Article 75 » / Master de transition, déjà présent.es dans leur classe, il s'agira de consolider ces différents axes d'objectifs pédagogiques.

Contenu de l'activité

⇨ Prestations de terrain s'étalant entre la rentrée scolaire de janvier et les congés de printemps (soit approximativement 4 mois, selon calendrier)

Le déroulement du stage se concrétisera selon le cadre des prescrits et balises de l'AGCF mentionné en bibliographie.

Des séances d'*Ateliers de Formation Professionnelle* (AFP) y prépareront ; des *Séminaires de Pratique Professionnelle* (SPP) à la Haute École l'accompagneront puis l'exploiteront, ainsi que des *Séminaires d'analyse des pratiques* (portés par l'ULiège).

Contenus minimaux envisagés au niveau de l'UE (aspects a minima abordés en lien avec les Référentiels)

- Maîtrise des contenus d'apprentissage visés par les référentiels d'application dans le ou les niveaux d'enseignement concernés et capacité d'adaptation à l'évolution de ces référentiels ;
- Communication verbale et non-verbale en situation professionnelle ;
- Articulation théorie - pratique à travers l'observation, la mise en œuvre d'actions éducatives et leur régulation dans le cadre de situations professionnelles variées et supervisées ;
- Méthodologies d'enseignement, y compris la prise en compte des différences en matière d'apprentissage ;
- Processus d'apprentissage ;
- Approche évolutive et accompagnement personnalisé ;
- Didactique des disciplines associées aux contenus couverts par les référentiels d'application dans le ou les niveaux d'enseignement concernés ;
- Gestion de groupes d'apprenants y compris par des pratiques de co-enseignement et de co-intervention pédagogique ;
- Travail collaboratif ;
- Fonctions et formes de l'évaluation ;
- Maîtrise approfondie écrite et orale de la langue française en contexte professionnel ;
- …

Supports didactiques obligatoires

○ Syllabus de cours	○ E-Learning	○ Documents de travail	○ Portefeuille de lectures
○ Dias de projection	○ Ouvrage de référence	● Autres : (supports liés aux 'AFP' ; Convention de stage)	

Sources bibliographiques principales

- Textes légaux, programmes et référentiels organisant l'enseignement (selon le Degré et le P.O.)
- Arrêté du Gouvernement de la Communauté française portant sur les modalités minimales d'encadrement des stages dont la durée et les balises opérationnelles et organisationnelles minimales communes relatives au stage de longue durée dans la formation initiale des enseignants (13-02-2026 ; M.B. 13-03-2026).

Méthodes d'enseignement-apprentissage

- ○ Cours ex-cathedra
- ○ Exposé par l'étudiant.e
- ● Travaux en autonomie
- ○ Classe inversée
- ○ Activités en laboratoire
- ○ Résolutions de problèmes
- ○ Ateliers, travaux de groupes
- ○ Projet sur le terrain
- ○ Exercices, applications, travaux pratiques
- ○ Enseignement mutuel (par les pairs)
- ● Observations de pratiques / de terrain
- ● Séminaires, excursions, visites
- ● Autre : Prestations immersives de terrain

Le calendrier et les méthodes de formation pourront faire l'objet d'adaptations selon la concrétisation et les besoins des phases d'apprentissages.

Modalités d'évaluation de l'Unité d'enseignement

La note finale de l'UE est décidée par le formateur titulaire ou par une Commission formée par les professeurs de l'UE elle-même, conformément aux dispositions précisées dans le *Règlement Général des Études et des Jurys* de la HECh.

Unité d'enseignement concernée	Quadrimestre 1			Quadrimestre 2			Seconde session		
	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral
Stage-M	…	…	…	100 %	…	…	Report *	…	…

Détails modalités / Précisions éventuelles :

* Le stage long ne peut être presté après l'issue du second quadrimestre. Dans certains cas spécifiques uniquement, la finalisation de la prestation / de l'évaluation de ce dispositif de terrain pourrait, sous dérogation de la Direction de Département, avoir lieu lors de la session de septembre.

En cas de « Travail annuel » non améliorable entre les sessions d'examens, la mention « *Report* » indique que la note de Travail annuel précédemment obtenue est reportée telle quelle. Dans le cas contraire, l'amélioration de la note de Travail annuel fait l'objet d'un contrat écrit entre l'étudiant.e et l'enseignant.e.

Langue d'évaluation : ● Français ○ Autre (…)

Remarques éventuelles / Commentaires sur le déroulement de l'UE

Ce stage long peut être organisé sur un ou deux lieux de stage, selon la Section de formation (voir consignes spécifiques).

Les candidat.es « Article 75 » en Master, de plus de 5 ans d'ancienneté, peuvent en être dispensés – en tout ou en partie – selon la validation de la CAVP (*Commission d'Admission et de Validation des Programmes*) de la Section.

Outre les Ateliers préparatoires qui y seront associés, des Séminaires de Pratique Professionnelle (SPP) ainsi que des Séminaires d'analyse des pratiques (ULiège) seront organisés et intégrés à l'évaluation du dispositif de terrain.

(Retour à la grille de formation)